GERSONIANA

RECHERCHES

BIBLIOGRAPHIQUES

etc

SUR

L'ORIGINE DE

l'Imitation de Jésus-Christ

publiées par

JEHAN SPENCER SMITH

.... Ergo fungar vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi.

Caen
HARDEL IMPRIMEUR
rue Froiderue
MANCEL LIBRAIRE
rue St.-Jean

Paris
DERACHE
libraire
RUE DU BOULOY
7

MDCCCXLII

COLLECTANEA
GERSONIANA

OU

RECUEIL D'ÉTUDES

DE RECHERCHES ET DE CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRES

ayant trait au

PROBLÈME

BIBLIOGRAPHIQUE

DE L'ORIGINE DE

l'Imitation de Jésus-Christ

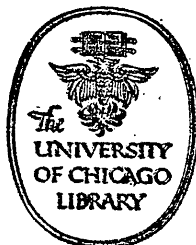
publiées par

JEHAN SPENCER SMITH.

CAEN

MDCCCXLII

IMPRIMERIE DE A. HARDEL.



NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR UN FRAGMENT MS. DU XVe. SIÈCLE.

MÉMOIRE

Adressé à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen ;

PAR J. SPENCER SMITH.

On sait généralement combien l'origine problématique du fameux ouvrage ascétique, *l'Imitation de J. C.*, a excité la curiosité et exercé la sagacité des érudits de notre temps. Occupé moi-même, comme tant d'autres bibliophiles et gens de lettres, à m'éclairer sur cette question ténébreuse par des recherches bibliographiques, un heureux hasard m'a rendu acquéreur à Paris, d'un livre portant, quoique bien conservé, les marques évidentes d'une très-grande vétusté, revêtu de sa reliure primitive, et dont le contenu est d'une rareté qui permet de le regarder comme unique.

Le volume dont il s'agit provient de la bibliothèque

d'un collecteur de livres distingué (1). Il contient 196 feuillets, petit in-4°., dont partie en vélin, partie en papier. Il est sans titre général, quoique chacun des articles dont il est composé ait son titre particulier en tête ; et le verso d'un feuillet blanc, au commencement du volume, contient la récapitulation de ces mêmes titres avec quelques légères variantes, en forme d'inventaire. Cette liste est manuscrite ; elle paraît être de la même écriture que l'un des traités contenus dans le recueil, c'est-à-dire du xve. siècle ; et elle indique que le livre appartenait à une communauté religieuse, à Cambrai (2). Il y a une table de matières imprimée, moderne, collée à l'intérieur de la première couverture. Cette table est suivie d'une note autographe du précédent possesseur, que je vais citer textuellement :

Je regarde ce volume comme le plus rare et le plus précieux de ceux qui composent ma collection. Les manuscrits qui s'y trouvent réunis au nombre de quatre dont deux sur vélin, ont été copiés du vivant même du célèbre Gerson, et tout me porte à croire qu'ils sont de sa propre main. (V. la souscription du traité De laudibus scriptorum *)* (3).

Les traités imprimés qui remplissent le reste du volume sont de la plus grande rareté. Ils sont sortis des presses Olrici Zel de Hanau (Coloniæ anno 1470 *). Un exemplaire qui ne contenait que quelques-uns de ces traités fut vendu* 79 *l.* 19 *s. chez la Vallière n°.* 619. *Ce lot ne contenait que trois des traités qui sont ici. Le n°.* 1300,

(1) M. Pascal Lacroix.

(2) Ce nom de ville demande vérification.

(3) Cette variante *Laudibus* est de M. P. L.

qui en contenait six qui sont aussi dans ce précieux volume, fut vendu 61 l. 1 s. Voyez le catalogue de cette bibliothèque ainsi que le dictionnaire bibliographique choisi de Serna-Santander, 2e. vol., pages 447-448. P. L.

Sans répéter ici la table imprimée moderne, passons à la table manuscrite contemporaine du livre, et d'autant plus qu'elle est utile à l'interprétation du titre de l'article qui est l'objet de ce travail. Elle est en latin. En voici la copie littérale:

Sequuntur contenta in hoc libro :

Opusculum Gerson super materia celebracionis misse et pollucionis nocturne.

Item Thomas de periculis circa missam contingentibus et eorum remediis.

Item Gerson de cognicione castitatis et pollucionibus diurnis.

Item ejusdem absolucionis forma sacramentalis.

Item concluciones ejusdem de diversis materiis moralibus.

Item Joannis Gerson de perfectione cordis dialogus.

Item dialogus ejusdem de celibatu ecclesiasticorum.

De caute legendis libris propter errores idem.

Idem de passionibus anime.

Item regule vivendi omnium hominum ejusdem.

Opusculum tripartitum de preceptis, confessione et arte moriendi ejusdem.

Alphabetum divini amoris.

Gerson de laude scriptorum.

Quedam regule scribendi et syllabicandi bonos libros.

Fratribus sancti Yeronimi (1) *in........... juxta ecclesiam*

(1) Les Hyéronimites qui habitent le monastère de l'Escurial en Espagne vivent comme les chartreux. Leur ordre presque

pertinet (1). . . . .

. . . . *sermo pertinet ad monasterium.*

A une particularité indiquée par M. P. L. dans sa table comme preuve d'originalité, je veux dire le verso manuscrit d'un feuillet du traité *De cognicione castitatis*, dont le recto est imprimé, il faut réunir cette autre preuve également citée par lui dans la note autographe, comme fournie par la souscription du traité *De laude scriptorum.* J'ai pris soin de reproduire cette souscription dans son identité, en tête de la première page de ma copie ; mais, pour faciliter cette investigation aux lecteurs non familiarisés avec les anciennes écritures, je la répète ici en toutes lettres : *Explicit tractatulus de laude scriptorum doctrine salubris ad celestinos et cartusienses ymo ad totam ecclesiam generaliter ordinatus Lugdini anno millesimo quadringente-*

inconnu en France, fut aboli en Italie du jour où un hyéronimite de Milan attenta à la vie de saint Charles Borromée. Ils parlent peu, prient beaucoup et ne permettent point aux femmes l'entrée de leur église. Ils sont en grande vénération en Espagne, et le prieur est ordinairement l'un des plus zélés ministres du Grand Inquisiteur.

Les religieux étaient jadis au nombre de trois cents parmi lesquels on comptait plusieurs fils de grandes familles qu'un désespoir amoureux avait précipités dans le cloître. J'ignore le chiffre exact de leur nombre aujourd'hui. Chacun d'eux est obligé à dire, pendant six mois de l'année, des messes pour le repos de l'ame de Philippe II. Cette tyrannie posthume est encore en vigueur ; don Carlos règne seule à l'Escurial, on dirait que cette ombre errante sous ces voûtes immenses, surveille l'accomplissement de ses dernières volontés, et que ce fantôme a hérité de la puissance du Roi.

(1) Ici l'on croit lire les mots *Cameraco* et *Crucis*. Au surplus un fac-simile de cet inventaire est joint à ma publication du traité manuscrit *Quedam regule, etc.*

simo vicesimo tercio in aprili per magistrum Johannem de Gersono cancellarium parisiensem orate pro scriptore.

C'est à l'éjaculation pieuse de l'écrivain, qui suit de si près la désignation de l'auteur que le précédent propriétaire fait allusion, et sur laquelle je crois devoir, à mon tour, appeler l'attention du lecteur.

Le dernier des manuscrits avec nom d'auteur, celui qui a pour titre *De laude scriptorum*, déjà cité, est terminé sur la même page et presque sans autre interruption que l'alinéa, par un petit traité sur les signes diacritiques d'abréviation, etc., d'un si fréquent usage dans l'écriture du moyen âge. Ce fragment, quoique anonyme, me semble par l'identité de l'écriture, par l'analogie du sujet et par la place qu'il occupe, faire supplément à l'article auquel il touche de si près. Sans cela, il porterait son numéro séparé dans la table imprimée (c'est-à-dire quatorze), ce qui en formerait un de plus que cette table n'annonce en tête (treize). Il est inédit ou du moins ne se trouve cité dans aucun des ouvrages que nous possédons sur la diplomatique, pas même dans l'un des plus remarquables récemment sorti de l'imprimerie royale (1).

Aujourd'hui que les études spéciales, si négligées depuis les Bénédictins, semblent être reprises avec une activité nouvelle, j'ai cru faire chose opportune et acceptable en reproduisant fidèlement l'essai qui s'intitule : *l'Eloge des écrivains*, et en publiant l'opuscule inédit qui pourra aider au progrès de la science. Il enrichira de plusieurs mots la lexicographie de la

(1) Cet ouvrage s'intitule : *Elémens de paléographie* par M. N de Wailly, de l'école des Chartes.

basse latinité du moyen-âge. *Apificare, titulare, titellus,* ne se trouvent point dans DUCANGE. Je m'estimerai utile de pouvoir fournir l'occasion de faire entrer ces mots dans la nouvelle édition que des typographes justement célèbres (1) publient de son glossaire.

L'impression de ce dernier manuscrit à l'aide des caractères usuels eût présenté de trop grandes difficultés, à cause des signes conventionnels de l'époque, mais inusités aujourd'hui, qui abondent dans l'original. J'ai donc adopté le procédé lithographique pour reproduire cette relique littéraire : convaincu d'ailleurs, qu'un spécimen *fac-simile* offrirait plus d'intérêt et d'utilité qu'une simple copie la plus correcte possible exécutée par les moyens ordinaires. Secondé d'une manière satisfaisante par un habile artiste de la ville de Caen, j'ai réussi à en obtenir des impressions scrupuleusement revues et corrigées. Cette représentation fidèle de l'objet pourra tenir lieu de l'original aux personnes qui s'occupent de paléographie : elle pourra même le remplacer dans la bibliographie européenne en cas de malheur.

Ici se termine un travail que je consacre à mes confrères académiques et que je livre aux juges compétents. Heureux si, comme je l'espère, il peut contribuer à mettre en lumière un opuscule jusqu'ici peu ou point connu de l'illustre chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris, de ce grand docteur du moyen âge, que bien des témoignages semblent concourir à proclamer le véritable auteur de l'inimitable *Imitation.*

Mais il n'entre pas dans mon projet d'agiter ici cette

(1) MM. Firmin Didot.

question de controverse littéraire. Qu'il me soit seulement permis de faire observer en passant qu'il existe en ma possession un exemplaire imprimé de cette œuvre mystérieuse où le nom de GERSON figure dans la suscription ainsi :

« *Incipit liber primus Johannis Gerson cancellarii* « *Parisiensis. De imitatione Christi et de contemptu om-* « *nium vanitatum mundi.* »

Ce certificat d'origine, si positif quant au personnel, se trouve confirmé chronologiquement par la souscription, savoir :

« *Completum est hoc opusculum anno Domini mille-* « *simo quadringentesimo nonagesimo secundo vicesima* « *prima die mensis Augusti.* »

D'un autre côté on est forcé de reconnaître que le passage que je vais citer sur le culte des saints *collectivement*, semble militer contre la dévotion spéciale à St. Joseph *individuellement* (1), que Gerson professait et pratiquait de son vivant. Voici la saine doctrine sur ce point qui se trouve dans l'*Imitation.* (Lib. III, cap. IXV) :

« *De altioribus rebus et occultis indiciis Dei non scru-* « *tandis...... Noli etiam inquirere vel disputare de mē-* « *ritis sanctorum : quis alio sit sanctior, aut quis maior* « *fuerit in regno cœlorum. Talia generant sepe lites et* « *contentiones inutiles ; nutriunt quoque superbiam et* « *vanam gloriam ; unde oriuntur invidie et dissentiones :* « *dum iste illum sanctum et alius alium conatur superbe*

(1) Voir le poëme *Josephina* en l'honneur de SAINT JOSEPH, en douze livres ou distinctions. T. IV des œuvres de GERSON. (éd. Dupin, Anvers 1706, fol.)

« *preferre. Talia autem velle scire et investigare :* « *nullum fructum affert : sed magis sanctis displicet ;* « *quia non sum deus dissentionis, sed pacis ; quæ pax* « *magis in humilitate vera quam in propria exaltatione* « *consistit. Quidem zelo dilectionis trahuntur ad hos vel* « *ad illos* [sanctorum] *ampliori affectu ; sed humano* « *potius quam divino.* »

Ensuite, au lieu d'émettre mes propres conjectures stériles ou de hazarder des conclusions à la légère, je terminerai en présentant au lecteur l'avis d'un homme plus versé que moi dans la littérature de sa patrie, sous la forme de la réponse que me fit un confrère académique, lorsque je le consultais sur l'origine du fameux écrit ascétique dont il s'agit. Je crois rendre service à la bonne littérature en donnant ici publicité à la lettre qui suit de M. Frédéric Vaultier, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, et membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la même ville :

« Monsieur et honoré Collègue,

« Je comprends tout l'intérêt que vous prenez aux questions qui se débattent en ce moment sur le beau livre de l'*Imitation de J. C.* ; mais vous me faites beaucoup trop d'honneur, en attachant quelque importance aux opinions que je puis m'être formées sur ce sujet.

« Je n'en possède assez intimement ni la substance ni l'histoire.

« Je manque peut-être aussi, jusqu'à certain point,

de quelques dispositions indispensables pour le bien apprécier.

« Si je l'admire et le révère aussi sincèrement que personne, c'est toutefois avec certaines réserves dont je ne me départirais pas sans effort.

« Je suis loin surtout (inspiration à part), de le mettre *à côté* de l'Evangile, dont il me semble n'approcher véritablement, ni sous les rapports de la perfection et de la sagesse, ni même (choses presque mondaines) sous ceux de l'intérêt et du touchant agrément.

« Excellent, comme guide de la vie ascétique, en vue de laquelle il a été composé, il me semble se prêter difficilement aux nécessités de la vie sociale (qui ne peut toujours qu'être celle du grand nombre) et tient, je crois, trop peu de compte des intérêts purement humains, auxquels il me semble que l'Evangile avait laissé plus de jeu.

« En ce qui est forme d'exécution et style, il pèche peut-être par absence d'ordre, diffusion et tautologie plus ou moins réelle. C'est du moins l'effet que la lecture a plus d'une fois laissé dans mon esprit.

« D'autres ont remarqué avant moi, que le titre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ne se rapportait proprement qu'au chapitre I, formant début de l'ouvrage; tout le reste y est en effet étranger.

« Il ne serait pas difficile de faire, sous le même titre et dans le même esprit, non pas sans doute un aussi bon livre, mais un ouvrage à la fois plus méthodique et plus attrayant.

« Dans l'état actuel des choses, je lui préférerais

incomparablement, non pas seulement l'*Evangile*, mais aussi le livre de *Job*, et le livre des *Psaumes*; plusieurs autres parties des saintes écritures, et plusieurs sermons et homélies de nos pères grecs et latins, etc.

« On a demandé si le sujet du livre de l'*Imitation* était poétique.

« FONTENELLE a répondu *qu'il était absolument contraire à la mesure des vers.*

« BOILEAU avait dit de même *qu'il n'était pas susceptible d'ornements égayés.*

« VOLTAIRE et LA HARPE ont dédaigné la question.

« CORNEILLE a toutefois essayé de mettre l'*Imitation* en vers français, et il y a médiocrement réussi.

« Nous croyons qu'il faut distinguer entre le sujet et le livre.

« En ce qui est du sujet, si le but de la poésie est d'exprimer le sentiment par le langage modulé et d'en communiquer les effets en s'adressant à la sympathie, nous ne voyons pas à quel titre on prétendrait ne pouvoir l'admettre dans une composition de morale céleste, prêchée au nom du dieu vengeur et rémunérateur; et il semble que l'éclat dont elle brille dans tant de psaumes, et surtout dans le sublime cantique de MOYSE : « *Audite cœli quæ loquor* » etc., témoigne suffisamment du succès avec lequel elle eût pu se montrer pareillement ici.

« Quant au livre tel qu'il est, ce n'est point par les effets poétiques qu'il est remarquable. L'auteur ne les a eus aucunement en vue; et quand il les a rencontrés, on reconnaît d'abord que ce n'a été que par hazard, et là où ils se présentaient inévitablement.

« Il ne laisse pas d'en fournir un petit nombre de beaux exemples.

« On distinguera surtout ce morceau sur le jugement dernier et les peines de l'enfer (*lib.* II, *cap.* XXIV). Je donne le texte latin, qui partout vaut mieux que les traductions.

« *In omnibus rebus respice finem, et qualiter ante* « *districtum stabis judicem, cui nihil est occultum; qui* « *muneribus non placatur, nec excusationes recipit: sed,* « *quod justum est, judicabit. O! miserrime, et inspiens* « *peccator, quid respondebis Deo omnia mala tua scienti:* « *qui interdum formidas vultum hominis irati?.... Quid* « *aliud ignis ille devorabit nisi peccata tua? Quanto* « *ampliùs tibi ipsi nunc parcis, et carnem sequeris:* « *tantò durius postea lues, et majorem materiam com-* « *burendi reservas. In quibus homo peccavit; in illis* « *graviùs punietur. Ibi acediosi ardentibus stimulis pun-* « *gentur: et gulosi ingenti siti ac fame cruciabuntur.* « *Ibi luxuriosi et voluptatum amores ardenti pice et fœtido* « *sulphure perfundentur; et sicut furiosi canes præ dolore* « *invidiosi ululabunt. Nullum vitium erit, quod suum* « *proprium cruciatum non habebit. Ibi superbi omni* « *confusione replebuntur; et avari miserrima egestate* « *arctabuntur, etc.* »

« Notre sibylle scandinave (VOLA, ou le scalde qui en a pris le nom) avait dit dans la peinture de son *Nastrand*:

« *Habitaculum novi stare a sole remotum in Nastran-* « *dum. Boream versus spectant fores. Impluunt venenata* « *gutta per fenestras. Habitatio est contexta spinis ser-* « *pentinis. Illic vadare vidi per* rapidos amnes *homines*

« *perjuros et sicarios.... Ibi laniat carnifex corpora* « *mortuorum, etc.* » (Resen. Edd. islandor. mythol. XLIX. Et. Vaticini. Vola. stroph. 36, etc.)

« L'affinité des passages est sensible. Supposé qu'il y ait eu emprunt de l'un à l'autre, le résultat diffère d'ailleurs heureusement par le caractère des détails qui devaient le distinguer.

« Sur le fait du rapprochement en soi, nous rappellerons qu'il n'est pas unique, et qu'un trait de réminiscence de la même prophétesse a passé aussi dans la prose des morts : « *Dies iræ, etc.* » annonçant l'embrasement du monde à la fin des siècles, prédit aux Gentils tout ainsi qu'au peuple de Dieu :

« *Teste David cum sybilla.* »

« On trouve ailleurs ce passage sur la mort :

« *Dic mihi ubi sunt omnes illi domini et magistri quos* « *bene novisti : dum adhuc vivcrent et studiis florerent?* « *Jam eorum prebendas alii possident, et nescio utrum* « *de eis recogitant. In vitâ suâ aliquid videbantur, et* « *modo de illis tacetur. O! quam citò transit gloria* « *mundi!* etc. » (*Imit.* lib. 1, cap 3).

« C'est à mon sens la pensée qui peut avoir fourni au poète Villon ces jolis vers de son grand testament, où l'auteur exprime le regret du mauvais emploi qu'il a fait de sa jeunesse :

Mes jours s'en sont allés errant
Comme dit Job, d'une touaille
Et des filets quant tisserant
Tient en son poing ardente paille.......
. . . .

Où sont les gracieux galants
Que je suivoye au temps jadis?
Si bien chantants, si bien parlants,
Si plaisants en faicts et en dicts?
Les uns sont morts et roidis,
D'eulx n'est-il plus rien maintenant :
Repos ayent en paradis,
Et dieu sauve le remenant!

« **Et peut-être aussi, par analogie d'objets, le germe de sa charmante ballade dite :** « *Des Dames du* « *temps jadis :* »

Dictes-moi où, n'en quel pays
Est Flora, *la belle romaine*,
Archipiada, *ne* Thaïs,
Qui fût sa cousine–germaine ?
Echo, *parlant quand bruit on mène*
Dessus rivière ou sus estan ?
Qui beauté eut trop plus qu'humaine!
Mais où sont les neiges d'Antan!

Où est la très–sage Heloïs,
Dont amé fut, et puis fait moine.
Pierre Esbaillart *à S^t.-Denys?*
(Pour son amour eut cet essoine).
Semblablement où est la royne
Qui commanda que Buridan
Fut jeté en un sac en Seine ?
Mais où sont, etc.

La royne Blanche *comme un lys*,
Qui chantoit à voix de seraine,
Berthe *au grand pied*, Biétris, Allys,
Harembourge *qui tint la Maine*,

Et Jeanne, *la bonne lorraine*,
Qu'Anglois brulèrent à Rouen ?
Où sont-ils, vierge souveraine ?
Mais où sont, etc.

Prince, n'enquerez de semaine,
Où elles sont, ne de cest an,
Que ce refrain ne vous ramaine
Mais où sont, etc.

« Il resterait à traiter la question d'auteur, et pour le faire utilement, il faudrait, ce me semble, avoir sous les yeux tous les documents qui ont été produits dans la discussion. Je ne les ai point, et ne peux prétendre me les procurer.

« Sur ce point, au surplus, la découverte du manuscrit de Valenciennes et le travail de Me. Onésime Leroy me semblent avoir amené le débat bien près de sa fin, en établissant incontestablement :

« 1°. Que le livre de l'*internelle consolation* est du chancelier Jean de Gerson.

« 2°. Que dans ce même livre, il est impossible de ne pas reconnaître le germe, et comme la première ébauche de celui de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

« D'où il suit que le dernier aussi est de ce même auteur, au moins quant à la substance, et ne pourrait être attribué à nul autre auteur, si ce n'est en ce sens : que cet autre auteur l'aurait seulement compilé, refondu, et amplifié après coup et sur le texte d'emprunt que Gerson lui aurait préalablement fourni comme canevas de son tableau plus achevé.

« Thomas-a-Kempis ne pourrait donc guère y avoir eu que cette dernière part.

« En tout cas, l'auteur de l'*Imitation* a dû fleurir dans la seconde moitié du XIVe. siècle, sous les règnes de CHARLES V et CHARLES VI. C'est le temps où fleurirent aussi FROISSART et notre joyeux norman BASSELIN.

« Si ces trois écrivains ont peint l'état de la société de leur temps, c'est le cas de reconnaître que cette société, dans ses éléments, ne se ressemblait apparemment guère à elle-même, et il reste à expliquer par la différence essentielle du point de vue, celle des tableaux qu'ont dû leur fournir ses aspects divers.

« On comprend, sans qu'il fût besoin peut-être d'en faire l'observation, que d'autres documents contempo rains ne manqueraient sans doute pas de fournir d'autres données, marquées de contrastes analogues. Vérité chez tous ; mais partout plus ou moins partielle et incomplète. Ce n'est qu'avec cette restriction que les écrits s'imprègnent en effet de la couleur réelle des mœurs de leurs temps. »

« Je suis parfaitement,

« Monsieur et collégue,

« Votre, etc.

« (Signé) Frédéric VAULTIER. »

GERSONIANA.

JOHANNIS-CARLERII DE GERSONO,

De laude scriptorum tractatus; accedunt eiusdem quedam regule de modo titulandi seu apificandi pro novellis scriptoribus copulate.

L'érudition et la piété connaissent peu de noms plus illustres que celui de Jean de Gerson.

Jean Charlier de Gerson naquit en 1363.

Il fut chancelier de l'Université de Paris, chanoine de Notre-Dame, curé de St.-Jean-en-Grève, grand théologien, homme d'état et de probité, mêlé honorablement à toutes les affaires importantes de son siècle, éprouvé par des persécutions injustes, etc., etc.

Il mourut en 1429.

On le croit auteur du livre inimitable de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Il avait pris pour devise les mots: « *Sursùm corda,* » et a été surnommé *Le Docteur très-Chrétien.*

Dans le nombre assez considérable de ses écrits, on

distingue un petit essai fort remarquable : *De laude scriptorum.* C'est un éloge de la profession des écrivains ou libraires-copistes, telle qu'elle dut exister dans son meilleur temps.

L'objet spécial de l'opuscule est d'examiner « s'il est « permis de travailler gratuitement, aux jours de « fêtes, à copier des livres de dévotion. »

L'auteur ne balance pas à se déclarer aussitôt pour l'affirmative, qu'il établit sur *douze considérations* des plus décisives. Trois vers latins en fournissent le sommaire, qu'il développe ensuite de point en point.

L'écrivain, comme il le comprend, réunit les mérites de la prédication, de l'étude, de l'aumône, de la prière, de la mortification, de l'enseignement... Il désaltère les âmes, éclaire les esprits, enrichit, arme, protège et honore l'église...

Son œuvre, dit Gerson, n'a, en conséquence, rien de servile, et l'écrivain-copiste de bons livres fait une chose bonne en elle-même, et qui devient méritoire, s'il y est déterminé par de pieux motifs.

Les écrivains, à prendre le mot dans son sens général, étaient alors de plusieurs sortes, savoir :

1. Ceux qui écrivaient ce qu'ils avaient composé personnellement.

2. Ceux qui copiaient un modèle donné, sans le comprendre.

3 D'autres, d'une espèce intermédiaire, ayant plus ou moins complètement l'intelligence de leur texte.

C'est de cette catégorie moyenne, des copistes intelligents, que Gerson a entendu relever particulièrement l'utilité, dans l'état où les possédaient jadis, et

où *étaient dites* les posséder encore de son temps les *religions approuvées* (c'est-à-dire les couvents), et les écoles et universités régulièrement établies.

Malheureusement l'état réel des choses avait subi de fâcheux changements, et plusieurs détails de l'écrit de Gerson ne l'établissent que trop positivement.

« Notre âge, dit-il, éprouve une grande disette de « livres utiles.....

« Il reste à peine quelques vestiges d'établissements « de copistes, dans les monastères, où ils ont produit « précédemment tant de précieux manuscrits.....

« Je ne sais s'il a existé, ou s'il existe encore, des « religieuses qui s'occupent de cet exercice, comme « les vierges qu'Origène employa anciennement à « transcrire ses ouvrages..

« On a fait grand tort à cet emploi, dans les écoles, « en y admettant des sujets peu capables et non exa- « minés...

« Il s'y pratique à cet égard des fraudes qui de- « vraient être prévenues par des réglements semblables « à ceux qui régissent d'autres industries mécaniques, « comme celles des draps, du pain, de la coutellerie, « etc.....

« Les bibliothèques de France ont commencé dès « long-temps à éprouver de grandes pertes, soit par « faits de pillage, à force ouverte, soit par soustrac- « tions frauduleuses, à prix d'argent, au profit des « autres nations....

« Toutefois le travail des libraires-copistes ne laisse « pas d'être toujours très-lucratif, et peut être recom- « mandé comme moyen d'aumône des plus puissants...

« Il se trouve encore en Hollande des établissements « de chanoines réguliers de Saint-Augustin, chez les« quels s'est conservée cette industrie, qui fournit à « toutes leurs nécessités.... »

Tous ces passages sont assez curieux par eux-mêmes. Ils le deviennent bien autrement, si l'on considère à quelle époque ils furent écrits, c'est-à-dire apparemment dans les commencements du xve. siècle, une quarantaine d'années peut-être avant l'invention de l'imprimerie, dont ils font déjà si vivement pressentir le besoin.

Le texte qui nous les fournit n'est autre que celui du manuscrit original de l'ouvrage, manuscrit composé au temps de l'auteur, et peut-être de sa propre main, ou au moins de celle d'un écrivain copiste de la confrérie des clercs hiéronimites à Cambray, à laquelle le livre paraît avoir appartenu, à la date que nous venons de citer, c'est-à-dire 1423.

Celui-ci, avec d'autres compositions de sujets divers, forme partie d'un recueil de treize pièces du même Gerson, les unes manuscrites, les autres imprimées, mais toutes d'une extrême rareté; lequel, après avoir passé dans les collections renommées de plusieurs autres savants bibliophiles, est arrivé en dernier lieu en la possession de M. Spencer Smith.

Le reste suit de soi-même, et il va presque sans le dire, que c'est à M. Spencer Smith que nous devons la précieuse publication dont on vient de lire l'esquisse. C'est une preuve ajoutée à cent autres de son désintéressement, toujours égal à son érudition et à son zèle. On sait que M. Spencer Smith est dans l'habi-

tude de n'acquérir des trésors d'archéologie, que pour les communiquer au public lettré, digne d'en comprendre le prix.

A l'essai sur les copistes, de Gerson, se trouve joint, dans ce recueil, un appendice sur les méthodes d'abréviation usitées dans les manuscrits de ce temps. Ce petit traité a dû être utile alors aux écrivains de profession, pour les guider dans ce point de la pratique de leur art. Il peut le devenir de nos jours aux adeptes de la science paléographique, auxquels il devra fournir, sans doute, la clef de plusieurs importantes difficultés de déchiffrement dans les écrits du moyen âge.

M. Spencer Smith en a fait exécuter un excellent *facsimile.*

F. V.

GERSONIANA

RAPPORT ACADÉMIQUE

PAR

M. F.-A. DE GOURNAY

sur une nouvelle édition du

Tractatus de laude scriptorum

DE

JEAN CHARLIER DE GERSON

suivi d'un

FRAGMENT PALÉOLOGIQUE INÉDIT
ATTRIBUÉ AU MÊME AUTEUR ET INTITULÉ

Quedam regule, etc.

publiés par

M. SPENCER SMITH

à Caen

EN 1841.

GERSONIANA

RAPPORT ACADÉMIQUE

Traité de l'éloge des écrivains-copistes suivi de quelques règles d'abréviation d'écriture, à l'usage des apprentis-copistes. par Jean Charlier de Gerson. Lyon, avril 1423.

Tel est le titre d'un essai curieux dont M. Spencer Smith a fait imprimer le texte latin, sur un manuscrit qu'il possède.

Il est peu d'écrivains dont les œuvres aient été plus de fois imprimées que celles de Gerson. La plus ancienne édition de quelques-uns de ses ouvrages remonte à l'invention de l'imprimerie. Des éditions plus ou moins complètes, plus ou moins fautives, lui succédèrent, jusqu'au commencement du XVIIe. siècle, où le docteur en Sorbonne Richer en entreprit une nouvelle. Celle d'Elliés-Dupin, en quatre volumes in-folio, imprimée en l'année 1706, paraît avoir été revue avec soin, sauf quelques fautes typographiques, faciles à redresser.

M. Spencer Smith, dans son édition nouvelle du *Tractatus de laude scriptorum* de Gerson, s'est attaché

à reproduire fidèlement la copie manuscrite qu'il possède, même avec ses fautes. Comme son imprimé n'est, par sa nature, destiné qu'aux lecteurs compétents, il a compté sur leur sagacité pour le redressement des erreurs du calligraphe de Cambray, qui n'avait prêté à Gerson que sa belle main et sa gracieuse gothique moulée. Il a pensé que, stimulé par l'intérêt provenant de la valeur intrinsèque du livre, le lecteur instruit pardonnerait à quelque peu de cacographie, et ne se fatiguerait pas de cette petite gymnastique intellectuelle.

Le traité de Gerson est précédé d'un abrégé de sa vie, écrit en un latin pur et facile. Les grands titres de ce personnage célèbre, à la fois homme d'état éminent et premier docteur de l'Eglise, y sont très-sommairement indiqués; ce qui m'a engagé à présenter une plus ample esquisse de cette physionomie glorieuse du moyen âge, en tête du rapport dont l'Académie m'a chargé, dans sa séance du 22 avril 1842.

Jean Charlier de Gerson naquit le 14 décembre 1363, dans un petit village du diocèse de Reims nommé Gerson. De là est venu son surnom, sous lequel il est plus connu que sous son nom propre. L'aîné de douze enfants, il fut élevé dans la piété par ses bons parents qui l'envoyèrent, à l'âge de quatorze ans, achever ses études à l'Université de Paris. Il y prit rapidement et avec honneur ses premiers degrés. A peine sorti de l'adolescence, l'Université le chargea d'une mission délicate, en l'adjoignant à ses quatre délégués, pour soutenir auprès du pape d'Avignon Clément VII les vrais principes de la foi. En l'année 1387, Jean de

Monteson, docteur en théologie, avait soutenu quatorze propositions, censurées par la faculté de théologie de Paris. Il y prétendait notamment que la Ste. Vierge avait été conçue dans le péché. Monteson avait appelé de la condamnation de l'université et de l'évêque au souverain Pontife ; mais bientôt, prévoyant l'issue de son appel, il avait pris la fuite et s'était retiré en Espagne.

A son retour d'Avignon, Gerson étonna l'Académie par des discours où brillait une connaissance profonde des lettres latines. Outre les pieuses maximes qu'il citait toujours à propos, souvent il empruntait des pensées à Ovide, à Virgile, à Térence, à Horace, à Sénèque, à Perse, à Cicéron, et à d'autres auteurs de l'antiquité.

En l'année 1392, il obtint le titre de docteur en théologie et celui de chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris qu'il porta avec gloire dans des temps bien difficiles. Tout le monde sait, en effet, le schisme qui désolait depuis long-temps l'Eglise par la concurrence des deux papes de Rome et d'Avignon ; Gerson fut mêlé à cette grande querelle religieuse. Doux, pacifique et prudent, il voulait qu'en attendant la décision suprême entre les deux Pontifes contendants, les chrétiens fussent unis des nœuds d'une charité mutuelle, restassent dans la même communion et participassent aux mêmes sacrements. Et lorsque Pierre de Lune, sous le nom de Bénédict XIII, successeur de Clément VII, tomba au pouvoir du roi de France qui, en lui ôtant sa liberté, voulait mettre un terme au schisme de l'Eglise, et lorsque les uns pensaient qu'il

fallait le reconnaître sans restriction pour seul souverain spirituel, tandis que les autres disaient qu'on devait par la violence et la mort même, le contraindre à abdiquer, Gerson était d'avis que la soumission devait être rendue au St. Père, excepté pour ce qui regardait la collation des bénéfices et tout le temporel de l'église. Mais malgré cette grave et franche opinion, Bénédict demeura captif à Avignon, et durant cinq années, la France cessa d'obéir à aucun pape.

Ainsi fut momentanément froissé le sentiment religieux de Gerson, dont la vie devait être semée de rudes épreuves. Une des plus douloureuses vint de ses rapports avec deux puissants seigneurs, ennemis l'un de l'autre, le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne. Sa justice lui fit condamner publiquement le meurtre, consommé sur le prince Louis d'Orléans par le duc de Bourgogne. Les séditieux partisans de ce dernier prince le contraignirent, en l'an 1413, de prendre la fuite pour avoir la vie sauve. Il était alors curé de l'église de St.-Jean-en-Grève. Tout son mobilier fut pillé et tous ses biens ravagés.

Il revint après la tempête; mais ses principes ne se démentirent point, lorsque Jean Lepetit publia son apologie du meurtre du duc d'Orléans, en soutenant qu'un tyran pouvait être tué légitimement. Gerson refusa neuf propositions de cet audacieux écrivain et les jugea dignes du feu. L'université, à l'unanimité, adopta sa sentence, et le livre de Jean Lepetit fut condamné aux flammes. L'affaire fut dévolue, par appel du duc de Bourgogne, au St.-Siége apostolique, puis au concile de Constance. Alors éclata de nouveau le

zèle de Gerson pour la justice et l'humanité. Il combattit à outrance, de la plume et de la voix, une doctrine sanguinaire, aucune crainte ne l'arrêta.

Au concile de Constance, sa vertu et son talent se distinguèrent, et on eut de lui une si grande opinion que le cardinal Zabarelli lui donna le titre de premier docteur de l'église, député du Roi, de l'université et du clergé. Il professa le premier, que l'autorité des conciles est supérieure à celle du pape; et pour rendre la paix à la chrétienté, il démontra qu'on pouvait légitimement déposer Jean XIII, pape de Rome, et Bénédict XIII, pape d'Avignon, qui refusaient d'abdiquer le pontificat. La décision des Pères du concile fut conforme à la sienne. Le pape Jean XXIII fut déclaré perturbateur de la paix et dilapidateur des biens de l'église, coupable de schisme et déchu du trône pontifical. Bénédict subit par contumace la même condamnation dans la session du 26 juillet 1417. Ainsi se termina la grande querelle des papes qui avait troublé l'Europe et dans laquelle Gerson avait soutenu un noble rôle.

Quel fut le prix de tant de labeur, de piété, d'amour du vrai et du juste? Odieux au duc de Bourgogne depuis la condamnation de Jean Lepetit, Gerson n'osa plus retourner à Paris, où dominaient les Anglais et les Bourguignons. Comme un autre Athanase ou Chrysostôme, il se retira d'abord en Allemagne, et ensuite à Lyon; il était alors âgé de soixante ans. Il passa le reste de ses jours dans la prière, la méditation, la composition, la prédication, l'enseignement journalier des rudiments de la foi qu'il expliquait aux enfants. Dans les premières années, sa vie fut très-

retirée; mais ses loisirs étaient laborieux et toujours utiles. Il écrivait des lettres, à diverses personnes, les exhortait à la vertu ou compatissait à leurs peines. Interrogé sur des cas difficiles, il donnait de graves décisions soit sur le célibat des prêtres, soit sur d'autres matières. Il s'occupait d'écrire de bons livres et à combattre les superstitions, telles que l'astrologie judiciaire. Peu de temps avant sa mort, il commenta le *Magnificat* et le Cantique des Cantiques. Par son testament, il légua ce qui lui restait de livres aux Célestins d'Avignon. La veille de sa mort, sentant approcher sa fin, au milieu d'une troupe d'enfants venus à la messe, il prononça ces paroles humbles et religieuses : « Dieu mon créateur, ayez pitié de votre « pauvre serviteur Jean Gerson. » Puis bientôt il rendit l'âme, âgé de 66 ans, le 12 juillet 1429. On mit cette simple inscription sur sa tombe : *Pœnitemini et credite evangelio.*

« Depuis St. Bernard (dit un critique latin qui pa- « raît être juge compétent), l'Eglise n'a point eu « d'écrivain d'une plus grande réputation, d'une « science plus profonde et d'une piété plus solide que « Jean de Gerson. Son style est inégal. Dans quelques- « uns de ses ouvrages élaborés, il est soigné; dans « d'autres composés à la hâte ou destinés à la foule, « il est négligé ; ce qui est arrivé à presque tous les « écrivains de son époque. Il y avait alors comme un « double idiôme de la langue latine; l'un correct et « poli dont on se servait dans les discours publics et « d'apparat ou dans les ouvrages travaillés avec soin, « l'autre barbare et grossier dont on usait devant le

« peuple et dans les écoles. On peut remarquer ce « double style dans les écrits que nous ont laissés « Gerson, d'Ailly, et les autres auteurs contempo- « rains.

« Tous les écrits de Gerson n'ont pas la même « valeur. Dans les questions qu'il agite ou qu'il résout, « il n'atteint pas toujours le vrai point de décision. « Toutefois, parmi ses œuvres il en est un grand » nombre d'excellentes dont les théologiens peuvent « beaucoup profiter. Je ne sais même s'il est aucun « théologien des siècles suivants dont on puisse tirer « plus de saintes maximes et de dogmes utiles. »

Ce jugement, élégamment écrit en latin, me prévenait des œuvres de Gerson, lorsque l'examen du petit traité, intitulé *De l'éloge des écrivains-copistes*, et offert à l'Académie de Caen par M. Spencer Smith, a appelé tout mon intérêt et toute mon attention.

Avant l'invention de l'imprimerie, Gerson, homme profondément religieux, déplorait le mauvais état des manuscrits. Les livres étaient tellement incorrects de son temps qu'il eût mieux aimé, disait-il franchement, qu'il n'en existât pas.

(1) « Les copies étaient parfois tellement infidèles « qu'elles devenaient inintelligibles pour l'auteur lui- « même. Cet inconvénient grave, nuisible aux univer- « sités et au progrès des études de notre temps, venait « de ce qu'on admettait des copistes, sans examen de « capacité. Des originaux incorrects étaient donnés à « transcrire à d'ignorants copistes; comment s'éton- « nerait-on de la corruption des manuscrits?

(1) Consid. VI.

« Si pour obvier aux fraudes dans les arts méca-
« niques, tels que ceux de fabricants de drap, de bou-
« langers, de couteliers, etc., on nomme des inspec-
« teurs, comment peut-on souffrir que l'œuvre la plus
« précieuse ne soit sujette à aucun contrôle? Autrefois,
« chez les Saints Pères, on n'admettait point indis-
« tinctement comme écrivains les sujets incapables;
« mais on faisait subir au récipiendaire un examen
« jusques sur la ponctuation, qui rend la lecture plus
« facile, en jetant une grande lumière sur l'ouvrage. »

Plein de ces idées, dignes d'un érudit de sa force, Gerson entreprit de faire l'éloge d'une profession ou d'un exercice, tombé dans des mains rares et inhabiles. Il voulut relever, par de justes louanges, l'art du « copiste appliqué aux saintes Ecritures. A cet effet, il composa le traité intitulé : *De laude scriptorum.*

(1) « Jésus-Christ, dit-il, exhortait les Juifs à scru-
« ter les saintes Ecritures. Mais comment les examiner
« à fond, si on n'en a pas? Comment en avoir si l'on
« n'en écrit pas? Comment en écrire sans écrivains?
« Donc les copistes sont nécessaires. »

Et pour engager à copier les écrits religieux, l'auteur ajoute que « tout copiste capable et exercé fait
« une œuvre méritoire en soi, et non pas une œuvre
« servile. »

Un moine du couvent des Chartreux avait soulevé ce doute-ci : « Est-il permis d'écrire gratis les livres
« de dévotion, les jours de fête? »

Gerson saisit cette occasion d'exposer ses idées sur

(1) Pag. 1. init.

les moyens de remédier à l'abus des mauvaises copies. Il dédia son ouvrage aux Célestins et aux Chartreux.

(1) « Il faut observer, d'abord, que le nom d'écri- « vain-copiste, *scriptor*, suppose de l'habileté et de « l'exercice. Quant au scribe, *scriba*, il sous-entend « un érudit, versé dans la connaissance de la loi « divine et ayant l'aptitude nécessaire aux recherches, « à l'examen et à la composition, comme les scribes « chez les Juifs, comme l'écrivain vif et ingénieux « Esdras, comme les docteurs et professeurs en théo- « logie chez les chrétiens. Mais ici nous n'entendons « parler que des écrivains dont le travail est manuel « et quasi-mécanique. Or, ceux-ci sont plus ou moins « habiles à copier un discours soit écrit, soit oral, « comme Baruch qui recueillit tous les discours, sortis « de la bouche de Jérémie. Il en est qui sont à la fois « auteurs, scribes et copistes, comme le divin Am- « broise, qui composait et écrivait ses ouvrages. Il est « aussi des écrivains de la dernière classe qui, n'ayant « aucune intelligence de ce qu'ils écrivent, sont ap- « pelés calligraphes, *quasi pictores*. Dans un ordre in- « termédiaire, il s'en trouve d'autres qui ont une in- « telligence suffisante de ce qu'ils écrivent, du moins « au point de vue grammatical ou littéral, comme on « voyait autrefois et comme on en voit encore dans « les communautés religieuses, dans les Universités, « et les écoles régulièrement instituées. Nous avons « principalement l'intention de parler de ces derniers « écrivains. »

(2) Prélim.

L'auteur entre ensuite en matière :

« L'écrivain, dit-il, qui copie les livres de la sainte « doctrine, même les jours fériés, accomplit une œuvre « méritoire de sa nature, et si elle provient de la cha- « rité et de la soumission, elle lui fait acquérir la vie « éternelle. Par son travail il prêche, étudie, prie, « donne, fait pénitence, répand le sel de la sagesse, « fait couler la source de vie, en entretient la lumière « pour les races futures ; il enrichit, arme, garde et « honore l'Eglise. »

Telles sont les douze considérations qui appuient la solution de la question posée et qu'après avoir rappelées dans trois vers hexamètres, il développe avec un art ingénieux, une vaste érudition, tant sacrée que profane et une inspiration toute biblique.

Examiné d'abord au point de vue littéraire, le traité de Gerson a la couleur merveilleusement poétique des livres saints :

(1) « Nos livres, dit-il, ne ressemblent pas à des « citernes vieilles et épuisées, mais à une fontaine de « jardin, à la source d'eaux vives qui découlent du « Liban. Plus les ruisseaux de la science avoisinent la « source de toute sagesse, plus leur onde est salutaire. « Ils serpentent au contraire dans le monde, sans re- « tenir le goût de cette source originelle, bientôt ils « engendrent un limon, une vase d'où naissent des « insectes malfaisants, des grenouilles, des crapauds, « des couleuvres qui empoisonnent et tuent les buveurs. « Abreuves-toi donc, ô écrivain ! des eaux vives qui

(1) Consid. VII.

« descendent du Liban, et ne dis pas avec les hé-
« rétiques : les eaux clandestines sont plus douces. »

(1)« Tu peux, selon les variations de ton goût, te dé-
« lecter de mille saveurs. Qui accuserait la multiplicité
« des Ecritures saintes d'être superflue? Ne convient-
« il pas que la table de la sagesse soit abondante et
« chargée d'une immense variété de mêts ? »

(2) « Si tu ne peux apporter dans l'aire de l'Eglise
« d'amples gerbes, efforce-toi du moins d'y en appor-
« ter quelques-unes médiocres ou même une seule, si
« tu en crois St. Grégoire ; afin que tu n'apparaisses
« point les mains vides dans le tabernacle du Seigneur. »

(3) « Salomon dans ses cantiques compare l'Eglise à
« la tour de David hérissée de remparts d'où pendent
« mille boucliers, l'armure des forts. L'Apôtre nomme
« aussi la parole de Dieu tantôt un bouclier ardent ;
« tantôt une épée à deux tranchants, tantôt le glaive
« de l'Esprit, et le psalmiste l'appelle la flèche aiguë
« du Tout-Puissant. Qu'ils veillent donc tous ceux qui
« ont le zèle de la loi divine, le souverain Pontife, les
« prélats et le clergé qui doivent principalement l'avoir;
« qu'ils veillent à accroître cette armure de livres
« contre toute science qui s'élève ennemie de la reli-
« gion chrétienne. Mais hélas ! Qu'est-ce que dit
« l'Apôtre? Tout le monde cherche à défendre ses in-
« térêts et nullement ceux de Jésus-Christ. »

Ce passage est de l'éloquence sacrée, comme Bossuet en avait, comme en avaient les saints Prophètes,

(1) Consid. VIII.
(2) Consid. IX.
(3) Consid. X.

comme en ont ceux qui possèdent le *mens divinior*, ont puisé leurs inspirations à la source éternellement pure et belle du vieux Liban.

Gerson mêle parfois un enjouement très-fin à la douceur ordinaire de ses paroles. Pour démontrer, par exemple, que l'écrivain prêche, en copiant les saintes Ecritures, il dit :

(1) « Si la langue se tait, la main quelquefois parle « avec plus de fruit. L'écriture en effet, plus durable « que la parole qui passe, parvient à un plus grand « nombre d'esprits. St. Jérôme, il est vrai, disait que « l'action de la parole avait je ne sais quelle énergie « cachée et que les instructions, passant de la bouche « du professeur dans les oreilles du disciple, avaient « une force plus pénétrante. Cependant quelques « hommes très-érudits confessent qu'ils ont plus appris « par l'étude et la réflexion que par l'enseignement « des maîtres. Ainsi St. Bernard se glorifiait d'avoir « eu pour maîtres les chênes et les hêtres, en sous- « entendant sans doute qu'il avait eu aussi la lecture « pour compagne. Ajoutons que parmi les prédicateurs « un grand nombre ne sont que des échos fidèles de « la parole d'autrui; comme s'ils pouvaient de la sorte « mériter l'auréole de gloire due aux vrais prédica- « teurs. Pourquoi donc l'écrivain qui peut avoir et qui « a, comme on le suppose, un zèle égal de procurer le « salut des ames, n'aurait-il pas le même avantage « que l'orateur ? »

La douceur du style devient tout évangélique, lorsque l'auteur veut prouver que l'écrivain prie.

(1) Consid. I.

(1) « L'œil, messager du cœur, peut procurer l'oc-
« casion de prier, quoique rien n'empêche l'écrivain
« de faire sa prière orale, pendant qu'il écrit, il suffit
« qu'il accomplisse le précepte de l'Apôtre, en chan-
« tant dans son cœur les louanges de Dieu ; ce qu'il
« peut d'autant mieux qu'il est plongé dans une sorte
« de solitude..... Il s'imaginera que les saints et les
« anges sont avec lui, toutes les fois qu'il s'entretiendra
« avec les écrivains sacrés ; il croira recevoir du Christ
« lui-même de tendres baisers de consolation, tant
« qu'il rétracera leurs salutaires paroles. »

Ces citations indiquent combien de charme littéraire présente un traité qui, sous la main d'un autre, aurait bien pu avoir une couleur sèche et terne, comme la plupart des sujets de cette nature. Mais Gerson était non seulement un savant du premier ordre en théologie, mais encore un littérateur distingué, qui faisait le vers latin avec facilité et s'était instruit à la véritable école, l'antiquité sacrée et profane.

Au point de vue historique et paléologique, son traité est plus intéressant encore. Il donne, en effet, des documents utiles sur l'état des manuscrits au xv[e]. siècle; il nous fait voir combien l'impéritie des copistes a répandu de ténèbres dans les livres les plus utiles et a créé une torture aussi cruelle pour l'esprit que le fut la trop fameuse question pour le corps.

Voici les principaux passages du traité qui ont rapport à l'histoire du temps et qui nous paraissent curieux :

(1) Consid. IV.

(1) « Il existe encore en Hollande, dit-on, quelques « religieux professant la règle de St. Augustin, que « nous appelons chanoines réguliers et que nourrit « leur travail d'écrivain. . . . .
« . . . .

« Tels sont, à bon droit, ceux qui ont été sanctifiés « par le prophète : travaille de tes mains, dit-il, pour « que tu manges. Tu es heureux ici-bas en espérance « et tu le seras encore un jour en réalité. »

Un de ces moines industriels fut Thomas à Kempis, à qui le chambre des requêtes du Parlement de Paris attribua, après longs débats, la qualité d'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. Il serait bien possible qu'il n'en eût été que le copiste-éditeur ; mais que le véritable auteur, qui a dû être un prêtre ou du moins un homme éminemment religieux, eût été Jean Gerson. Pierre Corneille, qui a traduit en vers cette œuvre divine, pensait « qu'il fallait le remettre en posses- « sion d'une gloire dont il a joui assez long-temps. » Ce grand procès est encore pendant devant l'opinion publique, et le juge suprême n'a point prononcé *in terminis*. Une dissertation nouvelle à ce sujet ne manquerait pas d'intérêt. Mais je ne dois pas m'éloigner de mon but. Je reviens à mes citations.

(2) « Il a existé, je ne sais s'il existe encore des reli- « gieuses, consacrées à ce pieux exercice, comme « autrefois, dit-on, six vierges saintes s'employèrent « à transcrire les œuvres d'Origène. . . . . . »

(1) Consid. III.
(2) Id.

(1) « L'excuse de paresse de quelques moines,
« disant et se glorifiant même qu'ils ne savent écrire,
« n'est nullement admissible. Qu'ils apprennent, qu'ils
« ne rougissent pas, qu'ils ne désespèrent pas d'ap-
« prendre : Le travail et la nécessité triomphent de
« tous les obstacles. » . . . .

. . . .

(2) « Les tyrans, dévastateurs d'empires et destruc-
« teurs de religions, n'emploient pas de machine de
« guerre plus victorieuse que la spoliation des livres,
« témoins les rois d'Assyrie à l'égard de Jérusalem et
« des Juifs. Il y a long-temps que la France elle-même
« a sujet de se plaindre de ces odieuses rapines. Des
« livres lui ont été trop souvent soustraits au profit de
« l'étranger, pour des raisons d'argent sinon patentes,
« du moins occultes, sans compter les pillages à main
« armée. »

Gerson, après avoir prouvé la nécessité de restaurer la profession d'écrivain-copiste que les moines mêmes abandonnaient, a soin d'indiquer parmi les livres saints, ceux dont la description lui paraît surtout utile.

(3) « Les écrits des anciens, tels que notre écri-
« vain les a recueillis, sont généralement plus utiles
« que les leçons dictées par les modernes ; quoique
« nous ne désapprouvions pas les auteurs nouveaux,
« forcés de surgir, chaque jour, à cause de l'altération
« et de la variation du goût de l'esprit qui désire se
« repaître tantôt de cette substance-là et tantôt de

(1) Consid. v.
(2) Consid. IX.
(3) Consid. II.

« cette substance-ci, de la parole céleste, et qui parfois
« aussi s'en dégoûte entièrement; puis encore à cause
« des doutes élevés dernièrement, par rapport à la
« qualité des personnes, à la nature des temps et des
« autres circonstances qui, vu leur infinie variété, ne
« se représenteront jamais tout-à-fait.

« Il importe beaucoup à la chose publique de con-
« server ces dictées ou instructions particulières; s'il
« est vrai que l'écrivain travaille contre les maladies
« de l'âme, comme le médecin contre celles du corps.
« . . . Or, ce n'est pas à tout copiste que nous pouvons
« confier un travail de recherche et d'examen, mais
« au sujet habile dont la mémoire, s'il veut être atten-
« tif, retient mieux ce qu'il écrit que le reste, tant à
« cause du temps de réflexion dont il jouit que de la
« vérité de cette pensée d'Horace :

« *Ce qui est transmis à l'oreille pique moins l'attention*
« *que ce qui est soumis à l'œil sûr et fidèle.*

(1) « Toutefois l'examen approfondi des livres saints
« n'est pas du ressort de tout le monde, surtout
« l'examen de ceux dont les difficultés doivent être
« éclaircis par d'autres passages et par les gloses des
« docteurs; ce que ne peuvent faire l'intelligence et
« le savoir du commun des hommes, destinés à ap-
« prendre la loi divine de la bouche des prêtres. Mais
« ne leur sont pas interdites les œuvres morales et re-
« ligieuses qui ne comportent aucune difficulté, ni
« ambiguité, ni défaut de sens dans la traduction :
« telles sont les histoires ou vies des saints et les
« pieuses méditations. »

(1) Consid. XI.

Ainsi les extraits que j'ai traduits constatent sous une forme tantôt littéraire et tantôt scientifique, plusieurs faits tels que ceux-ci :

La rareté des bons manuscrits, au commencement du xve. siècle.

L'utilité matérielle et morale de la profession d'écrivain-copiste et le besoin d'en relever les avantages.

L'exhortation faite à certains moines paresseux de France de copier les livres saints.

L'existence en Hollande de religieux Augustins, vivant de leur travail de copistes.

Le fait de soustraction en France d'un grand nombre de livres au profit de l'étranger.

La copie des œuvres d'Origène faite par de saintes filles.

L'écrivain désigné, selon la classe à laquelle il appartenait, par les mots *dictator*, *scriba*, *scriptor* et *quasi-pictor*.

L'espèce de livres saints qu'il était permis de copier, etc...

Après avoir développé ses douze considérations, Gerson revient au point d'où il était parti et conclut que rien n'empêche d'écrire, les jours fériés, des livres de dévotion, en usant toutefois de modération dans une œuvre faite en l'honneur de l'Eglise. Il termine son traité en invitant les recteurs des Universités, les supérieurs des couvents et des monastères, les pasteurs des églises cathédrales à se procurer de bons copistes, moyennant certaines immunités ou des appointements convenables.

(1) « Et lors même que ces avantages manqueraient « à notre écrivain, qu'il travaille néanmoins avec « ardeur pour une noble cause, en évitant l'oisiveté « qui est l'exécrable sentine de tous les vices. Qu'il « espère sa récompense ! qu'il l'espère !.... »

Il nous reste à rendre grâces à M. Spencer Smith de son zèle et de son désintéressement pour la science. En donnant comme une nouvelle vie à un écrit précieux du moyen âge, il a appelé l'attention sur son auteur célèbre. Le nom et la gloire de Gerson doivent être d'autant plus chers à tout bon français qu'on lui attribue (2) une défense de Jeanne d'Arc, la libératrice de notre pays, et que des critiques, dont le jugement a du poids, pensent qu'il fut l'auteur du saint et immortel ouvrage de l'Imitation de Jésus-Christ.

F. A. DE GOURNAY,

Docteur ès-lettres,

Membre des Académies de Caen et de Rouen.

(1) Consid. XII.

(2) *Duo opuscula De Puella aut Virgine Aurelianensi.*

Copie d'une réponse de M. Onésime Leroy, *à M.* Spencer Smith :

« Paris, rue N.-D.-de-Lorette, n°. 1,
30 juin 1838.

« Monsieur et Collègue,

« Je regrette de ne pouvoir vous donner dans une lettre tous les renseignements que vous me demandez. Il faudrait un volume; et ce volume est fait. Il a été publié par M. Hachette et ne m'appartient plus. Si j'en avais un exemplaire à ma disposition, je vous demanderais la permission de vous l'adresser.

« Mon invitation à nos confrères de l'Institut historique ne pouvait regarder que ceux qui avaient lu mes *Etudes sur l'auteur de J. C. et sur les MSS. de Gerson.* J'y décris longuement le MS. latin en question qui, comme le MS. français de Valenciennes, n'a que les trois premiers livres ; et tous deux restituent évidemment l'*Imitation* à Gerson. L'édition de 1492 que vous avez est précieuse, mais moins que celle que j'ai depuis acquise. Elle est de 1489, et elle est suivie du traité de Gerson ; *de meditatione cordis.*

« Ma longue lettre à M. de Lamartine, que vous avez dû voir dans les journaux, notamment dans le journal de l'Institut historique, contient, en abrégé,

les preuves que j'ai développées dans mes *Etudes;* et vous suffira, je crois, pour les renseignements dont vous avez besoin. Vous en trouverez d'autres dans l'*Université catholique* (23[e]. livraison—Novembre 1837); dans l'*Ami de la religion* (du 29 mai 1838); enfin dans le cahier d'avril du *Journal des Savants* (article de M. Villemain).

« Mon MS. qui n'est autre que celui de S[t]. Trond (sancti Trudonis) qu'ont décrit les Bénédictins et que l'on croyait perdu, est in-8°. vélin de 120 feuillets, dont voici l'*explicit* rapporté par Martenne et Durand dans leur *Voyage littéraire de deux Bénédictins* (Paris 1717 in-folio p. 199):

« *Hunc libellum fecit fieri* [*sic*?] *Walterus de Stapel,*
« *prior monasterii sancti Trudonis, qui perfectus fuit*
« *anno Dm.* MCCCCXXVII. »

« Mon volume imprimé est un petit in-12 sur papier et où l'on lit ces lignes imprimées après la *tabula :*
« *Liber magistri Johannis Gerson cancellarii Parisiensis*
« *de Imitatione Christi et contemptu omnium vanitatum*
« *mundi unâ cum de meditatione cordis unicuique religioso*
« *ac devoto necessariis felicitu impressus Parisiis Nigmâ*
« *Almanû in vico clausi brunelli ad insignium leonum*
« *pro scolas decretorum anno Dm. millesimo quadrin-*
« *gentesimo octagesimo nono die vero decima octava*
« *januarii.* »

« Cette édition est la première qui ait été imprimée à Paris en caractères ronds. L'exécution en est admirable.

« Les savants voyageurs précités étant arrivés à l'abbaye de S[t].-Trond, dans le pays de Liége, disent

qu'ils virent ce MS. qui ôte évidemment l'*Imitation* à Thomas à Kempis, dont le MS. prétendu original est de 1442, tandis que mon volume Gersonien, comme on vient de voir, est de 1427 !

« Ce MS. de St. Trond, je ne songeais pas même à le chercher, quand me trouvant à Gand en 1836, un libraire me le montra et me le donna pour cinq francs. J'en aurais aujourd'hui plus de mille, si je voulais le revendre. Le savant Alexandre Tourgueneff, chambellan de l'empereur de Russie, qui est venu dernièrement me visiter, incline comme vous, Monsieur, à croire Gerson auteur de l'*Imitation*, ou plutôt il n'en doute pas, et il mentionne mes découvertes en tête de la traduction russe qu'il va publier de l'*Imitation*. Cette circonstance des trois premiers livres seulement; cette coïncidence avec le MS. français de Valenciennes; cette absence du livre « *de Sacramento* » l'à surtout frappé; mais ne me paraît point à moi une argumentation conclusive en faveur de Gerson.

« Veuillez, mon honorable collègue, pardonner à mon laconisme; je suis en ce moment accablé de travail, et je n'ai que le temps de vous offrir l'expression de mes sentiments distingués.

« O. Leroy. »

LE COMMERCE

journal politique et littéraire

1842—Février 14.

(Feuilleton—Extrait.)

CORNEILLE et GERSON dans l'Imitation de J. C.
par ONÉSIME LEROY.

Que la piété de nos lecteurs ne s'alarme pas : le feuilleton ne fera pas de scandale. Qu'on lui permette de se recueillir comme un autre dans ce temps de recueillement universel. Un zèle chagrin qui le renverrait au théâtre ne serait pas selon la science. Qui sait les voies du salut ? Le feuilleton vient du théâtre, il est vrai ; mais saint Genest, martyr, en vient aussi. Corneille en venait, et il mit en vers l'Imitation de *J. C.* Le chancelier Gerson, à qui la gloire de ce beau livre est aujourd'hui restituée, fut long-temps un homme du siècle. Enfin l'auteur de l'ouvrage dont il s'agit dans ce feuilleton est un poète dramatique que l'étude du théâtre a fait devenir insensiblement homme de piété. Il ne faut donc excommunier personne. M. Onésime Leroy composa et fit jouer dans sa jeunesse

de bonnes et joyeuses comédies en vers. L'ardeur de bien faire et de chercher des modèles le jeta dans des lectures sans terme. Il étudia nos vieux mystères et en fut enchanté ; pour les lire avec plus de fruit, il voulut connaître à fond les idiomes de la langue d'Oil, ceux de l'Artois et de la Flandre, et il publia un traité de linguistique avec des exemples tirés d'Adam d'Arras et de Jean Bodel. Ce Jean Bodel fut l'auteur d'un mystère ignoré ou mal connu des érudits, et dont nous avons vu de curieux fragments dans un précédent ouvrage de M. Leroy : *Les études sur les mystères.* On sait que la *Passion* était le sujet le plus ordinairement traité par les premiers fondateurs de notre théâtre : les poètes trouvaient dans la sainte épopée des textes fréquents d'allusions aux faits contemporains. A force de fouiller les bibliothèques ; M. Leroy eut la bonne fortune de secouer la poussière immémoriale qui couvrait plusieurs manuscrits de Gerson ; il remarqua un sermon sur la Passion écrit en français. On verra ci-après que Gerson aimait à discourir et même à écrire en langue vulgaire. Né en 1363, porté jeune encore par son mérite des rangs obscurs du clergé au poste éminent de chancelier de Notre-Dame de Paris et de l'Université, Gerson prêcha et enseigna dans le tumulte des orages publics, à la fin du XIVe. siècle et au commencement du XVe. ; il parla aux grands, au pape, dans les cours, dans les conciles, il parla au peuple, aux femmes, aux enfants. Sa vive et âpre éloquence intimida et irrita ses adversaires, et lui suscita de puissants persécuteurs ; mais ni la misère, ni l'exil, ni les menaces de mort ne purent réduire l'orateur au

silence ou ralentir la plume du pamphlétaire, si ce titre convient à l'auteur de cette foule de petits ouvrages de controverse, *libelli*, et de sermons qui se répandaient par des copies à la main; car l'imprimerie n'existait pas encore. Il poursuivait sans ménagements pour les choses et pour les personnes, tout ce qui lui semblait erreur, abus, hérésie, ou crime; il fulmina contre les théâtres, contre l'astrologie judiciaire, contre les impuretés du roman de la Rose; il eut occasion de traiter rudement cet ignoble Cauchon qui depuis fut le juge de la Pucelle.

Poussé par une curiosité que sa subite admiration pour Gerson excitait encore, M. Leroy continua ses investigations; il tira des cartons de la bibliothèque de Valenciennes un manuscrit bien authentique de Gerson. O prodige! c'était un fragment de l'*Imitation* écrit en français, non pas exactement conforme au texte latin, mais s'en écartant, par les différences qui distinguent un premier jet d'un travail de dernière main. Plus de doute: Gerson est le véritable auteur de l'*Imitation*; il passa les dernières années de sa vie à terminer et à mettre en latin l'ouvrage dont il avait long-temps auparavant ébauché en langue vulgaire les parties principales.

Voilà donc par quelles voies notre poète comique a été conduit de Molière et du *Tartufe* à Gerson et à l'*Imitation de Jésus-Christ*, en passant par *les farces et sotties*, et par les œuvres des confrères de la Passion. Mais voici le miracle: M. Leroy a médité d'une âme recueillie sur ce livre, « le plus beau, dit Fontenelle, qui soit sorti de la main d'un homme, puisque l'Évan-

gile n'en vient pas. » Il a puisé dans l'étude de l'*Imitation* une foi active. Tous ses soins vont à propager ce livre qui est devenu le sien; il le recommande dans l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui aux hommes lettrés, à ceux qui, comme lui, aiment les beaux vers. Or, la traduction de Corneille en contient qui ne sont pas indignes, en vérité, de l'auteur de *Polyeucle.* Cependant un préjugé, adopté de confiance, avait fait passer cette œuvre de Corneille pour un radotage de vieux poète tombé en pénitence. C'est dans cette disposition d'esprit que M. Leroy a fait l'ouvrage ici annoncé.

C'est une étrange destinée que celle de ce petit livre qui depuis quatre siècles est dans toutes les mains, et dont le monde ignorait encore l'auteur il y a quelques années, comme si le ciel eût exaucé la prière que lui adressa l'immortel inconnu : *Da mihi nesciri.* Avant l'imprimerie, les copies en étaient déjà innombrables, et elles ont été multipliées à l'infini par l'impression. Les bibliographes en comptent deux mille éditions latines, mille françaises. Les Français en ont fait soixante traductions, les Italiens trente, etc. L'ouvrage a été attribué au chanoine Kempis, et à un certain Gerson, moine bénédictin, reconnu aujourd'hui pour fabuleux. M. Michelet, qui doute encore, donne à entendre que *l'Imitation* n'est l'œuvre de personne, qu'elle s'est en quelque sorte composée d'elle-même, et que ce n'est rien qu'un assemblages de règles recueillies ça et là par des compilateurs, espèce de *rapsodes.* Nous avons des historiens qui sont d'admirables destructeurs de faits! Au reste, on a bien dit que les poëmes attribués à Homère n'avaient pas d'auteur; on a bien dit la même

chose de l'Evangile ! Dans le XVIIe. siècle, deux partis agitèrent entre eux la question de savoir, si *l'Imitation* était de Kempis ou de Gerson; Kempis avait naturellement pour lui les chanoines et Gerson les bénédictins. Gerson qui n'avait appartenu à aucun ordre régulier, n'eut point de parti. La dispute dégénéra en querelle violente, en invectives ; on en vint à plaider. Un *gerseniste*, nommé C. Cajetan, fut traité, dans un factum, par un *kempiste*, de *rabougri*. Plainte fut portée au Parlement de Paris. En effet, que pouvait signifier ce mot *rabougri* ? *Rabougri* devait être gros d'injures. L'Académie française, consultée, répondit que ce mot ne signifiait rien qu'un *corps imparfait et raccourci;* par conséquent il n'y avait pas d'injure. Arrêt conforme du Parlement. La connaissance de ce fait n'est pas indifférente dans le temps de chicane et de fureur processive où nous vivons. Un journal ne peut répondre qu'il ne s'oubliera pas dans l'ardeur de la polémique jusqu'à traiter de *rabougri* quelqu'un ou quelque chose de respectable, et à dire, par exemple : « Un personnage rabougri, un système rabougri, une politique rabougrie, une assemblée rabougrie. » Un procès peut s'en suivre, et il est bon d'avoir pour soi l'Académie et le Parlement. Que les écrivains politiques tiennent donc note de cette indication donnée par M. Leroy. *(V. Jugement de nos seigneurs du Parlement de Paris*, etc., réimprimé dans la contestation touchant l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*, etc. ; Paris, seb. Cramoisy, 1652 ; in-4°. de 240 pages — *Sentimens de de l'Académie française*, etc. ; Barbier, Dissertation, etc., p. 172 et 173*)*. Les dissertations auxquelles cette question a donné matière formeraient une bibliothèque.

Corneille penche volontiers pour Gerson. « Mais comment, a-t-on dit, ce Gerson, qui avait dans l'esprit tant d'indépendance, eût-il écrit dans *l'Imitation* tant de choses soumises? ». A cette objection, M. Leroy oppose des raisons qui nous semblent solides. A l'époque où Gerson mettait la dernière main à son œuvre, il avait atteint l'âge du calme intérieur et de la résignation ; ce n'était plus l'homme public dont la voix avait tonné à la cour de Charles VI et d'Isabeau de Bavière ; qui avait affronté la vengeance du duc d'Orléans et celle du duc de Bourgogne, et bravé la furie des *Cabochiens*. Il ne ressentait plus la fougue de son âme : seulement il s'en souvenait. Et comment un solitaire, nourri au fond d'un cloître de contemplation ascétique, aurait-il su consoler des afflictions qu'il n'eût pas connues? M. Leroy ne saurait voir dans l'*Imitation* que la réflexion d'une âme ardente reposée des agitations du monde. Il trouve même l'explication de plusieurs pensées du livre dans la vie tourmentée de l'auteur.

Gerson parvenu rapidement, comme on l'a vu, à la dignité de chancelier de Paris, fut chargé de faire, au nom de l'Université, des remontrances au roi Charles VI ; il prononça un discours en français dont M. Leroy a extrait des fragments dans ses *Etudes* ; il signala les misères auxquelles le royaume était en proie par la faute des princes, *car leur discussion est trop nuisable et rechet toute sur le pauvre peuple*. Après avoir énuméré les maux causés aux *gens petits* par les *varlets* de certains grands, il dit au roi : « Toy prince, tu ne faicts pas tels maux, il est vrai ; mais tu les souffres ; advise si Dieu jugera justement contre toy en disant : Je ne

te punis pas; mais si les diables d'enfer te tourmentent, je ne les empescheray point. » L'apostrophe allait droit au duc d'Orléans, frère du roi. Ce prince se plaignit à l'Université qui soutint son chef. Ce même duc d'Orléans tomba depuis sous les coups des assassins soudoyés par le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur. Gerson se tourna contre le meurtrier, et prononça en chaire l'oraison funèbre de la victime. C'est dans le même temps à peu près qu'il prêchait la Passion, et paraphrasait le texte de l'Evangile en langue vulgaire. Cette paraphrase était hérissée d'allusions et de personnalités. « Que fais-tu, Pylate!... Je te voy muable si tu te contredis à toy-meisme; tu te dis estre innocent du sang de Jhésus, tu en laves tes mains, non pourquant tu le livres à la mort; tu l'abandonnes à ses mortels ennemis, tu qui avais paravant dit qu'il était en ta puissance de le délivrer. Tu te laves comme la corneille; toute l'eau de la grant mer ne pourrait oster le sang du benoist Jhésus de tes mains, néant plus que la noire couleur de la corneille. » A l'occasion de la sémonce donnée par Jésus à son disciple coupeur d'oreille, le prédicateur lançait ce rude sarcasme qui allait où il pouvait: « advises icy, ô cueur impatient, cueur gros et enflé qui ne peus mais, ne veulz souffrir une durette parole que soubdainement ne deviengne yreux; et en telles contenances semblables, furieux, tu maudiz, tu jures, tu rougis, tu menaces ou fiers (*frappes*), ou rompts ou jettes ce que tu tiens, ou ce que tu encontres, et t'en prens encoires à Dieu, en disant que tu ne l'as pas desservy, et n'attends pas qu'il te venge comme ton juge... Tu te constitues juge

et partie en ta cause. Incontinent tu pense à la vengeance, etc... » Gerson dont l'éloquence ravissait et entraînait le peuple avait quelquefois éprouvé les retours de la faveur populaire. Que d'amertume dans ce passage du sermon ! « Or vous fiez en la faveur du monde, en espécial du peuple. Certes, il n'est chose plus variable, plus inconstant, plus muable : vous y véez ici clerement. Naguaires le peuple nommoit Jhésus roy fils de David, benoist soit quy vient au nom de Dieu ; et maintenant s'escrie : oste, oste, crucifie le ! si nous est ceste chose en bon exemple que nous n'y ayons ou mettons nostre esperance ou assuréance, nostre gloire ou nostre fiance. » M. Leroy rapproche ce passage de la fameuse parole de Mirabeau : « Je n'avais pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance du Capitole à la Roche Tarpéïenne. »

Après l'assassinat du duc de Bourgogne, Gerson qui habitait le cloître Notre-Dame se vit en lutte à la haîne de Jean-sans-Peur. Il fut un jour sommé par les *Cabochiens* de payer une taxe « sous manière d'emprunt, dit Juvenal des Ursins, cité par M. Leroy, dont ils grevaient tous ceux qui avaient renommée d'avoir argent, tant du parlement que des marchands et bourgeois de Paris ; et s'ils ne prestaient vivement on les envoyait en diverses prisons. » Gerson laissa piller et *rober sa* maison, et se *bouta ès haultes voustes de Nostre-dame.* Des historiens disent qu'il y resta plusieurs mois.

M. Leroy tire un grand parti dans sa discussion de la comparaison du style des sermons et des divers écrits français de Gerson avec celui du fragment original trouvé à la bibliothèque de Valenciennes. Ce sont

souvent les mêmes tours et les mêmes expressions. L'auteur a découvert à la bibliothèque royale un autre manuscrit français dont l'existence était ignorée. Il est intitulé *de la contemplation;* en voici les premières lignes, qui montrent que c'était alors chose étrange et merveilleuse de voir un docteur écrire en langue française : « Aucuns se pourroient esmerveiller pourquoy de tant haulte matière comme est de la vie contemplative je veuil escripre en françois plus que en latin, et plus aux femmes qu'aux hommes.... A ce que je répons qu'en latin ceste matière est donnée et traitée de saints docteurs, comme de saint Grégoire en ses moralités, de saint Bernard sur les cantiques et aussi de plusieurs autres. Si pevent avoir recours les clers qui cervent latin à tels livres, mais aultrement est de simples gens et espécial de mes suers germaines, auxquels je veuil escrire de ceste vie contemplative et de cest estat. »

Ainsi une partie de l'*Imitation* a été prêchée en français. M. Leroy pense que Gerson était alors à Bruges; et c'est ainsi que le manuscrit a été conservé à Valenciennes dans les états du duc de Bourgogne. Le prédicateur, livré à la véhémence de sa parole, n'avait pas la modération de l'écrivain rassis et maître de sa pensée. C'est ici que l'auteur abonde en rapprochements ingénieux d'où il tire la preuve du fait qu'il veut établir. L'orateur s'emporte quelquefois en attaques directes contre ses adversaires et ses ennemis ; mais il est corrigé ensuite par le docteur moraliste qui change une apostrophe passionnée en une pieuse exhortation. M. Leroy voit une allusion personnelle au caractère de Jean-sans-Peur dans ce passage du manuscrit : « Qui

mal se contente et es meut, il sera déjetté (agité) de mouet de souspechons, ne il ne reposera, ja ne lairrai les autres reposer. Il dist souvent ce qu'il ne devrait pas dire, et délaissa à faire ce qui luy serait plus expédient. Aucuns sont quy à eulx-meismes n'ont point de paix, et si ne laissent les autres en paix. Ils sont griefs aux autres, et à eulx-meismes sont-ils plus griefs. Ayes doncques le premier amour sur toy meisme, et lors tu pourras amer ton prochain. »

Ce passage est reproduit avec quelques adoucissements dans le texte de l'*Imitation*, au chapitre où l'auteur oppose au portrait de l'homme pacifique celui de l'homme insociable. Voici la traduction de Corneille:

Mais qui vit mal–content et suit l'impatience
De ses bouillans et vains désirs,
Celui–là n'est jamais sans quelque défiance
Et voit partout matière à de prompts déplaisirs.

Comme tout fait ombrage aux soucis qu'il se donne
Tout le blesse, tout lui déplaît;
Il n'a point de repos, et n'en laisse à personne,
Il ne sait ce qu'il veut, ni même ce qu'il est.

Ces vers sont fidèlement traduits du latin; mais quelle autre vigueur dans le vieux français du sermon ! En comparant la pensée originale du prédicateur avec l'expression de l'écrivain, on observe bien d'autres différences et des amendements bien plus graves. Voici un exemple. L'*Imitation* est pleine de préceptes qui recommandent de chercher la vérité en elle-même et non dans les livres, et de se défier de la vaine science des docteurs : *Felix quem veritas per se docet, non per figuras et voces transeuntes, sed sicuti se habet.*

Heureux est le mortel que la vérité même
Dirige de sa main un chemin qu'il lui plaît,
Heureux qui peut la voir dans sa beauté suprême,
Sans voile et sans emblême,
Et telle enfin qu'elle est !

L'auteur de l'*Imitation* ne s'en prend d'ordinaire qu'à la doctrine et à la subtilité des théologiens ; mais il se garde de toucher aux saintes autorités de l'Ecriture. Cependant une attaque assez irrespectueuse contre Moïse et les prophètes se retrouve dans la version latine et dans la traduction de Corneille.

Je ne veux ni Moïse à m'enseigner tes voix,
Ni quelque autre prophète à m'expliquer tes lois ;
C'est toi qui les instruis, c'est toi, qui les envoie
Dont je cherche la voie

. . . .

Ces prophètes, enfin, ont beau crier et dire,
Ce ne sont que des voix, ce ne sont que des cris,
Si, pour en profiter, l'esprit qui les inspire
Ne touche nos esprits,
Silence donc, Moïse ; et toi, parle en sa place,
Eternelle, immuable, immense vérité !...

Le prédicateur est moins sage et moins timide que l'écrivain. Voici le passage du manuscrit français ; il est d'une hardiesse à envoyer l'auteur au bûcher :

« Ne parles ce point à moi, Moyse, ou un autre des prophètes ; mais toy Monseigneur et mon Dieu, parle à moy, toy qui est inspirateur et illuminateur de tous les prophètes. Car toy seul me peut sans eux enseigner parfaitement, mais eux sans toi ne me proufiteraient rien. Ils peuvent bien sonner paroles, mais ils ne

donnent point l'esprit, ils parlent bel, mais ils ne regardent point au cuer. Ils baillent lettres mais tu ouvres le sens. Ils ordonnent commandement, mais tu aides à les parfaire. Ils enseignent la voye, mais tu confortes pour y aller. Ils œuvrent seulement par dehors, mais tu instruis les cuers et enlumires. Ils crient par paroles, mais tu donnes l'entendement. Moyse donc, ne parles ce pont à moi, mais toy Monseigneur et mon Dieu, éternelle vérité. »

M. Leroy retrouve l'esprit de l'*Imitation* dans les sermons et jusque dans les lettres familières de Gerson. Cette suave et onctueuse morale de l'auteur du livre avait des formes rudes et poignantes dans la bouche du prédicateur. Il fallait l'entendre gourmander ses auditeurs, et particulièrement les beaux sires, nobles hommes et gentils, qui venaient en l'église de Dieu pour *faire la roue par devant mes demoiselles, ces grans cadets et gros machefoins* qui ne daignaient pas se mettre à genoux et ôter leurs bonnets, qu'ils mettaient tout haut en manière de nid de grue. « Certes nennil ; car souvent il n'y osteront ja leur chapel ou chaperon, et vous auront le baston en la main, en capitaine, ou les autres auront loisel sur le poing, entour eux plusieurs chiens qui souvent font leur ordure contre l'autel. »

Tout cela est dans l'*Imitation* avec des formes différentes, plus correctes, plus pures, exemptes de mouvements passionnés ; mais qui souvent énervent la pensée originale. Ainsi l'*Imitation*, avec sa grâce si touchante, avec ses douces et consolantes prescriptions, a pris naissance dans un esprit satyrique, ce pacte de paix et de charité a été conçu au milieu des discordes

par un des hommes qui avaient pris à la guerre la part la plus ardente. Quel dommage que M. Leroy n'ait pu trouver encore qu'un fragment de ce document précieux ! Tous ses efforts pour compléter sa découverte ont été jusqu'à présent sans succès. Puisse sa persévérance être à la fin récompensée ! Ses travaux même inachevés, ont été utiles à la science et aux lettres. Il a tiré de la nuit des bibliothèques et des archives plusieurs manuscrits de Gerson ; il en a publié des parties qui éclairent vivement l'histoire des mœurs et des opinions de l'époque qui a précédé l'invention de l'imprimerie ; il a encadré ces matériaux dans des compositions ingénieuses auxquelles on peut reprocher peut-être une recherche d'agrément et de style qui déroge à la gravité du sujet. Mais M. Leroy, formé aux habitudes de la littérature dramatique, sacrifie au besoin de plaire; c'est par Corneille qu'il a été conduit au lieu de l'*Imitation*, et Corneille lui-même a le défaut d'être prodigue de richesses poétiques.

***

Le Compte-rendu, revue hebdomadaire et analytique de la librairie, etc. 21 juin 1838.

IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, traduit en vers français par M. Dupuy, avec un bref de S. S. le pape Grégoire XVI et l'approbation de Monseigneur l'archevêque de Paris, du prélat Cappaccini et du cardinal Bernetti.

Nous avons parlé récemment d'un ouvrage étincelant de verve et de style, d'un ouvrage qui a remué le clergé de la capitale, comme il remuera le clergé de toute l'Europe, du *Prêtre*, que les uns attribuent à M. de Lamennais, que d'autres attribuent à M. Auguste Siguier, le tribun catholique et monarchique de la révolution de 1830. Et voilà qu'aujourd'hui il nous tombe encore un livre de religion, à nous, profanes, qui semblons n'avoir eu d'amour que pour les intelligences joyeuses et romanesques. Il est donc bien vrai que la philosophie est sur le flanc; que tous les systèmes cousus et rapetassés qu'on nous donne depuis bientôt un demi-siècle ne valent rien, absolu-

ment rien ; il est donc vrai que l'on réfléchit aujourd'hui ; que l'on demande mieux que des théories creuses et inapplicables ; il est donc vrai qu'il faut laisser là les rêveries pompeuses, les paroles sonores et cadencées de l'idéalisme ou du panthéisme, bagage et pacotille sans débit pour les hommes de sens et d'étude ; il est donc vrai qu'il n'y a rien aujourd'hui, rien d'énergique, de liant, de social ici-bas en-dehors de la sphère chrétienne, en-dehors de l'enseignement sublime que nous laissa le fils de Dieu ; il est donc vrai que le désir des gloires réelles surnage enfin dans cet océan d'erreurs où sont restées englouties toutes les beautés du spiritualisme, pendant plus de cinquante ans !

Puisqu'il en est ainsi, qu'il soit le bien venu, ce nouveau livre, cette traduction en vers français de l'ouvrage le plus universel qui existe.

Mais auparavant, distinguons. Dans ces derniers temps, l'Imitation de Jésus-Christ a été regardée comme une sorte de mine d'or, une sorte de Pactole. Quelques prêtres, plus amis du profane que du sacré, l'ont vendu, en ont trafiqué comme d'une denrée de vente facile et fructueuse. Il n'est pas jusqu'à un certain abbé Desgenettes, curé de je ne sais qu'elle paroisse, qui n'ait cru devoir s'en servir, pardon de la grossièreté de l'expression, comme d'une espèce de vache à lait, à l'usage des dames. Ce saint homme, que Dieu lui fasse paix et miséricorde ! s'est donné là un grand travail pour les dames : or sus, savez-vous les prodiges qu'il a faits ce saint homme, ce docte curé, cet infatigable bénédictin moderne, cette colonne vivante de

l'Eglise, il a pris son petit Gonnelieu; au lieu de *il*, le monsieur a mis *elle;* et il a posé cinq ou six cents affiches dans Paris, en faisant savoir au public qu'il était auteur de cette merveille qui devait exciter une admiration pyramidale et suffocante depuis Pékin jusqu'à Londres.

L'ouvrage de M. Dupuy ne ressemble en rien à l'œuvre et aux plagiats de tous les agioteurs, de tous les loups cerviers de sacristie; ce qu'il a voulu, c'est d'être utile à son pays, en contribuant pour sa part à répandre dans le public les plus pures maximes de la religion et de la morale, enrichies d'un langage éloquent et poétique. Sous ce rapport, M. Dupuy ne mérite que des éloges et de grands éloges; comme tant d'autres, il aurait pu copier les travaux déjà effectués sur l'Imitation de Jésus-Christ, en tirer un profit de banquiste et d'agent d'affaires; M. Dupuy, laïque, a eu plus de pudeur que certains messieurs du clergé; il a osé accepter les innombrables difficultés d'une traduction en vers; il a osé lutter corps à corps contre le mysticisme de Gerson, contre ses fréquentes répétitions de mots et d'idées; il a mieux aimé remplir une tâche d'écrivain que de descendre à être le commis de quelque libraire; il a voulu être presque original, quoiqu'il ne fût qu'un traducteur. Honneur, honneur encore à M. Dupuy, car il a donné là un exemple capable de faire rougir tous les prêtres spéculateurs, si ces prêtres pouvaient et savaient rougir!

Mais après avoir rendu à M. Dupuy l'hommage qui lui est dû pour sa noble résolution, entrons de plus en plus dans sa pensée.

A notre sens, plusieurs écueils se présentaient pour une œuvre pareille.

L'Imitation de Jésus-Christ ne ressemble en rien à un autre livre. L'auteur, quel qu'il soit, était un homme moitié ascétique, moitié pratique, qui observait également le monde intime et le monde externe ; quelquefois donc il pénètre jusqu'au fond de l'âme, il la suit dans ses plis et ses replis les plus cachés ; d'autres fois, il regarde l'homme dans ses rapports visibles avec ses semblables. Il fallait donc prendre alternativement les nuances les plus variées du style ; or, M. Dupuy a su approprier admirablement toutes ses formes plastiques à la variété du texte, il a été tour-à-tour mystique et moraliste, et avec une verve, une élégance, une simplicité qui ne se sont jamais démenties. Sa traduction n'est pas seulement une reproduction du sens, elle est une reproduction toute esthétique de l'original.

Voilà pour la critique générale ; mais là ne se bornait pas la tâche de l'auteur. Il s'agissait d'organiser un rhythme pour faire passer le mieux possible dans notre langue toutes les sentences de l'Imitation. A cet effet, M. Dupuy a choisi l'alexandrin, le vers qui a servi à la belle et grande composition d'Athalie, dont un feuilletoniste politique qui se déguise aujourd'hui sous le harnais littéraire pour déguiser sa nouvelle palinodie, a prétendu nier la magnifique entente. Cette forme et cette mesure, comme on sait, s'accordent parfaitement avec la poésie grave, sérieuse et didactique. Nous avons remarqué encore avec plaisir qu'au lieu d'adopter des rimes de suite, l'auteur avait adopté les rimes croisées ; ce procédé nous semble heureux,

en ce qu'il rompt la monotonie qui naît toujours d'une répétition perpétuelle des mêmes sons. Qu'on ne croie pourtant pas que le livre soit composé exclusivement de ces grands lambeaux poétiques qui garnissent les pages sans aucune interruption ; une pareille ordonnance aurait été essentiellement vicieuse, parce qu'elle eût amené nécessairement de la prolixité. M. Dupuy a pris le quatrain comme le moule le plus favorable à la mission qu'il avait prise; c'est dans ce moule qu'il a fondu sa pensée, ou plutôt la pensée de Gerson. Nouvelle preuve de goût dont on doit savoir gré à l'écrivain; car il est incontestable que le quatrain est le cadre qui se prête le plus à l'expression rapide et tout à la fois nerveuse des idées.

On s'étonne qu'un homme qui a vécu loin des camps littéraires ait osé se mesurer avec le génie de Corneille, de celui qui fit le Cid, Rodogune et Cinna; on s'étonne qu'il ait osé proposer le combat du ceste poétique à un pareil joûteur; mais, quand on vient à comparer la traduction du grand tragique à celle de M. Dupuy, on ne peut s'empêcher de donner l'avantage à celui-ci. Corneille a voulu faire l'impossible, c'est-à-dire traduire exactement verset par verset ; il a employé ensuite de longues strophes qui vont se déroulant indéfiniment, alourdies d'intolérables prosaïsmes, de répétitions fastidieuses, et d'une uniformité désespérante. M. Dupuy, quelque paradoxal que puisse paraître notre jugement dans cette circonstance, a mieux compris sa tâche de poète, par rapport au plus beau livre qui existe après l'Evangile. De la clarté, de la concision, une sévère interprétation de chaque idée capitale, voilà ce qu'il

a voulu, ce qu'il a fait et ce qu'il donne à ses lecteurs. Quelquefois, à l'entendre, vous croiriez entendre quelque grande inspiration lyrique, quelque fragment tombé du haut d'une épopée, ou de beaux vers comme il en échappait à la verve si noble et si féconde de Delille. M. Dupuy est resté dans les larges voies où a marché l'élite de tous nos grands écrivains; il est classique, si l'on entend par ce mot la pureté unie à l'élégance la plus rare et la plus continue du style, à la chasteté la plus délicate de l'esprit.

Que si l'on nous demande maintenant à qui et à quoi peut servir un pareil ouvrage, nous répondrons que, dans un temps où l'attention publique est émoussée pour tout ce qui se rapporte à la religion et à la morale, la traduction en vers français de M. Dupuy nous paraît éminemment propre à la raviver. Sans doute cet ouvrage n'est pas indispensable aux âmes dévotes et éclairées qui lisent l'Imitation dans l'original, mais nous disons et nous affirmons qu'il est indispensable à toutes les familles, parce que dans chaque famille d'aujourd'hui, il y a de l'indifférence, et que le seul moyen d'y remédier est la nouveauté. D'un autre côté, dans les colléges, institutions, pensions de jeunes gens des deux sexes, les professeurs sont dans l'habitude de donner un prix de sagesse et un prix de mémoire; nous croyons encore qu'on ne saurait faire un meilleur choix que celui du livre dont nous parlons.

L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers français par M. Dupuy, sera donc recherchée par tous les hommes qui ont une bibliothèque bien composée; certainement ce ne sera ni le livre le moins curieux, ni le moins digne d'intérêt.

N'oublions pas de dire d'ailleurs qu'il y a deux éditions de cet ouvrage, l'une de luxe avec encadrements et vignettes que l'on doit aux belles presses de l'un des imprimeurs les plus distingués de la province, M. Gilles Gibert (grand in-8°.) ; l'autre populaire, qui convient à toutes les classes, à toutes les conditions, et qui se vend 2 fr. Quel homme de conscience religieuse et morale ne voudra pas se donner le plaisir de comparer ce travail si exact, si puissant et si beau, avec les pastiches Gonnelieu qu'ont vendus au poids de l'or quelques entrepreneurs de littérature à la toise.

Au reste, nous recommandons à l'examen particulier de nos lecteurs les approbations suivantes ; ils se convaincront par elles que M. Dupuy n'a pas fait seulement un livre remarquable et très-remarquable, mais qu'il a fait encore une œuvre que ne sauraient jamais trop encourager les âmes sincèrement et pieusement dévouées au triomphe des vérités éternelles.

Le Baron DE BREUIL.

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Paris.

Paris, 12 juin 1835.

MONSIEUR,

Vous avez bien voulu m'adresser avec votre lettre du 26 mai dernier, un exemplaire de la première livraison de votre traduction, en vers, de l'Imitation

de J. C. Recevez-en tous mes remercîments, et en même temps mon compliment de félicitation du choix que vous avez fait d'un si excellent livre pour exercer votre talent. Puissent les admirables maximes qu'il renferme, ornées des agréments de la poésie, plus facilement éclairer les esprits, toucher les cœurs, et faire à la religion un plus grand nombre de conquêtes.

Je vous prie de me croire, avec une considération distinguée,

M.,

Votre très-humble serviteur,

HYACINTHE,

Archev. de Paris.

Lettre du Sous-secrétaire d'Etat de la cour de Rome, J. Capaccini.

Rome, 12 janvier 1836.

MONSIEUR,

Tout ouvrage utile à la religion et à l'instruction morale de la jeunesse, si intéressante à l'Eglise et à la société entière, est singulièrement agréable à Sa Sainteté, et vous ne pouviez pas douter qu'il n'en fût ainsi de celui que vous lui annoncez par votre lettre du 24 août dernier, et dont la quatrième livraison vient de paraître.

Parmi tous ces ouvrages on a bien droit de placer l'admirable Imitation de Jésus-Christ, et votre travail

d'en traduire en vers les saintes et touchantes maximes, mérite des éloges par lui-même et par le but que vous vous y proposez. Aussi Sa Sainteté l'apprécie justement, et encourage l'auteur par sa bénédiction.

C'est avec plaisir que je remplis ses ordres en vous l'annonçant; et je vous rends en même temps bien des grâces du don que vous avez eu la bonté de me faire d'un exemplaire de cet ouvrage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance sincère de la parfaite estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Pour S. Emin. le Cardinal secrétaire d'Etat,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. Capaccini,

Sous-secrétaire d'Etat.

Lettre autographe de Son Eminence Monseigneur le cardinal Bernetti.

Rome, le 27 avril 1837.

Monsieur,

Je viens de recevoir, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 6 courant, le volume complet de votre traduction de l'Imitation de Jésus-Christ en vers français. Les quatre livraisons de cet ouvrage dont vous avez la bonté de me parler, ne me sont réellement pas par-

venues, et j'ignore si celles adressées au Saint Père ont eu le même sort. Vous avez donc, Monsieur, bien deviné l'accident par mon silence; car je n'aurais pas manqué de vous en accuser réception et de vous en faire tous mes remercîments : je n'en suis pas moins reconnaissant, et je le suis infiniment, à tant de bonté de votre part.

Je vous dois, à présent, et je vous rends bien des grâces du don de l'ouvrage complet : il est tout fait pour la piété et pour la religion. C'est de cette manière que David élevait à la hauteur de la poésie la plus sublime ses pensées à Dieu, et en chantait la gloire. Vous joignez, Monsieur, l'agréable à l'utile, et toute personne vraiment fidèle à son Dieu y attachera beaucoup de prix. Ainsi vous avez acquis des droits à l'estime et à la reconnaissance de ceux qui s'intéressent de cœur et d'âme à leur véritable bonheur.

Agréez, Monsieur, avec ma reconnaissance, l'expression sincère des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

M.,

Votre très-humble et très-obligé serviteur,

Thom. Cardinal BERNETTI.

S. S. D. Gregorii XVI ab epistolis latinis

Datum Romæ postridie nonas julias MDCCCXXXVII

ILLUSTRISSIME DOMINE,

Acceperat S. S. D. Papa Gregorius XVI plures libellos

quos, illustrissime domine, diversis vicibus obtuleras, interpretationem continentes laudatissimi operis de Imitatione Christi, à te gallicis carminibus elaboratam; nunc autem allatum ei est volumen integrum quod, re absolutâ, rursùs mittere voluisti. Jamdiù quidem ad te pervenisse debuit epistola eminentissimi cardinalis à secretis statûs, quâ, et priores quosdam libellos huc cum tuis litteris perlatos significavit, et tibi sanctitatis suæ benevolentiam testatus est, ejusque nomine debitas gratias persolvit. Modò igitur jussit summus Pontifex, ut ego suo item nomine, tibi ipsi, domine illustrissime, novas pro iterato illo munere gratias agerem, et sensus confirmarem paternæ suæ voluntatis, renunciarem denique de apostolicâ benedictione, quâ te ipsum domumque tuam ex animo impertitus est.

Ego autem, dùm imperata facio, hanc occasionem libentissime amplector, ut tibi, illustrissime domine, meum qualecumque studium et observantiam profitear.

Dominationis tuæ illustrissimæ,

Humillimus addictissimus famulus

Carolus VIZZARDELLI.

Ab epistolis latinis.

Bref de notre très-saint Père Grégoire XVI.

Donné à Rome le lendemain des nones de juillet (8 juillet 1837).

Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI avait déjà reçu plusieurs livraisons que vous lui aviez adressées à

diverses époques, contenant les premiers chapitres de votre traduction en vers français de l'Imitation de Jésus-Christ, ouvrage si digne d'éloges et d'admiration. Maintenant, le volume complet dont vous avez bien voulu faire un nouvel hommage à Sa Sainteté, vient de lui être transmis. Depuis long-temps il a dû vous parvenir une lettre de Son Eminence le Cardinal secrétaire d'Etat, qui, en vous accusant réception des livraisons et des lettres qui les accompagnaient, vous assurait de la bienveillance de Sa Sainteté et vous exprimait, en son nom, les remercîments qui vous sont dus. Le souverain Pontife m'a donc ordonné de vous rendre, encore en son nom, des actions de grâces pour ce nouveau présent de votre part; de vous réitérer aussi l'expression de ses sentiments et de ses intentions toutes paternelles, et de vous confirmer la bénédiction apostolique qu'il vous accorde du fond de son cœur, à vous en particulier et à toute votre famille

Et moi, en exécutant ses ordres, je saisis avec la plus vive satisfaction cette circonstance pour vous témoigner le dévoûment et la considération sans bornes avec lesquels je suis,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Charles VIZZARDELLI,

Secrétaire des lettres latines de Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI.

GERSONIANA

(N°. 9.) *BULLETIN* (10 Novembre 1841.)

de la Société

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Extrait.)

Les personnes qui aiment et qui étudient les vieilles écritures accueilleront favorablement une mince brochure de cinq feuillets, récemment publiée à Caen, par M. Spencer Smith. C'est surtout à elles que s'adresse cet opuscule, intitulé : *Quedam regule de modo titulandi seu apificandi pro novellis scriptoribus copulate.* Il est en effet lithographié en *fac-simile*, d'après un manuscrit du xve. siècle, faisant partie de la bibliothèque de l'éditeur, sans avertissement, sans traduction, sans notes, sans rien de ce qui pourrait en faciliter la lec-

ture ou l'intelligence au plus grand nombre des lecteurs. Nous allons essayer d'en extraire quelques notions qui ne seront peut-être pas sans quelque utilité.

Sur le premier feuillet de la brochure est lithographiée, d'après le manuscrit de M. Smith, la table des ouvrages contenus dans ce même manuscrit. Ils sont au nombre de quatorze, sur lesquels onze sont expressément attribués à Jean Gerson. Ne pourrait-on pas présumer que les trois autres, indiqués sans nom d'auteur appartiennent aussi au célèbre chancelier? L'un de ces trois opuscules anonymes est celui qu'a publié M. Spencer Smith; il est désigné dans la table par ce titre, un peu différent de celui qui est inscrit dans le volume au-dessus du texte du traité : *Quedam regule scribendi et sillabicandi bonos libros.*

Sillabicandi, titulandi, apificandi, trois termes assez rares, et dont le véritable sens ne se présente pas tout d'un coup à l'esprit. Le troisième manque dans le glossaire de Ducange; les deux autres y ont trouvé place, mais non avec la signification que leur a donnée notre écrivain anonyme, et qu'on ne saurait découvrir qu'en lisant l'ouvrage lui-même. Cet ouvrage est un petit traité de la manière d'abréger, à l'usage des copistes de livres ou écrivains. L'auteur leur indique les syllabes qui peuvent être abrégées, et celles qui doivent être écrites en toutes lettres. Parmi les règles qu'il leur trace, il en est qui sont fondées sur la composition des mots. Ainsi la préposition *per,* et la dernière syllabe des mots *super* et *inter* peuvent être abrégées dans les mots composés de ces mêmes prépositions et d'un autre mot; elles doivent être écrites en toutes lettres

lorsqu'elles font partie intégrante du mot. On écrirait, par exemple, en abrégé, *superat* avec le *p* tranché pour *supererat;* du verbe *superare*, doit s'écrire en toutes lettres. L'auteur anonyme énonce même sa règle d'une manière plus simple. *Per*, *super*, *inter*, dit-il, s'abrègent quand ils sont combinés avec un mot quelconque commençant par une voyelle (dans ce cas la lettre *r* termine une syllable). Mais, ajoute-t-il, si l'r se prononce avec la voyelle suivante (c'est-à-dire, si, au lieu de terminer une syllabe, elle en commence une autre), *per*, *super*, *inter*, ne s'abrègent pas. On voit maintenant ce que signifie le verbe *syllabicare :* il n'a pas seulement la signification d'épeler que Ducange lui a donnée; il implique en outre une certaine connaissance de la composition et de la décomposition des mots, et c'est l'application pratique de cette connaissance à la confection des manuscrits que l'auteur anonyme a désignée par cette expression de *syllabicare libros.*

La signification donnée au mot *titulare* dans l'opuscule qui nous occupe, se déduit de celle qu'y ont les mots *titellus*, diminutif de *titulus* et *titellabilis.* S'agit-il d'une syllabe qu'on puisse écrire avec une abréviation, elle est dite *scribenda per titellum ;* la syllabe qu'on ne peut abréger est *scribenda sine titello. Titellus* signifie donc abréviation, ou, pour parler plus exactement, ce mot désigne le signe même qui indique l'abréviation. C'est ce que prouve la règle suivante : les pluriels passifs en *antur* doivent être écrits per *titellum super t* (amabant^{r}); dans les pluriels en *untur*, on abrège aussi la pénultième per *titellum super u*

(amabūt^r). Plus loin l'auteur anonyme s'exprime ainsi : si dans un mot polysyllabique il y a trois syllabes susceptibles d'abréviation (*titellabiles*) ; c'est la première et la dernière qui doivent être abrégées , *scribende per titellum* et il cite pour exemple *cōstanciā* pour *constantiam* , *coprimendu* pour *comprimendum*, etc.

D'après le sens constamment donné aux mots *titellus* et *titellabilis*, celui de *titulare* ne saurait être douteux ; ce mot signifie écrire par abréviation. *Apificare*, dérivé de *apex*, ne peut avoir une autre signification, puisque dans le titre de l'opuscule qui nous occupe, il est donné comme synonyme de *titulare* (*de modo titulandi seu apificandi*).

Le petit traité publié par M. Spencer Smith fournira donc à la nouvelle édition du glossaire de Ducange trois mots nouveaux, *apificare*, *titellus*, *titellabilis*; et une acception nouvelle pour chacun des deux mots , *syllabicare* et *titulare*. Quant aux règles d'abréviation qu'il renferme , elles n'ont plus aujourd'hui qu'une faible importance. Il est même permis de douter qu'elles aient jamais joui d'une grande autorité, car le copiste du manuscrit de M. Smith , tout en les reproduisant, ne s'est pas fait scrupule de les enfreindre.

(N°. 10.) *BULLETIN* (10 décembre 1841.)

de la Société

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Extrait.)

Dans la dernière livraison du Bulletin nous avons parlé d'un traité d'abréviations *(Quedam regule de modo titulandi, etc.)* qui semblait être l'ouvrage de Gerson, et dont l'éditeur M. Spencer Smith, venait d'adresser un exemplaire à la Société. A cet exemplaire devait être jointe une notice manuscrite de M. Smith, qui par je ne sais quel concours de circonstances, ne nous est arrivée que long-temps après le *fac-simile.* Nous avons d'autant plus de raison de regretter ce retard, que cette notice nous eût fourni un motif de plus pour attribuer à Gerson le petit traité dont nous avons parlé.

Dans le volume dont ce traité fait partie se trouve une table manuscrite des matières qu'il renferme, table

qui a été reproduite par M. Smith, ainsi que nous l'avons dit dans notre précédent article. Il y a de plus, au verso de la première tablette de la couverture, une autre table imprimée, dans laquelle les articles sont numérotés. L'auteur de cette table, qui était propriétaire du volume avant M. Smith, n'a compté que treize opuscules, parce qu'il a considéré les *regulæ titulandi* comme ne faisant qu'un avec l'ouvrage qui précède, et qui est le traité de Gerson intitulé : *De laudibus scriptorum.* M. Smith adopte cette opinion. Au bas de la table imprimée est une note qui émane du même auteur que la table, et dans laquelle on lit : « Je regarde ce volume comme le plus rare et le plus « précieux de ceux qui composent ma collection. Les « manuscrits qui s'y trouvent réunis, au nombre de « quatre dont deux sur vélin, ont été copiés du vivant « même du célèbre Gerson, et tout me porte à croire « qu'ils sont de sa propre main (Voir la souscription « du traité de laudibus scriptorum). » Or, voici le texte de cette souscription : *Explicit tractatus de laude scriptorum doctrine salubris, ad celestinos et cartusienses, ymo ad totam ecclesiam generaliter ordinatus lugdini, anno millesimo quadringentesimo* (1) *tercio, in aprili, per magistrum Johannem de Gersono, cancellarium Parisiensem. Orate pro scriptore.*

(1) Ici par erreur du copiste de la notice adressée à la Société de l'Histoire de France, le mot *vicesimo* aurait été omis, et c'est sur cette omission accidentelle que repose le raisonnement du rapporteur de la Société ou du rédacteur du Bulletin. Cet erratum a même formé le sujet d'une réclamation de la part de l'éditeur de *Gersoniana.*

I. S. S.

C'est la teneur de cette souscription , et surtout la prière qui la termine , qui portent l'auteur de la note et M. Smith à conjecturer que le manuscrit est de la main de Gerson. Mais cette induction nous semble un peu hasardée. La formule *orate pro scriptore* nous paraît seule devoir être attribuée au copiste, sans que rien autorise à penser que ce copiste ait été Gerson lui-même. Quant à ce qui précède, le copiste a pu le transcrire d'après l'original qui lui servait de modèle. Nous le soupçonnons même d'avoir commis une erreur dans la date. Tout semble prouver qu'en 1403 Gerson était non à Lyon , mais à Bruges, à la cour du duc de Bourgogne. Ce fut seulement en 1419 que Jean Gerson se retira au couvent des Célestins de Lyon, où il passa dans la retraite les dix dernières années de sa vie. Le supérieur de ce couvent était le frère de l'illustre chancelier, et portait le même nom que lui. On voit par sa correspondance, qu'à sa prière, Gerson avait composé divers opuscules pour les religieux qui l'avaient accueilli, et la souscription qu'on vient de lire ne permet guère de douter que le traité *De laudibus scriptorum* ne soit du nombre de ses ouvrages. Peut-être faut-il donc lire, dans la date de ce traité , *anno millesimo quadringentesimo vigesimo tertio* (1).

Quoi qu'il en soit, ce traité est bien certainement l'œuvre du chancelier Gerson.

Or, dans le manuscrit de M. Smith, il finit au bas d'une page, et la souscription que nous avons reproduite plus haut, est au commencement de la page

(1) Voir la note de l'éditeur au bas de la page précédente.

suivante. Dans cette même page, immédiatement après la souscription du traité. *De laudibus scriptorum*, de la même main, et sans autre signe de division qu'un simple alinéa, viennent les *regulæ titulandi et apificandi.* Toutes ces circonstances, et la liaison des sujets traités dans les deux opuscules, autorisent bien à penser qu'ils ont été l'un et l'autre composés par le même auteur. Mais là doivent, à notre avis, s'arrêter les conjectures. Si le traité des abréviations eût été copié de la main même de l'illustre chancelier, il est probable que cette copie serait plus correcte et plus complète qu'elle ne l'est réellement (1).

(1) Ce traité n'est évidemment qu'un commencement laissé incomplet, et sans l'*explicit* usuel. D'ailleurs, ce n'est pas à ces deux derniers traités (le 13e. et 14e.) du recueil Gersonien dont il est question que s'applique la conjecture de leur origine autographe, c'est plutôt aux quatre premiers MSS. de la *tabula*, qui paraîtront successivement, si les bibliophiles et les paléologues encouragent cet essai. *(Note de l'éditeur de Gersoniana).*

(N°. 11.) *BULLETIN* (10 janvier 1842.)

de la Société

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(**Extrait.**)

Une question littéraire peut devenir à certains égards une question d'histoire. Pendant tout le cours du XVIIe. siècle, on discuta sur la question de savoir quel était l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ ; s'il était Italien, Allemand ou Français ; on s'oublia ; on se laissa entraîner à des injures réciproques. Le Parlement s'en mêla ; le fond de la question fut joint aux plaintes incidentes , et un arrêt solennel du 16 février 1652, défendit aux bénédictins de publier l'Imitation sous le nom de l'italien Jean Gers*en* , et permit aux chanoines réguliers de la faire imprimer sous celui de l'allemand Thomas à Kempis.

Le compétiteur français était le célèbre chancelier de l'Université de Paris , Jean Gers*on*. Comme il n'appartenait à aucune congrégation religieuse, il avait

été mis de côté dès le commencement de la querelle, et après l'arrêt solennel, dans lequel son nom ne fut point prononcé, on ne se pressa pas de tirer ses titres de l'oubli. Ils valaient bien cependant ceux qu'on alléguait en faveur de ses compétiteurs. Mais le moment n'était pas encore venu où ils devaient être produits au grand jour de la controverse. Il était réservé à notre siècle de faire efficacement revivre les prétentions de Jean Gerson, et de restituer à l'illustre chancelier un de ses plus beaux titres de gloire. Cette sorte de réhabilitation intellectuelle a été, pendant une vie longue et laborieuse, le but constant de tous les travaux, de toutes les recherches de feu M. Jean-Baptiste-Modeste Gence, dans divers opuscules connus de tous, dans un grand nombre d'articles de la Biographie universelle, et surtout dans l'introduction et les notes de son édition latine de l'Imitation. M. Gence s'est attaché à montrer que Jean Gersen était un être imaginaire, que Thomas à Kempis n'avait été qu'un copiste, enfin que Gerson était le seul et véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. Cette opinion a été admise par des savants d'une imposante autorité, entre autres par M. Daunou, qui dans plusieurs articles du Journal des Savants, a suffisamment montré qu'il partageait l'avis de M. Gence.

Toutefois on ne peut disconvenir que la doctrine de M. Gence ne soulevât des objections graves, on remarque dans l'Imitation des idées, des sentiments, un style bien peu conforme à ce que l'histoire et les œuvres de Gerson nous apprennent du célèbre chancelier. D'un autre côté, ce livre ou l'auteur s'adresse souvent à des

moines, n'est-il pas écrit pour des moines et conséquemment par un moine? Il était réservé à M. Onésime Leroy de lever ces dernières difficultés. Dès 1837, M. Leroy joignit à ses Etudes sur les Mystères, un appendice où il s'occupa des titres de Gerson à la qualité d'auteur de l'Imitation. Il a longuement analysé une lettre jusqu'alors trop négligée, écrite par le frère de Gerson, qui portait comme lui le nom de Jean, et était prieur du couvent des Célestins de Lyon, où le chancelier passa dans la retraite les dix dernières années de sa vie. Ce curieux document nous montre Gerson « qui pour n'avoir cessé de se déchaîner contre les hé-« résies, en défendant la vérité, s'était vu chassé de « sa maison, privé de ce qu'il avait de plus cher, et « en butte à d'innombrables embûches, » nous le montre, disons-nous, dégoûté du siècle, menant dans le prieuré des Célestins une vie heureuse, paisible, tranquille, et si retirée qu'on l'aurait pris pour un des religieux, quoiqu'il n'eût pas formellement renoncé au monde. Mais à quoi occupait-il ses loisirs? la même lettre nous l'apprend encore. A la prière de son frère, le chancelier composait, pour l'instruction et l'édification des religieux, de petits traités spirituels, auxquels il ne voulait pas laisser mettre son nom. Il en écrivit un entre autres, sur ce texte par lequel commence le quatrième livre de l'Imitation : *venite ad me omnes qui laboratis.* Et ces écrits contenaient une morale si excellente et si pure, que leur doctrine comme un vin généreux, enivrait, pour ainsi dire, le vénérable prieur des Célestins.

Il n'y aurait plus lieu de s'étonner après cela qu'un

livre, s'adressant à des moines, eût été composé par un prêtre séculier. Et si l'on était arrêté encore par la différence qu'on remarque entre le style de l'Imitation et celui des œuvres du chancelier, il suffirait de parcourir quelques autres traités que tout le monde lui attribue, mais qui sont l'œuvre de sa vieillesse. Rien de plus différent, par exemple, du style ordinaire de Gerson, de plus conforme à celui de l'Imitation de Jésus-Christ, que le style simple, grave et onctueux à la fois de l'opuscule qui a pour titre : *De pueris ad Christum trahendis.*

Mais ce n'est pas tout encore. Il existe un vieil ouvrage ascétique écrit en français, et qui fut souvent imprimé jadis sous le titre de *Internelle* (intérieure) *consolation.* Les érudits qui ont eu occasion d'examiner les trois livres dont se compose cet ouvrage, ont reconnu et constaté l'étonnante ressemblance qu'ils présentent avec les trois premiers livres de l'Imitation, dont le dernier est aussi intitulé : *De internâ consolatione.* Mais là s'étaient bornées les observations des savants, et durant la controverse qui remplit tout le XVIIe. siècle, personne ne s'avisa de citer l'*Internelle consolation.* Il est vrai, d'une part, que ce livre était imprimé sans nom d'auteur; de l'autre qu'il n'y avait pas identité parfaite entre les éditions, mais que les éditeurs avaient au contraire modifié, changé, amplifié surtout à leur gré l'ouvrage, en sorte qu'on ne pouvait se flatter d'en posséder le texte original. Ces difficultés disparaissent devant un précieux manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes, que M. Leroy avait déjà fait connaître dans ses *Etudes sur les mystères*, et auquel

il vient de consacrer une notable partie d'un volume nouveau intitulé : *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ.* Ce manuscrit, tout d'une seule main, est l'ouvrage du calligraphe David Aubert ; il a été écrit « par le commandement et ordonnance de très « hault, très excellent et très puissant prince Phi- « lippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, de « Brabant, etc. » Il renferme d'abord deux sermons en frrnçais, sur la passion, « prononchiés à Paris, en « l'église saint Bernard, par vénérable et excellent « docteur en théologie, maistre Jehan Jarson, chan- « celier de Nostre-Dame de Paris. » Cette légende accompagne une vignette qui est en tête des sermons et qui représente Gerson prononçant, ou plutôt lisant ces mêmes sermons devant un nombreux auditoire. Le deuxième sermon finit au recto d'un feuillet ; et sur le verso de ce même feuillet est une grande vignette où l'on voit encore l'image d'un prédicateur, avec cette légende : « Cy commencent les admonitions tirant aux « choses internelles, et parle de internelle consolation. » Le texte qui suit n'est pas un traité ascétique : ce sont trois sermons en français qui correspondent parfaitement aux trois premiers livres de l'Imitation de Jésus-Christ, et où l'on chercherait vainement les rédondances et les longueurs introduites par les éditeurs dans l'Internelle Consolation imprimée. Le texte du manuscrit français de Valenciennes ne tardera pas à être publié dans son entier ; mais on peut juger dès-à-présent, par les fragments qu'en a donnés M. Leroy, que c'est bien là l'original de l'Imitation.

La question d'auteur est-elle même résolue. La ma-

nière dont commence l'Internelle Consolation dans le manuscrit de Valenciennes, immédiatement après les deux sermons sur la passion et sur le feuillet même où finissent ces deux sermons, indique bien que les deux ouvrages sont du même écrivain. Ce qui achève de l'établir d'une manière péremptoire, ce sont les fréquents renvois que fait l'auteur de l'Internelle Consolation à des opinions émises, à des explications données dans ces deux sermons sur la passion. Nous omettons pour ne pas trop nous étendre, d'autres preuves excellentes qu'a énumérées M. Leroy, et qu'il a tirées soit des relations de Gerson avec les ducs de Bourgogne, soit de la nature même du manuscrit, fait pour le duc Philippe-le-Bon, par son ordre, et de la main de son plus habile écrivain.

Maintenant, que Gerson ait composé l'Internelle consolation en français pour ses sœurs, comme l'avait d'abord conjecturé M. Leroy, ou bien qu'il l'ait prêchée à la cour de Bruges, ainsi que le lui fait soupçonner aujourd'hui la composition du manuscrit de Valenciennes, ce n'est plus là qu'une question secondaire. Il suffit d'avoir établi que cet opuscule en trois livres a bien réellement pour auteur, comme les deux sermons sur la passion; « vénérable et excellent docteur, « maistre Jehan Jarson, chancelier de Nostre-Dame « de Paris. » Cela posé, tous les arguments allégués par les partisans de Gerson, afin d'établir que le célèbre chancelier avait composé l'Imitation de Jésus-Christ dans sa retraite de Lyon, serviront à prouver du moins qu'il y traduisit en latin son *Internelle consolation*, pour les Célestins qu'y dirigeait son frère,

comme il avait traduit pour eux son traité français de la contemplation. De là ces allusions aux moines qu'on trouve dans le texte latin de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et qu'on chercherait vainement dans l'ouvrage français. Quant au quatrième livre, qui n'est point dans le texte français, on a déjà vu que Gerson, à la prière de son frère, avait composé sur ces paroles : « *venite ad me* « *omnes qui laboratis et onerati estis, etc.*, » un traité, en latin sans doute, qui n'était probablement pas différent de ce quatrième livre de l'*Imitation*.

Réponse à M. SPENCER SMITH par M. le rédacteur du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France.*

Paris, 8 mai 1842.

MONSIEUR,

M. l'archiviste de la Société de l'Histoire de France m'a remis la lettre que vous lui avez écrite le 5 avril dernier, au sujet de votre manuscrit de Gerson. Des occupations multipliées m'ont, à mon grand regret, empêché d'y répondre plus tôt.

Je voudrais de grand cœur, Monsieur, répondre à votre désir, vous avouer que je me suis trompé à la page 154 du Bulletin, n°. 10; que la date de votre manuscrit est bien la véritable, et que par conséquent ce manuscrit peut bien être, comme vous l'avez cru, de la main de Gerson. Malheureusement tout cela est contraire aux documents et il m'est impossible de changer un mot à ce que j'ai imprimé, si ce n'est afin de présenter comme un fait avéré, ce que je n'ai donné encore que comme une conjecture.

1°. Veuillez lire dans la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques d'Ellies Dupin, la biographie de Gerson

Vous verrez qu'il se rendit à Bruges en 1399; et il ne reparut en France que dans le carême de l'an 1404.

2°. Ce sont les dix dernières années de sa vie (1419 —1429) qu'il a passées à Lyon. Il demeurait chez les Célestins dont son frère était le prieur et correspondait assiduement avec les Chartreux de Villeneuve-lès-Avignon. C'est aux Célestins et aux Chartreux qu'est adressé son livre.

3°. Il est adressé aussi à toute l'église de Lyon, hommage qu'on ne s'expliquerait pas de la part d'un étranger qui n'aurait fait que passer à Lyon.

4°. Vous invoquez, Monsieur, le témoignage des imprimés. Le voici : J'ai consulté l'édition des œuvres de Gerson en 6 vol. in-f°. donnée par Ellies Dupin à Anvers en 1706. Le traité dont il est question entre nous commence à la page 694 du tome II sous ce titre :

Johannis Gersonii, doctoris et cancellarii Parisiensis, de Laude scriptorum, ad fratres Cœlestinos et Carthusienses. Ultrum liceat diebus festis scribere libros devotionis gratis.

Et, il finit par la phrase suivante :

Finit tractatus de Laude scriptorum editus a christianissimo doctore Johanne de Gerson, cancellario Parisiensi. Lugduni, anno domini MCCCCXXIII, *Aprili.*

5°. Ce n'est pas tout; car on pourrait dire que cette fin ne prouve rien si elle est l'œuvre de l'éditeur. Mais cet éditeur a donné encore le titre du traité de Gerson d'après 4 manuscrits, savoir les deux mss. de la bibli. de St. Victor, nos. 1083 et 694, et deux autres du collége de Navarre dont le no. n'est pas indiqué. Voici ce titre tel qu'on le trouve uniformément dans les 4 manuscrits en question : (Gerson. opp. T. II col. 694)

Tractatus de Laude scriptorum, doctrinæ salubris, ad Celestinos et Carthusienses, imo totam ecclesiam Lugdunensem MCCCCXXIII *mense aprili.*

Il y a, comme vous voyez, quelques différences entre ce titre et la souscription de votre manuscrit. Dans cette souscription Gerson adresse son traité à toute l'Eglise, ce qui est bien ambitieux pour un opuscule de quelques pages. Ici il fait un hommage très-convenable à l'Eglise de Lyon qui avait donné un asile à ses vieux jours. Quant à la date, votre manuscrit est en désaccord avec les faits, et avec cinq autres manuscrits, en comptant celui d'après lequel a été faite l'édition des œuvres de Gerson. Je ne puis donc croire qu'il soit écrit de la main de Gerson lui-même. D'ailleurs si l'illustre chancelier eût écrit lui-même les *regulæ titulandi :* par exemple, il n'est pas probable qu'il eût violé les règles qu'il posait dans l'écrit même où il les donnait au public. Or, lisez attentivement cet opuscule et vous y trouverez au moins cinq ou six infractions aux règles qu'il renferme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,

Le Rédacteur du Bulletin,

H. G.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

Je crois que la réclamation que j'adressai au bureau de la Société de l'Histoire de France se bornait à l'omission du mot *vicesimo* dans le compte-rendu de. *Gersoniana* inséré dans le Bulletin de la Société (p. 154), comme je l'ai déjà remarqué dans ma note au bas de la 80e. page de ce recueil.

Cette réponse de M. le rédacteur, d'une politesse parfaite quant aux formes, pèche cependant par le fond, puisqu'elle repose sur une faute de copiste, un mal-entendu de rédaction ou une erreur typographique. Car la révision la plus scrupuleuse de mon MS. met hors de doute que la véritable date de l'*explicit* du traité *de laude scriptorum*, qui forme le sujet de cette discussion, est de 1423, et que cette date a été mal rendue dans le Bulletin de la S. D. L. H. D. F. par le millésime 1403.

Mais comme cette lettre de M. H. G. renferme des renseignements utiles en fait de bibliographie, je n'ai pas hésité de l'adopter parmi les matériaux de ce recueil de correspondances et recherches Gersoniennes, et de la mettre comme document instructif sous les yeux de mes lecteurs.

I. S. S.

LE TOMBEAU DE GERSON.

Pendant qu'à Caen nous nous sommes occupés de recherches qui ont Gerson pour objet, à Lyon on retrouve son tombeau! Voici en quels termes cette découverte est annoncée dans un journal local (1) :

« Le tombeau de Jean Gerson vient d'être retrouvé. On sait que Jean Gerson était chancelier à l'université de Paris lorsqu'après l'assassinat de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, un docteur osa faire l'apologie de ce meurtre ; Gerson le fit censurer, et pour échapper aux ennemis que lui fit cet acte de courage, il fut obligé de quitter la France.

« Quand l'amour de la patrie le ramena, il vint à Lyon et s'établit dans le cloître de l'église collégiale de Saint Paul, consacrant une partie de son temps à l'instruction des enfants pauvres : c'est dans cet humble asile qu'il mourut, entouré de la vénération que méritaient son savoir et ses vertus. Il fut enseveli dans l'église Saint Laurent qui communiquait à l'église Saint Paul, et qui était desservie par le même clergé. Son tombeau, où l'on grava ces mots : *sursum corda pœnitemini et credite Evangelio*, était placée à droite de la chaire ; sur une plaque de cuivre attachée au mur étaient ses armes et cette épitaphe :

MAGNUM PARVA TENET VIRTUTIBUS URNA JOHANNEM
PRÆCELSUM MERITIS GERSON COGNOMINE DICTUM
PARISIIS SACRÆ DOCTOR THEOLOGIÆ
CLARUIT ECCLESIÆ QUI CANCELLARIUS ANNO
NONO LUCE PETIT SUPEROS JULLII DUODENO

(1) *La Revue du Lyonnais*, 86ᵉ. livraison pour le mois de février.

« Le 18 mai 1643, en creusant une fosse pour une dame de Grassi, on fit tomber quelques pierres d'un mur qui donnèrent entrée dans un caveau, où l'on trouva un cercueil entouré de briques. Le bruit se répandit que l'on venait de découvrir le tombeau d'un saint et qu'il opérait des miracles. L'archevêque Louis-Alphonse de Richelieu, frère du ministre de ce nom, descendit dans le caveau, et fit ouvrir le cercueil sur lequel se trouvait l'inscription : Johannes de Gerson cancellarius Pariensis.» Le corps, vêtu des habits sacerdotaux, était bien conservé ; on trouva un calice d'étain posé sur la poitrine. Après avoir pris quelques morceaux des vêtements, l'archevêque fit refermer le caveau.

« En 1793, l'église St.-Laurent fut détruite, et le mausolée de Gerson disparut.

« M. Dunod, architecte, vient de retrouver le lieu où fut enseveli l'auteur présumé de l'Imitation de J. C. ; à l'aide de renseignements donnés par M. le curé de St.-Paul, et d'un ancien plan de l'église St.-Laurent, il a dirigé ses recherches avec assez de bonheur, pour pratiquer les fouilles précisément en-dessus de la voûte du caveau. On y a trouvé des ossements et quelques débris de cercueil ; au mur du fond, une portion de maçonnerie plus récente que le reste, indique l'endroit par lequel, en 1643, l'archevêque Alphonse de Richelieu pénétra dans le caveau.

« Rien au milieu de nous ne rappelle Gerson, quoiqu'on ait demandé souvent pour lui la restitution du témoignage d'estime et de respect que nos compatriotes lui rendirent après sa mort Un monument élevé à la mémoire de l'illustre chancelier, qui dans son humble piété, se fit le précepteur des pauvres, ne serait, ce nous semble, qu'une justice tardive rendue à l'homme de bien, dont la vie pieuse et les vertus ont des droits incontestables au souvenir des ames chrétiennes. »

MANUSCRIT CÉLÈBRE

DE L'IMITATION

ET

PORTRAIT DE JEAN GERSON,

Chancelier de l'Eglise de Paris, auteur titulaire le plus ancien du livre de l'Imitation de Jésus-Christ.



Sous le nom de Gerson, par quel heureux destin
Un Livre, cher à tous, m'est tombé sous la main,
Transcrit par son Neveu? (1) Quel plus beau témoignage!
Gerson jeune est dépeint en tête de l'ouvrage.
Puis, sont gravés les traits du docte auteur vieilli.
Le Ciel m'en offre, enfin, un Portrait accompli (2).
Du Docteur très-chrétien (3) la physionomie
Montre la gravité jointe à la bonhomie.
Ces contours grands et doux, empreints d'affliction
Les plis droits de son front, exprimant la constance,
Peignent l'esprit mûri par la réflexion,
Et d'un cœur éprouvé la longue patience.

Quel volontaire exil fut plus religieux
Que l'exil où Gerson, fuyant la malveillance (4),
Court défendre la foi, dans l'asyle pieux
Offert à sa vertu contre les Factieux ?
Qui mieux connut le monde, et qui, par la souffrance,
Apprit mieux à verser la consolation
Au sein de tant de maux dont gémissait la France (5),
Que Gerson, digne auteur de l'Imitation (6),
Gerson, de qui la vie, éclatante de zèle,
Fut, en se conformant à son divin modèle,
Une croix, un martyre, une autre Passion (7) !

NOTES.

(1) Manuscrit in-folio des quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ, sur vélin, ayant en tête une miniature qui représente le docteur Gerson, méditant et écrivant. On y a joint un autre portrait du même, gravé sur une thèse, mais plus âgé. L'inscription du premier livre porte : *Incipit liber primus magistri Johannis Gerson cancell. Paris. de Imitatione Christi.* Voyez la description de ce manuscrit dans la Dissertation de J. de Launoi, de 1663, p. 117, et dans les prolégomènes, pag. LV de notre édition latine de l'Imitation avec notes critiques et historiques sur le texte, publiée en 1826, in-8°. à Paris, chez Treuttel et Würtz. — Voyez aussi ce qui concerne Thomas Gerson, neveu du chancelier, dans notre description, et son article, comme celui de son oncle, dans la Biographie universelle de Michaux.

(2) Tableau ancien, où le portrait de Gerson est peint de grandeur naturelle, et paraît être l'original du portrait gravé sur la thèse. Les autres gravures sont des copies de celui-ci, plus ou moins grossières et chargées.

(3) Voyez le *Gersoniana*, édition des OEuvres de Gerson, par Ellies Dupin, 5 vol. in-folio, 1706.

(4) Poursuivi en Bavière par la faction du duc de Bourgogne, dont il avait publiquement blâmé l'attentat, et réfugié pendant plusieurs années au fond de l'Allemagne, sous la protection du duc d'Autriche, dans une abbaye (Melk) où se sont trouvés les plus anciens manuscrits connus de l'Imitation de Jésus-Chr ist. Voyez nos Nouvelles Considérations sur l'Auteur de l'Imitation, in-8°., Paris, 1832.

(5) Sous Charles VI, lorsque le royaume était déchiré par les discordes civiles, et l'Eglise divisée par le grand schisme, qui, en rompant l'unité, a pu préparer de loin le dissentiment et la réforme, et dont Gerson en se bornant à défendre les libertés

anciennes de l'Eglise de France, et en voulant concilier les esprits par la persuasion, dut chercher à prévenir ou adoucir les funestes effets.

(6) Il mérita d'en être regardé comme l'auteur, par sa piété et sa doctrine, dit Bossuet dans la défense de la déclaration du clergé de France de 1682. Voyez les Considérations citées ci-dessus, où l'on indique les manuscrits nombreux, sous son nom ou de son temps, des livres de l'*Imitation*, dont le texte, plein de gallicismes mêlés de germanismes, et résultant de la collation des manuscrits anciens des diverses contrées dans notre édition latine, offre le plus généralement des leçons uniformes et authentiques, qu'aucun manuscrit isolé, sans date avérée, ne saurait infirmer.

(7) *Epist. J. Gerson pro confortatione cujusdam tentati : Vita Christi Crux fuit. Sic in opere de Imit. Chr.*, lib. 2, cap. 12 : *Tota viti Christi crux fuit et martyrium.* Beaucoup de phrases des Epîtres familières de Gerson, adressées, entre autres, à ses frères religieux, et aux Chartreux de Villeneuve près d'Avignon, auxquels il légua ses livres, dont plusieurs manuscrits de l'Imitation, trouvés chez eux, purent avoir fait partie, sont semblables ou analogues aux phrases de l'Imitation de Jésus-Christ, livre qui, vu son excellence, n'eût pas manqué d'être signalé par Gerson, dans l'Epître de *Libris legendis*, s'il lui eût été antérieur. Il nous est facile de publier un grand nombre de ces phrases semblables, ainsi que des gallicismes semés de germanismes, dont nous avons déjà donné une partie dans l'Index grammaticus et les notes de l'édition latine.

J. B. M. GENCE.

Paris, mai 1833.

NOUVEAU MANUSCRIT

SOUS LE NOM DE GERSON,

Existant à la bibliothèque de Cambrai, la patrie du cardinal D'Ailli, son ami.

En nous montrant l'Auteur du *Qui sequitur me*,
Grâces à Fortia (1), Cambrai m'a fait connaître
Gerson près de D'Ailli, son confrère et son maître.
Ainsi que le Neveu, l'Ami l'a proclamé.
Il semble tout exprès de la tombe (2) exhumé,
Comme un témoin sacré de l'œuvre d'un confrère,
Lorsqu'un ultramontain, du Français l'adversaire
Prétend au treizième âge attacher la leçon
D'un texte trahissant l'âge qui suit Gerson.
Quand de divers pays concorde le langage,
Un titre vicieux, et sans date et sans nom,
Sur vingt titres d'accord aurait-il l'avantage?
Eh! comment sur Gerson pourrait avoir le pas
Un témoin plus ancien (3), si l'auteur ne l'est pas?
Car peut-on rapporter au siècle scolastique,
Fécond en vains débats, en subtils argumens,
Un livre si moral et si philosophique,
Chez qui tout est raison et tout est sentiment!

NOTES.

(1) M. le marquis de Fortia, auquel est dédié le catalogue des manuscrits de Cambrai, publié par le docte bibliothécaire A. Leglay.

(2) L'abbaye du Saint-Sépulcre, où gisait le premier livre de l'Imitation, sous le nom de Gerson, avec les œuvres de D'Ailli.

(3) Le nom ajouté du professeur, *Paracletus de Advocatis*, sur le manuscrit qu'on prétend avoir existé antérieurement à Gerson dans cette famille, paraît appartenir à l'époque du XVIe. siècle, ainsi que l'addition du traité *De Meditatione cordis*. Cette addition supposerait même l'attribution de l'Imitation à Gerson par le possesseur de ce manuscrit, dont l'édition future est annoncée dans le catalogue de F. Didot, et dont il a été fait mention, pag. 29 et 85 de nos Considérations sur l'auteur de l'Imitation.

J. B. M. GENCE.

Paris, juin 1833.

NOTE DE L'ÉDITEUR DE GERSONIANA.

La mention faite de Cambrai dans cet article semble fournir la clef de l'énigme que présente l'existence chez les frères hiéronymites de cette ville des manuscrits de Gerson qui composent le précieux volume dont l'éditeur actuel a tiré les deux traités déjà publiés par lui. Volume qui fait le plus bel ornement de sa bibliothèque, et dont les autres principaux articles seront également répandus par lui dans le public successivement.

I. S. S.

JOURNAL

de

L'INSTITUT HISTORIQUE,

T. VI, p. 174.

(**Extrait.**)

Lettre de M. ONÉSIME LEROY, *membre de la deuxième classe de l'Institut historique*,

À M. DE LAMARTINE, *de l'Académie française, membre de la même classe.*

L'auteur inconnu de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont vous nous parliez dernièrement avec une sympathie si profonde, comme on parlerait d'un frère qu'on n'a pas vu encore, ce grand homme ne se dérobera plus longtemps, je l'espère, à l'admiration du monde entier.

Occupé d'un travail sur l'*Imitation*, je regrettais d'en

ignorer l'auteur, et que tant de recherches faites pour le découvrir n'eussent abouti peut-être qu'à nous ôter l'espoir d'y parvenir jamais.

L'immortel inconnu était-il Français, Allemand, Italien? A-t-il vécu dans le monde? Les préceptes qu'il nous a laissés, les avait-il mis en pratique?

Après avoir examiné les opinions qui, tour-à-tour, ont incliné pour divers auteurs, et les pièces du procès qui, depuis trois siècles, partage l'Europe savante, je m'étais arrêté au vœu exprimé par Corneille dans la préface de son Imitation; de voir restituer à la France la gloire dont elle a long-temps joui, et que n'a pu lui enlever l'arrêt du parlement de Paris de 1652.

Sans regretter que, dans ces débats solennels qui durèrent six jours, un parlement français n'eût à se prononcer qu'entre deux étrangers, je m'étonnais pourtant que le vrai titulaire peut-être, Gerson, eût été mis hors de cause, et je désirais bien vivement que quelque découverte vînt seconder le vœu de Corneille, lorsque mon frère, A. Le Roy, me fit connaître qu'il existait, à la bibliothèque de Valenciennes, un manuscrit inappréciable, contenant 1°. le texte primitif de l'Imitation, composé d'abord en français par Gerson pour ses sœurs, et copié par ordre du bon duc de Bourgogne; 2°. deux discours semi-politiques sur la Passion de Jésus-Christ, prononcés par ce même Gerson, à Paris, l'année même où les confrères de la Passion y représentaient le grand drame dont la Bibliothèque de Valenciennes nous offre aussi le texte manuscrit, comme pour rapprocher ce que l'éloquence et la poésie françaises ont eu de plus remarquable dans le xve. siècle.

Pour ne parler ici que des deux discours de Gerson, vous y trouverez, je vous assure, les allusions les plus courageuses à l'histoire de ces temps, où la chaire tenait lieu de tribune, et où le prêtre de l'Evangile, digne de sa mission, disait la vérité aux grands, et la disait au peuple. Le nom de l'auteur de l'Imitation ne s'y trouverait pas que vous ne pourriez le méconnaître à des détails frappants et à de nombreuses circonstances que je vais publier.

La noble indépendance des deux discours est précisément ce qui les avait empêchés de venir jusqu'à nous avec ce premier jet de l'Imitation, et avec d'autres écrits non moins remarquables, peut-être ; car le manuscrit en question n'est malheureusement qu'un second volume, commençant par la fin du traité que tout porte à croire aussi de Gerson.

Le premier volume, que rien n'a pu faire découvrir, et que nous croyons hors de France par suite des invasions étrangères, est sans doute, comme le second, un magnifique in-folio vélin, chef-d'œuvre de calligraphie, entouré d'une de ces antiques reliures qui traversent les siècles. Il n'a pas dû périr.

Ne pouvant le recouvrer que par la publicité donnée à cette lettre (1), j'ai pensé que vous l'adresser était un excellent moyen d'avancer vers cette lumière où nous voulons atteindre, et une occasion de vous renouveler, etc.

(1) L'éditeur de ce recueil s'empresse de seconder le vœu exprimer ici par M. O. L. en contribuant à cette publicité par la publication actuelle.

I. S. S.

ÉTUDES SUR LES MYSTÈRES

MONUMENTS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, LA PLUPART INCONNUS,

ET SUR DIVERS MANUSCRITS DE GERSON;

Par Onésime Le Roy.—1 fort vol. in-8°. Paris, Hachette, 1837.

Rapport lu à la deuxième classe de l'Institut historique
(*Histoire des langues et des littératures*).

Ce livre est apprécié déjà sous le rapport poétique et littéraire. C'est à nous de l'envisager maintenant comme document historique; il peut être, même sous cet aspect, l'objet de tant de considérations, qu'embarrassé sur le choix, nous nous reprocherions d'avoir trop différé notre rapport, s'il s'agissait ici d'un de ces fugitifs qu'une circonstance ou le goût du jour a fait naître; mais « il n'en est point de nos *mystères*, dit notre honorable collègue, auteur de ces *études*, avec une sorte d'orgueil, comme de ces meubles du moyen âge que la mode exalte aujourd'hui et que demain peut-être elle brisera.»

Ces drames si dignes d'intérêt, on ne peut douter

qu'ils ne soient sortis de l'Eglise même, et de ses liturgies. La trace en remonte aux premiers âges du christianisme. Long-temps ils furent représentés en latin, non seulement dans les divers pays de l'Europe latine, mais même en Allemagne, où la religieuse Hroswithe composa, dès le xe. siècle, dans la langue de Plaute et de Térence, et fit représenter dans son couvent, des drames pieux, dont M. O. Le Roy nous donne une idée piquante.

Des mystères latins des xie. et xiie. siècles, publiés depuis peu par la Société des Bibliophiles français, ne sont pas moins curieux, mais n'approchent pourtant pas encore de l'intérêt qui doit naturellement s'attacher au premier drame écrit dans notre langue. M. Le Roy avait déjà revendiqué (1), pour le département du Nord, la gloire d'avoir élevé le premier monument dramatique dont puisse s'honorer la littérature française. Ce drame, dont la Bibliothèque royale possède le manuscrit, est *le Jeu de saint Nicolas*, composé vers 1260 par Jean Bodiaus d'Arras, sur le massacre des chrétiens en Afrique, à la journée de Mansoura.

Mais est-ce là le plus ancien drame français? MM. de Châteaubriand et De La Rue opposent à cette opinion une *sainte Catherine*, représentée en Angleterre, suivant Mathieu Pâris, dans les premières années du xiie. siècle. M. Le Roy répond que ce drame, joué dans un collége et qui est perdu, était probablement en latin : le français, quoique apporté en Angleterre par Guillaume-le-Conquérant, n'était pas tellement vul-

(1) *Archives du Nord*, 1 août 1829, et *le Temps*, 5 octobre 1835.

gaire encore, que le latin ne fût plus généralement entendu, même en France. A l'appui de son opinion, M. Le Roy cite deux passages latins très-curieux des lettres d'Héloïse et d'Abeilard.

Un journal insiste, et dit que notre collègue M. A. Jubinal a publié, en 1834, le fragment d'un *Mystère de la Résurrection,* en français, bien évidemment antérieur au *Jeu de saint Nicolas.*

M. Le Roy ne nie point l'antériorité du fragment, mais il refuse à cette pièce le titre de *drame;* il prétend que ce n'est qu'un récit mêlé de dialogue, qui n'a pu être joué, et il en donne pour preuve un *fac-simile* qu'il a fait calquer sur le manuscrit de la Bibliothèque royale. Qui de nos deux savants collègues a raison? *Non nostrum inter vos...*

Au reste, M. Le Roy peut céder sur ce point : il lui reste encore d'assez bonnes positions pour se défendre. Ne le voilà-t-il pas soutenant par de fortes raisons que la plupart de nos drames sont dus à des hommes du Nord? Si, parmi *les hommes du Nord,* M. Le Roy comprend les Normands, les Picards et les Parisiens, nous approchons fort de son opinion; non qu'il n'y ait encore bien des provinces où l'on a donné des mystères: notre collègue, M. Le Gonidec, ne vient-il pas d'en publier un en bas-breton, sur *la vie de sainte Nonne et de son fils?* M. Le Roy reconnaît que cette province en a d'intéressants; mais il ne s'en est pas occupé, parce qu'ils ne rentrent ni dans son travail, ni dans les origines de la langue. Le grand débat est donc sur ce point entre les trouvères du Nord et les troubadours du Midi. Plusieurs historiens, notamment les frères

Parfait, avaient, sur la foi de Nostradamus, prêté aux Provençaux de nombreux mystères. M. Le Roy, après avoir soutenu qu'ils n'en ont aucun, s'appuie de l'autorité de M. Raynouard pour ajouter : « Cette austère et âpre versification des mystères a dû naître dans le Nord, loin des chants d'amour et des peintures de la nature physique, où brille le génie méridional. Que de charme et de séduction dans le Tasse et dans la traduction en vers de son élégant interprète (qui est aussi un homme du Midi) ! mais nous y avons à peine entrevu cette Jérusalem que nous apercevrons ici, lugubre à jamais, à jamais lamentable. »

Avant de nous introduire dans la Jérusalem du grand *mystère de la Passion*, dont il a découvert le manuscrit à Valenciennes, l'auteur des *Études* entre dans des détails d'un haut intérêt sur l'esprit, à la fois religieux et dramatique, de nos provinces du Nord et de la Belgique. Il parle de l'institution trop peu connue des *chambres de rhétorique*, qui, fondées dès le XIIIe. siècle, devaient traiter, dans les drames qu'elles représentaient, une question d'un intérêt général. Jusque sous le despotisme du duc d'Albe, ces sociétés littéraires suppléèrent souvent à l'absence des pouvoirs politiques. Rien de plus élevé que quelques-unes des questions morales, politiques, religieuses, qui figuraient *à l'ordre du jour*, et sur lesquelles l'opinion publique était appelée à se prononcer.

M. Le Roy signale encore les représentations dramatiques qui jusqu'aujourd'hui ont eu lieu dans certaines églises du département du Nord, et qui ont provoqué, en 1834, de bien curieuses instructions de M. l'évêque de Cambrai.

Toute cette partie historique de l'ouvrage abonde en recherches. Il y en a beaucoup aussi dans l'analyse des drames. Nous citerons d'abord le *Jeu de St.-Nicolas*, que M. Le Roy s'est plu à rapprocher des principales circonstances du massacre des chrétiens à Mansoura, et de la mort de Robert d'Artois, frère de saint Louis. Quoique le jeune prince ne soit désigné, dans la pièce, que par ces mots : *uns chrestiens nouviaus chevaliers*, on ne peut douter que ce ne soit lui, lorsqu'on l'entend, au moment d'être immolé, adresser à Dieu cette prière :

Seigneurs, se je suis jones (*jeune*),
Ne m'aiés en despit (*en mépris*);
On a véu souvent
Grand cuer encors petit.

Parmi les drames tout mystiques que renferme un autre manuscrit de 1340, appartenant à la Bibliothèque royale, nous devons distinguer le *Baptême de Clovis*, qui jette quelque lueur sur plus d'une question que l'histoire n'a pas résolue. Dubos, dans son *Établissement de la monarchie française*, demande comment Clovis, aussi attaché à ses dieux que le montre Grégoire de Tours, a pu consentir au baptême de ses deux fils. Nous voyons ici que la chose s'est faite par l'ascendant que Clotilde exerçait sur le chef des Francs ; et quand nous entendons la jeune reine, au milieu du triomphe de sa maternité (car son accouchement a lieu sur la scène), dire à la *ventrière* (sage-femme) :

Ce filz emporterez,
Et crestienner le ferez,
Que je le veuil.

On comprend, à ce ton impératif mêlé de caresses et de larmes, que l'heureux Clovis n'a rien à répondre et qu'il cédera tout à Clotilde. Quand elle veut le décider lui-même à adorer son Dieu, il se récrie d'abord :

Que j'aoure com crestien
Votre Dieu? Je n'en feray rien.

Mais avec quel art elle l'amène à la grande action qui doit changer la face de l'Europe !

Autre question :

Ce baptême de Clovis et de ses 3,000 guerriers a-t-il eu lieu par aspersion ou par immersion? Une expression obscure de Grégoire de Tours et le feuillet qui manque à son manuscrit laissaient sur ce point de l'indécision. Tous les arts avaient adopté le baptême par aspersion, comme plus simple, plus décent; et l'on pouvait croire que la poésie dramatique aurait suivi cette marche; il n'en est rien : nos premiers auteurs de *mystères* sont exacts avant tout, et ils ne se permettent pas de déroger aux faits venus à leur connaissance. Or, voilà notre vieux dramatiste qui nous montre Clovis obligé de *dépouiller le vieil homme*, non pas figurément, mais au propre, et de descendre dans le *lavacrum*. Saint Remy lui dit :

Or ça, vezci (*voici*) les sains fons près :
Despouillez-vous.

CLOVIS.

Tout en l'eure, mon ami doulx,

Me devestiray de cuer lie (*de bon cœur*).
Or ça, vez me ci (*me voici*) despouillie;
Qu'ay plus à faire ?

L'ARCEVESQUE.

Pour vous nouvel homme refaire,
Faut que vous mettey ci-dedans.

Quand il est descendu dans les fonts baptismaux, un dialogue s'engage sur tous les articles de foi entre le prélat et le roi. La cérémonie terminée, saint Remy et les chevaliers enveloppent Clovis de la tête aux pieds d'*un drap linge à mestier*, et le portent ainsi dans son palais, en chantant le *Te Deum*. Si notre vieux dramatiste n'avait eu, sur ce fait, des renseignements qui nous manquent, se fût-il, outre la difficulté de cette mise en scène, privé de l'avantage qu'il avait de faire assister Clotilde à la cérémonie?

M. Le Roy fait plus d'un curieux rapprochement entre la naissance et le dernier soupir de cette monarchie; entre le ve. siècle, auquel le catholicisme tend la main, et le XIXe. qui doute et s'égare; entre le premier sacre qu'ait vu la France et le dernier, peut-être, qu'elle verra. Il trouve dans un *Mystère de saint Remy*, de la bibliothèque de l'Arsenal, la confirmation de cette pensée de Bossuet, que le sacre n'a pas été institué seulement dans l'intérêt des rois, mais encore dans celui des peuples. Voici quelques vers de ce mystère, à l'appui de cette opinion. Saint Remy dit au roi:

Or aiez cogitaction
De ce roiaume gouverner,
De voz subgetz bien ordonner,

Et de si bien garder justice
Que le roiaume ne périsse,
Car quant justice y périra,
En grant péril roiaume yra.

L'espace nous manque pour nous arrêter, comme il le faudrait, sur le fameux mystère de la *Passion,* monument précieux, comme peinture des mœurs du xve. siècle, car ce ne sont pas les mœurs juives, mais celles de nos pères que nous voyons, par exemple, aux noces de Cana, dans le boudoir de Madeleine, dans les grands débats du procès de Jésus-Christ ; et ces anachronismes, ainsi que l'observe M. Le Roy, ont bien leur intérêt.

Mais un drame qui est de l'histoire pure et qu'on pourrait nommer le *Jeu de paume du* xve. *siècle,* c'est le *Vœu du Faisan,* intermède célébré à Lille en 1453 pour les noces du prince de Clèves et d'Isabelle de Bourgogne, et au milieu duquel les princes de la chrétienté firent serment de ne rien entreprendre qu'ils n'eussent vengé leurs frères morts, et repris Constantinople aux infidèles. Ce *Vœu,* qui retentit dans toute l'Europe, fut étouffé par le méchant vouloir de l'empereur d'Allemagne. Rien de plus imposant que la scène où la Religion, sous les traits d'une mère affligée, vient se plaindre des princes qui ont laissé égorger ses enfants :

De lieu en lieu, et puis de cours en cours,
Criant premier l'Empereur au secours...
O toy, ô toy, noble duc de Bourgogne,
Fils de l'Eglise, et frère à ses enfans,
Entens à moy, et pense à ma besogne...
Et vous, princes puissans et honorez,

Plorez mes maux, larmoyez ma douleur...
Par mes enfans je suis en ce mesheur,
Par eulx seray, si Dieu plaît, secourue...

C'est encore de l'histoire de France que nous trouvons dans ce *Mystère de saint Martin*, dont M. Le Roy nous fait connaître le manuscrit. Toute la vie du saint évêque est là; et le procès-verbal de la représentation, qui eut lieu en 1496, nous donne les détails les plus curieux sur l'auteur, nommé Andrieu Delavigne, et sur les acteurs, parmi lesquels figure un Bossuet, aïeul du grand évêque de Meaux, dont le rôle offre un rapport frappant avec un passage d'une des plus belles oraisons funèbres de son descendant.

L'auteur des *Etudes* a trouvé dans quelques manuscrits des renseignements précieux qu'a dédaignés l'histoire sur les confréries qui jouaient les mystères, notamment sur celles de Notre-Dame-du-Puy, qui représentèrent le *baptême de Clovis*, *saint Remy*, *Théodore*, *Robert-le-Diable*, *saint Laurent*, etc.; sur les Frères Cordonniers, à qui nous devons le drame si curieux de *saint Crépin et saint Crépinien*; enfin sur la confrérie de saint Louis, qui représenta au palais des rois, aujourd'hui Palais de Justice, le plus précieux de tous ces drames, le *saint Louis* de Gringore, dont le manuscrit, par un concours de circonstances inouïes, est resté long-temps enseveli à la Bibliothèque royale, dans *ces Catacombes de nos plus vieilles gloires.* Le chapitre que M. Le Roy consacre à ce grand ouvrage est peut-être le plus important de son livre. Il nous montre, sous un nouvel aspect, cet auteur méconnu. L'exacti-

tude avec laquelle le pauvre Gringore suit l'histoire jette une vive lumière sur plusieurs événements de la vie de saint Louis.

Après les *Mystères*, M. Le Roy fait l'historique et l'analyse des *Moralités*, dont la plus fameuse est celle des *Blasphémateurs*, laquelle paraît avoir été composée pour venir en aide à l'insuffisance des lois de Philippe-Auguste et de saint Louis. Le ridicule que l'auteur mêle à ses leçons était en effet un remède plus doux, et plus salutaire peut-être, que des lois trop rigides. Ce chapitre nous fait connaître d'autres monuments historiques très-curieux, particulièrement la pièce du *Français et l'Anglais*, composée à l'époque où François de Guyse reprit Calais à l'Angleterre.

Mais ce qui peint le mieux les mœurs du XVIe. siècle, c'est le chapitre des *Farces et Soties*, composées, la plupart, dans des vues politiques. Les partis qui se jetaient alors leurs vérités à la face mettent la société tout entière à nu. L'auteur des *Études* nous signale ici des écarts qui seraient incroyables, s'il n'avait soin de citer toutes ses autorités. Il trouve, par exemple, au XVIe. siècle, la communauté des femmes, et *la femme libre*.

C'est pourtant ce XVIe. siècle si corrompu qui nous a légué, suivant l'expression de Fontenelle, *le plus beau livre qui soit sorti de la main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient pas*, l'Imitation de Jésus-Christ. Nous n'entreprendrons pas ici l'examen des preuves que M. Le Roy présente en faveur de Gerson, et dont les principales sont énumérées dans sa lettre à notre collègue, M. de Lamartine, insérée dans la 34e. li-

vraison de notre journal. Ce chapitre si curieux sur Gerson renferme des extraits d'autres manuscrits de cet homme illustre, notamment de deux sermons semi-politiques sur la *Passion*, que l'on croyait perdus, et qui sont peut-être ce que l'éloquence de la chaire a produit de plus remarquable à cette époque. Le dernier chapitre de l'ouvrage de M. Le Roy est un petit traité de *linguistique* dans lequel l'auteur, remontant à l'origine des règles suivies et des mots employés dans nos plus vieux mystères, regrette, avec M. Raynouard, que notre langue si vive, si naïve, si rationnelle au temps de saint Louis, et tant qu'elle conserva son origine latine, se soit altérée par l'invasion d'idiômes étrangers, et en particulier par l'introduction du grec. Cette dernière langue, réfugiée dans notre littérature à la prise de Constantinople, enfanta des imitations maladroites et sans goût, qui firent perdre non seulement à notre idiôme, mais à nos mœurs, le cachet de leur nationalité. L'auteur, qui paraît avoir beaucoup étudié le latin ecclésiastique, qu'il nomme l'*instrument de la rénovation du monde*, regrette l'abandon où est tombée cette langue facile et féconde qu'il regarde comme la seule clé qui nous puisse introduire dans la connaissance du moyen âge.

En définitive, le livre de M Le Roy est un de ces ouvrages rares, curieux, comme on en publie trop peu dans le siècle où nous vivons, un ouvrage qui eût rendu un bénédictin jaloux, et auquel l'auteur devra plutôt l'estime des vrais érudits, dont le cercle se resserre chaque jour, que l'admiration de ces hommes superficiels qui se pâment d'aise à la lecture d'un roman

welche ou à la représentation d'un drame immoral. La compensation est belle selon nous. Le suffrage des savants et la conscience d'avoir bien fait sont, pour les écrivains tels que notre collègue, préférables à quelque peu d'or et à une fumée qui n'est pas la gloire. Je propose à la seconde classe de voter des remercîments à M. Le Roy pour son beau travail, de l'inviter à poursuivre la tâche vraiment nationale qu'il s'est imposée, et de renvoyer ce rapport au comité du journal, non pas par égard pour votre rapporteur, qui confesse être resté fort au-dessous de sa mission, mais à cause du livre dont il était chargé de rendre compte, livre dont le sujet rentre dans la spécialité de l'Institut Historique, qui fait rejaillir sur l'association le succès d'un de ses membres, et auquel nous serions coupables de refuser le retentissement dont il est digne (1).

Eugène DE MONGLAVE,

Membre de la première classe de l'Institut Historique.

(1) Le renvoi a été voté à l'unanimité.

GERSONIANA.

BIOGRAPHIE.

COPIE & TRADUCTION

DE LA NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR GERSON,

Préfixe à l'édition latine du traité *De laude scriptorum*, et publiée ici en français pour la première fois.



Epitoma vitæ Gerson cancellarii, excerpta ex tomo primo operum ejusdem Gersonii, Basileæ edito anno M. D. XVIII.

Anno salutis M.CCC.LXIII. natus est Ioannes Gerson, in pago eiusdem nominis, diæcesis Rhemensis, ex honestissimis deuotissimisque parentibus, patre Arnulpho Charlier et matre Elizabeth, qui ab ineunte

Abrégé de la Vie du Chancelier Gerson, tirée du tome premier de ses Œuvres, publiées à Bâle, en 1518.

L'an du salut 1363, naquit Jean Gerson, dans le village de ce nom, au diocèse de Rheims, de parents très-honorables et pleins de religion; son père s'appelait Arnoulph Charlier, et sa mère Elisabeth.

Dès son plus jeune âge ils lui inspirèrent l'amour de Dieu, et le consacrèrent de bonne heure aux arts libéraux dans un des colléges de Paris. Il s'appliqua ensuite lui-même à l'étude de la loi divine et des saintes lettres, dans lesquelles il fit tant de progrès qu'en peu de temps il surpassa à un haut degré tous ceux qui y professaient la théologie, et il conserva toujours une grande pureté de mœurs. Il était infatigable dans le travail, prudent et modeste dans le conseil, plein de dévouement dans son obligeance. Toutes les fois qu'il fut chargé de défendre la foi et la loi chrétienne, il le fit avec une habileté et une dignité admirable. Comme un autre Leodgaire, il désira surtout l'accroissement et la gloire du royaume de France. Non seulement il écrivit plusieurs ouvrages très-utiles

ætate, ad Dei amorem illum solicitè induxerunt, moxque tradiderunt bonis artibus in Parisiensi Gymnasio instituendum. Deinde conuolauit ad studium legis diuinæ sacrarumque literarum, in quibus ita seipsum exercuit, vt breui tempore, omnes illic Theologiam profitentes, longè superaret, seruata semper morum integritate : in laboribus enim fortis, in consilio prudens et modestus, in zelo ferventissimus erat : quoties legationis munus in causis fidei et christianæ legis obibat, mira peritia vsus est et grauitate. Incrementum et decorem regni Franciæ, sicut alter Leodegarius, apprime dilexit. Contra schisma periculosissimum, vtilissima multa non solum scripsit, sed etiam diligentia incredibili et vebementissima vi dicendi, ad communem Ecclesiæ pacem reuerendis-

simos et amplissimos patres in Concilio Constantiensi mouit et induxit. In cognoscendo vero expeditissimus erat, in defendendo firmus et imperterritus, adeo ut, pro ipsa sancta et Christiana veritate tutanda, potentissimum principem non metuerit: tandemque in Germaniam pulsus, exilium, velut alter Chrysostomus aut Athanasius, patientissimè perpessus sit. Et quia sciebat iugum domini suaue esse, onusque eius leve, conatus est omnia præcepta, omnesque constitutiones humanas, quantumuis graves et numerosas (quo tolerabiliores essent) ad Christi legem referre, vnde et non indigne Christianissimi doctoris meruit habere cognomen. Neque enim inhærebat curiosis speculationum ambagibus, nec circa vanam subtilitatum ostentationem solicitus,

contre un schisme très-dangereux, mais il exhorta et amena avec un zèle incroyable et une véhémente puissance de paroles, les reverendissimes et illustrissimes pères du concile de Constance à donner à l'Eglise une paix générale. Du premier regard il découvrait le vrai; il le défendait avec fermeté, et inaccessible à toute crainte; de sorte que pour protéger la sainte vérité chrétienne, il ne craignit pas un prince très-puissant. Enfin exilé en Allemagne, il supporta, comme un autre Chrysostôme ou un autre Athanase, son exil avec une admirable résignation. Et parce qu'il savait que le joug du Seigneur est agréable et que son fardeau est léger, il entreprit (pour les rendre plus faciles à supporter) de ramener tous les préceptes, toutes les institutions humaines, quelques nom-

breuses et importantes qu'elles fussent, à la loi du Christ, ce qui lui valut le titre justement mérité de Docteur très-chrétien. En effet il ne s'attachait pas aux subtilités purement curieuses des spéculations; il ne chercha pas à faire montre d'une vaine subtilité, et ne s'énorgueillissait aucunement de la découverte d'une chose nouvelle. Il s'appliquait, au contraire, aux études qui lui paraissaient utiles et nécessaires pour la gloire de Dieu, l'affermissement de la foi, la stabilité de l'Eglise, la paix de la conscience, la consolation des faibles, la sainteté des mœurs, le salut des âmes. Travaillant de tout cœur à l'utilité du prochain, ce fut sans être guidé par la recherche d'aucun avantage personnel, sans flatterie comme sans mépris pour aucun des docteurs qui l'avaient

nec in nouitatibus adinueniendis turgidus fuit. Versabatur autem in his studijs, quæ ad Dei laudem, ad fidei robur, ad plantandam Ecclesiam, ad conscientiæ pacem, ad consolandos pusillanimos, ad morum ædificationem, ad animarum salutem, vtilia et necessaria esse videbantur: et quia utilitati proximorum, ex toto corde inseruiebat, nullius priuati commodi affectione ductus, absque assentatione, et absque contemptu cuiuscumque doctoris, qui cum præcesserat, veritatem docuit, verum non adulterans verbum Dei, sed ex cynceritate prædicauit, et in monumentis post se plurima reliquit, quæ omnium statuum hominibus, quæ confessoribus, quæ seminiuerbijs, quæ Ecclesiarum Curatis, quæ viris quoque contemplatiuis, vehementer conducunt.

Nam et in mysticæ Theologiæ et affectivæ traditione, clarus fuit et copiosus. Theologos etiam speculativos, qui crudis solummodo speculationibus, et clamosis quæstionum disputationibus, vel Deum innestigant, vel de Deo disceptant, ad experimentalem eius gustum inuitabat, quippe qui, prius gustaverat, quam suauis sit Dominus. Atque ita in Christianæ contemplationis dulcedine, meditando et super cantica Salomonis scribendo, in vitæ suæ finem persistens, post multos labores Ecclesiæ Dei vtilissimos, post ferventissimum animarum zelum, postque exilium, in felicem familiam Christi, quem docuerat, pro quo certaverat, quem totis visceribus desiderauerat, in æterna beatitudine creditur esse receptus. Obiit autem anno Christi M.CCCC. XXIX die Iulij xii. Sepultus

précédé, qu'il enseigna la vérité; il ne corrompit pas la parole de Dieu, mais il la prêcha dans toute sa pureté, et laissa après lui dans ses ouvrages de nombreuses et admirables règles de conduite pour les hommes de tous les états, pour les confesseurs, pour ceux qui sèment la parole divine, pour les pasteurs des églises, ainsi que pour ceux qui se livrent à la vie contemplative. Car dans l'enseignement de la théologie mystique et affective, il a été clair et abondant. Les théologiens spéculatifs qui ne recherchent Dieu que dans des spéculations mal dirigées, ou dissertent sur Dieu par de bruyantes disputes de questions, il les invitait à le goûter par l'expérience, comme celui qui avait goûté lui-même combien est agréable le Seigneur. Ayant persévéré jusqu'à la fin de sa vie dans la douceur

de la contemplation chrétienne, en méditant et en écrivant sur le cantique de Salomon ; après de nombreux travaux de la plus grande utilité à l'église de Dieu, après un zèle ardent pour les ames, après un exil, on croit qu'il a été admis dans la béatitude éternelle, au sein de la famille du Christ, qu'il avait enseigné, pour lequel il avait combattu, et qu'il avait désiré de toutes ses entrailles. Il mourut l'an du Christ M. CCCC. XXIX, le douzième jour de juillet. Il fut inhumé à Lyon dans l'église de St.-Paul, et sur la pierre qui recouvre son corps, on lit ces mots : *Pœnitemini et credite Evangelio.* C'est là qu'aujourd'hui, par le don insigne des miracles, Notre Seigneur Jésus-Christ daigne glorifier son serviteur et attester sa sainteté : à lui gloire et honneur dans les siècles des siècles ! Amen.

Lugduni in Ecclesia Sancti Pauli, inque lapide ipsius membris supraposito hæc verba leguntur. *Pœnitemini et credite Evangelio.* Ubi hodie magnis miraculorum beneficijs, Dominus noster Iesus Christus suum famulum illustrare, eiusque sanctitati clementer attestari dignatur, cui sit honor, et gloria, in secula seculorum. Amen.

GERSONIANA.

BIOGRAPHIE.

CORRESPONDANCE

TRADUITE POUR CE RECUEIL D'ANALECTES ,

(Par G. S. T.)



Joannes cancellarius Parisiensis germano suo charissimo ordinis Cœlestinorum monacho.

Inclinavit cor meum vel curiositas, vel vanitas, vel ut piè confido , charitas illius cui dixit , cor meum Deus , cordis mei et pars mea Deus in æternum, ut mihi describerem arma scutum , et cordis et fidei, qualem militiam mihi ne-

Jean, chancelier de Paris, à son frère bien-aimé, moine de l'ordre des Célestins.

Soit curiosité , vanité , ou , comme j'aime à le croire dans ma piété , amour de celui à qui il a dit : « Vous, mon Dieu , vous qui êtes pour l'éternité une partie de mon être , » mon cœur m'a entraîné à faire l'examen

des armes et défensives du cœur et de la foi, telles qu'il me les figurerait suffisant aux nécessités de la vie présente et qui sont, suivant Job, l'armure de l'homme sur la terre. J'ai beaucoup médité avec mon cœur ; enfin mon esprit s'est élevé à un tel enthousiasme qu'il a évoqué devant lui dans les nuages d'azur, au milieu de la lune, du soleil et des étoiles, brillants de l'éclat de l'or, un cœur ailé et enflammé, marqué du signe doré *Thau*, jusqu'à ce que moi, pélerin et étranger [car tel est le sens du mot Gerson], après avoir long-temps médité, j'en vinsse à me souvenir des paroles du pélerin céleste. Paul : « notre conversation est dans les cieux. » Cette méditation de mon cœur m'a enfin éclairé, lorsque tu l'as ouvert à ta lumière, ô Seigneur, quand il lui a

cessariam et accommodam figuraret pro præsenti vita, quæ teste Job, est militia hominis super terram. Meditatus sum cum corde meo plurima, tandem ascendit mens in hunc affectum cordis, ut sibi ipsi cor alatum et ignitum, signatum signo Thau aureo, poneret in ætheris saphyrini medio, radiantibus illic, aureo colore, Sole, Luna et Stellis; quatenus ego peregrinus et advena [Sic enim Gerson interpretatum significat] assidua meditatione recordarer verbi cœlestis peregrini Pauli nostra conversatio in cœlis est. Nec me prorsus fefellit hæc meditatio cordis, dum illud tu domine dilatasti, dum libero sibi volatu per amplissimos sacræ scripturæ cœlestes campos, spatiari donatum est, ubi totiens de corde fit sermo vivus et efficax, quæ ad sensus nunc alle-

goricos, nunc morales, nunc anagogicos fructuosissima jocunditate trahi potest, ut jugiter insonet illud Ecclesiæ, *sursum corda.* Hoc tibi germane significare volui, qui consors es peregrinationis meæ; tibi mecum et mihi tecum debet esse cor unum et anima una, quatenus ædificationis hujus non ingratæ particeps esse velis; quia scies, et poteris, cooperante illo, qui cor regis et hominum inclinat, quocumque voluerit, quia finxit sigillatim corda eorum: In quo bene vale feliciter, et evola, scriptum Constantiæ 1. Januarii M. CCCC. XVI.

été permis de voler librement dans les vastes et célestes champs de l'Ecriture sainte, où se lisent tant de paroles vives et puissantes sur le cœur et qui fournit des pensées tantôt allégoriques, tantôt morales, tantôt anagogiques avec une fécondité si heureuse qu'on a toujours présents à l'esprit ces mots de l'église : *sursùm corda.* J'ai voulu t'instruire de ceci, frère, mon compagnon de pélerinage; à nous deux nous ne devons avoir qu'un seul cœur et qu'une âme, tant que tu voudras partager cette douce entreprise; tu auras le savoir et la puissance avec l'aide de celui qui maîtrise à son gré les cœurs du Roi et des hommes, parce qu'il les a tous marqués de son sceau. Porte-toi bien de la santé de l'âme et prends ton vol vers les cieux. Ecrit à Constance le 1er. jour de janvier 1416.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants.—Septembre 1826.



De Imitatione Christi, *libri quatuor, ad pervetustum exemplar, internarum consolationum dictum, necnun ad codices complures ex diversâ regione ac editioncs ævo et notâ insigniores, variis nunc primùm lectionibus subjuntis, recensiti, et indicibus locupletati; studio* J. B. M. Gence, hujus editionis gallici interpretis, chartophylacio regio archivistæ olim addicti. Parisiis, è typographiâ Herhanianâ : Lutetiœ, Argentorati et Londini, apud Treuttel et Würtz, 1826, in-8°., lxxxvj et 410 pag. cum sex tabulis. Pr. 7 fr. 50 cent.

M. Gence a recueilli les variantes de trente manuscrits et des plus anciennes éditions. Les préliminaires contiennent des observations sur les principales éditions et sur leurs différences, ainsi que sur la méthode

suivie dans celle que l'on publie ; une description historique et critique des manuscrits et des éditions anciennes d'Allemagne, de Flandre, de France et d'Italie; un spécimen, en six planches, du manuscrit d'Aronaise, et un tableau des abréviations employées dans les notes de M. Gence, au bas des pages de chacun des quatre livres de l'Imitation. Ces livres sont suivis de quatre tables : I des chapitres; II des expressions ascétiques; III des matières et des auteurs; IV des mots et locutions. Nous nous proposons de revenir sur ce volume, qui a exigé de longues recherches.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants.—Décembre 1826.

DE IMITATIONE CHRISTI LIBRI QUATUOR, *ad pervetustum exemplar* Internarum consolationum *dictum, necnon ad codices complures ex diversâ regione ac editiones ævo et notâ insigniores, variis nunc primùm lectionibus subjunctis, recensiti et indicibus locupletati; studio* J. B. M. Gence. Parisiis, typis L. S. Herhan, sumptibus sociorum Treuttel et Würtz, 1826, in 8°., lxxxvj et 410 pages, cum sex tabulis lithog. Pr. 7 fr. 50 cent. (1)

Le livre de l'Imitation a reçu partout de justes hommages, et n'a excité aucune querelle théologique, mais il a donné lieu à des controverses littéraires qui durent encore. La question de savoir quel est l'auteur de cet ouvrage a été débattue à plusieurs reprises, au XVIIe. siècle, au XVIIIe., et depuis 1808. On comp-

tait en 1812 plus de cent dissertations publiées sur ce sujet à partir de 1615 ; et comme il y a même des histoires de cette contestation (2), nous ne parlerons ici que des deux écrivains qui s'y sont le plus récemment engagés. M. Gence, en divers écrits (3) et dans le volume que nous annonçons ; et M. de Grégory, dans l'histoire littéraire de Verceil qu'il vient de mettre au jour (4).

M. de Grégory attribue l'Imitation à Jean Gersen, né à Cavaglio au commencement du XIIIe. siècle, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, et abbé du monastère de Saint-Étienne à Verceil, entre 1220 et 1245. C'est l'opinion qu'ont soutenue D. Constantin Cajetan, Valgrave, Mezler, D. Quatremaires, D. Delfau, D. Mabillon, le cardinal d'Agine, Valart, et, dans ces derniers temps, MM. Napione et Cancellieri. En reproduisant les arguments de ces auteurs, M. de Grégory y joint quelques détails sur les abbayes et les abbés de Verceil (5), et sur les manuscrits qui portent le nom de Gerson. Il insiste particulièrement sur celui d'Arone, qui se trouve aujourd'hui à Turin, et qu'il croit très-ancien. Le manuscrit ayant été apporté à Paris en 1686, fut examiné par plusieurs savants, Sainte-Beuve, le président Cousin, Ducange, Eus. Renaudot, Baluge, Dupin, le P. Hardouin, Casimir Oudin, etc., qui, dans une sorte de procès-verbal, daté du 28 juillet 1687, le déclarèrent âgé de trois cents ans au moins *non videtur inferior annis trecentis*, ce qui le ferait remonter à 1387, époque assez éloignée encore de celle où l'on place Gerson. Mais M. Gence a obtenu de M. Vernazza, bibliothécaire de Turin, des fac-si-

mile de six pages de ce manuscrit d'Arone, et les a soumis à l'examen de MM. Dacier, Gosselin, Vanpraet, Hase, de l'Espine, Méon, Raynouard, Petit-Radel, etc., qui tous y ont reconnu une écriture, soit des premières années du xve. siècle, soit du milieu de ce siècle, soit même de 1460 à 1470. Telle avait été déjà l'opinion de J. Hartzheim, d'Eus. Amort, et surtout de F. A. Zaccaria, qui s'exprimait en ces termes: *Il codice di Arona e certamente scritto entro al quindecimo secolo....; se avrei ad avanzare qualche conjettura, lo direi piùtosto dopo in mezzo del secolo* xv, *che su principi del medesimo secolo.*

Nous croyons que les lecteurs en jugeront de même, en jetant les yeux sur ces six pages que M. Gence a fait lithographier, pour peu qu'ils fassent attention à la forme des chiffres arabes, aux abréviations et aux points placés sur les *i* bien plus souvent que dans les manuscrits antérieurs à 1400.

Il est permis de s'étonner que M. de Grégory ait cru pouvoir encore se prévaloir de la citation qui est faite du livre de l'imitation dans un prétendu sermon de S. Bonaventure. Il a été reconnu depuis long-temps que les huit conférences *ad Tolosanos*, attribuées en 1486 à ce théologien célèbre, ne sont pas de lui. Ubertin et Bernardin de Sienne, qui ont vécu bien après sa mort, y sont pareillement cités. Ce qui nous paraît au contraire fort remarquable, c'est qu'il n'est fait mention de l'Imitation dans aucun livre du xive. siècle. Toutefois, pour montrer que cet ouvrage a été composé au xiiie, en Italie, M. de Grégory rappelle ces paroles du livre iv, chap. 5 : *Sacerdos saepis ves-*

tibus ornatus....... habet ante se et retro dominicæ crucis signum...... ante se crucem in cascutâ portat..... , post se cruce signatus est, et il assure que la chasuble des prêtres français du moyen-âge n'avait point de croix par devant : une figure peinte sur un manuscrit lui en fournit la preuve. A vrai dire, ce sont là des points difficiles à bien éclaircir. Il n'est pas certain que la double croix ne fût usitée qu'en Italie : elle a été distinctement reconnue par M. Mongez, en 1776 (Journal de Verdun, avril, pag. 281), sur la chasuble de S. Edmond de Canturbery, qui se conservait à l'abbaye de Saint-Jacques à Provins ; et cette observation a été recueillie par M. Gence, pour servir à l'explication particulière de ce passage de l'Imitation.

MM. Gence et de Grégory s'accordent du moins à dire que Thomas Haemmerchen ou Hammerlein, ou Malleolus, dit à-Kempis, parce qu'il était né à Kempen près de Cologne vers 1381, n'a été que le copiste d'un si bel ouvrage. Ils interprètent ainsi, et non sans raison, la souscription, *Finitus et completus per manus fratris Thomæ à Kempis, anno* 1441. Cependant à-Kempis a véritablement composé d'autres écrits, et son nom est celui qui a été le plus ordinairement attaché aux quatre livres de l'Imitation. Rosweyd, Werlin, Faraudi, Phil. Chifflet, Fronteau, Naudé, Heser, Théoph. Raynaud, Eus. Amort, Desbillons, Ghesquière......, l'en ont déclaré l'auteur, et ont cru le prouver d'une manière péremptoire. Il y a même un jugement de la chambre des requêtes du parlement de Paris, rendu après six audiences, le 12 février 1652, qui, sur la contestation mue entre les chanoines régu-

liers de Saint-Augustin et les religieux Bénédictins, ordonne que les livres de l'Imitation seront doréuavant imprimés au nom de Thomas à-Kempis, chanoine régulier, et fait défense de les imprimer sous le nom supposé de Jean Gersen, bénédictin. Cet usage du pouvoir judiciaire était si étrange, que la dispute ne tarda point à se rallumer. Richelieu s'était conduit plus sagement en 1640, lorsqu'il prescrivait de ne mettre aucun nom d'auteur à la tête de l'édition *in-fol.* de l'Imitation qui sortait des presses du Louvre. On en a depuis fort souvent usé de même, et, pour n'en citer qu'un exemple, l'édition donnée à Rome en 1804, à l'imprimerie de la propagande, est encore sans nom d'auteur. Il n'y en a pas non plus au frontispice de celle de M. Gence.

Cependant ce nouvel éditeur est persuadé que l'ouvrage est dû à la piété et aux talents de Jean Charlier de Gerson, chancelier de l'Université de Paris; que le nom de Gersen n'a jamais été, dans les manuscrits du xve. siècle, qu'une altération du nom de Gerson; et s'il faut le dire, que le prétendu abbé de Saint-Etienne de Verceil est un personnage tout-à-fait imaginaire, Quoique cette dernière conclusion puisse paraître un peu rigoureuse, il est certain qu'on manque de documents authentiques et précis sur la vie de ce bénédictin; et il faut bien que Tiraboschi en ait jugé ainsi, puisqu'il ne lui a pas accordé la plus légère mention dans les annales littéraires de l'Italie au xiiie. siècle. Toutefois, parmi tant d'écrivains qui, depuis 1615, ont disserté sur ce sujet, il en est bien peu qui se soient ouvertement déclarés pour Gerson; nous n'aurions guère à

nommer comme tels que Pierre Corneille, dans l'avant-propos de sa traduction en vers; Charles Labbé, avocat, Lenglet du Fresnoy, un bénédictin italien appelé *Faita*, qui avait été d'abord d'un tout autre avis, et enfin M. Gence. Mais, d'un autre côté, la plupart des copistes (6), des éditeurs et des traducteurs, avant 1615, avaient expressément désigné le chancelier de l'Université de Paris, tant par cette qualité même que par son nom propre. On en trouvera la preuve dans les notices de manuscrits et d'éditions qui composent les préliminaires du volume dont nous rendons compte. Il est probable qu'exilé, réfugié en Bavière, puis en Autriche, Gerson, dans ce temps de schismes, de calamités, s'est consolé de ses infortunes personnelles en composant son traité *de Consolatione theologiæ*, et celui qui a pour titre *de Imitatione Christi* ou *Internarum consolationum*. L'un et l'autre sont réunis dans un manuscrit de 1421, trouvé en 1517 à l'abbaye de Moelck en Autriche, et plusieurs autres copies de ses derniers écrits se conservaient dans le même monastère. Nous devons indiquer aussi le manuscrit dit de Grandmond ou Girardmond, que possède aujourd'hui la bibliothèque du Roi: c'est le *pervetustum* exemplar qui a servi de premier type à l'édition de M. Gence. Il a passé quelquefois pour le plus ancien de tous, à cause de la note suivante, qui se lisait, dit-on, au dernier ou avant-dernier feuillet depuis long-temps arraché : *Hic liber conscriptus fuit a Fr. Lud de Monte qui obiit ante annum millesimum quadringentesimum.* Ces paroles offriraient une difficulté grave, et favoriseraient l'opinion qui donne à l'ouvrage une plus anciennne date, si elles

étaient bien authentiques; mais d'abord M. Gence croit possible que la note contînt après le mot *quadringentesimum*, quelque autre nom de nombre, par exemple *quadragesimum*, qu'on aura négligé de transcrire. En second lieu, un prieur de Grandmont, auparavant bibliothécaire, a écrit vers 1652 que, depuis deux ans, ce livre, tombé en mauvaises mains, avait perdu la page où le nom du copiste était écrit en lettres rouges, mais sans indication expresse de l'année où s'était faite cette copie. L'écriture enfin a paru n'être que du xve. siècle, de 1430 à 1440, aux experts qui l'ont examinée dans ces derniers temps.

M. Gence a collationné et décrit beaucoup d'autres exemplaires manuscrits, ainsi que les anciennes éditions, dont la première et sans date, et passe pour avoir été publiée à Augsbourg en 1471. Le nom de Gerson se lit sur la seconde, qui est datée de 1483, à Venise. Entre les suivantes, le nouvel éditeur a particulièrement consulté celle des Elzevirs, sans date, qui est fort recherchée; celle de Valart, malgré les leçons hasardées qu'elle présente; mais plus encore celles de Desbillons et de Beauzée. Il a eu recours aussi, pour fixer le sens de quelques textes, à la version en prose latine classique de Séb. Castalion, à celles de Graswinkel en vers latins, de Georg. Mayr en grec, du cardinal Henriquez en italien, et à diverses traductions françaises. Il a eu même occasion de parler de celle que l'on continue d'imprimer sous le nom du P. Gonnelieu, et qui; arrangée par les libraires Cusson, n'est souvent qu'une copie de celle de Sacy.

Il ne faut pas confondre avec les pures et simples

versions le livre français intitulé : *l'Internelle consolation*, et imprimé à Paris vers 1486. Malgré la ressemblance très-sensible des trois parties de ce livre avec les trois premières du traité *de Imitatione Christi*, et quoique le fond soit évidemment le même de part et d'autre, la différence n'est pas seulement dans le titre, elle est aussi dans le nombre et l'ordre des livres. L'ouvrage français a un chapitre entier de plus, qui a été, ainsi que ceux qui le précèdent, traduit en latin, et qui se lit en cette langue, et sous le titre d'appendix, à la suite du livre III *de Imitatione*, dans l'édition de M. Gence. L'ouvrage français a-t-il été rédigé en même-temps que le texte latin, et pour servir à une classe particulière de lecteurs? Est-ce au même auteur qu'il convient de l'attribuer, ou n'est-ce qu'une sorte de traduction libre qui n'a pas été faite sous ses yeux? Pourquoi le quatrième livre n'y est-il pas compris? On a peu éclairci ces questions, qui sont en effet assez difficiles à résoudre, qu'il ne reste guère d'anciens manuscrits de l'internelle consolation, quoiqu'on sache, par des témoignages, qu'il en existait un grand nombre au milieu du XVe. siècle. Si l'on avait plus de renseignements sur l'origine de ce livre français, ils pourraient jeter quelque lumière sur les questions de savoir en quel siècle, en quel pays et par qui l'ouvrage latin a été composé. Dans l'état présent des documents, l'opinion embrassée par M. Gence est, à nos yeux, la seule soutenable. Toutefois on n'explique pas très-bien pourquoi Gerson ne s'est pas déclaré l'auteur d'un tel livre, ou du moins pourquoi ses amis et ses disciples ne le lui ont pas plus expressément attribué. Dupin n'a

point osé comprendre l'imitation dans l'édition qu'il a donnée de toutes les œuvres de Gerson en 5 vol. *in-fol.*; et cette omission est d'autant plus étonnante, que, selon M. Gence, Dupin est à compter, avec Sainte-Beuve, parmi les théologiens français qui étaient disposés à faire honneur de ce chef-d'œuvre du genre ascétique au pieux et savant chancelier de l'Université, défenseur des maximes et des immunités de l'église de France.

L'édition nouvelle des quatre livres *de Imitatione* J.-C. se recommande par la pureté du texte, par l'indication des passages de la Bible, des pères de l'Eglise et même des auteurs profanes, que l'auteur transcrit sans en avertir ou auxquels il fait allusion; par d'excellentes notes qui comprennent, avec les variantes, toutes les observations philologiques et historiques qui peuvent être de quelque utilité; par des prolégomènes instructifs; enfin par trois tables fort méthodiquement rédigées; l'une ascétique, l'autre critique, et la troisième grammaticale. L'ouvrage, quoique correctement imprimé, n'est pourtant point exempt de fautes : M. Gence en a déjà lui-même remarqué d'assez graves (par exemple, ligne 6 de la page 256); mais elles sont peu nombreuses et disparaîtront aisément dans les prochains tirages de cette édition stéréotype.

C'est surtout pour un texte aussi clair que celui de l'Imitation, que le plus court commentaire est le meilleur: aussi M. Gence a-t-il resserré le sien en d'étroites limites. Il s'est dispensé même de fixer le sens de certains passages, quand ils devaient être expliqués dans l'une des tables qui terminent le volume. Par exemple,

liv. 1, chap. 3, l'auteur dit, en parlant des docteurs et professeurs, *Utinam vita eorum scientia eorum concordasset ! tunc benè studuissent et legissent.* Il n'y a point de note sur cette ligne, quoiqu'elle ait été entendue en deux sens très-divers par les traducteurs. La plupart, comme le prétendent Sonnelieu et Beauzée, ont écrit : *c'est alors qu'ils auraient fait de bonnes lectures et de bonnes études*, ou bien, *alors ils auraient utilement lu et étudié.* D'autres au contraire, en conservant l'ordre des deux mots *studuissent et legissent*, ont traduit, *alors ils auraient bien étudié et bien enseigné;* ou, pour citer la version de M. Gence lui-même, *c'est alors que leurs études et leurs leçons eussent été utiles*, et nous sommes persuadés qu'en effet *legere* signifie en cet endroit professer, donner des leçons publiques. Aussi M. Gence renvoie-t-il à ce texte, lorsque dans son *Index grammaticus*, il dit *legere* pro *edocere.* Il a d'ailleurs assez fait entendre, par une de ses notes précédentes, qu'il s'agit ici de cette fonction; car sur les mots *et* (dum magistri) *in studiis florerent*, il recommande de ne pas lire *et studiis florerent* comme dans le manuscrit d'Anvers (il aurait pu ajouter, et comme dans beaucoup d'éditions) : il trouve dans les plus anciens manuscrits *in studiis*, et il maintient cette leçon, en observant que ces mots ne veulent pas dire *studiis suis*, mais *in scholis*, academiis, etc.

Quand nous ne serions pas retenu par la crainte de trop étendre cet article, il ne nous serait pas possible d'y ajouter beaucoup de réflexions critiques; car M. Gence nous en fournirait bien rarement l'occasion. Peut-être serait-il permis de désirer, dans les prolé-

gomènes, un peu plus de développements : une concision extrême y nuit quelqufois à la pureté ou à la grâce de la diction (7). Mais ce volume est le fruit d'un long travail : l'éditeur n'a négligé aucune recherche relative à l'histoire, au texte et à l'interprétation des quatre livres de l'Imitation. Cette édition, véritablement critique et classique, remplacera avantageusement celle de Beauzée et de Desbillons, surtout celle de Valart, qui n'a été que trop accréditée, et dont on a paru consacrer les infidélités en les reproduisant, par une erreur déplorable, dans les magnifiques éditions de Didot et de Bodoni. On doit aussi à M. Gence, depuis 1820, une très-bonne traduction française de cet ouvrage (8).

DAUNOU.

NOTES.

(1) Voyez notre cahier de septembre, p. 564, 565.

(2) Par D. Vinc. Thuillier; Paris, 1724, in-4°.; et en latin, version de D. Jos. Hervoin; Augsbourg, 1726, in-12. — Catalogue chronologique des ouvrages relatifs à la contestation sur l'auteur de l'Imitation de J.-C., à la suite de la dissertation de feu M. Alex. Barbier, sur soixante traductions françaises de ce livre. Paris, 1812, in-12.

(3) Considérations sur la question relative à l'auteur de l'Imitation, p. 212-260 du volume publié en 1812 par M. Barbier, et indiqué dans la note précédente. — Articles *Gersen*. *Gerson*, *Kempis*, *Gallus*, *Trova*, etc., de la Biographie universelle. — Préf. de la trad. franç. de l'Imitation, 1820, etc.

(4) *Storia della Vercellese letteratura*, in-4°. part. 1, p. 297-324.

(5) Il dit que l'abbaye de Saint-André, dont Thomas Gallus devint abbé (vers 1200) était de l'ordre de Saint-Benoît, ce qui peut sembler au moins douteux. Voyez Bolland. *Acta* SS. jun. tom. II, p. 728. On prouve aussi que c'est ce Thomas Gallus (et non pas Jean Gersen) qui a été envoyé par S. François d'Assise à S. Antoine de Padoue.

(6) Parmi ces copistes, on indique Thomas Gerson, neveu du chancelier et chantre de l'église de Saint-Martin de Tours. Il se peut qu'il ait fait plus que transcrire l'Imitation. qu'il l'ait traduite en français; mais c'est sans raison, et même sans la moindre apparence, qu'on s'est quelquefois figuré qu'il en était le véritable auteur, et qu'il l'a, par humilité, attribué à son oncle.

(7) A l'appui de l'observation critique que nous hasardons ici nous citerons ces lignes de la page IV: *Nunc iis annumerantur latinioris versi textus interpretes potius quam editores Sebast. Castalis et F. Tolensis, ille, dum verba mundiori stylo exponit, loca plura expungens et de sacramento trac-*

tatum omittens, quæ iste saltem reponi curat! Mais il faut noter que les deux auteurs cités ici s'étaient servis du mot *latinior* : *Latiniorem feci...... Libri ex latino latiniores facti.*

(8) De l'imitation de J.-C., traduction nouvelle, faite d'après une édition latine; revue sur les textes les plus authentiques, etc. (par M. J. B. M. Gence). Paris, impr. stéréotype d'Herban, librairie de Treuttel et Würtz, 1820, in-12 et in-18. Voyez *Journal des Savants*, février 1820, p. 126.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants. — Octobre 1827.

Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation de J.-C., par M. G. de Grégory, *chevalier de la légion d'honneur, membre de plusieurs académies, revu et publié par les soins de M. le comte* Lanjuinais. Paris, imprimerie de Marchand Dubreuil, librairie de L. Paris, 1827, in-12, 146 pages (avec une vignette au frontispice et un *fac-simile* d'une lettre de M. Lanjuinais).

En rendant compte (1) de l'édition de l'Imitation donnée l'an dernier par M. Gence, nous avons dit que M. de Grégory, dans son histoire (2) littéraire de Verceil, attribuait ce livre célèbre à Jean Gersen, bénédictin, abbé de Saint-Etienne de Verceil au XIIIe. siècle. Pour mieux exposer les motifs de cette opinion, M. de Grégory a publié en langue française un mémoire dont nous allons d'abord indiquer le plan et les principaux

détails, sans y mêler aucune observation critique. Nous reviendrons ensuite sur quelques articles.

L'auteur, après avoir annoncé qu'il *déduira ses preuves du livre même*, moyen que jusqu'à ce jour, dit-il, aucun critique n'a employé, divise sa dissertation en trois parties; il prouvera 1°. que l'Imitation a été composée par un bénédictin italien; 2°. que ce moine est Jean Gersen; 3°. « qu'il est temps de faire cesser « les doutes et les disputes en faveur de Gerson........ « et de Thomas Kempis.»

Selon M. de Grégory, l'Imitation de J.-C. est un traité de morale dont le premier livre a été rédigé *pour des novices;* le second, plus élevé, traite de la vie *éternelle* (3) et spirituelle; le troisième décrit les tourments de l'ambition et *des désirs du cœur;* dans le quatrième, le maître des novices enseigne comment on doit participer au plus grand des mystères. Pour justifier cette qualification de *traité*, l'auteur cite quatre manuscrits *par lui vérifiés* à la bibliothèque du Roi; l'un n°. 1557 est (dit-il) du XIVe. siècle, et commence immédiatement par les mots *qui sequitur me;* la seconde partie est intitulée *Incipiunt admonitiones ad* æterna trahentes; et la troisième, *de interna consolatione;* la quatrième manque. Un second manuscrit, n°. 1560, porte expressément le titre de Tractatus, et le nom de Jean de *Canabaco*. Un troisième n°. 468 ou 126 vient de la bibliothèque de la Vallière; et, *dès la première page*, dit M. de Grégory, *il résulte qu'il* A *été* PRIS (4) *à Venise après* 1547. On y lit: *Tractatus magistri Johannis Gerson cancellarii.* Une quatrième copie, n°. 165, n'a pour titre que *Incipit tractatus de Imitatione Christi.*

« Il est évidemment démontré, poursuit l'auteur, « par les quatre manuscrits annotés, que l'ouvrage de « l'Imitation était originairement un traité scholastique : Un moine bénédictin *y instruit les novices « dans la morale et dans la règle monastique.* En effet, « il leur dit (liv. I, chap. 9) qu'il est bien mieux de « vivre sous les ordres des prélats (c'est-à-dire des « abbés), et de renoncer à sa liberté..... qu'ils « sont appelés dans le monastère pour travailler, et « que l'homme est ici-bas éprouvé comme l'or dans le « creuset ; » *similitude copiée* non de la considération de St.-Bernard, quoi qu'en ait dit M. Gence (5), mais de la règle de St.-Benoît. Les mots *sub regulâ magistri* se lisent au chapitre 18 ; et il est dit au 19e. que « le « moine doit toujours s'occuper, mais que les exer-« cices corporels doivent se faire avec modération, et « non également par tous ; » ce qui montre que les uns étaient employés au service de l'église, les autres au défrichement des terres. M. de Grégory cite encore ces textes des chapitres 20 et 24 du livre premier : « Ne vous promettez jamais d'assurance dans cette vie, « encore que vous sembliez être un bon cénobite ou « un dévot ermite. Voyez les Chartreux, ceux de Ci-« teaux, et les moines et religieux des différents or-« dres, avec quel zèle ils se lèvent toutes les nuits, « etc. » Il extrait ensuite du livre II trois maximes : (chap. I). « Rejetez les consolations de la terre, et « vous serez en état de goûter souvent celles du ciel « et de vous y élever par la contemplation (chap. 2). « N'estimez pas d'avoir profité, si vous ne vous re-« connaissez pas inférieur à tous (chap. 12). Il n'y

« a point d'autre chemin à la vie et à la véritable paix « que le chemin de la Sainte-Croix, etc.; » maximes conformes encore à la règle de St.-Benoît. Le livre III, qui paraît à M. de Grégory *une amplification du précédent avec des méditations et des oraisons propres aux novices*, lui fournit un si grand nombre de textes relatifs à la vie monastique, que nous devons nous borner à les indiquer par de simples renvois : chap 5, versets 7; 10, 2 et 6; 12, 2; 19, 3; 23, 3; 26, 2 et 4; 32, 1; 39, 4; 46, 2; 49, 5 et 7; 53, 1; 54, 3; 56, 5 et 6. On remarque dans ces textes les mots de prélats ou abbés, de moine et de vie religieuse; *vita boni monachi crux est, etc.* Après en avoir cité un du livre IV. » Offrez-« vous à moi, donnez-vous totalement à Dieu, et « votre oblation sera agréable, » l'auteur du mémoire conclut que l'Imitation est l'ouvrage d'un moine bénédictin. « Nous y apercevons, dit-il, le maître de la « vie spirituelle, qui, par un art admirable, a su con-« duire son disciple de degré en degré jusqu'à la plus « haute perfection, et le faire passer imperceptible-« ment par les trois états que les écrivains mystiques « ont appelés *la vie purgative, la vie illuminative* et *la « vie unitive,* » et qui a puisé une grande partie de ses maximes dans la règle de St.-Benoît et dans le traité *de perfectione monachorum*, composé en 1057 par Pierre Damien.

Pour démontrer que le bénédictin qui a écrit l'Imitation était Italien, M. de Grégory remonte à des considérations sur l'état de la langue latine au XIIIe. siècle, « époque remarquable, dit-il, *de la naissance* des trois « idiomes, l'italien, l'espagnol et le français (qui) après

« avoir vagué sans règle......, sont parvenus au rang « des langues européennes.... L'auteur de l'Imitation a « non seulement adopté une construction de phrase « qui tient du vulgaire, *déjà enraciné* au XIII[e] siècle, « mais il a aussi très-souvent fait usage de la prépo- « sition *per* au lieu de *propter*, et de l'adverbe *satis* à « la place de *multùm*, barbarismes particuliers aux « Italiens. » M. de Grégory cite de plus comme des italianismes, et comme inconnus en France au moyen-âge, les mots *colorare*, *gaudiosa*, *mysticè*, *oblocutiones*, *pulverisare*, etc. Ainsi, dit-il, s'altérait la langue latine « pour faire place à l'italienne, qui a le droit d'aînesse « sur ses deux sœurs, l'espagnole et la française »

On lit au chapitre V du livre IV de l'Imitation : *Sacerdos.... ante se crucem in casulâ portat.... post se cruce signatus est.* Or, « la chasuble française n'a « jamais porté la croix sur le devant, mais seulement « sur le dos, contre l'usage reçu pour la chasuble ita- « lienne. » M. de Grégory a examiné la chasuble donnée à l'église de Verceil par Jules II, en 1503 : elle a la croix sur le devant, il est vrai qu'elle n'en a point sur le dos ; mais . dit notre auteur, « la croix de « derrière est bien marquée sur l'étole au cou, vu « que cette chasuble est plus échancrée au dos que « toutes les modernes : il faut ici remarquer que le « texte latin ne dit pas que le signe de la croix doive « se trouver sur le dos de la chasuble, comme plusieurs « traducteurs français l'ont annoncé, confondant les « choses et débilitant les arguments contre Gerson et « de Kempis : » Il y a *post se*, et non *in casulâ*, *cruce signatus est.* Ganganelli, en deux de ses lettres, fait

valoir pour Gerson l'argument tiré de cette différence entre les chasubles de France et d'Italie.

La première partie du mémoire se termine par l'exposé des motifs pour lesquels le bénédictin italien, auteur de l'Imitation, s'est abstenu d'y inscrire son nom propre. Cette humilité lui était prescrite par l'usage ou la règle de son ordre. Ainsi en avait usé lui, Thomas Gallus, qui a été mal-à-propos, selon M. de Grégory, donné pour français dans la biographie universelle. D'ailleurs un traité scholastique de morale se dictait ou s'expliquait à des élèves qui ne prenaient pas le soin d'y mettre le nom du professeur. Des étudiants Anglais, Normands, Français, Provençaux, Catalans, Allemands, tous réfugiés à Verceil, après la suppression de l'Université de Padoue, en 1228, auront recueilli et porté dans les diverses contrées de l'Europe ce traité de morale qui, au surplus, était puisé en partie dans *l'Apologeticum* de Pierre Damien, et dans le livre d'Innocent III, sur la misère de la condition humaine. Enfin, si jamais un auteur a dû garder l'anonyme, c'est celui qui dit : Aimez à être inconnu (liv. I, chap. 2). — Ne vous informez pas quel est celui qui vous parle (chap. 5). Ne vous souciez pas d'un grand nom dans le monde (liv. III, chap. 24), etc.

Prouver que le moine italien qui a composé les quatre livres de l'Imitation est Jean Gersen de Canabaco, ou Cabanaco, ou Cabaliaca, ou Cavaglia, abbé de Saint-Etienne de la citadelle à Verceil, vers 1240, c'est le but de la seconde partie de la dissertation qui nous occupe. Au lieu de Gersen, des copistes

français, à qui ce nom était inconnu, ont écrit Gerson, nom d'un chancelier célèbre. Mais un historien, nommé *Modena*, qui vivait au milieu du xvie. siècle, parle d'un diplome de Frédéric II en faveur des Vercellais, daté de 1220, et signé en présence de leurs ambassadeurs, dont l'un était l'abbé de Saint-Etienne. Ce monastère payait en 1213 une taxe de 200 florins, ainsi que M. de Grégory l'a vérifié à Rome dans un registre *taxarum cameræ apostolicæ*. La destruction de cette abbaye fut commencée en 1374 par Galaezzo Visconti, et consommée en 1530 ; mais, au xviie. siècle, l'historien Francesco Agostino della Chiesa, a (dit-on) *retrouvé* et publié la liste des anciens abbés de Saint-Etienne : Jean Gersen est le quatrième, en 1230. Enfin Durandi, mort en 1817, *et dont le témoignage ne peut être mis en doute, a souvent répété à ses collégues de l'Académie de Turin, et à* M. de Grégory *en particulier, que dans sa jeunesse, vers 1756, il avait vu et examiné à Verceil un ancien parchemin où, parmi les abbés, on lisait le nom de Gersen Jean.*

Le manuscrit d'Arone, qui se conserve à Turin, attache aux quatre livres de l'Imitation le nom de Jean Jeschem (Gesen ou Gersen) ; et dans un ancien manuscrit du Vatican, où sont cités les mots *non sis in celebrando nimis prolixus aut festinus*, on lit *ex libro Johannis Gersen*, cap. XI. Tout récemment, poursuit M. de Grégory, « Nous sommes parvenus à découvrir dans « la bibliothèque du Roi de France dix-sept manuscrits « du livre de l'Imitation. » Ceux qui portent le nom de Gersen en toutes lettres et *de manière à n'en pas douter*, sont les n°s. 1556 et 1558. A la vérité J.B. Sessa,

Vercellais de naissance, imprimant en 1501, à Venise, l'Imitation de J.-C., inscrivit au frontispice le nom du chancelier Gerson; mais pour corriger cette erreur, une note manuscrite, mise à la fin d'un exemplaire, très-probablement par Sessa lui-même, est conçue en ces termes : *Hunc librum non compilavit Johannes Gerson, sed* D. Johannes *Abbas Vercellensis, ut habetur hodiè propriâ manu scriptum in eâdem abbatiâ.*

Il est fait ici une nouvelle mention du manuscrit 1560 de la bibliothèque du Roi et de l'intitulé *Tractatus Johannis de Canabaco.* Il est vrai que Cabanaco répondrait mieux à Cavaglia, mais *ce village a été* anciennement partagé en deux bourgades, Cavaliata et Cabaliaca; et d'ailleurs ces légères altérations de noms ne doivent surprendre ni arrêter personne : Jean de Canabaco ne saurait être que Jean Gersen. M. de Grégory a visité les registres baptismaux de la paroisse de Cavaglia au XVIe. siècle, et il a reconnu que le nom même de la famille *Gersen* a été corrompu en *Garson*, et que néanmoins les enfants mâles de cette famille ont toujours reçu le prénom de Jean, par respect pour la mémoire du saint abbé. Une tradition perpétuée en ce village atteste qu'il y est né au hameau des *Campi*, propriété de sa famille. Il florissait entre 1220 et 1240, au temps de St.-François d'Assise et de St.-Antoine de Padoue. La philosophie et les sciences étaient alors fort cultivées dans l'Université de Verceil, où enseignaient Duranta, Ranion, Albert de Bobbio, Thomas Gallus, et le dialecticien Apollonius : Gersen y professait la morale, comme l'ont affirmé les auteurs du dictionnaire des hommes illustres dans leur édition

de 1810, faite à Paris, et comme l'avaient dit auparavant d'autres biographes. Il faut que l'Imitation ait été composée après 1228, puisque St.-François d'Assise, canonisé en cette année par Grégoire IX, y est qualifié saint (liv. III, chap. 50, 8). Il faut aussi qu'elle soit antérieure à 1273, époque de la mort de St.-Bonaventure, qui en avait recommandé la lecture aux *religieuses* de Toulouse. M. de Grégory dit qu'il résulte de ces *calculs d'âge*, « que Gersen a vécu *vingt mois au* « *moins de plus* que St.-François. » Et si l'on oppose que Gersen est un mot tudesque plutôt qu'italien, l'auteur répond « qu'il est prouvé par l'histoire, que plusieurs familles du nord se sont établies dans la fertile Lombardie, à la suite des différentes invasions. » Il existait à Verceil des hospices pour les Ecossais, les Anglais, et pour les autres nations, qui entreprenaient des pélerinages ou des croisades.

Ayant ainsi établi qu'il y a eu une abbaye de Saint-Etienne à Verceil, et un abbé Jean Gersen au XIIIe. siècle, l'auteur du mémoire s'applique à démontrer que cet abbé est le véritable auteur de l'Imitation, et il divise les preuves qu'il en donne en extrinsèques et intrinsèques.

Les preuves extrinsèques sont tirées des manuscrits, dont plusieurs ont été déjà indiquées dans les précédentes sections de la dissertation On en donne ici une plus longue liste, de laquelle nous n'extrairons qu'un petit nombre de détails non compris encore dans notre analyse. M. Napionne a démontré que le manuscrit d'Arone est du XIIIe. siècle, ou au plus tard des premiers *jours* du suivant; et M. de Grégory s'en est con-

vaincu par la comparaison qu'il a faite d'un *fac-simile* envoyé de Turin, avec une lettre de l'évêque de Catania, datée de 1225 et conservée à Rome. C'est, au surplus, poursuit-il, ce que les plus habiles antiquaires, Ducange, Baluze, Cotelier, Lecointe, etc., avaient reconnu à Paris en 1687, au sein d'une célèbre assemblée dont le procès-verbal *nous a été transmis par Delfau.*

Dans le manuscrit 3592 de la bibliothèque du Roi, la lettre initiale A renferme l'image d'un évêque assis qui donne sa bénédiction à un bénédictin à genoux, tenant un livre à la main. On lit en marge : *Rabanus episcopus;* mais ces mots sont d'une écriture moins ancienne, et démentis par deux blasons, où un griffon noir au milieu d'une croix blanche prouve que ce manuscrit appartenait à une famille lombarde. Le prélat est, selon M. de Grégory, St.-Eusèbe, évêque de Verceil au *quatrième* siècle, à qui Gersen fait hommage de son livre au *treizième.* Il est dit ensuite que les *compilateurs* du catalogue imprimé de la bibliothèque du Roi, ont assigné ce manuscrit au XVe. siècle : ces *compilateurs* se sont trompés ; il suffit, pour s'en assurer, d'examiner la ponctuation, la forme de l'écriture et le *carmen rhythmicum* joint à l'ouvrage, « car personne n'ignore « que cette sorte de vers rimés était particulière au « XIIIe. siècle. »

Au milieu de l'initiale A du manuscrit 1555 bis, on voit aussi un bénédictin noir qui porte une croix, et qui a été pris fort mal-à-propos pour St.-Bernard. Le n°. 3591 renferme avec le livre 1er. de l'Imitation, les méditations du chartreux Guigues, mort en 1137; « Ce

« qui donne une grande antiquité au manuscrit dont « il s'agit : » Is codex XIVe. *sæculo exaratus videtur*, disent les *estimables directeurs* qui ont rédigé le catalogue en 1744, les mêmes qui viennent d'être désignés par le nom de *compilateurs*. Le n°. 1557 est encore du XIVe. siècle; car il n'a pas de point sur les i. Enfin le n°. 837 se termine par la souscription : *Hic liber conscriptus* et finitus (1) *à fratre Ludovico de Monte, qui obiit ante annum* 1400, souscription qui a disparu, ainsi que le constate un acte notarié daté du 3 janvier 1663.

A ces preuves *extrinsèques* se joint l'autorité des savants qui ont attribué l'Imitation à Gersen, c'est ce qu'ont fait Bellarmin, Possevin, le garde-des-sceaux Marillac, l'abbé Guérini, en 1780, dans le catalogue de la bibliothèque Chigi, le P. Oliverio dans l'histoire littéraire de l'ordre de St. Benoît, Delfau, qui en 1674 (ce n'est plus 1687), a transcrit les procès-verbaux du *congrès tenu par les premiers érudits de France*, pour juger de l'antiquité du manuscrit d'Arone. « Il serait « aujourd'hui bien téméraire, dit l'auteur du mémoire « de vouloir sur un simple *fac-simile* d'une page de ce « précieux manuscrit, réfuter la décision de tant « d'hommes célèbres, rendue sous la présidence de « l'archevêque de Paris, comme nous l'avons déjà « rapporté. » M. de Grégory invoque ensuite l'autorité du fidèle François Valgrave, qui cite un jugement rendu en 1639 par la congrégation de l'index : *Rite posse imprimi Romæ vel alibi libellum de Imitatione Christi, sub nomine Joannis Gersen de Canabaco, abba-*

(1) Il y avait *conscriptus fuit*, et non *et finitus*.

tis monasterii S. Stephani Versellensis ordinis S. Benedicti. Enfin le pape Pie VII, dans une lettre de félicitation à M. Napione, s'exprimait en ces termes : *admirandi operis de Imit. Christi auctorem Pédemontio strenuè feliciterque asseruisti.*

Les preuves intrinsèques se tirent des doctrines développées dans l'ouvrage et relatives 1°. à la philosophie du XIIIe siècle ; 2°. aux disputes de ce temps-là entre les ordres mendiants ; 3°. à l'*Evangile éternel;* 4°. à l'ancien usage de la communion sacramentelle. « Nous croyons, dit M. de Grégory, être les premiers « avec l'aide de théologiens profonds, à considérer la « question de ce côté-ci. »

Après avoir dit qu'au XIIIe. siècle la philosophie d'Aristote dominait en Italie, et surtout dans la célèbre Université de Verceil, l'auteur de la dissertation ajoute : « En preuve, contre la leçon troisième, *ex libris præ-* « *dicabilium Porphyrii*, concernant les distinctions du « genre et de l'espèce, notre professeur Gersen s'écrie « au chapitre 3, liv. I. *Et quid curæ nobis de generibus* « *et de speciebus!* » La philosophie de l'Imitation est toute morale; elle tend à réprimer les déréglements qui s'étaient introduits jusque dans les monastères. C'est le soin qu'avaient pris, en des écrits de même genre, Pierre Damien et Innocent III. Le traité de la misère humaine est de nouveau *confronté* ici à celui de l'Imitation, afin qu'il soit « démontré que l'objet des deux « écrivains a été le même. » Les manuscrits 2042 et 2044 de la bibliothèque du Roi ne contiennent pas le traité de Gersen, mais ils sont du XIIIe. siècle, et l'on y a rassemblé des livres de morale ascétique composés

par St.-Augustin, St.-Bernard, St.-Basile et St.-Jérôme ; d'où il suit qu'au XIIIe. siècle on s'appliquoit à ranimer la ferveur au sein des cloîtres, ainsi que le faisait Gersen. Les abus des croisades et des pélerinages de ce même temps sont condamnés par ces maximes de l'Imitation : « Il en est peu que les maladies rendent « meilleurs, et peu qui se sanctifient par les péleri- « nages (liv. I, chap. 23). — Le désir de voir des « choses qu'on n'a pas encore vues porte à entreprendre « des pélerinages (liv. IV, chap. I). »

Les disputes entre les ordres mendiants du XIIIe. siècles sont connues par les tableaux qu'en ont tracés Mathieu Paris, Dante, Fleury, etc. Gersen réprouvoit ses mésintelligences, lorsqu'il disait, liv. I, chap. 14 : *Propter diversitatem sensuum et opinionum, satis frequenter oriuntur dissensiones inter amicos et cives, inter religiosos et devotos;* et lorsqu'au liv. III, chap. 28, il exhortait à ne pas disputer du mérite des saints, pour savoir si l'un surpasse l'autre. Au chapitre 4 du même livre, il blâme ceux qui mettoient toute leur dévotion dans certains livres, en des images ou signes extérieurs.

L'*Evangile éternel* et ses nouvelles doctrines, dit M. de Grégory attiraient, dans le XIIIe siècle, la curiosité publique: on enseignoit qu'avant l'an 1260, un évangile du Saint-Esprit, différent de celui des apôtres, devoit perfectionner la morale chrétienne. Gersen réfute ces vaines opinions en commençant son ouvrage par ces paroles de J. C. : *Qui sequitur me non ambulat in tenebris*, et en disant ailleurs : Quand il ne parle pas à notre âme, toute consolation est nulle.... La vérité de Dieu demeure éternellement ... Nous voulons passer pour

spirituels, et cependant nous n'avons de soin et d'inquiétude que pour des choses viles et passagères..... Les hommes se trompent souvent en jugeant sur le rapport des sens.... J'ai lu les livres saints pour être ma consolation, la règle et le miroir de ma vie.... Si vous n'entendez ni ne comprenez ce qui est au-dessous de vous, comment comprendrez-vous ce qui est au-dessus? Croyez à la parole de Dieu, à ses saints, à ses prophètes.

En quatrième lieu, les expressions du livre IV, *refecti cibo et potu cœlesti, apponens os meum ad foramen cœlestis fistulæ, qui corpus tuum et sanguinem in cibum et potum mihi parasti, corpus et sanguinem proposuisti manducandum,* supposent que les laïques communiaient sous les deux espèces, usage qui existait au XIIIe siècle, et qui a été aboli en 1415 par le concile de Constance.

M. de Grégory donne pour une cinquième et dernière preuve intrinsèque, les citations qui ont été faites des livres de l'Imitation par des auteurs du XIIIe. et du XIVe. siècle, S. Bonaventure, dans la septième conférence *ad fratres conventûs Tolosæ;* S. Thomas d'Aquin, dans ses opuscules sur la fête du Saint-Sacrement; Gérard de Rayneval, dont le livre *de consolatione internâ,* paroît être, de l'aveu de M. Gence, le deuxième livre vulgaire de l'Imitation; Denis de Richel, qui est mort en 1471, et qui avait emprunté de ce même ouvrage la distinction de la vie *purgative, illuminative* et *unitive*; Dante, qui, dès l'an 1300, tirait du livre I, chap. 24, la description des tourments endurés dans l'enfer par les envieux, les gourmands et les impudiques.

La troisième partie du mémoire est intitulée: « Les

disputes doivent enfin cesser sur Jean Gerson et Thomas-à-Kempis. » Le premier né à Reims en 1363, est mort à Lyon en 1429; le second, appelé Kempis à cause de *Kempen* sa patrie, naquit en 1380, à *Daucetri*, et mourut à Swall (Swoll) en 1471. Ils ont donc vécu *long-temps* après le concile de Constance, où Gerson avait contribué à faire abolir l'usage de la *canelle* (du chalumeau ou tube) *céleste*. [*Cœlestis fistulæ.*] Ni l'un ni l'autre n'auraient proposé pour modèle les Chartreux, qui étaient fort relâchés au XVe. siècle; ils auraient d'ailleurs, en parlant de l'Eucharistie, « cité S. Thomas qui fut l'*instituteur* de la fête de Dieu. »

A la suite de ces observations, qui tendent à exclure à la fois Kempis et Gerson, M. de Grégory s'attache particulièrement à ce qui concerne ce dernier. « Il faut « avant tout, dit-il, poser en fait qu'ayant visité nous-« même la bibliothèque mazarine, en avril 1813, « avec l'assistance de M. le directeur Petit-Radel, il « nous a présenté un manuscrit précieux du XVe. siècle, « contenant tous les ouvrages de Gerson; et nous avons « acquis la certitude que le traité de l'Imitation ne se « trouve pas dans ce manuscrit, le plus ancien qui existe « en France. » L'auteur revient ensuite sur les divers manuscrits de Rome, de Florence, de Turin, de Paris, parmi lesquels quatre seulement, dit-il, portent le nom de Gerson, tandis que celui de Gersen se lit en un bien plus grand nombre. Il avoue qu'un manuscrit de Florence joint au nom de Gersen la qualification de chancelier de Paris, et qu'il en existe un très-ancien à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, qui commence par les mots, *Incipit opus B. Bernardi saluberrimum de Imita-*

tione..... quod Johanni Gerson cancellario Parisiensi attribuitur; mais ce sont là des erreurs ou des conjectures de copistes. M. de Grégory fait remarquer aussi que le nom de Gerson manque à la tête de l'Imitation en des manscrits ou cet ouvrage est réuni à des livres dans l'intitulé où la souscription desquels le chancelier de l'université de Paris est expressément nommé, parce qu'ils sont en effet de lui.

L'édition de 1489 contient d'une part, *Joannis* Gerson *cancellarii..... de Imitatione.....*, de l'autre, *de Meditatione cordis, à M. Johanne* Gersonno : cette différence d'expression paraît à M. de Gregory digne d'être observée et il croit surtout que l'un et l'autre ouvrage ne sont pas du même style. Il se récrie contre l'opinion de MM. Gence et Barbier, qui supposent que l'Imitation a pu être d'abord composée ou esquissée en langue française sous le titre de consolation *internelle;* il oppose à ce système les italianismes du texte latin. Il tire un autre argument du traité de Gerson, *de Perfectione ad Carthusienses :* celui qui avait tant de leçons à donner aux Chartreux, n'a pu les citer comme des modèles de la plus haute perfection. Aussi s'est-on abstenu *jusqu'en* 1606 inclusivement, d'insérer l'Imitation dans les éditions de tous les écrits du chancelier. Nous ne nous arrêterons point à ce qui regarde Thomas-à-Kempis, à qui cet ouvrage n'est plus guère attribué aujourd'hui. Deux articles seulement sont à noter dans cette dernière partie de la dissertation. L'auteur dit que Kempis étoit qualifié *superior*, non *prœlatus*, de sa communauté de chanoines réguliers, et il répète, d'après le jésuite Somaglio, que les Algériens possédaient une version tur-

que de l'Imitation et en faisaient plus de cas que des livres du prophète.

Il nous reste à parler d'un supplément, daté du 10 janvier 1827, avec l'épigraphe, *Facile est inventis addere*, et auquel a donné lieu l'édition de l'Imitation publiée par M. Gence. Cet éditeur est-il dit *met en principe* que Gerson a composé son traité dans un monastère de Lyon : or, la retraite du chancelier chez les Célestins de cette ville est postérieure aux années 1417 et 1421, dates de deux manuscrits de l'ouvrage. Une autre copie celle qui vient de Léon Allacci, a été apportée d'Italie à Paris, et n'est pas d'une écriture allemande : ainsi M. Gence est dans l'erreur quand il fait correspondre à Rosbach les mots *de canabaco* qui s'y lisent. Les lettres *Gers* dans le manuscrit de Salzbourg, ne sauraient non plus indiquer Gerson, puisqu'on trouve à la fin, *Explicit.. per fratrem benedictinum.* A l'égard du manuscrit de Gérardmont, M. de Grégory s'autorise de nouveau de l'acte notarié de 1663 Il affirme que le manuscrit dit de Thévenot est incontestablement du XIVe. siècle ; il rappelle aussi, et le procès-verbal de 1687, relatif au manuscrit d'Arone, et le bénédictin noir, peint dans l'intitulé du *Codex cavensis*, n° 1555 *bis*, et d'autres détails déjà plusieurs fois exposés. Il ajoute que Jean Gersen est reconnu pour saint, soit par la tradition populaire, soit par les anciens historiens, et que cette qualité ne convient point à Gerson, attendu que, « sa vie et son ambition lui en ôtent le mérite. » Enfin il déclare « qu'ayant examiné les variantes et les « citations de M. Gence, il a reconnu, 1° que le texte « le plus fidèle est toujours celui de Léon Allacci, avec

« le n° 1560 de la bibliothèque du Roi ; 2° que les ci-
« tations ont souvent très-peu de rapport *entre* l'écri-
« ture sainte et le texte de l'Imitation. »

Tel est le précis de la dissertation de M. de Grégory, qui, dans sa *Storia della letteratura vercellese*, avait exposé la plupart de ses idées. Pour les mieux répandre, il a cru devoir les reproduire, avec quelques additions, en français, quoiqu'il ne paraisse pas que notre langue lui soit très-familière. Trop d'incorrections et de fautes typographiques autorisent à penser que M. Lanjuinais, dont l'honorable carrière s'est terminée le 13 janvier dernier, n'a pu donner à cette publication les soins que promettait sa lettre du 13 octobre 1826, et qui sont annoncés au frontispice du mémoire. Les principaux arguments de l'auteur en faveur de Gersen sont ceux qu'ont développés, dans le cours des deux derniers siècles, Constantin Cajétan, Valgrave, Mezler, Quatremaires, Delfau, Valart, et, depuis 1800, MM. Cancellieri et Napione. Toutefois M. de Grégory, en y joignant des observations nouvelles, tant sur certains textes de l'Imitation, que sur quelques manuscrits de cet ouvrage, a de plus disposé les preuves de l'opinion qu'il soutient dans un ordre qui pourrait sembler plus méthodique, s'il n'entraînait à chaque instant la répétition des mêmes détails.

Nous ne discuterons pas toutes ces preuves, mais nous examinerons les plus spécieuses dans notre prochain cahier.

DAUNOU.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants.—Novembre 1827.

MÉMOIRE SUR LE VÉRITABLE AUTEUR DE L'IMITATION DE J.-C., par M. de Grégory, *chevalier de la Légion d'Honneur, membre de plusieurs académies.......* Paris, imprimerie de Marchand-Dubreuil, librairie de L. Paris, 1827, 140 pages in-12.

SECOND ARTICLE.

En donnant dans notre précédent cahier, un précis du Mémoire de M. de Grégory, nous avons laissé voir que nous ne partagions pas son opinion : nous devons aujourd'hui exposer ou plutôt indiquer les motifs qui nous la font révoquer en doute. Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettront pas de traiter dans toute son étendue la question de savoir si l'Imitation de J.-C. est l'ouvrage de Jean Gersen. Il nous faudrait repro-

duire ce qu'ont écrit contre cette hypothèse, d'une part, les partisans de Thomas-à-Kempis tels que Rosweide, Amort, Desbillons, Gesquière, Géry, etc.; de l'autre, ceux de Gerson et spécialement M. Gence. M. de Grégory a tenu peu de compte de leurs objections; il les a presque toutes laissées sans réponses, et n'a guère discuté que celle qui concerne la citation du livre de l'Imitation dans une prétendue conférence de S. Bonaventure.

Nous ne relèverons pas quelques erreurs légères et sans conséquences comme celle qui consiste à compter Ludolphe de Saxe et un chartreux Martin parmi les auteurs auxquels l'Imitation a été attribuée. Ludolphe n'a jamais été cité que comme ayant traduit cet ouvrage en allemand; et les chartreux désignés comme l'ayant composé sont l'Anglais Hilton et Kalkar de Cologne. On peut demander aussi comment Thomas surnommé à-Kempis à cause de Kempen, ou plutôt Campen, lieu de sa naissance, était né à Daucetry : on sait qu'il a étudié à Daventrie ou Deventer. Il seroit superflu d'ajouter que S. Thomas n'est point l'*instituteur* de la fête du Saint Sacrement, etc. Nous ne devons nous arrêter qu'aux articles qui tiennent au fond de la question.

Quoiqu'il se rencontre, dans le premier et dans le troisième livre de l'Imitation, des maximes particulièrement applicables à la vie monastique, cet ouvrage a été le plus généralement considéré comme le meilleur traité de morale chrétienne à l'usage de tous les fidèles. Ce nom de *Tractatus* dans l'intitulé de certains manuscrits, au lieu de *liber* ou *libellus*, que portent les autres, n'appartient point exclusivement aux livres sco-

lastiques; et il suffit d'ailleurs de comparer l'ouvrage avec tous les monument qui subsistent de l'enseignement usité dans les écoles du XIIIe. siècle, surtout jusqu'en 1250, pour reconnoître qu'il n'en offre aucunement le caractère. M. de Grégory y voit tantôt une instruction donnée par un maître des novices dans l'intérieur d'un monastère de Saint-Etienne de la citadelle, tantôt des leçons débitées ou dictées à des étudians de toute nation, anglais, français, espagnols, par le professeur de morale de l'université de Verceil : il nous semble difficile de concilier ces deux aperçus. Le fait est qu'au troisième et au quatrième livre, le maître est J.-C. même, *de internâ Christi locutione ad animam fidelem:* ces instructions divines ne sont interrompues que par les réponses ou les questions du disciple, *loquar ad Dominum meum.* Y a-t-il rien qui ressemble aux argumentations *scolastiques* ?

Le XIIIe siècle est si peu *l'époque de la naissance* des trois idiômes, italien, espagnol et français, que M. de Grégory dit lui-même que *le vulgaire était déjà enraciné* en 1220 ou 1240. Il existe des monumens de notre langue fort antérieurs à cet âge, et le droit d'aînesse que l'auteur revendique pour l'italienne pourroit être contesté. On compteroit, dans l'Imitation, au moins autant de gallicismes que d'italianismes. L'*index grammaticus* de M. Gence en fournit la preuve, sententiare, sentencier; rehabere, ravoir, etc. Notre mot *assez* a été quelquefois employé au moyen-âge dans le sens de *multùm* ou *moult* et de l'*assai* des italiens. La préposition *par* a pris aussi, en certaines rencontres, une signification voisine de celle de *pour*; et d'ailleurs, quand l'au-

teur de l'Imitation dit : *Amor vult esse liber et ab omni mundanâ affectione alienus, ne* per *aliquod commodum temporale implicationes sustineat, aut* per *incommodum succumbat*, il n'est pas certain que *per* corresponde à *pour* plutôt qu'à *par*. L'argument tiré de la chasuble n'est pas non plus péremptoire, puisque la *casula* italienne n'avait point de croix sur le dos, et que ce signe ne s'apercevait par derrière que sur le col de l'étole ; ce qui exige au moins une explication un peu forcée des mots *post se cruce signatus est*, dans lesquels il serait bien plus naturel de sous-entendre *in casulâ*, après qu'il a été dit *ante se crucem in casulâ portat* (1). A la vérité, cet argument se retrouve dans les lettres attribuées à Ganganelli, depuis Clément XIV, mais, outre que cette autorité respectable ne déciderait point une telle question, il s'en faut que l'authenticité de ces lettres soit généralement reconnue. Les auteurs de l'art de vérifier les dates (tom. I, pag. 349), la révoquent en doute, d'après le témoignage *d'un des leurs* qui, disent-ils, *est allé à la source.* Lorsque Caraccioli, sommé de produire les originaux, fit imprimer en 1777 un prétendu texte italien, on ne put y voir qu'une traduction de ce qu'il avait publié en français en 1775 et 1776.

La biographie universelle ne décide rien sur la patrie de Thomas Gallo : elle dit qu'on peut douter si ce surnom indique une origine française, ou si c'est un nom de famille italien. Tiraboschi avait dit plus positivement : *Egli è detto or dalla sua patria Tomasso Gallò, or dal suo monastero Tommaso vercellese.* Les monumens cités par Tiraboschi, et auparavant par Oudin, prouvent que ce Gallus avait été chanoine régulier de

Saint-Victor à Paris, qu'il a gouverné à Verceil une abbaye de chanoines réguliers, non de bénédictins, et qu'il n'est mort qu'en 1246. Mais aucun écrivain du XIIIe. siècle ni du XIVe. n'a eu connaissance de Jean Gersen, dont le nom ne figure nulle part, non plus que l'Imitation, dans la volumineuse histoire de la littérature italienne par Tiraboschi. Il n'y est pas davantage question de Jean de Canabaco, nom qu'Holstenius regardait comme une altération de Jean de Tambaco, auteur de livres mystiques au XIVe. siècle.

Parmi les réponses que M. de Grégory adresse à ceux qui ne croient pas que Gersen ait composé l'Imitation, ou qui contestent même l'existence de ce personnage, nous ne distinguons qu'une seule assertion nouvelle qui ait quelque importance, savoir, que M. Durandi, dans un entretien avec les académiciens de Turin et avec M. de Grégory lui-même, s'est souvenu d'avoir lu, vers 1756, le nom de Gersen Jean sur un ancien parchemin. Encore savait-on déjà par MM. Cancellieri et Napione que Frova avait parlé à Durandi d'une note qui tendait au même résultat si elle ne disait pas expressément la même chose. Frova, chanoine régulier et historien de l'abbaye de Saint-André de Verceil, n'en a pas moins déclaré qu'après les recherches les plus exactes dans les archives de cette abbaye et de celle de Saint-Etienne, il n'avait pas trouvé le moindre vestige d'un abbé ou d'un religieux nommé Gersen. Que ce nom se lise en des manuscrits du XVe. siècle ou tout au plus de la fin du XIVe. siècle; que Della Chiesa, qui l'avait omis en 1614 dans un catalogue des écrivains piémontais, l'y ait replacé depuis, et que d'autres historiens moder-

nes aient suivi ou donné cet exemple, ce ne sont point là des témoignages qui puissent, en l'absence de tout monument du XIIIe. siècle, rendre certains et même probables à nos yeux des faits qui appartiendraient à cet ancien âge.

A l'égard des manuscrits, pour ne pas multiplier les détails, nous renverrons à la notice beaucoup plus méthodique et plus étendue qu'en a donnée M. Gence, dans les préliminaires de son édition de l'Imitation. Il en fait connaître plus de vingt qui nomment Gerson ou qui le désignent par son titre de chancelier. Celui dont la première page porte seulement les lettres *Joh. Gers.* ne se termine point par les mots *per fratrem benedictinum*, comme M. de Grégory le suppose, mais *Benedictum;* ce qui ne semble désigner qu'un copiste appelé Benoît. Six pages, et non une seule, du manuscrit d'Arone, examinées l'an dernier par plusieurs dépositaires de pareils monumens, leur ont paru du commencement ou du milieu du XVe. siècle, ou même de 1460 à 1470 : ils ont eu la *témérité*, selon l'expression de M. de Grégory, de contredire la conclusion du procès-verbal des experts de 1687. Quand M. de Grégory dit que ce procès verbal nous a été transmis par Delfau, il oublie que ce religieux, mort en 1676, écrivait en 1674, et confond l'assemblée de 1687 avec celle de 1671, où l'on examina d'autres copies manuscrites de l'Imitation de J.-C.

Les vers latins rimés qui terminent le manuscrit n°. 3592, y suivent, non l'Imitation, mais l'*Ars moriendi,* du chartreux allemand Junterburk, mort, selon Trithème et Fabricius, en 1466, ce qui montre assez que cette sorte de vers n'était pas particulière au XIIIe. siè-

cle, et que le manuscrit n'est que du xve. Le traité *de Paupertate*. qui, dans le n°. 3591, est joint à l'Imitation, et de la même écriture, a pour auteur Thomas-à-Kempis, et par conséquent, c'est encore là un manuscrit fort postérieur à 1400, quoique M. de Grégory veuille qu'il soit *incontestablement* antérieur à cette date. Il se trompe aussi lorsqu'il dit que le n°. 837 ne contient que le premier livre de l'Imitation; les quatre livres s'y trouvent : nous en avons parlé, ainsi que du feuillet arraché et de la note qu'il contenait, dans notre cahier de décembre 1826, page 751.

Gerson est nommé dans la plupart des anciennes éditions, y compris, comme on l'a vu, celle de Venise, en 1501 Une note manuscrite, non signée, ajoutée à des exemplaires, pour attribuer l'ouvrage à Gersen, n'exprimeroit qu'une opinion particulière. Mais on a conservé un certificat d'Ughelli et Wadding qui, en attestant qu'ils ont vu, chez Constantin Cajétan, un exemplaire où se lisoit cette note, déclarent aussi que le mot *Johannes* y étoit surchargé, qu'il avoit été substitué à *Thomas*, et qu'il restait un vide entre *Johannes* et *Abbas;* en sorte que cette addition manuscrite, si elle était de quelque importance, ne fournirait point encore le nom de Jean Gersen.

Sans doute, de très-savants écrivains ont. depuis 1600, attribué ces quatre livres à ce personnage; mais en une telle controverse, de pareilles autorités ne sont des preuves ni extrinsèques ni intrinsèques. Parmi ces savans, l'auteur du mémoire cite le garde des sceaux Marillac, qui en effet a professé cette opinion en 1610. Mais nous avons sous les yeux l'*Advis*, qu'il a publié en

1630, et où, après avoir tiré d'un manuscrit une raison de se déclarer pour *Gersen*, il ajoute : « Je le voy si « peu assisté d'autres circonstances, que je ne puis pas « encores luy attribuer cet ouvrage.....; si bien qu'à « mon advis, le livre n'a point jusques icy d'autheur « plus asseuré que le S. Esprit. » Bellarmin et Possevin n'ont pas non plus persévéré à soutenir que cet ouvrage était certainement de Jean Gersen.

Nous cherchons en vain dans les textes de l'Imitation transcrits par M. de Grégory comme relatifs aux disputes philosophiques et théologiques, aux pélerinages, aux dissentions entre les personnes religieuses, des particularités qui distinguent exclusivement le XIIIe. siècle. Nous n'y voyons rien qui n'ait pu être écrit aussi à propos, après 1400; rien surtout d'immédiatement applicable aux démêlés sur l'*Evangile éternel*, qui ne se sont élevés qu'après l'an 1250; rien non plus qui ressemble ni aux descriptions détaillées, ni aux réprimandes violentes dont Pierre Damien et Innocent III ont rempli les livres qui, selon M. de Grégory, auraient fourni des idées et même servi de modèles à l'auteur de l'Imitation. Il est à remarquer d'ailleurs qu'Innocent III, au quatrième concile de Latran, tenu en 1215, avait statué que les laïques ne communieraient plus que sous l'espèce du pain : si l'on prenait ce règlement à la rigueur, on pourrait s'en servir pour prétendre que le traité de l'Imitation remonte au temps de S. Bernard. Cependant l'usage contraire a subsisté jusqu'au concile de Constance en 1415, et n'a même été pleinement aboli que par le concile de Bâle après 1431. Il ne peut donc résulter des mots *fistula cælestis*, aucune preuve intrinsèque en faveur de Gersen : à l'égard des ex-

pressions *cibo et pane*, *corpus et sanguinem*, cités aussi *en preuves* dans le mémoire, chacun sait qu'elles sont parfaitement applicables à la communion sous une seule espèce.

M. de Grégory nous répète que S. Bonaventure, dans une conférence à des *religieuses*, ou plutôt à des religieux de Toulouse, cite l'Imitation de J.-C. : *ut patet ex devoto libro de Imitatione.* On avait depuis longtemps répandu que Bernardin de Sienne et Ubertin de Casal sont cités pareillement dans ces conférences, qui par cette raison ne sauraient être comptées au nombre des ouvrages authentiques de S. Bonaventure, puisqu'il est mort en 1274, bien avant que ces auteurs eussent écrit. Ubertin n'avait que quarante-six ans en 1305, (*voyez* Oudin, III, 748), et conséquemment que quinze en 1274; il n'était entré dans l'ordre des frères mineurs qu'en 1273, et n'avait commencé d'étudier en philosophie que l'année suivante. Quels écrits de ce novice auraient pu dès cette époque être cités à des Toulousains : *Hæc Ubertinus!* Ajoutons que jusqu'à présent ces conférences n'ont été rencontrées parmi les ouvrages de S. Bonaventure dans aucun manuscrit du Vatican ni ailleurs.

On a vu que M. de Grégory s'autorisait d'un manuscrit de la bibliothèque mazarine, où sont réunis, dit-il, tous les ouvrages de Gerson, sans que l'Imitation y soit comprise. M. Petit-Radel a bien voulu mettre sous nos yeux sept manuscrits de cette bibliothèque, qui contiennent des livres de Gerson. L'un, n° 439, en renferme aussi de S. Thomas d'Aquin, d'Adelrède, d'Origène, et sept seulement du chancelier de l'université de Paris. Le n° 928 se compose de dix articles,

et la table en indique un onzième *(super facto puellæ aurelianensis)*, qui manque. Huit autres opuscules de Gerson se trouvent dans le n° 779, qu'on pourroit regarder comme un second tome du n° 928. A plusieurs de ces mêmes écrits, les nos 113, *in-folio*, 668 et 1174 *in-4°*., en réunissent qui appartiennent à Hugues de Saint-Victor, à S. Bonaventure, à Pierre d'Ailly, etc. Reste le n°. 871, qui contient, en langue française, trois traités seulement de Gerson. Pris ensemble, ces sept manuscrits offrent à peine un tiers de ses œuvres.

L'auteur de la dissertation remarque avec plus de fondement que l'Imitation ne se trouve point dans les premières éditions de tous les écrits de Gerson, ni dans celle de 1606 (1607) : il pouvait ajouter, ni dans l'édition plus complète donnée en 1706 par Dupin. C'est qu'en effet il n'est pas certain que cet ouvrage lui appartienne, quoique cette opinion soit la plus probable et qu'assurément il n'y ait rien dans *la vie* de Gerson ni dans ses autres livres qui le rende indigne d'avoir écrit celui-là. M. de Grégory juge bien sévèrement cet illustre personnage, et ne tient d'ailleurs aucun compte du long séjour qu'il a fait, depuis 1417, en Bavière et en Autriche, avant de se retirer chez les Célestins de Lyon. Nous aurions aussi des inexactitudes à relever dans ce qui est dit de Thomas-à-Kempis, qui, par exemple, n'a jamais été qualifié *superior*, mais *supprior*, sous-prieur de sa communauté. En général, les faits, les textes, les details historiques et littéraires n'ont pas été vérifiés par M. de Grégory avec la précision rigoureuse qu'exige un tel genre de recherches et de discussions. Il ne décrit réellement aucun manus-

scrit ; et loin de retracer l'histoire de la controverse dans laquelle il s'engage, il en confond les différentes époques. La critique vague et non motivée qu'il fait de l'édition latine de l'Imitation, publiée par M. Gence, en 1826, ne saurait éclairer ni l'éditeur, ni les lecteurs. En un mot, entraîné par une persuasion vive, et par un ardent désir d'arriver au résultat le plus honorable à la ville de Verceil, sa patrie, il a cru la question plus simple et plus facile qu'il ne l'eût trouvée en l'étudiant comme non résolue. Toujours doit-on lui savoir gré de l'avoir envisagé sous l'une de ses faces, d'avoir complètement recueilli tout ce qu'on a dit et même tout ce qu'on peut dire de plus spécieux pour attribuer les quatre livres de l'Imitation de J.-C. à un personnage nommé Jean Gersen.

DAUNOU.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants. — Février 1835.

Biographie littéraire de J. H. Modeste Gence, ancien archiviste au dépôt des chartes, éditeur et traducteur du livre des consolations intérieures, dit vulgairement *De Imitatione Christi.* Paris, imprimerie de Moquet, 1835, 43 pages in-8°.

M. Gence est l'auteur de ce compte-rendu de ses longs et consciencieux travaux. Il a publié depuis 1833 divers écrits sur l'auteur de l'Imitation de J. C., qui tous ont été annoncès dans ce journal, à l'exception du plus récent, intitulé : Jugements motivés sur l'âge du *Codex de Advocatis*, que les abréviations multipliées, l'accentuation approchant du point, la numération moderne, etc., ne permettent pas de rapporter à une époque antérieure au XVe. siècle. Paris, imprimerie de Moquet, 1835, 12 pages in-8°.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants. — Décembre 1835.

M. Gence a adressé à M. de Fortia une *ode sur les vanités du monde et les biens de la vie à venir*, Paris, imprimerie de Moquet, 1832, 7 pages in-8°.

Dans un autre opuscule, intitulé *l'Ombre d'un grand nom, ou le personnage fictif dévoilé*, extrait du Journal général de la littérature, M. Gence revient sur la question de l'auteur de l'Imitation de J. C., à l'occasion d'un volume du Panthéon littéraire de M. Buchon, où cet ouvrage est attribué, fort mal à-propos, à J. Gersen.

On sait que M. Gence le revendique pour Gerson, par des motifs qui rendent cette opinion très-probable.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants. — Juin 1836.

Jean Gerson restitué et expliqué par lui-même, dans des parallèles de passages extraits de ses œuvres morales, et du livre *De Imitatione Christi;* précédé de nouveaux motifs à l'appui des considérations sur l'auteur de l'Imitation; et suivi, entre autres pièces, d'un procès-verbal relatif au prétendu Jean Gersen, abbé de Verceil; d'une lettre de Gerson, fuyant en Bavière la persécution. Paris, Fournier, juin 1836; 40 pages in-8°.

On voit que ce nouvel écrit de M. Gence sur l'auteur de l'Imitation, renferme des documents qui n'étaient point à négliger. Plusieurs articles sur le même sujet ont été insérés dans le journal général de la littérature, et tirés à part.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants.—Juin 1837.

Etudes sur les mystères, monuments historiques et littéraires, la plupart inconnus, et sur les divers manuscrits de Gerson, y compris le texte primitif français de l'Imitation de Jésus-Christ, récemment découvert, par M. Onésime Leroy. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Hachette, 1837, XXIV et 520 pag. in-8°. Pr. 7 fr. 50 cent.

Ce volume a pour épigraphe deux vers d'une hymne de Santeul : *Celata dudùm jam decet vulgare nos mysteria.* N'est-ce pas une sorte de jeu de mots que d'appliquer à la découverte ou à la recherche des compositions dramatiques appelées *Mystères*, ce que Santeul dit de la manifestation des faits mystérieux de l'Evangile ? Nous annonçions, dans notre dernier cahier (pag. 309), d'anciens drames religieux publiés par M. Jubinal,

d'après un manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève : on s'est fort occupé, dans ces derniers temps, de cette branche de la littérature du moyen-âge; et les savants du XVIIIe. siècle avaient donné l'exemple de ce genre de recherches, comme de presque tous les autres : seulement ils ne s'avisaient point de proposer pour modèles de si informes essais; ils ne songeaient qu'à recueillir des matériaux de l'art dramatique. On ne confondait pas non plus avec les drames proprement dits, les jeux partis, les tensons, les églogues, les satires et autres pièces dialoguées; on réservait les noms de *Mystères* et même de *Moralité*, aux représentations de tous les détails d'une action ou d'un grand fait, et souvent d'une longue histoire. L'ouvrage de M. Onésime Leroy ne nous semble resserré dans les limites du sujet que depuis la page 127, jusqu'à la page 412; mais là, en effet, se rencontrent des notices véritablement instructives et quelquefois nouvelles. L'auteur analyse des compositions qu'on ne connaissait pas aussi bien; il fait usage des manuscrits qui restaient encore inconnus : toute cette partie du volume nous paraît digne de l'attention des hommes de lettres. Les 64 pages qui suivent sont consacrées au livre de l'Imitation de Jésus-Christ et à Gerson, qui en est très-probablement l'auteur. Tel est du moins le résultat de plusieurs écrits de M. Gence et des observations que nous avons insérées dans nos cahiers de décembre 1826, pages 748-751, d'octobre et de novembre 1827, pages 622-632-643-649. M. Onésime Leroy embrasse la même opinion et croit en trouver une preuve plus décisive qu'aucune autre dans un manuscrit de l'*Internelle con-*

solacion, qui se conserve à Valenciennes et qui est datée de 1462 ; il veut même que ce livre français soit le texte primitif, et que le livre latin *de Imitatione Christi* ne soit qu'une traduction. Loin d'établir cette assertion sur d'inébranlables fondements, l'auteur s'engage, de son propre aveu, dans des digressions qui ne la sauraient justifier : à notre avis, il n'ajoute rien de positif et de rigoureux au travail de M. Gence, ni à la réfutation de l'hypothèse et des allégations de l'écrivain italien, qu'il appelle M. de N....y (Gr...y). Les pages 477-506 sont remplies par un treizième et dernier chapitre intitulé : *Linguistique*, et composé d'observations grammaticales et littéraires qui intéresseront aussi beaucoup de lecteurs.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants. — Avril 1838.



ÉTUDES *sur les* MYSTÈRES, *monuments historiques et littéraires, la plupart inconnus, et sur divers manuscrits de Gerson, y compris le texte primitif français de l'Imitation de Jésus-Christ, récemment découvert, par* ONÉSIME LEROY. *Paris*, 1837 ; *in*-8°.

Depuis les belles études de M. Raynouard sur la langue romane, les monuments de notre ancien idiome ont été l'objet de beaucoup de recherches et de publications utiles. De tels travaux ne sauraient être trop encouragés, et ne se confondent pas avec cette manie paradoxale d'admiration pour le moyen-âge, qu'on a voulu de nos jours introduire dans la critique ; ils en sont, au contraire, le meilleur correctif, et peuvent seuls conduire à quelques vues nouvelles, qui ne soient pas des opinions de fantaisie.

d'après un manuscrit de la bibliothèque de Sainte-Geneviève : on s'est fort occupé, dans ces derniers temps, de cette branche de la littérature du moyen-âge; et les savants du XVIIIe. siècle avaient donné l'exemple de ce genre de recherches, comme de presque tous les autres : seulement ils ne s'avisaient point de proposer pour modèles de si informes essais; ils ne songeaient qu'à recueillir des matériaux de l'art dramatique. On ne confondait pas non plus avec les drames proprement dits, les jeux partis, les tensons, les églogues, les satires et autres pièces dialoguées; on réservait les noms de *Mystères* et même de *Moralité*, aux représentations de tous les détails d'une action ou d'un grand fait, et souvent d'une longue histoire. L'ouvrage de M. Onésime Leroy ne nous semble resserré dans les limites du sujet que depuis la page 127, jusqu'à la page 412; mais là, en effet, se rencontrent des notices véritablement instructives et quelquefois nouvelles. L'auteur analyse des compositions qu'on ne connaissait pas aussi bien; il fait usage des manuscrits qui restaient encore inconnus : toute cette partie du volume nous paraît digne de l'attention des hommes de lettres. Les 64 pages qui suivent sont consacrées au livre de l'Imitation de Jésus-Christ et à Gerson, qui en est très-probablement l'auteur. Tel est du moins le résultat de plusieurs écrits de M. Gence et des observations que nous avons insérées dans nos cahiers de décembre 1826, pages 748-751, d'octobre et de novembre 1827, pages 622-632-643-649. M. Onésime Leroy embrasse la même opinion et croit en trouver une preuve plus décisive qu'aucune autre dans un manuscrit de l'*Internelle con-*

solacion, qui se conserve à Valenciennes et qui est datée de 1462 ; il veut même que ce livre français soit le texte primitif, et que le livre latin *de Imitatione Christi* ne soit qu'une traduction. Loin d'établir cette assertion sur d'inébranlables fondements, l'auteur s'engage, de son propre aveu, dans des digressions qui ne la sauraient justifier : à notre avis, il n'ajoute rien de positif et de rigoureux au travail de M. Gence, ni à la réfutation de l'hypothèse et des allégations de l'écrivain italien, qu'il appelle M. de N....y (Gr...y). Les pages 477-506 sont remplies par un treizième et dernier chapitre intitulé : *Linguistique*, et composé d'observations grammaticales et littéraires qui intéresseront aussi beaucoup de lecteurs.

GERSONIANA.

(HISTOIRE LITTÉRAIRE.)

Journal des Savants. — Avril 1838.

ETUDES *sur les* MYSTÈRES , *monuments historiques et littéraires, la plupart inconnus, et sur divers manuscrits de Gerson, y compris le texte primitif français de l'Imitation de Jésus-Christ, récemment découvert, par* ONÉSIME LEROY. *Paris*, 1837 ; *in*-8°.

Depuis les belles études de M. Raynouard sur la langue romane, les monuments de notre ancien idiome ont été l'objet de beaucoup de recherches et de publications utiles. De tels travaux ne sauraient être trop encouragés , et ne se confondent pas avec cette manie paradoxale d'admiration pour le moyen-âge , qu'on a voulu de nos jours introduire dans la critique ; ils en sont , au contraire , le meilleur correctif , et peuvent seuls conduire à quelques vues nouvelles, qui ne soient pas des opinions de fantaisie.

Beaucoup de publications textuelles et peu de systèmes, voilà ce qui convient aujourd'hui pour l'histoire de notre vieille langue. C'est seulement lorsqu'on aura sous les yeux la collection bien choisie et correctement imprimée de ce que cette vieille langue a produit de meilleur, qu'on pourra fixer clairement les lois de sa formation, les règles qu'elle a suivies dans ses premiers âges, et dans ses phases successives. On ne se contentera plus de ces à peu près qui ont long-temps suffi même à des savants ; on ne croira plus que notre langue a été long-temps écrite sans principes fixes, et comme au hasard ; mais on marquera la date et on indiquera la variation de quelques-uns de ces principes ; et, dans cette variation même, on trouvera l'unité continue de notre idiome, et l'accord de son développement avec la civilisation.

Tout cela est encore obscur, ou du moins assez contesté. Un jeune littérateur instruit, M. Jubinal, dans une dissertation curieuse sur *les anciens mystères*, avance, comme chose certaine, que le siècle de saint Louis fut pour la langue romane, ce que fut le siècle de Louis XIV pour la langue française ; et il oublie que la langue de Ville-Hardouin et de Thibaut, comte de Champagne, est déjà du français ; qu'elle marque une époque de formation et nullement de perfection, et que c'est ainsi qu'elle devrait être classée dans un tableau complet de notre langue nationale.

En attendant que cette idée si simple soit claire pour tout le monde, il faut applaudir au zèle des gens de goût curieux, qui fouillent dans les manuscrits de notre moyen-âge ; car il y a beaucoup à découvrir

encore ; et de semblables recherches donnent à tout livre nouveau qui les renferme un mérite incontestable de savoir et d'utilité. Elles peuvent avancer de beaucoup l'époque de complète information philologique dont nous parlions tout-à-l'heure. Elles peuvent aussi diriger utilement cette information, indiquer un choix dans les documents, prévenir des frais inutiles et du temps perdu. Malgré la faveur et les secours accordés à la publication des ouvrages inédits en vieux français, il se passera bien des années avant qu'on ait publié, par exemple, une collection générale des mystères : peut-être même aurait-on grand tort de la publier, et n'est-elle pas nécessaire.

Sous ce double rapport, on ne peut trop estimer le zèle du critique patient et éclairé, qui étudie, sur les manuscrits mêmes, cette portion de notre vieille littérature, analyse les ouvrages, en cite des fragments et des scènes, et met le lecteur à portée de juger lui-même.

Tel est le véritable prix des *études* de M. Onésime Leroy sur les *mystères*. C'est un livre de conscience, fait avec un travail sérieux et un esprit juste, sans vaines conjectures, sans affirmations systématiques. On peut y relever seulement quelques digressions inutiles, quelques ornements trop modernes, et de trop fréquentes allusions aux théories littéraires de notre temps. L'auteur pouvait se passer de cette ressource : quand on a bien approfondi un sujet d'histoire ou de littérature, il faut y rester, et tirer de ce sujet même l'intérêt et la nouveauté. Cela vaut mieux que d'y ramener les noms et les choses d'un autre temps,

à la faveur de comparaisons toujours un peu forcées. Mais venons à l'ouvrage même, et cherchons le résultat du travail et des vues de l'auteur.

M. Jubinal, dans les deux volumes de mystères inédits qu'il a récemment publiés, n'a compris que des pièces du xve. siècle, et des pièces toutes religieuses, comme l'indiquent les titres : le martyre de saint Etienne, la conversion de saint Paul, la conversion de saint Denis et de ses compagnons, le martyre de saint Pierre et de saint Paul, les miracles de sainte Geneviève, la vie de saint Fiacre. Ces drames, curieux dans leur forme grossière, n'offrent rien qui sorte du cadre de la légende dialoguée, rien qui se rapporte à la société politique du temps, rien qui, de près ou de loin, puisse donner l'idée de la tragédie nationale, comme on dit aujourd'hui.

M. Onésime Leroy, dans ses extraits de monuments inédits, remonte plus loin, et découvre une forme nouvelle de *mystère*, celle qui appartient à la société autant qu'à l'église, et qui offre une ébauche de la tragédie, dans le sens vulgaire de ce mot. Le premier exemple qu'il en donne est tiré d'un drame de saint Nicolas : *li jus de saint Nicolai* dont la langue est évidemment du xiiie. siècle, et dont l'auteur, Jean Bodiaus, natif d'Arras, exprime le regret de n'avoir pu suivre cette première croisade de saint Louis, où périt le jeune comte d'Artois, son seigneur. Ce manuscrit, coté n°. 81 fonds Lavallière, n'avait pas été inconnu à Debrand d'Aussi; mais il n'y avait vu qu'une pièce très-longue, encore plus ennuyeuse, et d'un genre absurde. C'est cependant un essai de tragédie assez

curieux par la date et les allusions contemporaines. Cette pièce fut jouée, comme l'indique le prologue, pour la fête de St.-Nicolas, mais elle est pleine de souvenirs de la récente croisade, et respire le génie du siècle de Saint Louis. Le sujet est la conversion d'un roi d'Afrique, après la défaite et le massacre d'une armée de *croisés*, qui étaient venus l'attaquer. Une image en bois, de Saint Nicolas, opère cette conversion, très-plausible dans l'esprit du temps, puisque Saint Louis entreprit sa dernière expédition sur la foi d'une espérance semblable. Le roi à qui ses soldats apportent cette image, près de laquelle ils ont surpris un vieux chevalier agenouillé, l'a fait placer sur son trésor. Le trésor n'en est pas moins volé; mais Saint Nicolas, touché par les prières du vieux chrétien qu'on veut empaler, fait retrouver le trésor, et le roi se convertit.

Je regrette que M. Onésime Leroy n'ait pas cité de plus longs fragments de cette pièce. Il aurait dû reproduire toute la scène où les chrétiens, environnés par l'armée mahométane, se disposent à mourir, et citer toute la prière du jeune chrétien, nouveau chevalier, qui lui paraît rappeler le dévouement de Robert d'Artois à la journée de Mansour. Un ange apparaît aux chrétiens agenouillés et leur crie :

> Par Dieu, serés tout détrenchié :
> Mais la haute couronne arés.
> Je m'en vois à Dieu! demourés.

le dernier vers est beau, et fait désirer une citation plus longue.

Dans cette classe de mystères, rapprochés de la tragédie historique, nous placerons également une autre pièce inédite, analysée, pour la première fois, par M. Leroy : c'est le baptême de Clovis, baptême précédé de son mariage, et qui offre, à quelques égards, la liberté romanesque et le mouvement d'un drame moderne. Cette pièce fait partie d'un manuscrit de la bibliothèque royale, en deux volumes in-folio, sur vélin, et portant pour titre : *Mystères de Notre-Dame.* M. Leroy suppose, avec un peu d'hésitation, que l'écriture de cette copie est antérieure au milieu du XIV[e]. siècle. Le style des fragments qu'il cite se rapporte assez bien à cette date, et nous paraît du même âge que les poésies de Froissart. Quant à la fable du drame de Clovis, c'est en grande partie la narration de Grégoire de Tours et d'Aimoin : Clovis, entré vainqueur dans Soissons, interroge un noble romain, Aurelian, qui revient de la cour de Bourgogne, et qui dit merveilles de la sagesse et de la beauté de Clotilde, nièce du roi Gondebaud. Clovis en délibère avec ses chevaliers, et charge le noble romain d'un message secret pour Clotilde.

Ces vestements, pour épousailles,
Qui sont d'or li presenteras.
Cet annel aussi li donras,
De par moi ; ce n'est nul diffame :
Par si qu'elle sera ma femme :
    Avoir la veuil.

Le romain part aussitôt, et vous êtes à la cour de Bourgogne, aux portes du palais où se tiennent des

pauvres, qui font l'éloge de la charité de Clotilde, en attendant qu'elle sorte pour la messe. Le Romain vêtu comme eux, se mêle à leur entretien ; et quand Clotilde passe et distribue ses aumones, il lui baise la main. Clotilde ne dit rien ; mais rentrée dans son palais, elle fait quérir le pauvre étranger. Aurelian est introduit. Il vient sous son costume de mendiant, et saisit cette occasion de faire son message. Clotilde ne veut pas même voir les présents du roi païen, et montre grand éloignement pour ce mariage. Toutefois elle ajoute, en personne discrète :

.... Gardez que cest chose
A nul homme ne soit desclose ;
Car ce qu'à monseigneur plaira
Mon oncle faire, fait sera,
A brief parler.

Aurelian rapporte cette réponse, et revient en ambassade près de Gondebaud, qui enfin accorde sa nièce au redoutable Clovis. La jeune princesse part sous bonne escorte et arrive à Soissons. Le cérémonial de l'entrevue est simple et précipité, comme on pouvait l'attendre de Clovis, mais quelques traits du dialogue ne sont pas sans grâce.

Clovis : Bien puissiez venir, damoiselle !
De votre venue ay grant joie,
Puisque vous devez estre moie (mienne),
Et que vostre mari seray
De France vous ordonneray
Royne et dame.

CLOTILDE : Chier sire, au sauvement de l'âme
De vous premier, et puis de moy.
Soit fait ce que dire vous oy (entends).
Non autrement.

On fait venir les ménestrels, et le mariage a lieu très vite et sans sacrement. Clotilde, quand elle se voit seule avec son mari, le requiert d'un don; ce don, c'est de croire en Dieu, de délaisser les idoles et de rétablir les églises. Clovis trouve cela trop fort et refuse :

Que j'aoure con crestien
Vostre Dieu ! je n'en feray rien.

Neuf mois se passent, et il naît à Clotilde un fils qu'elle a déjà le crédit de faire baptiser. Mais la mort soudaine de cet enfant vient endurcir l'incrédulité de Clovis. Nouvelle grossesse de Clotilde. Elle est mise en scène dans les douleurs de l'enfantement en conversant avec la sage-femme. De nouveau mère d'un fils, Clotilde dit à la sage-femme :

Je sens de paine assez, par m'ame,
M'amie, en moy n'a ris ne jeu.
Aidiez-moy, douce mère Dieu,
Par vostre grace.

Survient Clovis, curieux de voir quel enfant a sa femme, et s'il est *taillé*, pour vivre. Clotilde fait apporter l'enfant au maillot. Clovis le trouve souffrant, et augure mal de sa vie :

La damoiselle : Vez le ci, monseigneur, regardez.
Par foy, se bien le regardez,
Il vous ressemble.
Clovis : Je vous dirai ce qui m'en semble :
Je le voy malade forment.
De li ne peut estre autrement.
Puisqu'il a recéu baptesme.

Clotilde, seule, se jette à genoux, et prie la vierge pour son fils. Le ciel s'ouvre aux yeux des spectateurs ; et Dieu, entouré de la vierge et des anges, s'intéresse au royal enfant. Notre dame et les bienheureux descendent, et chantent autour du berceau. L'enfant, ranimé, sourit. Sa mère rend grâce à Notre-Dame ; et dans son zèle pieux, elle se félicite aussi de ce que le roi ne pourra plus dire que le baptême fasse mourir.

Cette scène domestique, dont les détails ne sont pas sans charmes, est interrompue par l'annonce d'une invasion des Allemands. Clovis, à la tête de ses chevaliers, prend congé de Clotilde, qui, toujours occupée de la même pensée, lui dit :

Chier sire, Dieu vous veuille mettre
En vouloir de tenir sa foy,
Par quoy nous soyons vous et moy,
D'une créance.

Les Francs, prêts d'être vaincus, triomphent par le vœu que fait leur roi, et Clovis revient près de Clotilde pour acquitter ce vœu. Clotilde fait appeler au palais l'archevêque Rémi, et Clovis lui dit qu'il veut être baptisé. Clovis entre dans les fonts baptismaux

comme aux premiers temps de l'église ; une colombe paraît, apportant l'huile sainte, l'archevêque adresse au roi les questions sacramentelles Le roi répond à tout, et dit : « Je requiers avoir le baptême de sainte Eglise. » L'archevêque consomme la cérémonie, et le poète du XIVe. siècle met sur la scène toute la liturgie du baptême, encore plus hardiment que Schiller n'y a mis la confession et l'extrême-onction.

Nous regrettons encore ici que l'ingénieux critique, travaillant sur une pièce inédite, n'en ai pas rapporté de plus longs fragments. Je les aurais préférés à des vers modernes sur le sacre assez inutilement cités et qu'on peut lire partout.

Un autre *mystère* romanesque, du même manuscrit et du même temps, est plus longuement analysé par M. Onésime Leroy. C'est l'histoire d'une jeune femme séduite et repentante, qui meurt sous un habit de moine, comme madame Benavidès, dans le comte de Comingue. Je ne puis partager l'admiration du critique sur la fable et les détails de cette pièce. Il y a dans l'étude du moyen-âge un écueil toujours à craindre : c'est de trop admirer des choses qu'on a eu quelquefois grande peine à découvrir. Je ne puis voir dans quelques essais curieux d'ailleurs et dignes d'attention, les développements prodigieux donnés à notre poésie dramatique par *quelques hommes supérieurs et malheureusement inconnus.* Il n'y a guère d'hommes de génie inconnus. Quelques situations heureuses, quelques vers naïfs ne sont pas un développement prodigieux.

A cette admiration un peu trop forte, je crois, mais qui soutient la patience dans de pénibles recherches,

M. Onésime Leroy a joint un autre sentiment fort louable : le zèle pour sa province natale et le désir d'attribuer à l'Artois et à la Flandre une grande part dans l'origine et les progrès de l'art dramatique en France. M. Leroy est de Valenciennes, où son son frère, bibliothécaire instruit, prend une part très-honorable à la rédaction du recueil intitulé : *Archives du Nord.* Nous avons vu que l'*ancien et très-curieux drame* de Saint Nicolas appartenait à cette partie de la France. M. Onésime Leroy suppose aussi, d'après un beau manuscrit conservé à Cambrai, que le mystère de la Passion, joué à Paris en 1402, fut primitivement composé dans nos provinces du Nord : et, avec un peu de candeur ou de malice, pour un patriote si zélé, il voit surtout la preuve de cette origine dans la verve d'ivrogne et les longs développements que le manuscrit de Cambrai donne à la scène des noces de Cana. Il croit même y retrouver un dicton proverbial du pays dans ces paroles de l'hôte :

Si vous avez peu à manger,
Si beuvez bien à l'avenant.

A la bonne heure; mais après ce genre de preuves, on s'étonne un peu d'entendre M. Onésime Leroy, en continuant à revendiquer pour son département le mystère de la Passion, s'écrier : « Pourquoi notre province serait-elle déshéritée de toute poésie! Il y a poésie partout où vit quelque sentiment généreux! » et citer à l'appui ces paroles d'un poète illustre de nos jours : « Le midi et le nord de la France me parais-

sent, pour la poésie, bien supérieurs aux provinces centrales. L'imagination languit dans les régions intermédiaires, dans les climats trop tempérés; il lui faut des excès de température. La poésie est fille du soleil ou des frimats : Homère ou Ossian; le Tasse ou Milton. » Malheureusement pour cette règle, Racine est né à la Ferté-Milon, La Fontaine à Château-Thierry, Boileau et Voltaire à Paris, dans la cour de la Sainte-Chapelle.

M. Onésime Leroy n'en fait pas moins une digression très-intéressante sur l'esprit religieux de nos provinces du nord, leur goût pour les mystères et la grande ancienneté de leurs essais dans ce genre d'écrire qu'elles cultivent encore aujourd'hui, au point même d'éveiller la sollicitude épiscopale. Nous voyons, en effet, que dans une instruction latine du 1er. juin 1834 l'évêque de Cambrai recommande aux curés de son diocèse de ne point admettre aux fêtes de Noël certains spectacles, tels que l'adoration des bergers devant la crèche, et d'autres représentations figuratives de la Passion, ou de quelques-unes de ces circonstances, toutes choses qui sentent les jeux de la scène : *quæ scenicos ludos redolent.* Ne peut-on pas, avec assez de vraisemblance, reporter l'origine des mystères aux lieux où leur durée est si persévérante? Il paraît même qu'ils s'y sont perfectionnés avec le temps. Dans le dernier siècle, un curé de village fit, en français moderne, et en grands vers, un drame de la Passion, qui se joue, les dimanches de carême, à Halluyn, à Comines, à Tourcoin, et dans le village de Lincelles, où subsiste encore aujourd'hui une confrérie dite *des*

rhétoriciens, à côté d'une manufacture de tabac. M. Onésime Leroy rapporte même quelques beaux vers de ce mystère, le dernier qu'on eût fait sans doute avant ceux de Byron. Là, par exemple (et la situation est remarquable), Madeleine repentie, cherchant à consoler Judas désespéré, parle ainsi du Seigneur:

Hélas dès que je fus aux pieds de ce cher maître,
Je commençai, tremblante, à ne plus me connaître,
Je perdis la parole et parlai par mes pleurs;
Mais un amour secret régnait dans mes douleurs.

Seulement cette citation éloigne un peu M Onésime Leroy du véritable but de son ouvrage, et des études d'archéologie française où nous voulons le suivre.

Après avoir très-bien établi que, poétiquement parlant, la Passion est un admirable sujet, M. Onésime Leroy fait connaître par d'assez longues analyses, un manuscrit de Valenciennes, qui lui paraît renfermer la rédaction la plus concise et la meilleure de cette œuvre, souvent remaniée dans le xve. siècle, et connue surtout par la version lourde et allongée de Jean Michel. Les trois chapitres qu'il consacre à ce manuscrit de Valenciennes sont pleins de curieux détails La publication entière du texte, sur lequel il a travaillé, serait utile à l'histoire littéraire.

Après ce grand drame de la Passion, M. Onésime Leroy descend à des mystères d'un intérêt beaucoup moins grand, et où je lui reproche de vouloir toujours découvrir des points de comparaison avec nos

chefs-d'œuvre classiques. Dans une de ces pièces tirées du vieux Testâment, Aman, assuré de la condamnation des Juifs, s'écrie :

Je vous aurai, très fière gent.
Je vous aurai despit commun,
Je vous auray ! pour l'amour d'ung,
Vous en serez trestous pugnis.

Trestous pugnis ne me rappelle nullement les vers de Racine :

Un seul osa d'Aman attirer le courroux,
Aussitôt de la terre ils disparurent tous.

En général, M. Onésime ne peut trop se défier de ce goût subtil de parallèle entre des choses sans rapport Plus de sévérité à cet égard aurait abrégé son livre, sans y retrancher rien d'utile, et en aurait rendu le dessin plus clair et mieux lié.

Mais reprenons la suite des recherches de M. Onésime Leroy. Ce qu'elle nous offre de plus remarquable, c'est une *variété* du drame hiératique, comme dit M. Magnin, c'est l'application du drame à la vie d'un saint, qui fut en même temps un guerrier et un grand roi ; de sorte que tous les incidents et toutes les passions de l'histoire se trouvent naturellement amenés sur la scène. Le sujet de ce mystère est Saint Louis, et l'auteur, Pierre Gringore ou Gringoire, dont le nom n'a paru employé de nos jours que pour rappeler un grossier bouffon et un versificateur insipide. C'est ce pauvre auteur, enseveli dans ses œuvres imprimées à la fin

du xve. siècle, que M. Onésime Leroy ressuscite, d'après un manuscrit in-folio de la bibliothèque royale, qui contient en neuf parties son drame de Saint Louis.

Gringore, connu surtout par des *sotties* ou *moralités* burlesques, ne s'est pas interdit, comme vous le croyez bien, les scènes de ce genre, même dans sa biographie dramatique de Saint Louis. Il y mettait sur le théâtre un faiseur de tours, un ours qui salit le pied de la croix, et d'autres familiarités qu'on lui enviera peut-être de nos jours. Il y mettait surtout force bourreaux; mais hâtons-nous de dire que de ces objets hideux il a tiré quelques traits pathétiques. C'est ce même Gringore qui, dans une de ses farces jouée aux halles de Paris, s'était moqué de l'économie de Louis XII. Dans son drame de Saint Louis, au contraire, il paraît sentir vivement toutes les vertus d'un bon et sage roi; et ce sont ces vertus qu'il célèbre, encore plus que l'héroïsme du guerrier et du martyr. La pièce s'ouvre par une scène où les grands vassaux, le comte de Champagne, le comte de la Marche, le duc de Bretagne, blâment l'éducation modeste et pieuse que la reine Blanche donne à son fils, et lui répètent que cela leur déplaît, et qu'avant tout, un prince doit aimer *la joute*. La reine leur répond avec force et finesse; ils se retirent et le jeune prince paraît avec un moine, son gouverneur, qui lui recommanda surtout de se faire *priser et aymer du simple peuple*. Blanche revient pour voir son fils, et les mots touchants que l'histoire attribue à cette princesse sont heureusement mis dans sa bouche par le poète. A ces conseils se mêle une leçon pratique de charité. Des pauvres,

y compris un lépreux, sont reçus dans le palais, devant le jeune roi qui leur fait donner à boire et à manger,

Et luy-même les sert à table !

Cette vue blesse les trois grands vassaux revenus pour parler au roi. *Il aime mieux*, dit le duc de Bretagne, *l'état misérable qu'il ne fait le seigneurial. Il se montre par trop benyn.* En attendant, la charité de Saint Louis fait un miracle. Le lépreux qu'il a touché guérit tout-à-coup. Les trois seigneurs, témoins de ce prodige, en concluent seulement que le jeune roi est appelé à la vie religieuse, et qu'il ne doit pas régner; et, afin d'aider à cette vocation, ils sortent pour se liguer contre lui. N'y a-t-il pas là vraiment un trait original de l'endurcissement des ambitieux? La rébellion éclate : Saint Louis, guidé par les conseils de sa mère, part pour combattre.

Le poète suit assez exactement l'histoire. Il montre le jeune roi, retiré dans le château de Montlhéry, et la reine délibérant à Paris avec Bonconseil et le Populaire, deux personnages allégoriques qui représentent la sagesse de Blanche et le zèle du peuple pour Saint Louis. Le Populaire va délivrer le roi sous Montlhéry, et le ramène vainqueur dans sa capitale. Viennent ensuite des scènes tantôt historiques, tantôt allégoriques, où Saint Louis défend le pape contre Frédéric II, et, avec ses chevaliers, reçoit la croix des mains du saint père.

On est transporté en Syrie, à Mansour, dans la

prison de Saint Louis, et il faut avouer qu'ici le poète paraît failement répondre à la grandeur du sujet. On peut remarquer seulement la scène où les chefs mahométans, frappés de la vertu de Saint Louis, veulent être reçus chevaliers Le roi n'y met qu'une condition: « Soyez chrétiens! » et sur leurs refus, il dit :

De par moy
Ne serez pas, par ma foy.
Fait chevaliers.

Mais qu'y a-t-il là qui ne soit mieux dit dans l'histoire? C'est, comme nous l'avons indiqué déjà, dans les scènes ordinaires du règne de Saint Louis, dans la peinture de ces actes de roi charitable et justicier, que le poète est le mieux inspiré et trouve çà et là quelques traits naïvement expressifs. Joinville a raconté la réforme sévère que Saint Louis, à son retour, avait introduite dans la justice, et comment il fut aidé par la prud'homie d'Etienne Boyleau, auquel il donna l'office de prévôt de Paris. C'est une traduction rapportée dans le vieux recueil intitulé *Mer des histoires*, que ce magistrat *fit pendre un sien filleul, parce que la mère lui dit qu'il ne se pouvait tenir de rober*. Gringore a tiré de là quelques scènes épisodiques, assez curieuses pour la peinture du temps. La pauvre mère, maltraitée et rançonnée par son fils, va demander conseil et secours à Etienne Boyleau, son compère. Celui-ci la prie de lui envoyer le jeune homme, et promet de faire si bien qu'il ne dérobera plus. Menacée par son fils qui revient du jeu, en lui disant :

Il me faut de l'argent, ma mère!

la pauvre femme le renvoie à son parrain, le grand prévôt, pour lui emprunter dix écus. Il y court de fort bonne humeur, et entre, disant d'un ton leste :

Dieu vous tienne en prospérité
Monsieur mon parrain!

mais il rabat bien vite de ce ton joyeux. Le terrible parrain, après quelques questions sur l'usage que le jeune homme veut faire de l'argent, le semonce fortement, et, malgré ses cris : grâce! le fait prendre par le bourreau, pour être pendu et étranglé sur l'heure.

Cette scène, dans sa rudesse barbare, n'est pas sans effet, par le contraste de l'imprudence folâtre du jeune étourdi, avec l'horreur du dénouement; puis on songe à la pauvre mère, dont il n'est plus parlé dans la pièce.

Cela suffirait pour faire croire que le bouffon Gringore avait en lui quelque instinct de tragédie. Un autre épisode de la pièce est plus remarquable encore. L'auteur y met en scène un des abus atroces de cette tyrannie féodale que réprima Saint Louis. Parmi les incidents variés qui passent sous vos yeux, il vous montre trois jeunes enfants de Flandre en pension près de Laon, chez l'abbé de Saint-Nicolas, qui leur dit un beau matin :

Or çà, mes gentilz escuiers,

Apprenez-vous bien le langaige
De France?

Premier, De très bon couraige,
Père abbé, tâchons de l'apprendre.

Le bon abbé leur donne congé pour aller jouer dans la forêt de l'abbaye. Ils partent avec leurs arcs, espérant chasser des lapins. Les voilà courant à travers le bois, admirant les beaux arbres et le doux chant des oiseaux. Mais ils ont étourdiment passé dans la forêt voisine, dont le seigneur Enguerran de Coucy, fait garder sa chasse avec une impitoyable rigueur. A peine ont-ils décoché leurs traits sur un lapin, qu'ils sont saisis par deux forestiers. Enguerran paraît aussitôt :

Qu'est-ce que ces paillards ont fait, forestiers?
Le 1er. forestier. Monseigneur, ils chassaient
En votre boys, et pourchassaient
Le gibier parmi ses buissons.

Enguerran. Ha traistres! ha paillards garçons!..
En ma forest! je regny Dieu
Se jamais partez de ce lieu.

En ce moment deux hommes passaient par la forêt. Enguerran les appelle, et leur demande où ils vont et quel est leur métier: c'est le bourreau et son valet. Là commence une scène singulièrement pathétique entre la froide atrocité d'Enguerran, la barbarie servile de l'exécuteur, les basses plaisanteries du valet plus méchant que son maître, le naïf désespoir, et

pourtant le courage des pauvres enfants, et jusqu'aux regrets timides des deux gardes-forestiers, désolés, témoins de ce meurtre que, sans le savoir, ils avaient préparé.

Tout système à part, et sauf l'abus que notre poésie moderne a fait du bourreau, il y a là quelque germe d'horreur tragique. Cette scène rappelle Shakspere, sauf le génie de l'expression; et on doit remercier M. Onésime Leroy d'avoir su la déterrer sous le fatras d'un farceur du XVIe. siècle, et d'en publier le texte original.

1er. enfant. *(au bourreau qui le saisit).*
Qu'esse cy,
Jésus! et dout vient cest oultraige?
Nous n'avons fait aucun domaige
En vostre forest.

Le bourreau. Il vous fault,
Pour passer temps. monter là-hault.

2e. enfant. Hélas et fault-il que je voye
Mourir si généreux enfant!

Le varlet (de bourreau). Vous en aurez tanstost autant,
Et si estes bel et mignon

Le bourreau. Aussi aura son compagnon
Car il m'est commandé.

3e. enfant. Hélas!
On nous vend bien cher le soulas
Qu'en ce boys avons voulu prendre.

1er. enfant. Mes compagnons, il fault entendre
Que vecy la fin de nos jours,
Nul ne nous peut faire secours,
Mourir fault, sans nulz contreditz

La merveille de l'Imitation, dans la forme où elle fut arrêtée (peut-être vers 1400), c'est la mesure et la sagesse. L'âme y marche entre les deux écueils : matérialité, mysticité ; elle y touche et n'y heurte pas ; elle passe, comme si elle ne voyait pas le péril ; elle passe dans sa simplicité... Prenez garde, cette simplicité-là n'est pas une qualité naïve, c'est bien plutôt la fin de la sagesse ; comme la *seconde ignorance* dont parle Pascal, l'ignorance qui vient après la science.

Cette simplicité dans la profondeur est particulièrement le caractère du troisième livre de l'Imitation. L'âme détachée du monde au premier, s'est fortifiée dans la solitude du second. Au troisième, ce n'est plus solitude ; l'âme a près d'elle un compagnon, un ami, un maître, et de tous le plus doux. Une gracieuse lutte s'engage, une aimable et pacifique guerre entre l'extrême faiblesse et la force infinie qui n'est plus que la bonté. On suit avec attention toutes les alternatives de cette belle gymnastique religieuse ; l'âme tombe, elle se relève, elle retombe, elle pleure. Lui, il la console : « Je suis là, dit-il, pour t'aider toujours, et plus encore qu'auparavant, si tu te confies en moi... Courage ! tout n'est pas perdu... Tu te sens souvent troublé, tenté ; eh ! bien, c'est que, *tu es homme et non pas Dieu, tu es chair et non pas ange !* (18). Comment pourrais-tu toujours demeurer en même vertu ; l'ange ne l'a pu au ciel, ni le premier homme au paradis... »

Cette intelligence compatissante de nos faiblesses et de nos chutes, indique assez que ce grand livre a

été achevé, lorsque le christianisme avait long-temps vécu, lorsqu'il avait acquis l'expérience, l'indulgence infinie. On y sent partout une maturité puissante, une douce et riche saveur d'automne ; il n'y a plus là les âcretés de la jeune passion. Il faut, pour en être venu à ce point, avoir aimé bien des fois, désaimé, puis aimé encore. C'est l'amour se sachant lui-même et goûtant profondément cette science, l'amour harmonisé qui ne périra plus par folie d'amour.

Je ne sais si le *premier amour* est le plus ardent, mais le grand, à coup sûr, le plus profond, c'est le *dernier*. On a vu souvent que vers le milieu de la vie, et le milieu déjà passé, toutes les passions, toutes les passions, toutes les pensées, finissaient par graviter ensemble et aboutir à une seule. La science même, multipliant les idées et les points de vue, n'était plus alors qu'un miroir à facettes où la passion reproduisait à l'infini son image, se réfléchissant, s'enflammant de sa propre réflexion... Telles se rencontrent parfois les tardives amours des sages, ces vastes et profondes passions, qu'on n'ose sonder..... Telle et plus profonde encore, la passion qu'on trouve en ce livre ; grande comme l'objet qu'elle cherche, grande comme le monde qu'elle quitte... Le monde ?... mais il a péri, cet entretien tendre et sublime a lieu sur les ruines du monde, sur le tombeau du genre humain (19). Les deux qui survivent, s'aiment et de leur amour et de l'anéantissement de tout le reste.

Que la passion religieuse soit arrivée d'elle-même, et sans influence du dehors, à un tel sentiment de

solitude, on a peine à l'imaginer, on croirait plutôt que si l'âme s'est détachée si parfaitement des choses d'ici-bas, c'est qu'elle s'en est vue délaissée. Je ne sens pas seulement ici la mort volontaire d'une âme sainte, mais un immense veuvage et la mort d'un monde antérieur. Ce vide que Dieu vient remplir, c'est la place d'un monde social qui a sombré tout entier, corps et biens, église et patrie. Il a fallu pour faire un tel désert, qu'une Atlantide ait disparu.

Maintenant comment ce livre de solitude devint-il un livre populaire ? comment en parlant de recueillement monastique, a-t-il pu contribuer à rendre au genre humain le mouvement et l'action ?

C'est qu'au moment suprême où tous avaient défailli, où la mort semblait imminente, le grand livre sortit de sa solitude, de sa langue de prêtre, et il évoqua le peuple dans la langue du peuple même. Une version française se répandit, version naïve, hardie, inspirée. Elle parut sous le vrai titre du moment : « Internelle consolation. »

La Consolation est un livre pratique et pour le peuple, elle ne contient pas le dernier terme de l'initiation religieuse, le dangereux quatrième livre de l'Imitatio Christi.

L'Imitatio, dans la disposition générale de ses quatre livres, suit une sorte d'échelle ascendante (abstinence, ascétisme, communication, union). La Consolation part du second degré, de la douceur de la vie ascétique ; elle va chercher des forces dans les communications divines, et elle redescend à l'abstinence, au

détachement, c'est-à-dire à la pratique. Elle finit par où l'Imitation a commencé.

Si le plan général de la Consolation n'a pas comme celui de l'Imitatio, le noble caractère d'une initiation progressive, en revanche la forme, le style sont bien supérieurs. Les lourdes rimes, les cadences grossières que l'on a cherchées dans le latin barbare de l'Imitatio, disparaissent presque partout dans la Consolation française Le style y offre précisément le caractère qui nous charme dans les sculptures du quinzième siècle, la naïveté et déjà l'élégance. Naïveté, netteté à la Froissart, mais avec un mouvement tout autrement vif et bref (20), comme d'un âme bien émue.... Ajoutez que dans certains passages du français on sent une délicatesse de cœur, dont l'original ne se doute pas (21).

Quelle dut être l'émotion du peuple, des femmes, des malheureux (les malheureux alors, c'était tout le monde), lorsque pour la première fois ils entendirent la parole divine, non plus dans la langue des morts, mais comme parole *vivante*, non comme formule cérémonielle, mais comme la voix vive du cœur, leur propre voix, la manifestation merveilleuse de leur secrète pensée,.. Cela seul était déjà une résurrection. L'humanité releva la tête, elle aima, elle voulut vivre : « Je ne mourrai point, je vivrai, je verrai encore les œuvres de Dieu ! »

Mon loyal ami et époux (22), ami si doux et débonnaire, qui me donnera les aîles de vraie liberté, que je puisse trouver en vous repos et consolation.... O Jésus, lumière de gloire éternelle, seul soutien

de l'âme pélerine ; pour vous est mon désir sans voix, et mon silence parle.... Hélas ! que vous tardez à venir ! Venez donc consoler votre pauvre. Venez, venez, nulle heure n'est joyeuse sans vous.... Ah ! je le sens, Seigneur, vous êtes revenu (23), vous avez eu pitié de mes larmes et de mes soupirs.... Louange à vous, vraie sagesse du père ! tout vous loue et bénit, mon corps, mon âme, et aussi toutes vos créatures (24) !....

La transmission du livre populaire fut rapide, on ne peut en douter. Le genre humain au commencement du quinzième siècle, éprouva un besoin tout nouveau de reproduire, de répandre la pensée ; ce fut comme une frénésie d'écrire. Les écrivains faisaient fortune, non plus les bellesmains, mais les plus agiles. L'écriture de plus en plus hâtée, risquait de devenir illisible (25).... Les manuscrits, jusqu'alors enchaînés (26) dans les églises, dans les couvents, avaient rompu la chaîne et couraient de main en main. Peu de gens savaient lire, mais celui qui savait, lisait tout haut ; les ignorants écoutaient d'autant plus avidement ; ils gardaient, dans leurs jeunes et ardentes mémoires, des livres entiers.

Il faillit bien lire, écouter, penser tout seul, puisque l'enseignement religieux et la prédication manquaient presque partout. Les dignitaires ecclésiastiques abandonnèrent ce soin à des voix mercenaires. Nous avons vu en 1405 et 1406 que pendant deux hivers, deux carêmes, il n'y eut point de sermon à Paris ; à peine y eut-il un culte.

Et quand ils parlaient, que disaient-ils ? ils pro-

clamaient leurs dissensions, leurs haines ; ils maudissaient leurs adversaires. Comment s'étonner que l'âme religieuse se soit retirée en soi, qu'elle n'ait plus voulu entendre la voix discordante des docteurs, mais une seule voix, celle de Dieu ? « Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute.... Les fils d'Israël disaient jadis à Moïse : parle-nous ; que le Seigneur ne nous parle pas, *de peur que nous ne mourions.* Ce n'est pas là ma prière, ô Seigneur. Non, que Moïse ne parle point, ni lui, ni les prophètes (27).. Ils donnent la lettre ; vous, vous donnez l'esprit. Parlez vous-même, ô vérité éternelle, *afin que je ne meure point* (28).

Ce qui fait la force de ce livre, c'est qu'avec cette noble liberté chrétienne, il n'y a nul esprit polémique, à peine quelques allusions aux malheurs du temps. Le pieux auteur reste dans un silence plein de respect en présence des infirmités de notre vieille mère l'église !..... (29).

Que l'Imitation soit ou non un livre français (30) c'est en France qu'elle eut son action. Cela est visible, non-seulement par le grand nombre des versions françaises (plus de soixante !), mais surtout parce que la version principale est française, version éloquente et originale qui fit du livre monastique un livre populaire.

Au reste, il y a une raison plus haute et qui finit cette vaine dispute : l'Imitation fut donnée au peuple qui ne pouvait plus se passer de l'Imitation. Ce livre utile ailleurs sans doute, était ici une suprême nécessité. Nulle nation n'était descendue plus avant

dans la mort, nulle n'avait besoin d'avantage de fouiller au fond de l'âme la source de vie qui y est cachée. Nul ne pouvait mieux entendre le premier mot du livre : « Le royaume de Dieu est en vous, dit notre seigneur Jésus-Christ. Rentre donc de tout ton cœur en toi-même, et laisse ce méchant monde... Tu n'as point ici de demeure permanente, où que tu sois. Tu es étranger et pélerin ; tu n'auras repos en nul lieu, sinon au cœur, quand tu seras vraiment joint à Dieu. Que regardes-tu donc çà et là pour trouver repos ? soit ton habitation aux cieux par l'amour et point ne regarde les choses de ce monde qu'en passant, car elles passent et viennent à néant, et toi aussi comme elles.... » (31)

Ce langage de mélancolie sublime et de profonde solitude, à qui s'adressait-il mieux qu'au peuple, au pays où il n'y avait plus que ruine ? L'application semblait directe. Dieu semblait parler à la France, et lui dire, comme il dit au mort : « Dès l'éternité, je t'ai connu par ton nom, tu as trouvé grâce, je te donnerai le repos (32).

Il ne fallait pas moins que cette bonté, pour ranimer des cœurs si près du désespoir. L'église universelle avait défailli, l'église nationale avait péri ; de plus (terrible tentation de blasphême !) une église étrangère était entrée, par la conquête et le meurtre, en possession de la France ; le maître étranger avait apparu « comme roi des prêtres » (33).

La France, après avoir tant souffert du fol orgueil des fols, avait appris avec les Anglais à en connaître un autre, l'orgueil des sages. Elle avait enduré les

pieux renseignements d'Henri V, entre le carnage d'Azincourt et les supplices de Rouen. Mais cela n'était rien encore ; elle vit dans les vrais rois de l'Angleterre, en ses évêques, l'étrange spectacle de la sagesse sans l'esprit de Dieu. Le roi des prêtres mort, elle eut (c'était le progrès naturel), elle eut le prêtre-roi (34), la réalisation d'un terrible idéal, inconnu aux âges antérieurs, la royauté de l'usure dans l'homme d'église, la violence meurtrière dans le pharisaïsme.... un satan !.... mais sous forme nouvelle ; non plus cette vieille figure de satan honteux et fugitif. Non, satan autorisé, décent, *respectable*, satan riche, gras dans son trône d'évêque, dogmatisant, jugeant et réformant les saints.

Satan étant devenu cette vénérable personne, le rôle opposé restait à notre Seigneur, il fallait qu'il fût amené par les constables devant ce grave *chief-justice*, comme un misérable *échappé de paroisse* (35), que dis-je, comme hérétique ou sorcier, comme violemment suspect d'être en relation avec le démon, ou démon lui-même ; il fallait que notre Seigneur se laissât condamner et brûler, comme diable, par le diable.... Les choses doivent aller jusque-là.... c'est alors que l'assistance émerveillée verra cet honnête homme de juge, se troubler à son tour, perdre contenance et se tordre dans son hermine..... Alors chacun reprendra son rôle naturel ; le drame sera complet, le mystère consommé....

L'Imitation de Jésus-Christ, sa Passion reproduite dans la Pucelle, telle fut la rédemption de la France.

Une objection peut s'élever maintenant que personne ne ferait tout à l'heure. N'importe ; dès ce moment nous pouvons y répondre.

L'esprit de ce livre, c'est la résignation. Cet esprit, répandu dans le peuple, eût dû, ce me semble, le calmer, l'endormir, loin d'inspirer l'héroïsme de la résistance nationale. Comment expliquer cette apparente opposition ?

C'est que la résurrection de l'âme n'est point celle de telle ou telle vertu, c'est que toutes les vertus se tiennent. C'est que la résignation ne revint pas seule, mais l'espoir, qui est aussi de Dieu, et avec l'espoir, la foi dans la justice.... L'esprit de l'Imitation fut pour les clercs, patience et *passion ;* pour le peuple, ce fut *l'action*, l'héroïque élan d'un cœur simple...

Et qu'on ne s'étonne pas si le peuple apparut ici en une femme, si de la patience et des douces vertus, une femme passa aux vertus viriles, à celles de la guerre, si la sainte se fit soldat. Elle a dit elle-même le secret de cette transformation, c'est un secret de femme : « La pitié qu'il y avait au royaume de France !.... » (36).

Voilà la cause, ne l'oublions jamais, la cause suprême de cette révolution. Quant aux causes secondaires, intérêts politiques, passions humaines, nous les dirons aussi ; toutes doivent essayer leurs forces, venir heurter au but, succomber, s'avouer impuissantes, rendant hommage ainsi à la grande cause morale qui seule les rendit efficaces.

(1) Nous supposons que le lecteur a sous les yeux les dernières pages du tome précédent de l'Histoire de France.

(2) De Imitatione Christi, ed. Gence, 1826, descriptio codicum mss, pag, XIII. M. Gence regarde le ms. de Mœlck, 1421, comme le plus ancien. M. Hase pense que le ms. de Grandmont pourrait être de la fin du IVe. siècle. *Bibli. royale, fonds de Saint-Germain, n°.* 837.

(3) Nul doute qu'il n'y ait un plus grand nombre de traductions et d'éditions; j'indique seulement ici le nombre de celles qui sont venues à la connaissance d'un de nos plus savants bibliographes : Barbier, dissertation sur soixante traductions françaises, etc., p. 254 (1812). M. Gence a recueilli l'indication d'un grand nombre d'éditions dans les archives italiennes (catalogues de la congrégation de l'Index), à l'époque où ces archives furent transférées à Paris. — Parmi les traductions de l'Imitation, on trouve avec surprise deux noms, Corneille et La Mennais. Le génie héroïque et polémique n'avait rien à voir avec le livre de la paix et de l'humilité.

(4) De Imitatione, ed. Gence, index grammaticus.

(5) M. Gregory en cite quelques-uns; il est vrai que plusieurs de ces mots ne sont pas spécialement des italianismes, mais des mots communs à toutes les langues néo-latines. Gregory, Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation, publié par M Lanjuinais, in-12 (1827). p 23-24.

(6) Schmidt, Essai sur Gerson, 1839, p. 122. Gieseler, Lehrbuch, II, IV, 348.

(7) Si l'on veut que l'auteur ou le dernier rédacteur de l'Imitation soit le plus grand homme du XVe. siècle, ce sera certainement Gerson. Le vénérable M. Gence a voué sa vie à la défense de cette thèse. Pour la soutenir, il faut supposer que le goût de Gerson a fort changé dans sa retraite de Lyon. Le

livre De parvulis ad Christum trahendis, la consolatio theologiæ, qui sont pourtant de cette époque, sont généralement écrits dans la forme pédantesque du temps. Dans quelques-uns de ses sermons et opuscules français, surtout dans celui qu'il adresse à ses sœurs, on trouve un tour vif et simple qui ne serait pas indigne de l'auteur de l'Imitation. Toutefois, même dans ce dernier opuscule, il y a encore de la subtilité et du mauvais goût. Il dit, au sujet de l'Annonciation, que la vierge « ferma la portière de discrétion », etc. Gerson, t. III, p. 810-841.

(8) Thomas de Kempen a pour lui le témoignage de ses trois compatriotes, Jean Busch, Pierre Schott, et Jean Frittenheim, tous trois de XVe. siècle. Il semble pourtant bien difficile que ce laborieux copiste se soit élevé si haut; son *Soliloquium animæ* ne donne pas lieu de le croire. Le Christ, dit-il, *m'a pris sur ses épaules, m'a enseigné comme une mère, me cassant les noix spirituelles et me les mettant dans ma bouche.* Ce luxe d'images (et quelles images!) est peu digne comme l'observe très-bien M. Faugère, de l'homme qui aurait écrit l'Imitation. Eloge de Gerson qui a remporté le prix, etc. (1838). p. 80.

(9) Le prétendu Gersen a été créé par les bénédictins du XVIIe. siècle, et accueilli par Rome en haine de Gerson. M. Gregory a dépensé beaucoup d'esprit à lui donner un souffle d'existence. Il avance l'ingénieuse hypothèse que l'Imitation, dans sa première ébauche, a dû être un programme d'école; je crois qu'elle serait plutôt sortie d'un manuel monastique. M. Daunou a montré jusqu'à l'évidence la faiblesse du système de M. Gregory (Journal des savants, déc. 1826, octob. et nov. 1827). L'unique pièce sur laquelle il s'appuie, le ms. d'Arona, est du XVe. siècle et non du IIIe. au jugement de deux excellents paléographes, M. Daunou et M. Hase.

(10) M. Gence va chercher dans tous les auteurs sacrés et profanes les passages qui peuvent avoir un rapport, même éloigné, avec les paroles de l'Imitation; il risque de faire tort à son livre chéri, en faisant croire que ce n'est qu'un centon. — Suarez pense que les trois premiers livres sont de Jean de Verceil, d'Ubertino de Casal, de Piétro Renalutio; Gerson aurait ajouté le quatrième livre, et Thomas de Kempen aurait

mis le tout en ordre. Cet éclectisme est fort arbitraire. La seule chose spécieuse que j'y trouve, c'est que le quatrième livre, d'une tendance bien plus sacerdotale que les trois autres, pourrait fort bien ne pas être de la même main. J.-M. Suarez, Conjectura de Imitatione, 1667, in-4°. Romæ.

(11) V. aussi, dans l'édition de M. Gence (p. LIII), la note spirituelle et paradoxale qu'il a tirée d'un ms. de l'abbé Mercier de St.-Léger.

(12) « Il y avait, au moyen âge, deux existences : l'une guerrière et l'autre monacale. D'une part, le camp et la guerre ; de l'autre, l'oraison et le cloître. La classe guerrière a eu son expression dans les épopées chevaleresques ; celle qui veillait dans les cloîtres a eu besoin de s'exprimer aussi ; il lui a fallu dire ses effusions rêveuses, les tristesses de la solitude tempérée par la religion, et qui sait si l'*Imitation* n'a pas été l'épopée intérieure de la vie monastique ? si elle ne s'est pas formée peu à peu, si elle n'a pas été suspendue et reprise, si elle n'a pas été enfin l'œuvre collective que le monachisme du moyen âge nous a légué comme sa pensée la plus profonde et son monument le plus glorieux ? » Telle est l'opinion que M. Ampère a exprimée dans son cours. Je suis heureux de me rencontrer avec mon ingénieux ami. J'ajoute seulement que cette épopée monastique me paraît n'avoir pu se terminer qu'au XIVe. ou au XVe. siècle.

(13) L'antiquité avait entrevu l'idée de l'Imitation. Les Pythagoriciens définissaient la vertu : Ὁμολογία πρὸς τὸ θεῖον ; et Platon : Ὁμοίωσις θεῷ κατὰ τὸ δυνατόν (Timée et Théétète). Théodore de Mopsueste, plus stoïcien que chrétien, disait durement : « Christ n'a rien eu de plus que moi ; je puis me diviniser par la vertu. »

(14) Surtout chez les chanoines réguliers de St.-Augustin, Gence, p. XXVII.

(15) Ces règles ne sont pas seulement des codes monastiques ; elles contiennent beaucoup de préceptes moraux et d'effusions religieuses. V. passim les recueils d'Holstenius, etc.

(16) Rien n'est moins judicieux, plus puéril même, que la manière dont Ubertino veut interpréter l'évangile. Le bœuf, dit-il, signifie que nous devons ruminer ce que le Christ a

fait pour nous, l'âne, etc. Arbor crucifixi Jesu, lib. III, c. 8. —Tauler lui-même, qui écrit plus tard, tombe encore dans ces explications ridicules : Via per sinistri pedis vulnus, est sitibunda nostræ sensualitatis mortificatis. Tauler, ed. Coloniæ, p. 809.

Quant à Ludolphe, il surcharge l'Evangile d'embellissements romanesques qui n'ont rien d'édifiant, il donne le portrait de Jésus-Christ : il avait les cheveulx à la manière d'un noys de couldre moult meure, en tirant sur le vert et le noir à la couleur de la mer, crespés et jusques aux oreilles pendans et sur les espales ventilans ; ou meillieu de son chief deux partyes de cheveulx en la manière des Nazareez, ayant le fronc plain et moult plaisant, la face sans fronce, playes et tache, et modérément rouge; et le nez compétament long, et sa bouche convenablement large sans aucune répréhension; non longue barbe, mais assez et de la couleur des cheveulx, et au menton fourcheue, le regard simple et mortiffié, les yeux clers, estoit terrible en reprenant, et en admonestant doulx et amyable, joyeulx; en regardant, toute greveté, il a ploré aulcuneffiois, mais jamais ne rist... En parler puissant et raisonnable, peu de parolles et bien attrempées, et en toutes choses bien composées. Ludolphus, Vita Christi, trad. par Guill. le Menaud, ed. 1521, in-folio, fol. 7.

(17) Anima magis est ubi amat quam ubi animat, dit saint Bernard. Sur cette tendance de l'âme à se perdre en Dieu, et sur la nécessité d'y résister, V. saint Bonaventure, stimuli amoris, p. 242, et Rusbrock. De ornatu spiritualium nuptiarum, lib. II, p. 333.

(18) Homo es, et non Deus
Caro es, non Angelus.
Imitatio. lib. III, c. 57, p. 268, ed. Gence.

(19) L'ébauche grandiose de Grainville semble promettre dans son titre le développement de cette situation dramatique; elle ne tient pas parole, et elle ne le pouvait. Cette épopée matérialiste est bien moins le *Le dernier homme* que *La mort du globe*. V. sur la vie de Grainville le bel article de M. Nodier. Dict. de la Conservation, t. XXXI.

(20) Le rhythme me paraît être généralement le même que

celui de Gerson dans ses sermons français. Je le croirais volontiers l'auteur, non de l'Imitatio, mais de la Consolation.

(21) Je n'en citerai qu'un exemple, mais bien remarquable : Si tu as un bon ami et profitable à toy. Tu le dois volontiers laisser pour l'amour de Dieu, et enstre séparé de luy. Et ne te trouble pas et courouce, *s'il te laisse*, comme PAR OBÉISSANCE ou autre cause raisonnable. Car tu dois savoir qu'il nous fault finablement *en ce monde* entre séparé l'un de l'autre, *au moins par la mort, jusques à ce qu'en celle belle cité de paradis serons venus, de laquelle nous ne* PARTIRONS JAMAIS L'UN D'AVEC L'AUTRE. Consolacion, liv. I. c. 9. f. XII verso, ed. 1520.—Ita et tu aliquem necessarium et dilectum amicum, pro amore Dei disce relinquere. Nec graviter feras, quum ab amico derelictus fueris, sciens quoniam oportet nos omnes tandem ab invicem separari, Imitatio lib. II, c. 9, p. 98. ed. Gence.—Le français ne dit pas : *Disce relinquere ;* mais ne te trouble pas ou couroucе, *s'il te laisse.* Il ajoute un mot touchant : « *s'il te laisse, comme* PAR OBÉISSANCE... » Il y a là toute une élégie de couvent; les amitiés les plus honnêtes y étaient des crimes. Enfin, avec une bonté charmante : « Celle belle cité de paradis... de laquelle nous ne *partirons jamais l'un d'avec l'autre.* »

(22) Le latin est loin de cette noble confiance. Il a peur d'allumer l'imagination monastique; il dit : O mi dilectissime sponse, amator *purissime !...* Combien le français est plus pur : Mon *loyal* ami et époux ! — Le latin, pour émousser encore, ajoute une inutilité : Dominator universæ creaturæ. Imitatio, lib. III, c. 21, p. 171, ed. Gence. Internelle consolacion, livre II, c. 26, fol. 56, 57, éd 1520, in-12. Cette édition de la consolacion, qui me paraît être une réimpression de l'in-4°. sans date, est la plus moderne qu'on puisse lire ; celle de 1522 est déjà gâtée pour le style et pour l'orthographe. Il est à souhaiter qu'on reproduise enfin ce beau livre dans sa forme originale, en supprimant les gloses qui, d'édition en édition, ont été mêlées au texte. M. Onésime Leroy a trouvé à Valenciennes un ms. important de la Consolacion. Onés. Leroy, Etudes sur les mystères et sur les Mss. de Gerson, 1837, Paris.

(23) Ce beau mouvement n'est pas dans le latin. Le latin est ici languissant et décousu en comparaison du français.

(24) J'ai changé deux ou trois mots : Soulas (*Solatium*), piteux... — J'ai supprimé aussi une naïveté triviale, mais fort énergique et comme il en fallait dans un livre du peuple : « Vous seul estes ma joye ; et sans vous il n'y a point viande qui vaille..... »

(25) Pétrarque s'en plaint au milieu du XIVe. siècle : Mêmes plaintes au XVe. dans Clémengis, particulièrement pour l'indistinction et la *continuité* de l'écriture qui faisait un mot de chaque ligne : Surrexerunt scriptores, quos *cursores* vocant, qui rapido juxta nomen *cursu* properantes, nec per membra curant orationem discernere, nec pleni aut imperfecti sensus notas apponere. sed in uno impetu, velut hi qui in stadio currunt.... ut vix antequam ad metam veniant, pausam faciant..... Oro ne per *cursorios* istos, ut ità dicam, broddiatores id describi facias. Nic Clémeng. epist., t. II, p. 306.— Dès l'an 1304, le roi avait été obligé de défendre aux notaires les abréviations ; leur écriture serait devenue une sorte d'algèbre : Non apponant abbreviationes..... ; Cartularia sua faciant in bona papyro, etc. Ordonnances, t. 1, p. 417, jul, 1304.

(26) Enchaînés et attachiés ès chayères du cœur. Vilain, Histoire de St.-Jacques-la-Boucherie, p. 62, 63. Quelquefois même, pour plus de sûreté, on les mettait dans une cage de fer ; en 1406, un bréviaire ayant besoin de réparation, on fait scier par un serrurier deux croisillons de la cage où il était renfermé. Vilain, ibidem.

(27) Non loquatur mihi Moyses, aut aliquis ex prophetis ; sed tu, etc. Imitatio. lib. III, c. 2, p. 119, ed. Gence, 1826.

(28) Ces hardiesses auront paru plus dangereuses dans la langue vulgaire. Voilà sans doute pourquoi tous les Mss. de la Consolacion ont disparu. Elle a été imprimée avant 1500 sans date, puis coup sur coup (peut-être sous l'influence Luthérienne), en 1522, 1525, 1527, 1542. Les Calvinistes, qui multipliaient tant les livres en langue vulgaire, ne se soucièrent pas de celui-ci, parce qu'apparemment ils n'y trouvaient rien d'assez dur sur la prédestination. D'autre part, le clergé catholique, croyant sentir dans ce livre populaire du XVe. siècle une sorte d'avant-goût du protestantisme, l'a ôté peu

à peu aux pauvres religieuses dont il avait dû être la douce nourriture. On leur a retranché ainsi ce qui faisait pour elles le charme de la religion au moyen âge, d'abord les drames sacrés, puis les livres. Ce jeûne intellectuel a toujours augmenté, avec les défiances de l'église. Il est impossible de ne pas être touché, en lisant sur ce livre de femmes (éd. 1520, exemplaire de la Bibl. Mazarine), les notes et les prières qu'y ont écrites les Religieuses auxquelles il a appartenu et qui se le transmettaient comme leur unique trésor.

(20) Senescenti ac propemodum effœtæ matri ecclesiæ. Tauler (d'après sainte Hildegarde), p. 815-6, éd. Colon.

(30) C'est un livre chrétien, universel, et non point national. S'il pourrait être national, il serait plutôt français. Il n'a ni l'élan pétrarchesque des mystiques italiens, encore moins les fleurs bizarres des allemands, leur profondeur sous formes puériles, leur dangereuse mollesse de cœur. Dans l'Imitation, il y a plus de sentiments que d'images; cela est français. En littérature, les français dessinent plus qu'ils ne peignent, ou si l'on veut, ils peignent en grisaille. Je lis dans Clémengis: Non ineleganter quidam dixit : Color est vitare colorem (Hic Clemeng. t. II, p. 277, epist. 96). — Au reste, j'ai dit ailleurs plus au long ce que je pensais de notre langue et de notre littérature : Origines du droit, introduction, p. CXVII-CXXII.

(31) Internelle Consolacion, livre I, c. 1, fol. 1-2.

(32) Te ipsum novi ex nomine.....

(33) Princeps presbyterorum. Walsingham, p. 390.

(34) V. sur le cardinal Winchester, le tome IV, p. 389, et plus bas tout le chapitre IV.

(35) Statutes of the realm, vol. II, 176 (1414).

(36) Procès de la Pucelle, interrogatoire du 15 mars 1431, p. 123 (éd. Buchon, 1827).

GERSONIANA.

BIBLIOGRAPHIE.

Catalogue des 238 éditions de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui ont paru en France, entre les années 1812 et 1841 inclusivement.

1812.

1 *L'Imitation de Jésus-Christ;* traduction nouvelle avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, et l'ordinaire de la messe, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, nouvelle édition. In-18 de 12 feuilles et demie, tiré à 2,000 exemplaires. Impr. de Lefort, à Lille. Prix : F. 1, 25.

2 Imitation de J.-C., par le R. P. Gonnèlieu ; édition stéréotype, revue et corrigée par M. P. Lambinet, avec 6 gravures. In-12 de 17 feuilles

tiré à 1,000 exemp. Impr. de Mame, à Paris. A Paris, chez Nicolle, rue de Seine, n°. 12.

3 Imitation de J.-C., par le R. P. Gonnelieu, édition stéréotype, revue et corrigée par M.P. Lambinet, avec 6 gravures. In-12 de 12 feuilles et demie, tiré à 1,000 exemp. Impr. de Mame, à Paris.

4 Imitation de J.-C. par le R. P. Gonnelieu, édition stéréotype, revue et corrigée par M. P. Lambinet, avec 5 gravures. In-12 de 17 feuilles, tiré à 750 exemp. Impr. de Mame, à Paris. Prix : F. 3.

5 L'Imitation de J.-C., par le P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec des pratiques et des prières à la fin de chaque chapitre ; nouvelle édition, augmentée des prières du matin et du soir, des prières pendant la Messe, des vêpres et complies du dimanche et du salut du S. Sacrement. In-12 de 27 feuilles, tiré à 2,000 exemp. Impr. de Pavie, à Angers.

6 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le feu de Beuil, prieur de Saint-Val ; nouvelle édition. In-12 de 19 feuilles, tiré à 2,000 exemp. Impr. de L. Barbou, à Limoges.

7 L'Imitation de J.-C., nouvelle traduction, revue et corrigée par M. l'abbé de la Hogue, docteur et professeur de Sorbonne. In-12 de 20 feuilles,

tiré à 2,000 exemplaires, impr. de Crapelet, à Paris. Prix : Fr. 4. A Paris, chez Lefêvre, rue du Foin St.-Jacques, n°. 11.

1813.

8 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le P. Lallemant de la compagnie de Jésus. In-32 de 7 feuilles, tiré à 2000 exempl. imprim. de Gratiot, à Paris, prix, relié, F. 1, 40. A Paris, chez Jh. Leclerc jeune.

9 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le s^r^. de Beuil, prieur de Saint-Val. In-12 de 15 feuilles un tiers, tiré à 1000 exempl.
Idem. In-12 de 14 feuilles un tiers, tiré à 1000 ex. Imprim. de Vieusseux à Toulouse.

1814.

10 L'Imitation de J.-C., *avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre et des prières pour la messe*, par le R. P. de Gonnelieu. In-8°. de 15 feuilles. Impr. de Prudhomme, à Saint-Brieuc.

11 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, prieur de Saint-Val. Nouvelle édition. In-12 de 20 feuilles. Impr. d'Alzine, à Perpignan.

12 *Imitation Hun Salver Jésus-Christ* (Imitation de

Jésus-Christ). In-12 de 18 feuilles, tiré à 1500 exempl. imprim. de Galles, à Vannes. Prix : F. 1, 25. A Vannes, chez Galles.

1815.

13 De Imitatione Christi libri quatuor, cum indice praxi ex vitâ Thomæ à Kempis. In-32 de 4 feuilles un quart. Imp. de Doublet, à Paris. Prix : fr. 3. A Paris, chez Méquignon fils aîné, rue Saint-Severin.

1816.

14 Imitation de J.-C., traduction nouvelle par le P. Lallemant, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, précédée de la messe. In-32 de 7 feuilles un quart. Impr. d'Eberhart, à Paris. Prix : fr. 2.

15 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, prieur de Saint-Val. In-12 de 17 feuilles un sixième. Imp. de Martin, à Alais.

16 Imitation de Jésus-Christ, traduction en prose mesurée, à la portée de tous les fidèles, par A. Poujol (prospectus de l'.) In-8°. d'un quart de feuille. Impr. de Tournel, à Montpellier.

17 L'Imitation de J.-C., nouvelle édition, revue et corrigée par M. l'abbé de la Hogue. In-24 de 9 feuilles. Imp. de Fain, à Paris. — A Paris, chez Saintin.

18 Imitation de J.-C., traduite par M. Bauzée (lisez Beauzée), de l'Académie française. Edition imprimée pour la Cour, et ornée de figures. In-8°. de 23 feuilles. A Paris, impr. de Didot jeune, et se trouve chez Saintin.

1817.

19 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, la messe et les vêpres du dimanche, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition in-12 de 20 feuilles. Imprim. de Périsse fils, à Lyon. A Lyon chez Perisse fils.

20 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, prieur de Saint-Val. Nouvelle édition, petit in-12 de 23 feuilles et demie. Imp. de Henault, à Toulouse.

21 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, prieur de Saint-Val. Nouvelle édition, etc. In-12 de 25 feuilles. Imp. de Anger à Castres (1816).

22 Imitation de J.-C., par le R. P. Gonnelieu, édition stéréotype, revue et corrigée par M. P. Lambinet. In-12 de 17 feuilles. Impr. de madame veuve Dumortier, à Lille. Prix: fr. 1,80. A Lille, chez Vanackère; à Paris, chez Nicolle.

23 Imitation de J.-C , traduction nouvelle, avec une

pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu. In-24 de 10 feuilles. Imp. de Foirestier, à Saint Germain-en-Laye. — A Paris, chez Méquignon fils aîné.

1818.

24 De Imitatione Christi libri quatuor. Nova editio. In-32 de 5 feuilles un huitième. Imp. de Périsse, à Lyon. A Lyon, chez Perisse frères.

25 Imitation de J.-C., nouvelle traduction en vers in-8°. de 26 feuilles. A Paris, imp. de Crapelet; et se trouve chez A. A. Renouard. Prix: F. 6.

26 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, prieur à Saint-Val. Dernière édition. In-12 de 15 feuilles et demie. Imp. de Offray, à Avignon.

27 L'Imitation de J.-C., traduction de R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus; ornée de cinq gravures exécutées par les meilleurs artistes de la capitale, d'après les dessins de M. Horace Vernet. (Prospectus d'une nouvelle édition de) In-8°. d'une demi-feuille. Imp. de P. Didot aîné, à Paris. A Paris, chez François Janet fils.

28 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique, et une prière à la fin de chaque chapitre, et par le R. P. Gonnelieu. In-12 de 23 feuilles et demie. Imp de Bonnet fils à Avignon. A Avignon, chez Bonnet fils.

29 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, prieur de Saint-Val. In-12 de 23 feuilles et demie. Imp. de Henault, à Toulouse.

30 L'Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition, ornée de figures d'après les dessins de M. Horace Vernet. In-8°. de 37 feuilles un huitième, plus les planches. Impr. de Didot l'aîné, à Paris. Prix: papier fin; prix: F. 10. Papier vélin, F. 16. Grand papier vélin, figures avant la lettre, F. 30.
A Paris, chez Fr. Janet.

31 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur du Beuil, prieur de Saint-Val. In-12 de 17 feuilles. Imp. de Devillario-Quenin, à Carpentras.

32 Imitation de J.-C. par le R. P. Gonnelieu, édition stéréotype, revue et corrigée par M. P. Lambinet. In-18 de 5 feuilles. Impr. de Clô, à Paris.

1819.

33 De Imitatione Christi libri quatuor. Nova editio. In-32 de 5 feuilles onze seizièmes. Impr. de Ve. Meteyer, à Besançon.

34 Imitacao de Christo. Nova edicao revistra emendada. In-18 de 14 feuilles et demie. Impr. de

Smith à Paris. A Paris, chez Théophile Barrois, fils. Prix : F. 3, 50.

35. L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, nouvelle édition. In-12 de 23 feuilles et demie. Impr. de Hénault, à Toulouse.

36 L'Imitation de J. C., traduction nouvelle avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu. Nouvelle édition, etc. In-18 de 12 feuilles. Impr. de Hurez, à Cambrai.

37 Imitation de J.-C., par le R. P. Gonnelieu, édition stéréotype, revue et corrigée par M. P. Lambinet. In-18 de 5 feuilles. Cinq dix-huitièmes. Impr. de Cellot, à Paris. A Paris, chez Méquignon fils ainé.

1820.

38 De l'Imitation de J.-C. Traduction nouvelle faite d'après une édition latine, revue sur les textes les plus authentiques, et principalement sur le plus ancien manuscrit de l'Imitation en quatre livres inédit et conservé à la bibliothèque du roi. Un volume in-12 de 18 feuilles. Imp. stéréotype d'après le procédé perfectionné de M. Herhan, exécuté par lui-même, à Paris. A Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz. Prix F. 2, 50. Papier fin, F. 3. Papier vél. F. 5.

39 De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, faite d'après une édition latine, revue sur les textes les plus authentiques, et principalement sur le plus ancien manuscrit de l'*Imitation* en quatre livres, inédit et conservé à la bibliothèque du roi. In-18 de 12 feuilles. Edition stéréotype, d'après le procédé perfectionné de M. Herhan, exécutée par lui-même à Paris. A Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz. Prix: F. 2. Papier vélin. 4.

40 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle par E. Genoude, augmentée d'une *Préface* et de *Réflexions* à la fin de chaque chapitre. Par l'abbé F. de Lamennais, ornée de figures, d'après les dessins de Bouillon. In-12 de 9 feuilles. Impr. de P. Didot ainé à Paris. A Paris, à la librairie grecque, latine, allemande, rue de Seine, n°. 10.

Le faux titre porte : *Bibliothèque des dames chrétiennes.*

41 L'Imitation de J.-C., nouvelle édition, revue et corrigée par M. l'abbé de la Hogue. In-32 de 4 feuilles. Impr. de Seguin aîné, à Avignon. A Avignon, chez Seguin aîné. Prix : F. 1.

42 Thomæ à Kempis de Imitatione Christi libri quatuor. — L'Imitation de J.-C., nouvelle édition revue et corrigée par M. l'abbé de la Hogue. In-32, latin-français de 8 feuilles. Impr. de Seguin

aîné, à Avignon. A Avignon, chez Seguin aîné. Prix: F. 2.

43 Thomæ à Kempis de Imitatione Christi libri quatuor. In-16 de 3 feuilles et demie. Impr. de Seguin, à Avignon. A Avignon, chez Seguin aîné. Prix: F. 1.

1821.

44 De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle faite d'après une édition latine, revue sur les textes les plus authentiques, et principalement sur le plus ancien manuscrit de l'Imitation en quatre livres, inédit et conservé à la bibliothèque du roi. In-18 de 12 feuilles. Impr. de Herhan, à Paris. A Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz. Prix: F. 2, papier vélin, F. 4.

45 Imitacion de Christo, nueva edicion, revista, y corregida; con laminas finas. In-18 de 11 feuilles. Impr. de Smith, à Paris. A Paris chez Théophile Barrois fils. Prix: F. 4.

46 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Par le R. P. Gonnelieu de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée de l'ordinaire de la messe. In-24 de 11 feuilles. Imp. de Delalain, à Paris. A Paris, chez Delalain.

47 L'Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, et les figures d'après les dessins de M. Horace Vernet, qui ornent l'édition dédiée au roi. In-12 de 24 feuilles et demie Imp. de Didot l'aîné, à Paris. A Paris, chez Louis Janet. Prix : F. 7. Papier vélin, 12. Grand-raisin vélin cartonné, 18. Idem eaux-fortes, 24.

48 L'imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, et les figures, d'après les dessins de M. Horace Vernet, qui ornent l'édition dédiée au roi. In-18 de 15 feuilles. Imp. de P. Didot aîné, à Paris, et se trouve chez L. Janet. Prix : F. 4 50. Papier vélin, 7.

49 De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, faite d'après une édition latine, revue sur les textes les plus authentiques, et principalement sur le plus ancien manuscrit de l'Imitation en quatre livres, inédit et conservé à la bibliothèque du roi. In-18 de 12 feuilles. Imp. de Herhan, à Paris. A Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz. Prix : F. 2. Papier vélin, F. 4.

50 L'Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière. Nouvelle édition. In-12

de 26 feuilles et demie. Imp. de L. Pavie, à Angers. A Angers, chez L. Pavie. Prix : relié, F. 3.

51 Imitation de J.-C. Traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-12 de 20 feuilles et demie. Imp. de Périsse fils, à Lyon. A Lyon, chez Périsse frères; à Paris, chez Méquignon fils aîné.

52 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M Eugène Genoude, chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. In-18 de 11 feuilles et demie. Imp. de Clô, à Paris. — A Paris, chez Méquignon fils aîné, chez Périsse frères.

53 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, et l'ordinaire de la messe; par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-18 de 12 feuilles. Imp. de L. Lefort, à Lille.

54 Imitation de J.-C., par le R. P. Gonnelieu. Edition stéréotype, revue et corrigée par le P. Lambinet. In-12 de 17 feuilles un sixième. Imp. de Vanackère, à Lille. A Lille, chez Vanackère.

55 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque

chapitre, l'ordinaire de la messe en latin et en français, les vêpres du dimanche et complies par le R. P. Gonnelieu de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-12 de 20 feuilles. Imp. de Bonnet fils, à Avignon. A Avignon chez Bonnet fils.

56 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur du Beuil, prieur de Saint-Val. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin. In-12 de 19 feuilles. Impr. de Degouy aîné à Saumur. — A Saumur, chez Degouy aîné. Prix : F. 1.

57 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, la messe et les vêpres du dimanche, par le R. P. de Gonnelieu de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-12 de 20 feuilles. Imp. de Lambert-Gentot, à Lyon. — A Lyon, chez Lambert-Gentot.

58 Imitation de J.-C., traduite par Gonnelieu. Edition augmentée de l'exercice du chrétien. In-32 de 7 feuilles cinq huitièmes. Imp. de veuve Méteyer, à Besançon (1820).

1822.

59 De Imitatione Christi libri quatuor. Nova editio. In-32 de 5 feuilles et demie et un frontispice gravé. Imp. de Montarsolo, à Besançon. A Besançon, chez Montarsolo.

60 De Imitatione Christi libri quatuor. Nova editio. In-24 de 5 feuilles trois quarts, et un frontispice gravé. Imp. de Montarsolo, à Besançon. A Besançon, chez Montarsolo.

61 De Imitatione Christi libri quatuor ad manuscriptorum ac primarum editionum fidem castigati, et mendis plus sexcentis expurgati. In-32 de 6 feuilles et demie. Imp. de Prudhomme, à Saint Brieuc. — A Saint Brieuc, chez Prudhomme.

62 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. Eugène de Genoude, maître des requêtes au conseil d'état, chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. Troisième édition in-8°. de 21 feuilles. Imp. de Tellot, à Paris. — A Paris, chez Méquignon fils aîné, et chez Méquignon Junior; à Lyon, chez Périsse frères.

63 Imitation de J.-C., par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition, augmentée des prières durant la messe, des vêpres et des sept psaumes de la pénitence, avec les litanies des Saints et les litanies de la Sainte-Vierge. In-18 de 16 feuilles. Imp. de Pavie, à Angers. — A Angers, chez Pavie. Prix: F. 2, 25.

64 L'Imitation de J.-C., traduite par de Beuil, prieur de Saint-Val. Nouvelle édition. In-12 de 17

feuilles et demie. Imp. de Gaude fils, à Nismes. A Nismes, chez Gaude fils.

65 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, Par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée de l'ordinaire de la Messe, de l'abrégé de la méthode de l'oraison mentale, des litanies pour la bonne mort., etc., etc., etc. In-24 de 10 feuilles et demie. Imp. de C. E. Masson, à Saint-Germain-en-Laye. A Paris, chez Méquignon Junior. A Lyon, chez Périsse frères.

66 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre; par le R. P Gonnelieu de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-18 de 17 feuilles et demie. Imp. de Chanson, à Paris. — A Paris, chez Belin-Mandar, rue Hautefeuille, n°. 13. Prix : F. 2, 50.

1823.

67 De imitatione Christi libri quatuor; cum indice, praxi et vitâ Thomæ à Kempis. In-24 de 6 feuilles. Impr. de Lebel, à Paris. — A Paris, chez Méquignon Junior.

68 Imitation de Jesu-Christo. Nueva edicion, corregida. In-18 de 11 feuilles. Imp. de Jacob, à Versailles. — A Paris, chez Rosa.

69 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, augmentée des prières de la messe; par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-12 de 20 feuilles. Impr. de Brédif, à Laigle (1822). — A Paris, chez Masson.

70 Imitation de J.-C., traduction du R. P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus; avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In 12 de 31 feuilles. A Lyon, imp. de Périsse fils, et se trouve chez Périsse frères; à Paris, chez Méquignon Junior.

71 L'Imitation de J.-C., avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, des prières pour la messe, et les vêpres du dimanche. Par le R. P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-18 de 11 feuilles. Imp. de Barret, à Lyon. — A Lyon, chez Barret.

72 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, la messe et les vêpres des dimanches; par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-18 de 14 feuilles et demie. Imp. de Rusand, à Lyon, et s'y trouve. A Paris, chez Rusand.

73 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre; augmentée des prières de la messe;

par le R. P. de Gonnelieu de la Compagnie de Jésus, nouvelle édition. In-12 de 20 feuilles un quart. Impr. de Belin, à Paris. — Et s'y trouve chez M[lle]. ...., passage Saint-Roch.

74 L'Imitation de J.-C., traduite par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition, précédée d'une préface. In-18 de 34 feuilles cinq-huitièmes, plus 4 planches gravées par Lecomte sur les dessins de Deverria, et un frontispice gravé. Imp. de Jules Didot, l'aîné, à Paris, et s'y trouve, chez Lefuel. Prix: papier fin satiné cartonné : F. 12. Grand raisin vélin avec figures sur papier de Chine. F. 30.

On a tiré un seul exemplaire sur satin. La nouvelle préface en plus de 20 pages, traite des livres de morale des anciens, puis de l'Imitation et de son auteur.

75 Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-18 de 17 feuilles. Imp. de Périsse fils, à Lyon. — A Lyon, chez Périsse frères; à Paris, chez Méquignon junior.

76 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, augmentée des prières de la messe; par le R. P. de Gonnelieu. In-18 de 13 feuilles un-tiers. Impr. de Carez, à Toul.

1824.

77 De Imitatione Christi, libri quatuor, in græcum versi, interprete P. G. Mayr, S. J. Quinta editio. In-18 de 17 feuilles huit-neuvièmes. Impr. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot.

78 De Imitatione Christi, libri quatuor in græcum versi, interprete P. G. Mayr, S. J. Quinta editio. In-18 de 9 feuilles 2/9. Impr. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot. Une édition latine et grecque a eté annoncée dans le n°. 2773.

79 De Imitatione Christi, libri quatuor, editio accuratissima cum annotatione librorum scripturæ sanctæ, S. P. patrum, etc. et indice duplici. In-32 de 7 feuilles 7/8. Imp. de Pinard, à Paris. — A Paris, chez Mme. Lévi. Prix: papier fin F. 2. Papier vélin, F. 4.

80 De Imitatione Christi, editio novissima collata Nicolai Beauzée editioni. In-32 de 4 feuilles. Impr. de Jules Didot aîné, à Paris. — A Paris, chez Adrien Leclère. Prix: F. 3.

81 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre; par le R. P. de Gonnelieu, etc. In-24 de 10 feuilles. Impr. de Guichard aîné, à Avignon (1823). A Avignon, chez Guichard.

82 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec

une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre; par le R. P. Gonnelieu. In-18 de 17 feuilles et demie. Imp. de Warin Thierry, à Epernay. A Paris; chez Belin Leprieur.

83 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Par le R. P. Gonnelieu, etc. In-24 de 10 feuilles. Imp. de Deckerr, à Montbéliard. — A Montbéliard, chez Deckerr.

84 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. l'abbé F. Delamennais, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre. In-18 de 13 feuilles un tiers. Imp. de Cosson, à Paris. — A Paris, chez Margueritte.

85 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. Eugène de Genoude. In-8°. de 23 feuilles un quart. Imp. de F. Didot, à Paris. — A Paris, chez F. Didot. — Prix : in-8°. papier jésus vélin F. 24. In-4°. papier vélin F. 36.

86 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par par M. Eugène de Genoude. Quatrième édition. In-8°. de 21 feuilles. Imp. de Tilliard, à Paris. — A Paris, chez Méquignon Havard.

87 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. Gonnelieu. In-12 de 24 feuilles. Imp. de Warin Thierry, à Epernay. A Paris, chez Belin Leprieur.

88 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. Eugène de Genoude, maître des requêtes, etc., avec les pratiques du P. Gonnelieu, l'ordinaire de la messe, les vêpres, etc. In-24 de 10 feuilles. Impr. de Tilliard, à Paris. A Paris, chez Méquignon Havard.

1825.

89 Imitation de J.-C., par Beauzée, avec une notice historique et des notes explicatives; par M. l'abbé Labouderie. In-8°. de 25 feuilles 7|8. Impr. de Rignoux, à Paris (1824). — A Paris, chez Ch. Gosselin.

Je crois devoir remarquer que Beauzée n'est que le traducteur, et non l'auteur de l'Imitation, comme le titre ci-dessus le donne à penser.

90 L'Imitation de J.-C., traduction de Gonnelieu, avec pratiques et prières. Nouvelle édition, augmentée de trois tables. In-18 de 17 feuilles 1|3. Imp. de Prudom, à Dôle.—A Dôle, chez Prudom.

91 Imitation de N. S. J.-C., avec les prières et pratiques, par Gonnelieu, précédée de la sainte messe. Edition ornée de 5 gravures en taille douce. In-24 de 9 feuilles, plus les planches. Imp. de Moronval, à Paris. A Paris, chez Moronval.

92 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque

chapitre, par le R. P. Gonnelieu, etc. In-24 de 10 feuilles, plus une planche. Impr. de Lebel, à Paris. — A Paris, chez Méquignon Junior.

93 Imitation de J.-C., par le R. P. Gonnelieu, édition stéréotype, revue et corrigée par M. P. Lambinet. In-12 de 17 feuilles un sixième. Imp. de Vanackère fils, à Lille. — A Lille, chez Vanackère.

Le R. P. Gonnelieu n'est pas l'auteur du livre de l'Imitation, comme l'intitulé ci-dessus le peut faire croire.

Le R. P. Gonnelieu n'est pas même traducteur de l'Imitation; il est seulement auteur des pratiques et prières qui sont imprimées dans beaucoup d'éditions. Consulter à ce sujet la dissertation de M. A. A. Barbier sur soixante traductions françaises de l'Imitation. Paris Lefèvre 1812. In-8°. et in-12.

94 L'Imitation de J.-C., traduction de Gonnelieu, avec pratiques et prières. Nouvelle édition augmentée de trois tables. In-12 de 20 feuilles. Imp. de Durand, à Lyon. — A Lyon et Paris, chez Rusand.

95 Imitation de J.-C., avec pratiques et prières, suivie de prières pendant la sainte messe. Par Gonnelieu. Nouvelle édition plus exacte et plus correcte que toutes les précédentes. In-18 de 15 feuilles et demie. Imp. de Crapelet, à Paris. — A Paris, chez Saintin. Prix: fr. 3.

96 Imitation de J.-C., traduction du R.P. Gonnelieu, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. In-18 de 14 feuilles 2[3, plus des planches. Impr. de Rignoux, à Paris. — A Paris, chez L. Janet, rue Saint-Jacques, n°. 59. Prix: réliés de 6 à 15 fr.

97 Imitation de J.-C., traduction du R. P. Gonnelieu, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. In-24 de 10 feuilles et demie. Impr. de Rignoux, à Paris. — A Paris, chez L. Janet, rue Saint-Jacques, n°. 59. Prix: réliés de 5,•50 à 15 fr.

98 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière; par le R. P. de Gonnelieu. Nouvelle édition. In-18 de 13 feuilles 1[2 Imp. de Carez, à Toul. — A Paris, rue Hautefeuille, n°. 18.

99 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. l'abbé F. de Lamennais; avec des réflexions à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-8°. de 38 feuilles 1[2 plus 5 planches. Imp. de J. Didot, aîné, à Paris. A Paris, rue du Paon, n°. 8. Prix: papier fin, fr. 3. papier ordinaire, fr. 2.

1826.

100 De Imitatione Christi libri quatuor. Nova editio. In-32 de 7 feuilles 5[16. Imp. de Montarsolo, à Besançon. — A Besançon, chez Montarsolo.

101 De Imitatione Christi, libri quatuor, ad pervetustum exemplar, internarum consolationum dictum, necnon ad codices complures ex diversâ regime ac editiones ævo et nota insigniores, variis nunc primum lectionibus subjunctis, recensiti et indicibus locupletati. Studio J. B. M. Gence. In-8°. de 31 feuilles 3|8 plus 6 planches. Impr. de Hergan, à Paris. A Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz. Prix: fr. 7,50.

102 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. l'abbé F. de Lamennais, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, et précédée des prières pendant la messe, par le P. Sanadon de la Compagnie de Jésus. In-18 de 13 feuilles 8|9. Imp. de Henry, à Paris. A Paris, chez Lasneau, rue du Paon, n° 8. Prix: fr. 3.

103 Imitation de J.-C., traduction nouvelle avec une pratique, etc., par le R. P. Gonnelieu. In-12 de 20 feuilles 5|6. Imp. de Bonnet fils, à Avignon (1825) A Avignon, chez Bonnet fils.

104 L'Imitation de J. C., traduction nouvelle par M. l'abbé F. de Lamennais, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre et précédé de prières pendant la messe, par le père Sanadon, de la Compagnie de Jésus. In-18 de 13 feuilles, plus une planche. Imp. de Henry, à Paris; à Paris, chez Lasneau, rue du Paon, n°. 8. Prix : papier vélin 4 fr.; papier ordinaire, 3 fr.

185 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par C. M. Nicolle. In-32 de 6 feuilles 5/8, plus des planches. Imp. de Duverger, à Paris. — A Paris, chez Froment, quai des Augustins, n°. 57. Prix : fr. 4.

C'est la sixième traduction nouvelle depuis la Restauration. La première, 1816, in-12, est de Joly de Bery ; elle a eu trois éditions. La seconde, aussi anonyme, est en vers, et de 1813. — Paris, Renouard, 1 vol. in-8°. ; celle de M. Gence et celle de M. de Genoude sont de 1820, celle de M. Lamennais, de 1824.

106 Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-32 de 8 feuilles 3/4. Imprimerie de Périsse, à Lyon. — A Lyon et Paris, chez Périsse frères.

107 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, augmentée des prières de la messe et des vêpres du dimanche, par le P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. In-12 de 19 feuilles. Imp. de Carez à Toul. — A Paris, rue Seine, n°. 21.

108 Imitation de J.-C., etc., avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, augmentée des prières de la messe, par le R. P. Gonnelieu. In-12 de 18 feuilles 1/6. Imp. de Danicourt Huet,

à Orléans. — A Paris, chez Fayolle, grande cour du Palais-Royal. Prix : fr. 2.

1827.

109 Imitacion de Cristo: Nueva edicion, revista y corregida con laminas finas. In-18 de 3 feuilles 13|18, plus un frontispice gravé et des planches. Imp. de Smith, à Paris. A Paris, chez Smith, rue de Montmorency, n°. 16.

110 Imitation de J.-C., par Beauzée, avec une notice historique et des notes explicatives. (Faux-titre et titre) in-8°. d'un quart de feuille. Imp. de Rignoux, à Paris (1828). A Lyon et à Paris, chez Périsse frères.

111 Imitation de J.-C., traduction de Gonnelieu, avec les pratiques et prières. In-32 de 9 feuilles 9|16, plus un frontispice gravé et des planches. Imp. de Montarsolo, à Besançon.

112 Imitation de J.-C. Traduction du R. P. de Gonnelieu. In-18 de 7 feuilles 3|4 plus des planches. Imp. de Périsse à Lyon. A Lyon et à Paris, chez Périsse frères.

113 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition in-24 de 10 feuilles.

Impr de Decourchant, à Paris. — A Paris, chez Gallay, rue d'Erfurt, n°. 1.

114 Imitation de J.-C., traduction nouvelle avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le père de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. In-18 de 16 feuilles 1|9. Impr. de Boget, à Lyon. — A Lyon, chez Boget.

115 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, et l'ordinaire de la messe, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. In-18 de 12 feuilles 1|2, imp. de Lefort, à Lille. — A Lille, chez Lefort.

116 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle avec un frontispice et une prière à la fin de chaque chapitre, et l'ordinaire de la messe en latin et en français, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition augmentée des sept psaumes de la pénitence, des litanies des saints et d'une oraison pour réciter avant ou après la messe, tirée des œuvres de Thomas à Kempis. In-12 de 21 feuilles. Imp. de Catineau à Poitiers. A Poitiers, chez Catineau.

117 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, et l'ordinaire de la messe, par le R. P. de Gonnelieu, nouvelle édition. In-12 de 19 feuilles.

Imp. de Mégard, à Rouen, et s'y trouve chez Mégard.

118 L'Imitation de J.-C., traduction de Gonnelieu, avec pratiques et prières, nouvelle édition, augmentée de deux tables. In-18 de 16 feuilles 1|2, plus une planche. Imp. de Casimir, à Paris. — A Paris, chez D. Belin, quai des Augustins, n°. 55.

119 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition augmentée de l'ordinaire de la messe, etc. In-24 de 10 feuilles. Imp. de Décourchant, à Paris. — A Paris, chez Thiériot, rue Pavée-St.-André-des-Arts, n°. 3.

120 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, la messe et les vêpres du dimanche, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus; nouvelle édition. In-12 de 20 feuilles. Imp. de Lambert-Gentot, à Lyon. — A Lyon, chez Lambert-Gentot.

121 Imitation de J.-C., avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par Gonnelieu, nouvelle édition, in-12 de 19 feuilles 1|2. Imp. de Sainton fils, à Troyes, — A Troyes, chez Sainton fils. Prix : fr. 2.

122 Imitation de J.-C., traduction du R P. de Gonnelieu, avec une pratique et une prière à la fin

de chaque chapitre. In-18 de 14 feuilles 2/3. Imp. d'Hovins, à St.-Malo (1826). — A St.-Malo, chez Hovins. Prix : fr. 1,25.

123 L'Imitation de J.-C., traduction de Gonnelieu, avec pratiques et prières. Nouvelle édition in-18 de 15 feuilles 8/9. Imp. de Deis, à Besançon. — A Besançon, chez Deis.

124 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière, etc., par le R. P. de Gonnelieu. In-12 de 17 feuilles. Imp. d'Adam à Vire, et s'y trouve chez Adam.

125 L'Imitation de J.-C., traduite par Gonnelieu. Nouvelle édition, augmentée de l'exercice du chrétien. In-32 de 9 feuilles 1/2. Imp. de P. Thaillot, à Avignon. — A Avignon, chez P. Thaillot.

126 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par M. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée de l'ordinaire de la messe, etc., etc. In-32 de 9 feuilles, plus des planches. Imp. de Decourchant, à Paris. — A Paris, chez Thiériot, quai des Augustins, n°. 11.

127 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle par le Père Lallemant, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-32 de 7 feuilles 1/8. Imp. de Gratiot (1826) à Paris. — A Paris, chez Th. Le-

clère, rue Neuve-Notre-Dame, n°. 23. La première édition est au moins de 1740.

128 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. l'abbé F. de Lamennais, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre et précédé de prières pendant la messe, par le P. Sanadon, de la Compagnie de Jésus. In-18 de 14 feuilles 8/9. Imp. de Béthune à Paris. — A Paris, chez Belin-Mandar et Devaux, rue du Paon, n°. 8. Prix : 3 fr.

1828.

129 De Imitatione Christi libri quotuor, editio nova. In-32 de 3 feuilles 1/2, plus une planche. Imp. de Montarsolo, à Besançon. A Besançon, chez Montarsolo.

130 De Imitatione Christi. Libri quatuor. In-32 de 6 feuilles. Imp. de I. M. Donladoure, à Toulouse. — A Toulouse, chez I. M. Donladoure.

131 Imitation de J.-C., sixième livraison. In-24 de 6 feuilles. Imp. de Béthune à Paris. — A Paris, rue des Postes, n°. 14, et chez Beaucé-Rusand.

132 L'Imitation de J.-C., traduite par Gonnelieu, et précédée de l'exercice du chrétien. In-32 de 6 feuilles 3/8. Imp. de Gauthier, à Besançon. A Paris et à Besançon, chez Gauthier Frères.

133 Imitation de J.-C., traduction du R. P. Gonnelieu,

de la Compagnie de Jésus, avee une remarque et une prière à la fin de chaque chapitre. In-12 de 20 feuilles 1[2. Imp. de Périsse, à Lyon (1827). A Lyon et à Paris, chez Périsse Frères.

134 Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition in-18, de 15 feuilles 8[9. Imp. de Périsse fils, à Lyon. — A Lyon et à Paris, chez Périsse Frères.

135 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, et précédée de prières pendant la messe, par M. l'abbé F. de Lamennais. In-32 de 2 feuilles 7[8, plus une planche. Imp. de Lachevardière, à Paris. — A Paris, chez Belin-Mandar et Devaux, rue St.-André-des-Arts, n°. 55.

136 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu, nouvelle édition. In-12 de 24 feuilles. Imp. de Warin-Thierry, à Epernay. A Paris, chez Belin-Leprieur, quai des Augustins, n°. 55.

137 Imitation de J.-C., traduite par Gonnelieu. Edition augmentée de l'exercice du chrétien. In-32 de 5 feuilles, plus un frontispice gravé et une planche. Imp. de Montarsolo, à Besançon. — A Besançon, chez Montarsolo.

138 Imitation de J.-C., traduction du R. P. Gonnelieu, etc., nouvelle édition, augmentée, etc. In-18 de 15 feuilles 1|3. Imp. de Vieusseux, à Toulouse.—A Toulouse, chez Vieusseux.

139 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle par le sieur de Beuil. Nouvelle édition. In-18 de 15 feuilles 1|9. Imp. de Vieusseux, à Toulouse. — A Toulouse, chez Vieusseux.

1829.

140 De Imitatione Christi, libri quatuor, in græcum versi. Interprete P. G. Muyr. S. J. Nova editio. In-18 de 18 feuilles 7|18. Imp. d'Aug. Delalain, à Paris. — A Paris, chez Aug. Delalain, rue des Mathurins-Saint-Jacques.

141 De Imitatione Christi libri quatuor. In-32 de 5 feuilles 29|32. Imp. d'Eberhart, à Paris. — A Paris, chez Maire-Nyon, quai Conti, n°. 13.

142 Imitation de J.-C., traduite par de Beuil. Nouvelle édition. In-12 de 16 feuilles et demie. Imp. de Mme. veuve Gaude, à Nîmes (1828). A Nîmes, chez Mme. veuve Gaude.

143 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil. Nouvelle édition. In-12 de 22 feuilles 1|2. Impr. de Vidal, à Castres.

144 Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gon-

nelieu, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-32 de 8 feuilles 15[16. Impr. de Perisse fils, à Lyon. A Lyon chez Perisse frères.

145 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique à la fin de chaque chapitre. Par le R. P. Gonnelieu de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-24 de 10 feuilles. Impr. de Deckherr, à Montbéliard (1824). A Epinal, chez Jouve.

146 L'Imitation de J.-C., avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, etc. Traduction du R. P. Gonnelieu de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, etc. In-18 de 13 feuilles. Imp. de Lefort, à Lille. — A Lille, chez Lefort.

147 Imitation de J.-C., avec les prières et pratiques, par Gonnelieu; précédée de la sainte messe. In-24 de 9 feuilles, plus 5 planches. Imp. de Moronval, à Paris. — A Paris, chez Moronval, rue Galande, n°. 65.

1830.

148 De Imitatione Christi libri quatuor, cum indice et vitâ Thomæ à Kempis. In-32 de 5 feuilles. Imp. de Perisse fils, à Lyon. 1829 à Lyon, chez Périsse frères.

149 De Imitatione Christi libri quatuor. Nova editio.

In-48 de 4 feuilles 1|2. Impr. de F. Didot, à Paris. A Lyon, chez Beuf.

150 De Imitatione libri quatuor ad pervetustam exemplar internarum consolationum dictum necnon ad codices complures et editiones ævo ac notâ insigniores. In-32 de 4 feuilles 3|4. Imp. de J. Didot aîné, à Paris. A Paris, chez Lefèvre.

151 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, nouvelle édition. In-12 de 19 feuilles. Imp. de Degouy, à Saumur (1829). A Saumur, chez Degouy.

152 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil. Nouvelle édition. In-18 de 16 feuilles. Imp. de Polère, à Carcassonne. A Carcassonne, chez Polère.

153 Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-18 de 16 feuilles. In-32 de 9 feuilles. Imp. de Périsse fils, à Lyon. A Lyon et à Paris, chez Périsse frères.

154 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle avec le texte latin. Par M. l'abbé P. R. Rochette. In-8°. de 26 feuilles 3|4. Imp. de Jules Didot aîné, à Paris. A Paris, chez Lefèvre. Prix : F. 7 : 50. Le texte latin est au bas des pages et à deux colonnes.

1831.

155 De Imitatione Christi. Nova editio. Duplici indice accommodata. In-18 de 12 feuilles. Imp. de Rusand, à Lyon, et s'y trouve chez Rusand.

156 L'Imitation de J.-C. Traduction nouvelle, par le sieur de Beuil. Nouvelle édition, augmentée de l'ordinaire de la sainte messe, vêpres et complies du dimanche. In-12 de 17 feuilles 2/3. Imp. de Lawalle, neveu, à Bordeaux.

157 Imitation de J.-C. Traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre; augmentée des prières de la messe. Par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-12 de 20 feuilles 1/4. Imp. de Deckherr, à Montbéliard.

158 Imitation de J.-C. Traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, augmentée des prières de la messe. Par le R. P. de Gonnelieu. Nouvelle édition. In-18 de 13 feuilles 1/2. Imp. de Deckherr, à Montbéliard.

159 Imitation de J.-C. Traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-18 de 16 feuilles. Imp. de Périsse fils, à Lyon, et s'y trouve chez Périsse frères.

160 Imitation de J.-C. Traduction du R. P. de Gonnelieu, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Edition augmentée de quatre tables, de la messe et des vêpres du dimanche. In-18 de 22 feuilles. Imp. de Douillier, à Dijon, et s'y trouve chez Douillier.

1832.

161 De Imitatione Christi libri quatuor, cum indice et vitâ Thomæ à Kempis. In-32 de 5 feuilles. Imp. de Périsse fils, à Lyon, et s'y trouve chez Périsse frères.

162 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée de l'ordinaire de la messe, de l'abrégé de la méthode de l'oraison mentale, des litanies pour la bonne mort, etc., etc. In-24 de 10 feuilles. Imp. de Decourchant, à Paris, et s'y trouve chez Decourchant.

Prix, le cent en feuille : F. 36.

163 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. l'abbé Jauffret, chanoine de la cathédrale de Metz, avec les pratiques et les prières du R. P. Gonnelieu, revues et corrigées. In-12 de 12 feuilles 1|2. Imp. de Dosquet, à Metz, et s'y trouve chez Collignon, chez Devilly, chez Mme. Thiel.

164 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, et précédée des prières pendant la messe, par M. l'abbé F. de La Mennais. Septième édition. In-32 de 20 feuilles 1/2, plus une planche. Imp. de Gratiot, à Paris, et s'y trouve chez Belin-Mandar.

165 Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-32 de 9 feuilles. Imp. de Périsse fils, à Lyon, et s'y trouve chez Périsse frères.

166 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, la messe et les vêpres des dimanches, par le R. P. Gonnelieu de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-18 de 15 feuilles 1/2. Impr. de Rusand, à Lyon, et s'y trouve chez Rusand.

167 L'Imitation de J.-C., traduction de Gonnelieu, avec pratiques et prières. Nouvelle édition augmentée des prières de la messe, des vêpres et de deux tables. In-32 de 9 feuilles 1/4. Imp. de Saunié, à Auxonne, et s'y trouve chez Saunié.

168 L'Imitation de J.-C., avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, l'ordinaire de la messe, les vêpres, etc., par le R. P. de Gonnelieu, nouvelle édition, augmentée d'une table de lectures divisées, selon les différents be-

soins des fidèles. In-18 de 13 feuilles. Imp. de Lefort, à Lille. — A Lille, chez Lefort.

169 L'Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-18 de 16 feuilles. Imp. de Périsse, à Lyon, et s'y trouve chez Périsse.

1833.

170 De Imitatione Christi et contemptu mundi, omniumque ejus vanitatum libri IV. Codex de advocatis sæculi XIII. Editio secunda, cum notis et variis lectionibus, curante equite G. de Gregory. In-8°. de 27 feuilles 3/4, plus 5 fac-simile, et une planche. Imp. de F. Didot, à Paris, et s'y trouve chez le même, rue Jacob, 24.

171 De Imitatione Christi, libri quatuor. Nova editio. accuratissimè emendata, et indicibus locupletata. In-32 de 4 feuilles, plus une gravure. Imp. de Montarsolo, à Besançon, et s'y trouve chez le même.

172 Imitation de J.-C., traduction du R. P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition, in-32 de 9 feuilles. Imp. de Périsse, à Lyon, et s'y trouve chez le même.

Ce volume aurait dû être intitulé : Imitation de J.-C., avec une pratique et une prière à la fin de

chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus.

Le R. P. Gonnelieu n'a pas traduit l'Imitation ; mais il est l'auteur des pratiques et prières. Voyez la dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de J.-C. par A. Barbier, Paris, Lefèvre, 1810, in-8°. et in-12.

173 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée de l'ordinaire de la messe, etc. In-24 de 12 feuilles. Imp. de Moisant, à Beauvais.

1834.

174 De Imitatione Christi libri quatuor, cum indice et vita Thomæ à-Kempis. In-32 de 5 feuilles. Imp. de Périsse, à Lyon. A Lyon, chez Périsse, et à Paris, rue du Pot-de-fer, n°. 8.

175 L'Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition, in-18 de 10 feuilles 1/2. Imp. de Périsse, à Lyon; s'y trouve chez le même, et à Paris, rue du Pot-de-fer, n°. 8. Prix : F. 1 25.

176 L'Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre.

Nouvelle édition. In-32 de 9 feuilles. Imp. de Périsse, à Lyon, s'y trouve chez le même, et à Paris, rue du Pot-de-fer, n°. 8.

177 L'Imitation de J.-C., traduction de Gonnelieu, avec pratiques et prières. Nouvelle édition, augmentée de l'ordinaire de la messe et de deux tables. In-18 de 14 feuilles 1|2. Imp. de Deis, à Besançon.

178 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu. Nouvelle édition. In-12 de 18 feuilles 1|2. Imp. de Bailly, à Paris, et s'y trouve rue des Saints-Pères, n°. 69.

179 Imitation de J.-C., traduction du R. P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-32 de 9 feuilles. Imp. de Périsse, à Lyon, s'y trouve chez le même et à Paris, rue du Pot-de-fer, n°. 8.

1835.

180 De Imitatione Christi, libri quatuor, cum indice et vita Thomæ-à-Kempis. In-32 de 5 feuilles. Imp. de Périsse, à Lyon ; s'y trouve chez le même et à Paris, rue du Pot-de-fer, n°. 8.

181 L'Imitation de J.-C., traduite en vers par M. de Montbrun, chevalier de la Légion-d'Honneur.

(Prospectus). In-8°. d'un quart de feuille. Imp. de Pinard, à Paris, et s'y trouve chez Vaton, rue du Bac.

182 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle par le sieur de Beuil, nouvelle édition. In-12 de 23 feuilles 1|3. Imp. de Groc, à Castelnaudary, et s'y trouve chez le même.

183 Imitation de N. S. J.-C. avec les prières et pratiques, par Gonnelieu, précédée de la sainte messe, In-24 de 8 feuilles 1|2. Imp. de Moronval, à Montereau; et se trouve à Paris, chez Moronval, rue Galande.

184 Imitation de J.-C. traduite en vers par M. de Montbrun. — Première livraison. In-8°. de 2 feuilles. Imp. de Pinard, à Paris, et s'y trouve chez Vaton, rue du Bac, n°. 46.

185 Imitation de J.-C. traduction du R. P. de Gonnelieu. In-12 de 16 feuilles. — Idem, in-18 de 12 feuilles. Imp. d'Ardant, à Limoges, et s'y trouve chez le même.

186 L'Imitation de J.-C., traduite par le R. P. de Gonnelieu, précédée des prières durant la messe, et des psaumes de la pénitence. In-32 de 7 feuilles. Imp. de J. Didot aîné, à Paris, et s'y trouve chez Marcilly, rue St.-Jacques, n°. 10.

187 Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gon-

nelieu, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition. In-18 de 16 feuilles. Imp. de Périsse, à Lyon; s'y trouve chez le même, et à Paris, rue du Pot-de-fer, n°. 8.

188 Imitation de J.-C., avec une pratiqne et des prières, par le R. P. Gonnelieu. Nouvelle édition. In-32 de 8 feuilles 1/2. Imp. de Lefort, à Lille, et s'y trouve chez le même.

189 L'Imitation de J.-C., traduite par M. de Genoude, sixième édition, enrichie de 12 vignettes, lettres ornées et fleurons, gravés sur bois. In-8°. de 23 feuilles, plus 12 planches. Imp. de Sapia, à Paris rue du Doyenné, n°. 12.

1836.

190 Dell Imitazione di Cristo, e disprezzo del mondo e de tutte le sue vanita. Libri IV, secondo il manuscrito de ciduocatis del XIII secolo. Prima traduzione del presidente G. de Gregory. In-18 de 11 feuilles. Imp. de F. Didot, à Paris. S'y trouve chez le même, rue Jacob, n°. 24, chez Janet, rue St.-Jacques, n°. 59. Prix : F. 2, 50.

191 L'Imitation de J.-C., avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, l'ordinaire de la messe, les vêpres, etc., par le R. P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée, etc. In-18 de 12 feuilles 1/2, chez Lefort, à Lille.

192 L'Imitation de J.-C., traduite par le R. P. de Gonnelieu, avec pratiques et prières. In-18 de 11 feuilles. Imp. de Richelet, au Mans, et s'y trouve rue de la Paille, n°. 7.

193 Imitation de J.-C., traduite en français, version par l'éditeur, en grec; par Mayr, en allemand; en anglais, par Challoner; en italien, par l'abbé Cesari; en portugais, en espagnol, par Nieremberg (texte latin en regard); précédé de l'histoire littéraire de l'Imitation de J.-C., de notices biographiques, etc., et suivi d'un commentaire formé des travaux sur les manuscrits de l'Imitation, etc., etc., édition polyglotte (huit langues), publiée par une société d'hommes de lettres. Première livraison. In-8°. de 2 feuilles 1/2. Imp. de Perrin, à Lyon. — A Paris et à Lyon chez Lesne, chez Pélagaud et chez Crozet. Prix de la livraison (il y en aura 14) : F. 2.

194 Imitation, en vers français, de quelques poètes latins, par F.A. Boaca. In-8°. de 17 feuilles. Imp. de F. Didot, à Paris, et s'y trouve chez le même rue Jacob, n°. 24. Prix : F. 6.

195 L'Imitation de J.-C., avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, l'ordinaire de la messe, les vêpres, etc., par le R. P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée, etc. In-18 de 12 feuilles 1/2, chez Lefort, à Lille.

196 L'Imitation de J.-C., traduite par le R. P. de Gonnelieu, avec pratiques et prières. In-18 de 11 feuilles. Imp. de Richelet, au Mans, rue de la Paille, n°. 7.

197 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle; par M. l'abbé Dassance; enrichie de réflexions morales et chrétiennes, extraites de Bossuet, Massillon, Fléchier, Fénélon et des Pères de l'église, illustrées par 10 magnifiques gravures sur acier, etc. Troisième édition. Livraisons 1 à 11. In-8°. de 16 feuilles, plus 5 gravures et un frontispice. Imp. d'Everat, à Paris; s'y trouve chez Curmer, rue Sainte-Anne, n°. 25. Prix de la livraison : F. 1.

198 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur De Beuil, prieur de Saint-Val. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin. In-12 de 18 feuilles 1/2. A Cholet, chez Lainé.

1837.

199 De Imitatione Christi libri quatuor. Nova editio. accuratissimè emendata, indiceque locupletata. In-32 de 4 feuilles 1/2. — A Lyon, chez Pélagaud.

200 L'Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-18 de 13 feuilles. — A Clermont-Ferrand, chez Perol.

201 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée, etc. In-32 de 7 feuilles 1|8. — A Paris, chez Saintin, rue Saint-Jacques, n°. 38.

202 Imitation de J.-C., avec pratiques et prières, suivie de prières pendant la sainte messe, par Gonnelieu, nouvelle édition, plus exacte et plus correcte que toutes les précédentes. In-18 de 17 feuilles, plus une gravure. Imp. de René, à Sèvres. — A Paris, chez Langlumé et Peltier, rue du Foin-St.-Jacques, n°. 11.

203 Imitation de J.-C., avec les pratiques et prières, par Gonnelieu. Nouvelle édition, augmentée de la sainte messe, des vêpres et complies du dimanche, in-32 de 6 feuilles, imp. de René, à Sèvres. A Paris, chez Langlumé et Pelletier, rue du Foin-St.-Jacques, n°. 11.

204 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, et précédée de prières pendant la messe, par F. de Lamennais. In-18 de 15 feuilles 1|2. Imp. de Béthune; à Paris, chez Delloye, rue des Filles-St.-Thomas, n°s. 5 et 13, chez Lecon, Rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 50. Prix : F. 2, 60.

205 Imitation de N. S. J.-C., traduction spéciale, appropriée à l'usage des femmes, augmentée des

prières du matin et du soir , etc. In-12 de 14 feuilles. Impr. de Bailly , à Paris, et s'y trouve chez Eveillard , rue de la Feuillade, n°. 5. Prix : F. 2, 00.

1838.

206 De l'Imitation de J.-C , traduction nouvelle par J.-B. Simonnot, ornée de 5 gravures anglaises, et suivie d'éclaircissements et remarques en forme de notes, in-8°. de 28 feuilles 1/2, plus 4 pl., à Dijon , chez Simonnot Carion. F. 9, 00.

207 L'Imitation de J.-C , traduction nouvelle , avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre , par le R. P. de Gonnelieu. Nouvelle édition , etc. In-12 de 16 feuilles 1/2, impr. de Thibaud-Landriot, à Clermont-Ferrand.

208 Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus ; avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition in-32 de 7 feuilles. A Tours, chez Mame.

209 Imitation de J.-C. , traduction du R. P. de Gonnelieu , de la compagnie de Jésus , avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. In-32 de 8 feuilles 1/2 , plus 4 gravures. Impr. de J. Didot aîné, à Paris ; et s'y trouve chez Belin-Leprieur , rue Pavée-St.-André.

210 Imitation de J.-C., traduite en vers français, par M. P. Dupuy. Deuxième édition. In-8°. de 23

192 L'Imitation de J.-C., traduite par le R. P. de Gonnelieu, avec pratiques et prières. In-18 de 11 feuilles. Imp. de Richelet, au Mans, et s'y trouve rue de la Paille, n°. 7.

193 Imitation de J.-C., traduite en français, version par l'éditeur, en grec; par Mayr, en allemand; en anglais, par Challoner; en italien, par l'abbé Cesari; en portugais, en espagnol, par Nieremberg (texte latin en regard); précédé de l'histoire littéraire de l'Imitation de J.-C., de notices biographiques, etc., et suivi d'un commentaire formé des travaux sur les manuscrits de l'Imitation, etc., etc., édition polyglotte (huit langues), publiée par une société d'hommes de lettres. Première livraison. In-8°. de 2 feuilles 1/2. Imp. de Perrin, à Lyon. — A Paris et à Lyon chez Lesne, chez Pélagaud et chez Crozet. Prix de la livraison (il y en aura 14) : F. 2.

194 Imitation, en vers français, de quelques poètes latins, par F. A. Boaca. In-8°. de 17 feuilles. Imp. de F. Didot, à Paris, et s'y trouve chez le même rue Jacob, n°. 24. Prix : F. 6.

195 L'Imitation de J.-C., avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, l'ordinaire de la messe, les vêpres, etc., par le R. P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée, etc. In-18 de 12 feuilles 1/2, chez Lefort, à Lille.

196 L'Imitation de J.-C., traduite par le R. P. de Gonnelieu, avec pratiques et prières. In-18 de 11 feuilles. Imp. de Richelet, au Mans, rue de la Paille, n°. 7.

197 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle; par M. l'abbé Dassance; enrichie de réflexions morales et chrétiennes, extraites de Bossuet, Massillon, Fléchier, Fénélon et des Pères de l'église, illustrées par 10 magnifiques gravures sur acier, etc. Troisième édition. Livraisons 1 à 11. In-8°. de 16 feuilles, plus 5 gravures et un frontispice. Imp. d'Everat, à Paris; s'y trouve chez Curmer, rue Sainte-Anne, n°. 25. Prix de la livraison : F. 1.

198 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur De Beuil, prieur de Saint-Val. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin. In-12 de 18 feuilles 1|2. A Cholet, chez Lainé.

1837.

199 De Imitatione Christi libri quatuor. Nova editio. accuratissimè emendata, indiceque locupletata. In-32 de 4 feuilles 1|2. — A Lyon, chez Pélagaud.

200 L'Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. In-18 de 13 feuilles. — A Clermont-Ferrand, chez Perol.

201 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, augmentée, etc. In-32 de 7 feuilles 1|8. — A Paris, chez Saintin, rue Saint-Jacques, nº. 38.

202 Imitation de J.-C., avec pratiques et prières, suivie de prières pendant la sainte messe, par Gonnelieu, nouvelle édition, plus exacte et plus correcte que toutes les précédentes. In-18 de 17 feuilles, plus une gravure. Imp. de René, à Sèvres. — A Paris, chez Langlumé et Peltier, rue du Foin-St.-Jacques, nº. 11.

203 Imitation de J.-C., avec les pratiques et prières, par Gonnelieu. Nouvelle édition, augmentée de la sainte messe, des vêpres et complies du dimanche, in-32 de 6 feuilles, imp. de René, à Sèvres. A Paris, chez Langlumé et Pelletier, rue du Foin-St.-Jacques, nº. 11.

204 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, et précédée de prières pendant la messe, par F. de Lamennais. In-18 de 15 feuilles 1|2. Imp. de Béthune ; à Paris, chez Delloye, rue des Filles-St.-Thomas, nºs. 5 et 13, chez Lecon, Rue Neuve-des-Petits-Champs, nº. 50. Prix : F. 2, 60.

205 Imitation de N. S. J.-C., traduction spéciale, appropriée à l'usage des femmes, augmentée des

prières du matin et du soir , etc. In-12 de 14 feuilles. Impr. de Bailly , à Paris, et s'y trouve chez Eveillard , rue de la Feuillade, n°. 5. Prix : F. 2, 00.

1838.

206 De l'Imitation de J.-C , traduction nouvelle par J.-B. Simonnot, ornée de 5 gravures anglaises, et suivie d'éclaircissements et remarques en forme de notes, in-8°. de 28 feuilles 1/2, plus 4 pl., à Dijon , chez Simonnot Carion. F. 9, 00.

207 L'Imitation de J.-C , traduction nouvelle , avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre , par le R. P. de Gonnelieu. Nouvelle édition, etc. In-12 de 16 feuilles 1/2 , impr. de Thibaud-Landriot, à Clermont-Ferrand.

208 Imitation de J.-C., traduction du R. P. de Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus ; avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. Nouvelle édition in-32 de 7 feuilles. A Tours, chez Mame.

209 Imitation de J.-C. , traduction du R. P. de Gonnelieu , de la compagnie de Jésus , avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. In-32 de 8 feuilles 1/2 , plus 4 gravures. Impr. de J. Didot aîné , à Paris ; et s'y trouve chez Belin-Leprieur , rue Pavée-St.-André.

210 Imitation de J.-C., traduite en vers français, par M. P. Dupuy. Deuxième édition. In-8°. de 23

feuilles 1/4. Imp. de Gilles Gibert, à Soissons, et se trouve à Paris, chez l'auteur, rue St.-Honoré, n°. 355. Prix : F. 8.

211 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur De Beuil. Nouvelle édition. In-12 de 16 feuilles. — A Limoges, chez Ardillier.

212 Imitation de N. S. J.-C., avec les prières et pratiques, par Gonnelieu ; précédée de la sainte messe. In-24 de 18 feuilles, plus 5 gravures. A Paris, chez Moronval, rue Galande, n°. 65.

213 Imitation de J.-C., par Gonnelieu, avec pratiques et prières. In-32 de 7 feuilles 1/2. Imp. de Crété, à Corbeil et à Paris, se trouve chez Belin-Leprieur, rue Pavée-St.-André, n°. 5. Prix F. 5.

214 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. L. B. du collége Stanislas. In-16 de 18 feuilles 1/2, plus 7 gravures et un frontispice. Imp. de Lacrampe, à Paris, et s'y trouve chez Hetzel et Paulin, rue de Seine-Saint-Germain, n° 126. Prix : F 6.

1839.

215 De Imitatione Christi libri quatuor. In-16 de 12 feuilles 3/8. Imp. de Caussé, à Toulouse, et s'y trouve chez Pradel.

216 De la Imitacion de Christo. In-32 de 5 feuilles. in-8°. Imp. de Panckouke, à Paris, et s'y trouve

chez Lecointe et Lasserre, quai des Augustins, n°. 49.

217 Imitation de J.-C., avec les pratiques et prières du R. P. de Gonnelieu, augmentée de l'ordinaire de la messe, etc. In-32 de 8 feuilles 9|16. — A Poitiers, chez Saurin.

218 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, la messe et vêpres des dimanches, par le R. P. de Gonnelieu. Nouvelle édition. In-18 de 15 feuilles 1|2. Imp de Pélagaud, à Lyon, et s'y trouve chez Pélagaud et Lesne.

219 Imitation de J.-C., par Gonnelieu, avec pratiques et prières, in-32 de 9 feuilles. A Clermond-Ferrand, chez Veysset.

220 L'Imitation de J.-C. Traduction nouvelle par le R. P. Gonnelieu, nouvelle édition, in-12 de 16 feuilles 1|3, à Clermont-Ferrand, chez Thibaut-Landriot.

221 Imitation de J.-C. Traduction du R. P. Gonnelieu, de la Compagnie de Jésus, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre. In-16 de 17 feuilles, plus 4 grav., imp. de J. Didot aîné, à Paris, et s'y trouve chez Belin-Leprieur, rue Pavée-Saint-André, n°. 5. Prix : F. 7, 00.

222 L'Imitation de J.-C., traduction de Beuil, nou-

velle édition, in-18 de 8 feuilles. A Toulouse, chez Martegonte.

223 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, et précédée de prières pendant la messe, par F. de Lamennais, in-18 de 15 feuilles 1/2, plus une grav, Imp. de Béthune, à Paris, et s'y trouve chez Picard, rue Hautefeuille, 14. Prix : F. 2, 60.

224 L'Imitation de J.-C., traduit en vers par M. de Sapinaud de Boishuguet, in-18 de 11 feuilles 1/3. A Angers, chez Cosnier.

225 Imitation de J.-C., traduite du latin de Thomas-à-Kempis, appropriée à toutes les communions chrétiennes. Nouvelle édition in-18 de 12 feuilles. A Valence, chez Marc-Aurel.

1840.

226 L'Imitation de J.-C., traduite par M. de Genoude. Nouvelle édition, enrichie de 12 vignettes, de lettres ornées, fleurons, encadrements et de gravures sur acier. In-8°. de 26 feuilles 3/4. Imp. de Lacrampe, à Paris, s'y trouve chez Pourrat, frères, rue des Petits-Augustins, n°. 5, et chez Sapia, rue de Sèvres, n°. 16. Prix : F. 12, 00.

227 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec une pratique et une prière, etc., par le R. P. de

Gonnelieu. Nouvelle édition. In-18 de 12 feuilles 1/2. — A Clermont-Ferrand, chez Thibaut-Landriot.

228 L'Imitation de J.-C., avec une pratique et des prières, etc., traduction du R. P. Gonnelieu. Nouvelle édition. In-18 de 10 feuilles. — A Clermont-Ferrand, chez Veysset.

229 Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, prieur de Saint-Val. Nouvelle édition. In-12 de 22 feuilles 1/16. Imp. d'Espirac, à Lisle-en-Jourdain.

1841.

230 Della Imitazione di Jesu-Cristo, versione del P. Antonio Cesari. In-32 de 6 feuilles. Imp. de Bajat, à la Guillotière. — A Lyon, chez Cormon et Blanc.

231 Imitation de J.-C., nouvelle édition, revue et corrigée avec soin, avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre, par le R. P. de Gonnelieu. In-18 de 11 feuilles. — A Nancy, chez Paullet.

232 Imitation de N. S. J.-C., avec les prières et pratiques, par Gonnelieu, précédée de la sainte messe. In-32 de 7 feuilles 1/4, plus 5 gravures. — A Paris, chel Moronval, rue Galande, n°. 65

233 Imitation de J.-C., par Gonnelieu, avec pratiques et prières, in-32 de 9 feuilles. A Clermont-Ferrand, chez Thibaud-Landriot.

234 Imitation de J.-C., avec pratiques et prières, par Gonnelieu. In-18 de 17 feuilles 1/2. Imp. de Crété, à Corbeil, et se trouve à Paris, chez Belin-Leprieur, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n°. 5. Prix : f. 3, 00.

235 Imitation de J.-C., méditée, ou suite de considérations pieuses, adaptées à chaque chapitre, par l'abbé Herbert. Deux volumes in-12, ensemble de 58 feuilles. Imp. de Caron, à Amiens.

236 L'Imitation de J.-C., traduite du latin, par le R. P. Lallemant. In-32 de 3 feuilles 5/8. Impr. de Crapelet, à Paris; et s'y trouve chez Gaume, rue du Pot-de-Fer, n°. 5.

237 L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle avec des réflexions à la fin de chaque chapitre, et précédée de prières pendant la messe, par M. F. de Lamennais. In-18 de 15 feuilles 2/9. Impr. de Cardon, à Troyes, et se trouve à Paris, chez Picard; rue Hautefeuille, n°. 14. Prix : f. 2, 60.

238 Imitation hor salver J.-C. Liquet et Brezonnec. Gant eur Belec eus an escopti quern. Edition nevez. In-18 de 4 feuilles. Imp. de Desmoulins, à Landerneau.

GERSONIANA.

REVUE LITTÉRAIRE.

L'*Investigateur*, journal de l'Institut Historique,
N°. 103. Février 1843.

(EXTRAIT.)

Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ; par M. Onésime Leroy, membre résidant de l'Institut historique.

Le retentissement qu'ont eu, il y a quelques années, dans le monde littéraire et savant, les *Études sur les Mystères et sur les manuscrits de Gerson,* n'est ignoré de personne. On se rappelle que l'Académie

des Inscriptions, appréciant la haute portée de ce beau travail, lui décerna le prix d'antiquité nationale. Notre secrétaire perpétuel en rendit compte à cette époque dans le *Journal de l'Institut Historique* (novembre 1837, tome VII). Dans son examen consciencieux, le rapporteur remarque, avec vérité, que ce livre est un de ces ouvrages rares et curieux comme on en publie peu dans le siècle où nous vivons, et, après avoir proposé de voter des remerciements à l'auteur, il l'invite à poursuivre la noble tâche qu'il s'est imposée. C'était sans doute ce que se proposait M. Onésime Leroy; car il vient offrir à l'Institut Historique un autre ouvrage non moins remarquable, dans lequel il met en présence deux des plus puissantes intelligences dont la France puisse se glorifier, Corneille et Gerson. Si différentes qu'elles soient en apparence, M. Leroy a pourtant découvert entre *ces deux âmes, toutes romaines et toutes religieuses*, ainsi qu'il les caractérise, des analogies et des points de contact qu'on admire avec une saisissante surprise, tant il y a de justesse et de lumineuse profondeur dans les aperçus qui le conduisent à cet intéressant résultat. Le cadre qu'il a choisi pour y parvenir est en effet bien propre à favoriser le point de vue où il s'est placé; c'est le grand Corneille transportant dans notre langue poétique, par voie de traduction ou de paraphrase, les sublimes enseignements du texte latin de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Essayons de donner une idée, la moins imparfaite qu'il nous sera possible, de ce nouveau travail de notre collègue.

Suivant Fontenelle, neveu de Corneille, l'*Imitation*

latine ne pouvait être traduite en vers. On n'appela point de cet arrêt, quoiqu'il fût prononcé par un juge assez peu compétent en matière de poésie ; car ce même juge, comme on sait, fut un détracteur malavisé d'*Esther* et d'*Athalie*; peut-être contribua-t-il, par une détestable épigramme, à l'oubli incroyable dans lequel le second de ces chefs-d'œuvre resta, jusqu'à ce que le goût éclairé d'un prince ami des lettres, dit M. Leroy, vint tirer *Athalie*

...... De la nuit du tombeau,
Et de David éteint rallumer le flambeau.

Repoussant énergiquement et avec raison l'opinion tranchante de Fontenelle, M. Leroy croit au contraire que l'*Imitation de Jésus-Christ* n'a pu être conçue que par un poëte (et Gerson l'était même dans sa prose); que dès lors elle ne peut être reproduite d'une manière satisfaisante et complète que par un poëte. M. Leroy fait à cette occasion des rapprochements fort curieux entre le texte latin et diverses traductions en vers, non-seulement de Corneille, mais encore d'un évêque de Dijon et d'un curé de Montauban, traductions jusqu'ici entièrement ignorées. Après avoir commenté un chapitre du texte latin, le vingt-troisième du troisième livre, et en avoir signalé toutes les beautés poétiques, M. Leroy s'écrie :

« Et l'on a dit qu'il n'était pas poëte (Gerson)! Mais il l'est presque à chaque mot ; et Corneille lui-même, Corneille ici ne peut le suivre. Malgré ses beaux vers, ses vers mêmes ne peuvent s'élever jus-

qu'à ces images où l'auteur, comme les apôtres dans l'Évangile, prie Dieu d'ordonner aux vents et aux tempêtes (soulevées dans son âme sans doute) de s'apaiser; de dire à la mer : repose-toi; à l'aquilon ne souffle plus; et telle est sa confiance en Dieu qu'il ajoute : Alors la tranquillité sera grande : *Et erit tranquillitas magna.*

« Et après ces mouvements tumultueux, et quand tous ces flots de passions sont pour ainsi dire tombés, et ces débordements rentrés dans leurs limites, avec quelle douceur, quel intérêt de style le poëte, l'homme divin, *vates* (je ne puis lui refuser ce titre), avec quel amour ce poëte invoque l'astre de vérité qui peut seul éclairer une terre en désolation, la rouvrir aux rayons de la grâce, la forcer encore à porter de bons fruits! Avec quelle onction il prie Dieu de répandre sur lui cette grâce céleste : *Effunde gratiam desuper!* de pénétrer son cœur d'une rosée divine : *Perfunde cor meum rore cœlesti;* d'élever son âme oppressée sous le poids de ses iniquités : *Eleva mentem pressam mole peccatorum ;* et d'attacher enfin ses vœux au ciel : *Et ad cœlestia totum desiderium meum suspende!*

« Qu'est-ce donc que la poésie, grand Dieu! si, opposée au langage vulgaire, *sermoni pedestri*, comme dit Horace, elle n'est pas ce qu'il y a plus élevé sur la terre? Combien peu d'esprits en ont le sentiment, quand je vois des hommes de mérite (et j'en entendais tout à l'heure, au moment où j'imprime ce livre) s'appuyer encore de l'opinion de Fontenelle pour repousser toute traduction en vers de l'*Imitation!* Je croyais en avoir assez dit contre ce paradoxe, et je

suis forcé d'y revenir. Quoi ! l'*Imitation*, si elle était en vers, *n'irait pas droit au cœur*, dites-vous après Fontenelle. Mais la poésie n'est-elle pas la langue du cœur? n'est-elle pas sa fidèle interprète ?...... Je dis plus, elle est la langue du Ciel. Cherchez son origine: elle émane de la sagesse du Très-Haut. Interrogez l'antiquité sacrée, d'où ce beau livre de l'*Imitation* est tiré en partie; portez vos regards sur le peuple de Dieu: à chaque pas vous apercevrez comme autant de phares placés sur la tête des générations, les chefs de ce peuple extraordinaire, recevant d'en haut leurs inspirations. Et quelle langue leur parlait l'Esprit de Dieu? quelle langue parlaient-ils eux-mêmes au peuple? celle de la poésie. Voyez Moïse, voyez Josué, les juges, les héroïnes, les prophètes, les rois; tous, quand ils s'efforçaient d'arracher leur cœur du limon de la terre pour le transporter dans le sein de la Divinité, tous avaient recours à la poésie : c'est qu'en effet la prose doit souvent puiser à cette source vive autant que profonde, quand elle a besoin de renvoyer au ciel les inspirations qui n'en sont venues que pour y remonter en flots d'amour pressés et de reconnaissance, ou se répandre sur la terre en rosée bienfaisante: *Ad locum undè exeunt flumina revertuntur, ut iterum fluant.* » Eccl. I, ℣. 7.

Mais tout n'était pas bon dans la traduction de Corneille, car elle est souvent d'une diffusion effrayante, surtout dans l'édition qu'il en donna peu de temps avant sa mort, et que tous les éditeurs ultérieurs ont réimprimée telle quelle. Aussi M. Leroy a-t-il fait des découpures habiles et des emprunts heureux à la pre-

mière édition, devenue d'une extrême rareté, et qu'on n'avait pas conservée, attendu qu'elle ne contenait que les premiers livres. Il a ensuite rapproché les différents textes, en a discuté la valeur poétique et comparative, avec cette pureté de goût que nous lui connaissons. Il a fait habilement ressortir les beautés éparses dans les nombreuses éditions qui furent publiées de cette version, depuis 1651 jusqu'en 1682, et toutes revues par Corneille. On conçoit donc qu'une étude aussi laborieusement consciencieuse doit avoir pour résultat final de présenter l'interprète de Gerson sous un point de vue tout nouveau, c'est-à-dire comme poète religieux et contemplatif, sans cesser d'être le grand, l'immortel Corneille !

Quant à la question relative à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, elle a déjà été résolue en faveur de notre illustre compatriote, le chancelier de l'Université de Paris, par M. Leroy, dans ses *Études;* mais la nature même de son sujet devait naturellement le ramener à cette question d'ailleurs si importante, et c'est ce qui est arrivé. Il y revient, en effet, dans la deuxième partie de son livre, plutôt comme corollaire de la première et « par curiosité, selon son « expression, que pour acquérir de nouvelles preuves ; « car ceux qui ne sont pas convaincus, ajoute-t-il, ne « le seront jamais ou ne voudront pas l'être. » Cette curiosité de notre savant collègue est d'autant plus heureuse, qu'elle lui fait produire un genre de preuves auxquelles il paraît impossible que le doute puisse résister. Que voulez-vous répliquer à des arguments pour ainsi dire palpables? Je me sers de ce mot *palpables*

avec intention, car ils consistent principalement dans le texte primitif français de l'*Imitation*, prêché par Gerson lui-même à Bruges, plus de vingt ans avant qu'il le mît en latin, le développât et complétât dans sa retraite des Célestins de Lyon; et c'est ce texte que cite M. Leroy, d'après les manuscrits de Valenciennes. Or c'est bien là qu'on retrouve non seulement le germe, la pensée-mère des trois premiers livres de l'*Imitation*, mais encore de longs fragments qui y sont reproduits avec de fort légères modifications; et c'est bien Gerson prêchant que nous voyons dans les miniatures que notre collègue a fait calquer sur ces manuscrits pour en enrichir son volume. Voici comment il explique lui-même la plus frappante de ces miniatures, en tête de laquelle on lit ces paroles : *Cy commencent les admonitions tirans aux choses internelles, et parle de internelle consolation.*

« C'est dans cette retraite féconde (de Bruges) que nous le montre la miniature peinte dans le manuscrit sur le revers du dernier feuillet du sermon de la Passion et sur la page même qui commence le sermon de l'*Internelle Consolation*, d'où probablement est sorti le second livre de l'*Imitation.* Le chancelier, en secouant sa robe et ses soucis universitaires, a repris un habit plus humble et toute sa sérénité. Sa tonsure aussi, plus étendue peut-être, exprimait alors un détachement plus entier du monde.

« Au milieu de cette ville pieuse, le royaume de Dieu est tout dans son âme, comme il va, dès ses premiers mots, le trouver dans son auditoire.

« L'idée de l'effet produit par la première inspira-

ration du livre sublime, qui n'est encore écrit que dans le ciel, et n'a pas besoin d'autre pupître, est admirable. Tous le reçoivent avec l'attention la plus religieuse; car l'artiste ne se contente pas de nous montrer dans une tribune les deux principaux personnages de la cour de Bourgogne : la cour céleste tout entière, et Dieu même, et sa mère, et les saints et les saintes prennent part à l'inspiration; et les chérubins et les anges applaudissent des ailes et rendent gloire à Dieu, au plus haut des cieux, du présent qu'il fait à la terre.

« Jamais livre ne fut mieux annoncé. Son heureuse influence s'est déjà répandue sur le peuple de Bruges, où nous ne voyons pas un seul front ennemi, et où nous remarquons en particulier, sous leur humble mantille (dont la forme est encore aujourd'hui la même), ces pieuses femmes si attentives ou si recueillies, « qui vous sont assises bien bas à la terre, « et voulentiers, se faire se povait, se bouteroient « dedans par grande humilité. »

Le cadre nécessairement borné d'un compte-rendu ne me permettant pas, à mon grand regret, d'exposer en détail ce que renferme de neuf, de curieusement substantiel et de littéraire ce second ouvrage de M. Leroy, je vais en résumer le double objet.

1°. Corneille, dans une œuvre qui de prime abord semble peu en harmonie avec la vigueur hardie de son génie, est encore là le premier de nos grands poëtes, quoi qu'en puissent dire ceux qui connaissent à peine l'existence de cette œuvre, digne à tous égards de l'auteur immortel de *Cinna* et de *Polyeucte*.

2°. Gerson, en exaltant la vie contemplative, en cherchant à établir l'excellence de l'humilité chrétienne, à laquelle il veut soumettre tous les sentiments; en faisant contraster les misères humaines avec les joies ineffables de l'*Internelle Consolation;* en prouvant le néant des choses terrestres et la réalité des grandeurs de Dieu, s'élève dans sa prose à cette belle et suprême poésie dont l'Ecriture sainte lui fournit les principaux traits, qu'il associe avec un rare bonheur à ses propres inspirations. C'est là, si je ne me trompe, ce qu'a voulu démontrer l'auteur de *Corneille et Gerson dans l'Imitation*, et ce à quoi il a complètement réussi. Aussi a-t-il récemment obtenu l'un des prix Montyon décernés par l'Académie française : d'où cette conclusion, fondée sur des faits nombreux qui n'ont pu trouver place ici, des rapports qui existent entre le génie et les sentiments de ces deux illustres personnalités françaises.

3°. Enfin, il a voulu porter occasionnellement un dernier coup aux adversaires obstinés de Gerson, dont il pulvérise les paralogismes par lesquels ils prétendent ravir à la France l'une de ses plus grandes gloires intellectuelles et morales. La magnifique couronne que les uns plaçaient (et c'étaient les plus nombreux) sur le front du flamand à Kempis, et les autres sur celui de l'imaginaire et fabuleux Gerson, M. Leroy l'a restituée à qui elle revient, *et par droit de conquête et par droit de naissance.*

Ce sont là des services que la France scientifique et littéraire a dignement appréciés, comme nous l'avons vu plus haut, et dont elle gardera bonne mémoire.

D'un autre côté, l'opinion que l'Institut Historique a émise, par l'organe de vos rapporteurs, sur les divers travaux de notre collègue, ne le flattera pas moins, j'en suis persuadé, que les honneurs académiques qui lui ont été décernés à si juste titre.

P. Trémolière,

Membre de la deuxième classe de l'Institut Historique.

GERSONIANA.

INSTRUCTION RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE.

Les plus belles parties de l'Imitation de Jésus-Christ ou leçons à la jeunesse extraites du Corneille et Gerson de M. Onésime Leroy, par M. Dassance, vicaire-général de Montpellier, etc. (Paris, librairie classique de Mme. veuve Maire-Nyon. 1843.

(EXTRAIT.)

PRÉFACE.

M. Onésime Leroy a réhabilité les traductions en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, les plus belles et

les moins connues; il y a joint un commentaire historique, moral et littéraire, puisé aux sources les plus pures; mais son volume ne peut guère, par son étendue et sa beauté, être mis entre les mains des jennes gens *pour être appris par cœur.*

Telle a pourtant été l'intention de M. Onésime Leroy, qui rappelle dans son introduction qu'une des dames les plus distinguées de notre époque, après avoir un jour cité devant lui des vers sublimes de l'*Imitation* de Corneille, exprimait le vœu qu'on choisît dans cette traduction admirable, mais inégale, *les parties qui joignent à l'utilité des lecons le mérite du style, pour en orner l'esprit de la jeunesse.*

Corneille aussi dit dans sa préface qu'*il n'a traduit la morale chrétienne en vers que pour soulager la mémoire, où leur cadence imprime les sentiments avec plus de facilité, et les y conserve plus fortement.*

« Qui mieux, en effet, que Corneille, ajoute son « commentateur, a su jeter en vers, je devrais dire « en bronze, ces grandes vérités, première loi qu'il « faille inscrire dans nos âmes ? »

Les parents, les maîtres, les maîtresses éprouvaient le besoin d'un semblable recueil : nous l'avons trouvé dans le volume de M. Onésime Leroy, d'où l'on nous a demandé de l'extraire avec les coupures et les changements indispensables qu'il a faits au texte de Corneille, *pour ne pas charger l'esprit des jeunes gens de longueurs fatigantes* ou *de locutions fautives.*

« Les beautés de tous genres que renferme l'*Imi-* « *tation* de Corneille, dit un judicieux critique (M. P. « A. Vieillard), étaient perdues sous un amas de vers

« plus qu'inutiles. Pour réussir à séparer l'or pur de « l'alliage, et pour refondre le colosse en lui conser- « vant ses formes sévères, il fallait, comme M. Le- « roy, s'être pénétré du génie de Corneille et des « fortes études du grand siècle. »

Nous avons aussi puisé dans le volume de M. Leroy les vers excellents des divers traducteurs de l'*Imitation* et des autres poëtes qui lui ont fourni des rapprochements si propres à former l'esprit et le goût, et qui pourront donner aux maîtres l'occasion de signaler des écrivains trop peu connus, à commencer par l'auteur primitif de l'*Imitation*, que M. Leroy nous fait si bien connaître. Rien de plus intéressant que la vieillesse et la retraite de cet illustre chancelier Gerson, priant Dieu, dans son couvent célèbre, de n'être pas connu pour l'auteur du livre immortel auquel il travaille, et si bien exaucé dans son humble prière, que ce n'est qu'après trois siècles, après mille recherches, après mille conjectures, qu'il est à la fin découvert dans un manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes (1).

L'éditeur du livre de M. O. Leroy ne nous ayant pas autorisé à citer autant que nous l'aurions voulu, le commentaire qui suit chaque chapitre, nous y renvoyons les lecteurs, et d'abord à l'explication historique de l'incroyable oubli dans lequel étaient tombés les plus beaux vers du grand Corneille ; ensuite à

(1) On peut voir la miniature qui représente Gerson dans sa cellule, page 303 du *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ*.

ce que le commentateur dit des deux Corneille, de M. de Boisville (évêque de Dijon), Delmas (curé de Montauban), Brébeuf, saint François de Sales, Fénélon, et de tous les grands hommes dont il s'est inspiré.

Un homme de lettres anglais, M. J. Spencer Smith, plein de sympathie pour Gerson, Corneille, et pour M. O. Leroy, a recueilli et fait imprimer en un volume, que nous avons sous les yeux, presque tout ce qui a été écrit sur le *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ.* Mais voici deux articles qui ont échappé au zélé Gersoniste, et qui mériteraient bien aussi son attention : le premier avait été fait pour un bon journal littéraire, par M. Bignan, un de nos critiques et de nos poètes les plus classiques; le second, que plusieurs journaux religieux ont reproduit, est dû à l'esprit aussi juste qu'ardent et consciencieux de M. Louis de Rauville, neveu de l'illustre auteur des *Martyrs.*

D.

PREMIER ARTICLE

SUR CORNEILLE ET GERSON

DANS L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

« Un vieux Monument consacré à la gloire de la « religion par la piété du grand Corneille, dit M. Oné- « sime Leroy, demeurait là, nonobstant son syle, « souvent admirable, abandonné par nos préventions « et notre indifférence. Son immensité, il est vrai, « des parties négligées, l'entrée d'abord, et l'encom- « brement des matières en éloignant les curieux. Si « quelques amis de l'art ou de la religion allaient plus « avant, ils ne pouvaient s'empêcher de déplorer cet « abandon, qui n'en continuait pas moins. Enfin un de « ces hommes, et le moindre de tous, conçut l'espoir « de faire partager à d'autres son admiration : il se « mit en conséquence (vrai travail de manœuvre) à « déblayer le monument.

« Mais pourquoi, dira la critique, ne nous en « donner que des parties ? Mieux valait le laisser « comme il était. — Fort bien ! Tout entier dans « l'oubli, comme cette cité engloutie jadis, et dont

« on a eu tort probablement de découvrir les parties « les plus belles ? »

Si nous apprenions, en effet, qu'on vient de découvrir dans les ruines de Pompéi, ou dans la poussière d'une ancienne bibliothèque, des vers de Virgile, en très-grand nombre, un ouvrage presque entier, supérieur, sous quelques rapports, à ce que nous possédions du chantre de Mantoue, quel intérêt la littérature, ou plutôt la science, — car où est la littérature aujourd'hui ? — quel intérêt la science ne prendrait-elle pas à cette découverte ? Eh bien ! ce n'est pas un écrivain ancien, étranger à nos mœurs, à notre civilisation, mais bien le poëte que feu Raynouard proclamait *le plus grand poëte de la France ;* c'est le grand Corneille, en un mot, dont on nous révèle l'ouvrage le plus original peut-être, et néanmoins si oublié, qu'aucun de ses vers les plus beaux ne se trouve cité dans aucun cours de littérature.

Et cette œuvre n'était point ignorée cependant, que dis-je ! elle brilla de l'éclat le plus vif sous le beau siècle de Louis XIV, et avant qu'une révolution de mœurs, une eclipse de goût, vint, comme une autre nuit de Pompéi, tout-à-coup l'engloutir.

Cette révolution, dont M. Onésime Leroy nous explique les phases, Corneille la prépara lui-même, en retouchant d'une main refroidie par l'âge, et trente ans après son premier jet, à ce qu'il avait fait dans sa maturité. Il avait commencé par imiter de génie, il finit par traduire littéralement, et il accumula tellement vers sur vers, *Pélion sur Ossa,* que, bientôt affaissé sous son propre poids, l'ouvrage disparut entièrement.

Cette catastrophe eut encore d'autres causes que M. Leroy a énumérées ; mais ce fut là la principale. Si depuis deux cents ans on a réimprimé l'ouvrage dans quelques éditions complètes de Corneille, ce n'a jamais été que d'après son dernier texte ; et avec les longueurs qui, l'ayant tué une première fois, ne pouvaient le faire revivre. M. Leroy s'y est pris autrement : à l'aide des premiers textes de Corneille, devenus aujourd'hui si rares qu'on n'en connaît que quelques exemplaires, il a entrepris de rendre à la religion, aux lettres, un ouvrage rempli d'admirables beautés confondues avec des longueurs déplorables, et il est parvenu à faire disparaître celles-ci, et à faire ressortir celles-là. Mais pour rendre cet ouvrage entièrement utile aux jeunes gens, pour ne pas charger inutilement leur mémoire, il fallait se garder d'un respect outré pour les fautes reconnues telles, et ne craindre pas d'employer la serpe. C'est ce qu'a fait notre habile émondeur, et souvent avec un bonheur remarquable. Lorsqu'en retranchant il est obligé d'ajouter ou de modifier quelques vers pour la liaison des idées, il faut voir comment, en se mettant aux pieds du grand Corneille, souvent il lui rattache des pierres d'un haut prix, sous prétexte *de lui ôter quelque peu de poussière*, poussière dont il ne faut pas néanmoins se dissimuler l'épaisseur, car lorsque le poëte ne s'élève pas *au sommet du Thabor*, son génie bien souvent s'enfonce dans la fange :

De ce bourbier, Seigneur, arrache ton image!

pourrait-il alors s'écrier, comme le pécheur qu'il fait

parler ; et c'est le service que lui ont rendu des coupures heureuses.

Enlever des vers à Corneille ! vont s'écrier des gens qui les respectent fort, car jamais ils n'y ont touché, *c'est enlever la massue d'Hercule !.....* Ces grands mots de la nullité importante, M. Leroy pouvait se dispenser d'en tenir compte : son travail fera lire ce qu'on ne lisait point, il ressuscitera le génie de Corneille sous un aspect nouveau, et sous les rapports les plus variés. Là, l'auteur de *Cinna* s'élève au sublime ; ici il descend au ton le plus naïf, ou plutôt il prend tous les tons. Après le sublime, on est tout surpris de trouver de la comédie, de l'épigramme, de la satire même dans l'*Imitation de Jésus-Christ.* C'est que l'auteur original avait dans son esprit une propension aux traits les plus mordants, que sa piété lui a fait souvent adoucir, car souvent aussi nous le voyons, dans le texte latin, s'arrêter devant un trait qui aurait eu trop de force, mais que Corneille ne craint pas de développer.

M. Onésime Leroy non plus ne se fait pas faute de développements et de comparaisons entre l'auteur de l'*Imitation* et nos grands écrivains, nos poëtes surtout, car il voit tant de poésie de tout genre dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, que le grand Corneille ne lui suffisant pas pour nous en donner l'équivalent, il appelle à son secours d'autres poëtes moins connus, mais qui méritaient de l'être davantage ; et ces rapprochements ont presque toujours pour résultat de nous faire voir tout ce qu'il y avait de poésie dans la tête féconde de l'illustre chancelier de l'Université de Paris.

Au lieu de revenir sur Gerson et sur le problême de

l'auteur de l'*Imitation*, qui paraît enfin résolu, indiquons quelques-unes des coupures faites à l'œuvre de Corneille, et que M. Onésime Leroy devait entreprendre : le caractère de son style est la concision ; de là son heureux résumé du chef-d'œuvre de Montfleury; de là aussi le grand succès de son drame serré de *l'Irrésolu*, sujet difficile où l'Illustre Destouches avait échoué par de trop longs développements.

Un trait sublime n'est pas moins que le trait comique émoussé par la diffusion du langage. Souvent une scène, un vers, un mot, seraient admirables, si l'on retranchait les inutilités qui les gâtent. Prenons, dans un seul chapitre, deux exemples où M. Leroy n'a eu qu'à retrancher pour transformer le plomb massif en or pur.

L'auteur de l'*Imitation*, fatigué des combats que lui livrent ses tentations et les misères humaines, se tourne vers Dieu, et par l'amour s'élève jusqu'au pied de son trône. Là, comme accablé par la splendeur divine, il ne trouve plus, pour la qualifier, que le mot infini d'*ineffable*, lequel, après l'hymne où il vient d'exalter l'immensité de Dieu, est le seul mot possible:

Ineffable Splendeur !...

s'écrie-t-il : et les paroles lui manquant, il exhale ces mots :

Ecoute mon silence.

Croirait-on que Corneille, après *ineffable Splendeur*, ajoute :

De la gloire éternelle,
Consolateur de l'âme en sa prison mortelle,
En ce pélerinage, etc.....

M. Leroy, rapprochant les deux hémistiches, en fait un vers sublime, où le mot excellent d'*ineffable* (*ineffari*) se trouve aussitôt expliqué par ce qui suit :

Écoute mon silence,
Ecoute dans mon sein une voix qui s'élance.
Là, d'un ton que jamais nul que toi n'entendit,
Cette voix, sans parler, te dit et te redit.....

Et Corneille, en effet, dit et redit en cinquante vers, souvent faibles ou mauvais, qu'il ne cessera de parler que quand Dieu lui aura répondu ces mots : *Me voici, je viens à ton aide*, ce qui est un contresens destructif de l'effet de cette prosopopée, où Dieu vient lui-même prononcer les mêmes paroles :

Me voici, je viens à ton aide.....

Prosopopée sublime, que Corneille et de nombreux traducteurs, trompés par un texte fautif, n'ont pas aperçue, et dont M. Leroy, pour la restituer à Corneille et la mettre dans la bouche de Dieu, n'a eu seulement qu'à écarter de faibles vers.

. . . .
. . . .
. . . .

A. B.

DEUXIÈME ARTICLE.

Sur le même sujet.

La mort frappe au hasard les princes, les sujets,
Mais les beaux vers, voilà ce qui ne meurt jamais,

a dit un immortel écrivain, M. de Châteaubriand, dans son touchant petit poëme de *Milton et Davenant.* Les beaux vers de l'*Imitation* de Corneille, dont Voltaire et la Harpe n'ont pas même parlé, semblaient bien morts pourtant. Cette inégale et longue paraphrase du livre célèbre, après un éclatant succès, disparut tout à fait à la mort du grand poëte, quand on vit son neveu, Fontenelle, tout en exaltant les autres ouvrages de son oncle, déprécier celui-là, ou plutôt d'un mot le réduire à rien. L'*Imitation* latine, suivant Fontenelle, *manquant de poésie*, ne pouvait être traduite en vers. On n'appela point de cet arrêt, quoique sorti de la tête assez peu poétique de l'illustre secrétaire de l'Académie des Sciences, détracteur d'*Esther* et d'*Athalie*, et dont une détestable épigramme contribua sans doute à l'oubli incroyable dans lequel restait, depuis si long-temps, le chef-d'œuvre de Racine, « lorsque l'état désespéré où s'était trouvé le jeune roi, vint tirer *Athalie* de la nuit du tombeau,

Et de David éteint rallumer le flambeau. »

Repoussant éloquemment l'opinion de Fontenelle, M. O. Leroy croit au contraire que l'*Imitation de Jésus-Christ* n'a pu être conçue que par un poëte (et Gerson l'était, même dans sa prose : *poetis annumerandus*, dit son historien) ; que par conséquent elle ne peut être complètement reproduite que par un poëte. Sans comparer la paraphrase hardie de Corneille au chef-d'œuvre de Racine, M. O. Leroy soutient que Fontenelle s'est trompé deux fois ; que le monument de la pieuse patience de Corneille (il y travailla trente ans) est plein de poésie ; que cette poésie empruntée à l'auteur de l'*Imitation*, qui la puise souvent dans l'Ecriture, n'était qu'éclipsée par les préventions et l'indifférence des deux derniers siècles, et avant tout par l'amas de vers inutiles que Corneille lui-même, refroidi par l'âge et la fatigue, accumula sur son inspiration première. Cette inspiration, M. O. Leroy en recueille, au milieu des décombres du vieux monument, l'inextinguible flamme : le fanal que l'on en voit sortir, ou pour parler sans métaphore, les vers de Corneille, d'autant plus étonnants qu'ils sont plus ignorés, viennent, non seulement résoudre, mais entourer d'un vif éclat, la question élevée en faveur des traductions en vers de l'*Imitation*. M. O. Leroy ne se borne point à la traduction de Corneille, il en cite d'autres fort remarquables aussi et tout-à-fait inconnues, qui lui fournissent des rapprochements d'un haut intérêt.

Je m'imaginais n'avoir plus rien à apprendre sur l'*Imitation*, mais j'ai été bien agréablement détrompé par l'heureux commentaire dont M. O. Leroy accompagne la traduction de Corneille. Ce commentaire

suffirait pour assigner à son auteur une place distinguée parmi nos meilleurs écrivains, si nous n'avions pas de lui déjà les *Etudes sur Ducis et sur les Mystères.*

L'*Imitation de Jésus-Christ* avait été jusqu'ici l'objet de réflexions toutes religieuses, et la plupart des gens du monde ne voulaient y voir qu'un livre tout mystique : M. O. Leroy a fait le premier, sur le livre célèbre, un commentaire moral et littéraire dans lequel il rapproche Gerson des plus grands écrivains, des plus grands moralistes du christianisme, notamment de saint François de Sales, en qui il nous révèle une richesse d'élocution et des hardiesses de style bien peu remarquées jusqu'ici. Ce mérite n'était sans doute pas échappé à Molière, qui emprunte souvent à l'évêque des tirades que le commentateur se plaît à rappeler.

Après avoir rapproché d'un chapitre entier de saint François de Sales cette longue apostrophe d'un des personnages raisonnables de Molière :

> Ceux de qui la conduite offre le plus *à rire*
> Sont toujours sur autrui les premiers à médire....

M. O. Leroy ajoute : « La manière du poëte comique « est plus aigre, plus piquante ; celle du moraliste « chrétien plus douce et plus salutaire. L'un voit dans « le vice ample matière *à rire;* l'autre un mal dont « on peut espérer la guérison, car *la charité,* comme « il le dit, *est le grand remède à tous maux.* Ce n'est « pas que, tout en plaignant les vicieux, saint François « ne sache au besoin stigmatiser le vice.

« Quand, par exemple, il tombe sur ces gens *collo-*

« *qués si haut dans leur propre estime*, il sait fort bien
« les comparer au paon qui, *quand il fait sa roue pour*
« *se voir en levant ses belles plumes, se hérisse tout le*
« *reste, et découvre de part et d'autre ce qu'il a de*
« *honteux.*

« Mais après ces traits plaisamment acérés, le saint « évêque applique sur la plaie le baume universel de « la charité : c'est toujours là qu'il en faut revenir, « comme nous le verrons dans les deux chapitres « suivants. »

Le commentateur-moraliste, après avoir montré, dans l'un de ces chapitres, l'humble chrétien sur qui Dieu ne dédaigne pas de descendre, tandis qu'il s'éloigne des superbes. M. O. Leroy, disons-nous, cite un passage où Jean-Baptiste Rousseau traite les hardis scrutateurs des secrets du Très-Haut d'*insectes orgueilleux*. Ce mot si dur, l'indignation pouvait l'arracher à J.-B. Rousseau lorsqu'il voyait

Ces légions, ces bruyantes armées
D'esprits subtils, d'ingénieux pygmées,
Qui, sur des monts d'arguments entassés,
Contre le ciel burlesquement haussés,
De jour en jour superbes Encelades,
Allaient tentant leurs folles escalades.....

« François de Sales, ajoute M. O. Leroy, n'est pas « moins indigné de notre orgueilleuse petitesse ; mais « au lieu de nous traiter d'*insectes*, voici comment le « bon évêque, dans son *Traité de l'Amour de Dieu*, « nous conseille de ne pas trop nous approcher de « certaines lumières :

Ne permettons pas à nos esprits de voleter par curiosité

autour des jugements divins, car, comme petits papillons, nous y brûlerions nos ailes, et pourrions périr en ce feu sacré.

« Cela est admirable : les ailes de la foi, de la « simplicité, qui peuvent nous porter vers Dieu, nous « irions les brûler en papillonnant autour de son in- « compréhensible lumière ! Et combien ce rapproche- « ment entre nous et le plus fugitif insecte est profond, « *sans avoir rien de blessant !* Voltaire lui-même a dit « de notre espèce :

« Petits papillons d'un moment,
« Qui volez si rapidement..... »

« Et le vieux marquis de Bièvre, auteur d'*Un Sé-* « *ducteur*, avec cette épigraphe : *Ille ego qui quondam*, « n'a-t-il pas écrit cette fable empruntée à notre saint :

« Fuyez, mon fils, fuyez une flamme infidèle,
« Disait un jour à son cher nourrisson
« Un vieux routier de papillon, etc. »

« Je ne veux, par ces citations, que montrer « combien François de Sales, dans la manière dont « il assaisonne ses instructions, est fidèle à sa maxime « d'y mettre *plus d'huile que de vinaigre et de sel.* Tel « est l'ordinaire aussi l'esprit de l'*Imitation*, dont « l'onction céleste ressemble fort à l'huile du saint « évêque. »

Et tel est l'intéressant et savant commentaire, dont M. O. Leroy aime à adoucir l'austérité du sujet : je voudrais pouvoir le citer en entier. Finissons par le regret que M. O. Leroy exprime lui-même de ne

pouvoir citer davantage saint François de Sales, et transcrivons un passage qui achèvera de donner l'idée de sa manière :

« Il nous faudrait, dit-il, citer ici de nombreuses « pages de ce saint et profond interprète des Écri- « tures, pour expliquer ce que veut dire Corneille « *de ces petits miracles*, par lesquels souvent Dieu « nous ramène à lui; ici, c'est le souvenir d'une « faute, réveillé par le chant du coq; d'autres fois « par des sons connus, par un objet muet, par un je « ne sais quoi, que notre ignorance nomme *hasard*, « et qui nous vient du ciel, comme la rencontre faite « par M. Gence, que nous avons citée, ou comme la « cloche des Chartreux qui vint réveiller dans un « mauvais lieu les deux libertins dont parle saint « François de Sales.

« Quelquefois ce sera un simple regard, ou le sou- « venir d'un bienfait de Dieu, d'un malheur évité. « Quelquefois une bonne action, un élan du cœur « saura relever à nos yeux notre âme, la rouvrir à la « grâce, lui rendre enfin des yeux pour voir, des « oreilles pour entendre et la vie pour aimer.

« Un jeune homme, éloigné de sa famille et plus « encore de la religion, apprend la mort de sa mère, « revient dans la ville où il l'a perdue, et, presque « malgré lui, se sent porté un soir à entrer dans une « église, où il se souvient d'avoir, long-temps aupa- « ravant, accompagné sa mère. Il l'aimait comme on « aime une mère (cet amour-là est plus qu'un pas « vers Dieu); l'idée qu'il ne l'a reverra plus, qu'il « l'aimera toujours, venant rouvrir la source de ses

« larmes, pour s'en pénétrer, il s'assied dans l'église.
« Il n'avait pu cependant prier encore pour celle à
« laquelle il allait devoir une seconde vie. Déjà même
« il s'était levé pour sortir, lorsqu'il aperçoit sur le
« prie-Dieu, où son orgueil n'a pu s'agenouiller, le
« nom de sa mère ! Aussitôt il tombe, y reste ané-
« anti. Chacun des caractères de ce nom vénéré se
« grave dans son âme, y grave le plus saint, le plus
« doux des devoirs, le sentiment de la reconnaissance
« envers l'Être à qui nous devons tout.

« Il se relève enfin, se relève chrétien : il avait prié
« pour sa mère ; sa mère avait prié pour lui. »

A la suite de son beau travail sur les traductions et les imitations de l'*Imitation*, M. O. Leroy passe à l'original du livre immortel ; il en cherche l'auteur ignoré depuis si long-temps, et il nous le montre, non-seulement dans le manuscrit français de Valenciennes, et dans le texte latin de Saintrond, mais bien plus encore dans la vie agitée et si poétique de Gerson, dont il rapproche les variations des *variantes* que présente les deux manuscrits. Si les savants écrivains qui se sont occupés des premières recherches de M. Leroy sur l'auteur de l'*Imitation* inclinaient déjà pour Gerson, je ne pense pas qu'il puisse leur rester de doute, après toutes les preuves ici réunies comme en faisceau.

En rendant à Corneille la gloire qui lui appartient, en restituant, pour ainsi dire, l'*Imitation* à Gerson et à la France, M. O. Leroy me semble avoir accompli une œuvre doublement et éminemment nationale. Je fais des vœux sincères pour que son excellent ou-

vrage obtienne, surtout parmi la jeunesse à laquelle il est destiné, le légitime succès qui lui est dû. Un pareil livre est bien fait pour servir d'antidote contre le dévergondage littéraire qu'on ne saurait flétrir trop énergiquement.

Tous ces excès dont on se plaint avec tant de raison, et que l'auteur signale éloquemment dans deux lettres qui terminent son volume, il en montre la source, pour les classes élevées, dans l'éducation trop frivole des femmes, et pour toutes les classes, dans la déplorable ignorance des choses les plus nécessaires à la vie de l'âme.

Sans espérer que la réforme proposée par M. O. Leroy ait d'abord en France un succès qui ne peut être que l'effet du temps et d'une révolution dans nos mœurs, nous n'engageons pas moins fortement les lecteurs, et surtout les femmes, à méditer, dans toute sa féconde étendue, la première de ces lettres.

Celle qui la suit, relative à l'établissement d'une bibliothèque populaire catholique à Valenciennes, à déjà porté ses fruits dans cette ville, et trouvé des sympathies dans plusieurs autres, ainsi que nous l'apprennent quelques journaux de province.

L. DE R.

GERSONIANA.

NÉCROLOGIE.

(Caen 1843)

Les lecteurs qui ont accordé leur attention aux précédentes pages de ce recueil Gersonien, n'apprendront pas, sans partager les regrets de l'Editeur, la perte qu'il vient de faire de son digne collègue académique et estimable collaborateur littéraire, M. Marie-Claude-Frédéric-Etienne Vaultier, décédé le 21 janvier dernier (1843).

Le travail pour lequel M. Vaultier a contribué à ce recueil occupe la dixième page et les six autres pages suivantes. L'Editeur lui doit, en outre, de fréquentes communications instructives, d'excellents conseils critiques, et de la plus obligeante coopération dans ses études Gersoniennes.

Il éprouve une sorte de soulagement douloureux en rendant ainsi ces derniers hommages à la mémoire d'un homme de bien, d'un contemporain regrettable. Et pour ajouter plus de poids à cet éloge d'un fonctionnaire français que trace une plume étrangère, il y joint trois articles extraits de la presse périodique de cette localité, interprètes fidèles des sentiments unanimes

inspirés par ce triste événement aux concitoyens du docte et érudit professeur.

I. S. S.

EXTRAIT

(Journal de Caen).

« La ville de Caen vient de perdre un de ses plus dignes et de ses plus recommandables citoyens. M. Frédéric Vaultier, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de l'Académie et membre de la Légion-d'Honneur, est mort samedi 21 janvier, à l'âge de 71 ans. D'autres apprécieront plus tard ses travaux littéraires et consacreront à sa mémoire un monument durable. Nous ne voulons aujourd'hui qu'exprimer publiquement les regrets de ses nombreux amis; regrets si vifs, si profonds, si mérités. M. Vaultier était un de ces hommes formés sur les anciennes mœurs, un de ces hommes qui attachent par la délicatesse de leurs sentiments et la bienveillance de leur ame. Sa vie a été partagée entre deux belles passions qui chez lui n'en faisaient qu'une : la passion du bien, la passion de l'étude. Tous les écrits de M. Vaultier portent l'empreinte d'un goût sûr, et se distinguent par une manière nette et solide. Il se montre exact dans ses vues, simple dans ses formes, précis dans

son style, plus sobre des traits qui plaisent que des faits qui instruisent. Mais ceux qui l'ont approché et pratiqué connaissent seuls toute sa valeur intellectuelle, son esprit éclairé et progressif, s'intéressant à tout et comprenant tout. M. Vaultier apportait dans ses rapports intimes un abandon et un charme extrêmes, un dévouement sans bornes, une sûreté à toute épreuve. Ce ne sont point là de vains éloges : c'est le témoignage que rendront à sa mémoire tous ceux qu'il a distingués par son amitié, et qui savent tout le bien qui était dans son cœur. »

G.-S. T.

EXTRAIT

(Revue du Calvados).

« M. Frédéric Vaultier, professeur de littérature française à la Faculté de l'Académie de Caen et chevalier de la Légion-d'Honneur, vient de mourir (le 21 janvier 1843) dans sa soixante-onzième année, après de longues souffrances supportées avec une patience admirable. C'était un de ces hommes dont on ne pourrait jamais trop louer le noble caractère, l'esprit solide et ingénieux, l'âme grande et désintéressée ; sa vie long-temps active, comme l'a toujours

été son esprit, mais demi-voilée et solitaire depuis un certain nombre d'années, n'a jamais offert que d'honorables et généreux exemples. C'était un de ces hommes du passé, comme il en disparaît malheureusement chaque jour, et qui emportent avec eux ces précieuses traditions d'urbanité, de sagesse et de bienveillance que rien ne remplace. On était heureux d'aller le trouver dans son hermitage pour s'instruire et devenir meilleur, pour apprendre à aimer la vertu douce et indulgente, pour mieux comprendre la poésie et l'histoire, pour apprécier plus équitablement les hommes et les choses. Il avait traversé des temps mauvais et en était revenu bon, religieux et indépendant, sans préjugés anciens, mais aussi sans préjugés nouveaux. De chacun de ces entretiens il y avait toujours une excellente leçon à conserver, une bonne pensée à méditer: de nombreux travaux, dont une partie est encore inédite, lui assurent une place parmi nos illustrations normandes; mais si ses œuvres ont une haute valeur, sa personne l'emportait encore sur elles. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'exprimer nos profonds regrets sur la perte de l'homme de bien, du savant, éminent et modeste, de l'ami sûr et dévoué; un jour nous donnerons dans cette Revue un tableau plus détaillé de cette vie aussi pure que laborieuse. Si les plus utiles et les plus aimables dons de l'esprit, si les plus belles qualités du cœur, fécondés par l'étude et l'intelligence, méritent un parfum de souvenir et un rayon de gloire, ils sont acquis sans réserve à celui que nous avons perdu, et dont l'éloge est aujourd'hui dans toutes les bouches. Le ciel a permis qu'il mourût

entouré de ses enfants dont il fut souvent privé : cette dernière consolation lui était bien due. »

A. L. F.

EXTRAIT

(Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de Caen).

« OBSÈQUES DE M. VAULTIER, PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE.

« Quand nous reproduisions, dans notre dernier numéro, la thèse française pour le doctorat, soutenue en 1812 par M. Vaultier, nous étions loin de nous attendre à la fin prochaine de ce fonctionnaire. Il est vrai que sa santé était languissante depuis des années : mais nous espérions qu'il vivrait des années encore, et qu'il aurait le temps de mener à fin d'importants travaux qu'il avait commencés. Un tel espoir ne nous est plus permis. Son grand ouvrage sur la poésie lyrique chez tous les peuples ne sera point terminé. M. Vaultier est mort le 21 janvier 1843, et les honneurs funèbres lui ont été rendus le 23 dans la basilique St.-Etienne.

« M. le Recteur en grand costume, ainsi que les

Facultés de droit, des sciences et des lettres, l'Ecole de médecine et quelques fonctionnaires du collége royal ; un détachement de troupes de ligne, chargé de rendre les derniers devoirs au défunt, comme membre de la Légion-d'Honneur ; des membres de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, de la Société des Antiquaires et de celle des Monuments ; une grande partie de l'état-major et des officiers de la garnison ; de nombreux amis du défunt, magistrats, avocats, médecins, etc., assistaient à la cérémonie.

« Les coins du poèle étaient portés par MM. les Doyens des trois Facultés et par M. le Proviseur du collége royal, où M. Vaultier avait long-temps professé la rhétorique.

« Sur la place St.-Etienne, au moment où le corps allait partir pour Acqueville, lieu de sa sépulture, M. Bertrand, doyen de la Faculté des lettres, a été l'interprète des regrets du corps enseignant et des corps savants auxquels appartenait M. Vaultier. Cet adieu que nous allons reproduire, a vivement ému tous les assistants, qui ont retrouvé dans ce court éloge un portrait fidèle de celui qu'ils avaient connu.

« C'est pour nous un bien triste jour que celui où va descendre dans la tombe notre collègue et notre ami. C'est aussi un jour funeste pour la société, qui perd une intelligence supérieure et un homme de bien, exemple de vertus comme citoyen et comme fonctionnaire, aussi bien qu'à son foyer domestique.

« Malgré les infirmités qui, depuis long-temps déjà. l'enlevaient à la vie active, sa mort laissera un vide péniblement senti dans les corps savants qui s'hono-

raient de le compter parmi leurs membres; mais nulle part sa mémoire ne devra être accompagnée de plus de regrets que dans l'enseignement public. Aucun maître ne fut plus aimé ni plus respecté de ses élèves, tant il y avait de chaleur affectueuse dans son ame! tant il rendait facile et attrayant le chemin de la science! Aucun aussi ne mérita plus complètement que lui le respect et l'amour de ses collègues, par ses connaissances variées et profondes, par sa bonté de tous les jours, et, quelle que fût la solidité de ses propres convictions, par sa tolérance pour toutes les opinions consciencieuses. Aucun ne fut pour l'enseignement un plus parfait modèle, par la netteté des idées, par l'aptitude à s'abaisser au niveau de tous les esprits, par le talent d'offrir, sous des formes saisissables à tous, ce qu'il y a de plus abstrait dans la pensée.

« Né le 22 février 1772, Frédéric Vaultier terminait des études brillantes au moment où commençait la grande crise de la révolution française. Avec son intelligence et son ame, il ne pouvait rester spectateur passif de ce drame immense. A peine âgé de vingt-un ans, il figurait avec courage dans la lutte, associé à des hommes dont le nom n'est pas resté sans gloire (1) au milieu de vicissitudes diverses. Il fut, avant tout, fidèle à la cause de la patrie, et dans ces jours d'agitation et de trouble, où les plus belles eaux ont parfois leur limon, sa vie fut aussi pure que nous l'avons

(1) Il s'agit des principaux chefs du parti Girondin, qui vinrent à Caen, après la journée du 2 juin 1793.

connue depuis, lorsque la modération et l'impartialité de ses jugements nous servaient de leçon pour les temps de discordes civiles.

« C'est qu'il y avait en lui quelque chose de plus encore qu'une intelligence étendue et un cœur éminemment sensible à ce qui est beau et bon. Chez notre vertueux collègue, la faiblesse humaine avait pour appui ces hauts principes de moralité et de conduite, sans lesquels les qualités les plus précieuses de notre nature ne sont pas à l'abri d'erreur et de chûte. Toujours il resta convaincu que, pour l'homme, tout ne finit pas avec sa vie mortelle : il crut en un Dieu juste et bon, et c'est vers lui qu'il a porté son dernier regard, avec la pieuse confiance d'un fils qui retourne vers son père.

« C'est sur nous, qui l'avons perdu, et non pas sur lui qu'il faut pleurer. Lorsque viendra le terme assigné pour chacun de nous à notre carrière, nous aurons obtenu le sort le plus digne d'envie quant aux biens qui tiennent encore à la terre, si nous laissons dans le cœur de nos amis des regrets aussi vifs, aussi profonds que lui, et, dans tous ceux qui nous auront connus, le souvenir d'une vie aussi exempte de tache, aussi pleine de bonnes actions, aussi belle de toutes ces vertus qui rendent vraiment honorable parmi les hommes. »

GERSONIANA.

CHRONOLOGIE ECCLÉSIASTIQUE.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE en abrégé, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, par M. Louis Ellies Du-Pin, docteur en théologie de la faculté de Paris. 3e. édition, revue, corrigée, augmentée et mise dans un nouvel ordre. Paris, chez Jacques Vincent, rue et vis-à-vis l'église St.-Severin, à l'angle. 1719. Avec approbation et privilége du Roi.

EXTRAIT.

XIVe. SIÈCLE.

Années de l'ère vulgaire.

1363 Naissance de Jean Charlier, dit de Gerson.

1380 Naissance de Thomas Hammerlein, dit à Kempis.

Années de l'ère vulgaire.

1389 Mort du pape Urbain VI.

Pierre de Thomacellis lui succède et est nommé Boniface IX.

1394 Clément V meurt. Bénoit XIII est élu en sa place.

1398 L'université de Paris travaille à l'extinction du schisme.

Soustraction d'obéissance en France aux deux contendants.

XVe. SIÈCLE.

1403 La soustraction d'obéissance à Bénoit XII est levée en France.

1404 Boniface meurt. Les Cardinaux de son obéissance élisent le 12 octobre Cosmatus Melioratus de Sulmone, qui prend le nom d'Innocent VII.

1405 Il entre en possession de Rome.

1406 Nouvelle soustraction d'obéissance en France à Benoit.

Innocent VII meurt le 6 novembre.

Les Cardinaux de son obéissance élisent Ange de Corario qui prend le nom de Grégoire XII.

1407 Neutralité publiée en France.

1408 Les Cardinaux se soustraient à l'obéissance des deux contendants, et se retirent à Pise pour faire une nouvelle élection.

Grégoire fulmine contre eux.

Benoît envoie des lettres injurieuses au roi

de France. Ses courriers sont arrêtés, et on fait leur procès.

1409 Concile de Pise dans lequel Benoit XIII et Crégoire XII, sont déposés le 5 juin. Alexandre V élu le 13 du même mois.

Jean Hus commence à enseigner ses doctrines à Prague.

Rome reprise sur Ladislas, par Balthasar Possa.

1410 Alexandre V meurt le 3 mars. Balthasar Cossa est élu le 17 du même mois et prend le nom de Jean XXIII.

Jean Hus est condamné à Rome.

1413 Jean XXIII est chassé de Rome par Ladislas. Il indique le Concile de Constance.

1414 Concile de Constance général, commencé le 16 de novembre.

1415 Jean XXIII renonce au pontificat le 1er. de mars. Il se sauve ensuite de Constance, et est arrêté prisonnier.

Grégoire XII renonce au pontificat.

Les erreurs de Jean Hus et de Wiclif condamnées dans le concile, et Jean Hus brûlé.

1416 Jérôme de Prague, son disciple, condamné au même supplice.

1417 Déposition de Benoît XIII. Martin V est élu seul pape légitime.

1418 Mort de Grégoire XII. Jean XII se sauve, va à Florence trouver Martin V et y meurt.

Benoît XIII est abandonné de tous ceux de son obédience, et demeure enfermé dans le château de Panischose.

Années de l'ère vulgaire.

1421 Commencement des négociations des Grecs avec les Latins pour la réunion de deux églises.

1424 Mort de Benoît XIII. Les Cardinaux qui étaient près de lui élisent Gilles Munion qui prend le nom de Clément.

1429 Clément renonce au pontificat, et le schisme cesse entièrement.

Mort de Jean Charlier de *Gerson*, âgé de 66 ans.

1431 Eugène IV succède à Martin V, le 9 mars.

Ouverture du Concile général de Bâle le 23 de juillet.

1432 Eugène est chassé de Rome.

Il veut dissoudre le Concile qui continue malgré lui.

1434 Le 5 février il révoque la dissolution du Concile et confirme ses décrets.

1437 Eugène veut transférer le Concile qui procède contre lui.

1438 Il transfère le Concile à Ferrare par sa bulle du 1er. de janvier. Le Concile le suspend, et continue. Neutralité établie, et la pragmatique sanction dressée en France.

1439 Déposition d'Eugène, le 16 mai. Translation du Concile de Ferrare à Florence, et élection de Félix V.

Conférence des Latins avec les Grecs.

Décret d'union entr'eux le 5 de juillet.

1442 Translation du Concile de Florence à Rome.

1443 Translation de celui de Bâle à Lausanne.

1447 Mort d'Eugène IV, le 23 février.

Années de l'ère vulgaire.

Nicolas V est élu en sa place, le 6 de mars.

1449 Félix V renonce au pontificat. Ainsi finit le schisme.

1453 La ville de Constantinople est prise par les Turcs le 29 de mai.

1455 Nicolas V meurt le 25 de mai. Calixte III lui succède le 8 d'avril.

1458 Mort de Calixte II, le 6 d'août. Pie II est élu le 19 du même mois.

1664 Pie II meurt le 14 d'août. Paul II est élu le 1er. de septembre.

1471 Sixte IV lui succède le 2 d'août.

Mort de Thomas-à-*Kempis*, âgé de 31 ans.

1474 Sixte IV remet le jubilé à 25 ans.

1478 Bulle de Sixte IV qui met fin aux disputes des curés et des religieux mendiants.

1484 Sixte IV meurt le 11 d'août. Innocent VIII lui succède.

1492 Innocent VIII meurt le 25 de juillet. Il a pour successeur Alexandre VI, élu le 4 d'août.

XVIe. SIÈCLE.

1503 Alexandre VI meurt le 17 août. Pie III lui succède et meurt vingt-six jours après. Jules II est élu.

Griefs de la nation Germanique.

1504 Edit de Ladislas contre les Bohémiens.

1505 Concile général indiqué et tenu à Pise.

1512 Concile de Latran commencé au mois de mai.

Années de l'ère vulgaire.

1513 Mort de Jules III le 3 février. Election de Léon X.

Le Concile de Latran est prorogé.

1514 Concile de Latran recommencé.

1515 Concordat entre Léon X et François I.

1516 Confirmation du Concordat dans la onzième session du Concile de Latran.

1517 Fin du Concile de Latran, le 16 mars.

Commencement des nouveautés du Luthéranisme par les thèses de Martin Luther contre les indulgences.

1518 Luther cité à Rome comparaît à Ausbourg devant le légat. Il se retire, et publie un acte d'appel.

Bref du pape sur les indulgences.

1519 Zuingle commence à prêcher ses erreurs en Suisse.

1520 Bulle de Léon X contre quarante articles de Luther.

1521 Mort de Léon X, le 2 de décembre.

Diète de Worms. Luther y comparaît, et au sortir est enlevé et caché.

Edit de l'empereur contre Luther, du 8 mai.

Censure de la Faculté de théologie de Paris contre les livres de Luther.

1522 Adrien V élu pape le 5 janvier.

Luther revient à Wirtemberg.

Diète à Nuremberg.

Formule de messe dressée par Luther.

1523 Adrien VI meurt le 24 d'octobre. Clément VII est élu le 19 de novembre.

Années de l'ère vulgaire.

Conférence à Zurich suivie d'un édit du sénat pour abolir une partie du culte et des cérémonies de l'église.

Union des Vaudois et des Luthériens.

Naissance de la secte des Anabaptistes.

1524 Luthéranisme introduit en Suède et en Danemarck.

1525 Abolition de la messe dans le canton de Zurich.

1526 Rome prise le 20 septembre par les Colonnes.

1527 Rome prise une seconde fois par les troupes de Charles-de-Bourbon le 6 mai. Le pape détenu prisonnier.

Henri VIII, roi d'Angleterre, poursuit le divorce avec Catherine.

1529 Protestations des princes et des villes Luthériennes d'Allemagne, d'où ils sont appelés Protestants.

Affaire du divorce d'Henri évoquée à Rome.

1530 Diète d'Augsbourg. Confession de foi présentée par les Luthériens et les Zuingliens à la diète.

1531 Le Concile demandé au pape est accordé.

1532 Calvin découvert novateur à Paris, se retire en Saintonge.

1533 Les Anabaptistes se saisissent de Munster.

Sentence du divorce du mariage d'Henri VIII rendue en Angleterre. Le roi d'Angleterre déclaré chef de l'église par son parlement.

Années de l'ère vulgaire.

1534 Le pape déclare valide le mariage d'Henri avec Catherine.

Clément VII meurt le 27 de septembre. Paul III est élu le 3 octobre.

1535 Prise de la ville de Munster, et la secte des Anabaptistes dissipée.

1536 Bulle d'indiction d'un Concile général à Mantoue du 2 juin.

Calvin établit sa demeure à Genève, et de là se fait chef de sa secte qui se répand en France.

1542 Indiction du Concile à Trente pour le 1er. de novembre par la bulle du 22 mai. Il est remis à l'année suivante.

1544 Indiction nouvelle du Concile à Trente pour le 15 mars 1545.

1545 Ouverture du Concile de Trente le 13 décembre. Indiction de la section suivante au 17 janvier suivant.

1546 Quatre sessions du Concile.

1547 6e. session du 13 janvier. 7e. session le 3 de mars. 8e. le 7, dans laquelle le Concile est transféré à Boulogne. Une partie des prélats va à Boulogne, l'autre demeure à Trente. Il ne se fait rien de part, ni d'autre. 9e. et 10e. session à Boulogne.

Edouard VI établit une église nouvelle en Angleterre.

1548 L'intérim publié en Allemagne.

SMITH
Collectanea Gersoniana

APR 1 6 1958